هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10717 — 20 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 15-LUNDI 16 JUILLET 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'attaque de l'ambassade d'Égypte à Ankara

Le Caire tient l'O.L.P. pour responsable

LIRE PAGE 20

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Élections anticipées au Portugal

En annonçant, vendredi 13 juillet, la dissolution du Parlement élu en 1976, le président Eanes a pris le risque de faire entrer le Portugal dans une très longue période électorale, avec les municipales, prévues pour la fin de l'année, et l'élection présidentielle de juin 1981. Les adversaires du chef de l'État ne manqueront pas de rappeler les propos qu'il tenait il y a quelques jours à peine, selon lesquels des élections anticipées seraient « coûteuses politiquement, socialement et économiquement ».

Le président Eanes a également indiqué vendredi qu'il allait nommer un « gouvernement de gestion, neutre et indépendant », dont la tâche se limitera, pendant les trois mois à venir, à la préparation des élections.

La décision présidentielle résout, certes, en apparence, la crise ouverte le 6 juin dernier par la démission du cabinet de M. Mota Pinto. Mais des développements imprévus ne sont pas à exclure. Selon la Constitution, en effet, le gouvernement intérimaire que le chef de l'État s'apprête à nommer doit présenter son programme devant l'actuel Parlement, qui ne sera officiellement dissous qu'après. La situation pourrait devenir très délicate si les députés refusaient de voter l'investiture. Le président Eanes s'est fait l'écho de ces inquiétudes en exprimant l'espoir que le gouvernement intérimaire, « qui ne représentera aucun parti », ne sera pas « l'occasion d'affrontements et de conflits » et qu' « aucun obstacle ne sera mis à l'approbation de son programme par l'Assemblée de la République ».

La décision de dissoudre le Parlement, prise contre l'avis publiquement exprimé par le parti socialiste, risque d'autre part de ranimer la querelle entre le chef de l'État et M. Mario Soares. Le principal perdant dans cette affaire est le P.S., qui soupçonne désormais le président Eanes de ne pas avoir cherché avec toute l'énergie et la conviction souhaitables à désigner un gouvernement durable tenant compte de la répartition des forces à l'Assemblée sortante.

M. Soares proposait un gouvernement soutenu par les socialistes et les trente-sept députés dissidents du parti social-démocrate. Ces derniers exigeaient comme condition de leur appui un engagement personnel du président de la République. « Ils se contenteraient en fait d'un sourire du président », avait affirmé M. Soares. Ce « sourire » n'est pas venu.

Le chef de l'État avait préféré le 6 juillet évoquer trois autres solutions : un gouvernement de coalition, un cabinet P.S.-P.S.D., et enfin un gouvernement issu de l' « initiative exclusive des partis » et « disposant à l'Assemblée d'un appui majoritaire exprimé ». Aucune de ces formules n'était viable, en raison de l'état des relations entre socialistes et sociaux-démocrates. M. Sa Carneiro, leader du P.S.D., n'avait-il pas signé la veille un accord de coopération avec les centristes et les monarchistes ?

En fait, depuis la démission de M. Soares, l'an dernier, le Portugal n'a pas trouvé son équilibre institutionnel entre le régime d'Assemblée et le système présidentiel, qui a les faveurs du chef de l'État. La gauche, qui était majoritaire au Parlement, était cependant trop divisée pour gouverner. En revanche, toute solution excluant le P.S. ne pouvait qu'échouer dans l'état actuel de la représentation parlementaire. Le président Eanes a tiré la conclusion logique de ces contradictions en appelant les électeurs à trancher, en espérant que le résultat lui permettra de dégager cette majorité de centre-droit à laquelle il aspire visiblement.

En Iran

L'IMAM KHOMEINY LANCE UN APPEL A LA MODÉRATION

(LIRE PAGE 4.)

La France dans le Pacifique sud

En se rendant à Nouméa et à Papeete M. Giscard d'Estaing veut marquer une présence librement acceptée

M. Valéry Giscard d'Estaing effectuera un voyage officiel, du 17 au 21 juillet, dans les territoires français du Pacifique. Il quitte Paris dimanche 15 juillet, à 23 heures, et, après des escales à Abou-Dhabi (où il doit s'entretenir avec Cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis) et à Singapour il arrivera mardi en fin de matinée, en Nouvelle-Calédonie. La visite de ce territoire s'étendra sur une journée et demie.

Jeudi matin, le chef de l'Etat quittera Nouméa pour Wallis, où son escale ne durera guère plus de trois heures ; il se rendra ensuite à Papeete et demeurera en Polynésie jusqu'à samedi après-midi. Il regagnera Paris dimanche 22 juillet vers 0 heure.

Dans une déclaration faite à la veille de ce voyage, le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt, a rappelé le vote récent des Calédoniens qui « a confirmé leur volonté de conduire leurs progrès au sein de l'ensemble français », *et souligné que la visite présidentielle* « a pour objet de réaffirmer l'attachement de la métropole aux territoires du Pacifique de renforcer les liens de solidarité qui résultent de leur histoire et de la volonté des populations ».

La référence à la « volonté des populations » résume l'attitude du gouvernement à l'égard des territoires d'outre-mer. La France affirme ne maintenir sa présence, et donc ne garantir son effort financier, que pour autant que les Néo-Calédoniens ou les Polynésiens le souhaitent. Dès lors que les poulations intéressées demanderaient leur indépendance, le gouvernement n'y ferait pas obstacle.

Ce thème sera développé par le chef de l'Etat tout au long de son séjour aux antipodes, et notamment lors du discours qu'il doit prononcer mardi après-midi à Nouméa, où la situation politique vient d'être, en principe, « clarifiée ».

Les récentes élections territoriales ont donné satisfaction au secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, M. Dijoud : 65,67 % des suffrages exprimés se sont portés sur les partis favorables au maintien des liens avec la métropole. M. Giscard d'Estaing sera donc accueilli par un législatif et un exécutif local acquis à ses vues.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 5.)

APRÈS TRENTE-SEPT JOURS D'INTERDICTION

Les DC-10 peuvent de nouveau voler dans le ciel américain

L'Agence fédérale de l'aviation civile américaine (F.A.A.) a levé, le 13 juillet, l'interdiction de vol appliquée aux avions de type DC-10 immatriculés aux Etats-Unis. Décidée le 6 juin, deux semaines après l'accident d'un DC-10 d'American Airlines à Chicago, qui avait provoqué la mort de deux cent soixante-treize personnes, cette immobilisation avait soulevé de vives polémiques entre les compagnies aériennes, le constructeur MacDonnel Douglas, et les associations de consommateurs très influentes aux Etats-Unis.

(Lire page 6.)

La modernisation de l'armée

Le défilé du 14 juillet a mis l'accent sur les forces « classiques » au détriment de l'arsenal nucléaire

Le défilé militaire de ce samedi 14 juillet, à Paris, a mis à l'honneur les forces classiques (nouvelles divisions blindées de la 1re armée et unités interarmées pour l'intervention extérieure) au détriment de l'arme nucléaire, qui, pour la première fois depuis de très nombreuses années, n'était pratiquement pas représentée. Seuls quatre bombardiers Mirage-IV ont dû remplacer, au dernier moment, une partie du défilé aérien contrarié par le mauvais temps.

On peut noter en effet que, contrairement aux années précédentes, le missile Pluton n'a pas été présenté. Aucun équipage de sous-marin nucléaire n'a défilé. Le passage des avions Mirage-III et Super-Etendard, qui sont capables de larguer une bombe nucléaire tactique, avait été annulé sur l'ordre du chef de l'Etat qui avait décidé, pour raison d'économies, de réduire le défilé aérien.

En donnant la préférence aux forces interarmées classiques, ce défilé du 14 juillet paraît un peu à l'image de la loi-programme d'équipement 1977-1982, en cours d'exécution, qui attribue la priorité à la modernisation des forces terrestres du champ de bataille et maintient un moindre développement des armements — avions, missiles et sous-marins — de la dissuasion.

Pour quelle stratégie ?

Par JACQUES ISNARD

Il y a moins d'une dizaine d'années un ministre français de la défense prédisait que la France avait devant elle une décennie de paix, un délai qu'il convenait de mettre à profit pour réorganiser l'armée et moderniser son équipement. Ce pari, M. Michel Debré, pour l'avoir lancé comme ministre de la défense de Georges Pompidou, est en passe de l'avoir gagné malgré les incrédules de l'époque.

Aujourd'hui, quel ministre français de la défense reprendrait à son compte, pour la décennie prochaine, les intuitions de son prédécesseur ? Et pourtant, ces dix années écoulées, les forces armées demeurent en pleine réorganisation — aucune autre institution de l'Etat n'aura subi autant de transformations depuis la fin de la guerre d'Algérie — et l'amélioration de leur armement continue, sans excès, par petites touches à peine perceptibles.

L'opinion publique tient, dans le même temps, à concilier deux sentiments ou, peut-être, deux pressentiments : l'impression que le monde est chaque jour plus dangereux, plus menaçant, plus menacé en raison des zones d'insécurité, d'instabilité ou de tension qui se multiplient un peu partout à la surface du globe, et la crainte que les forces armées françaises pourraient être insensiblement engagées contre le gré de la nation, dans des conflits qui dépasseraient ses stricts intérêts, ou prises au dépourvu par des crises brutales, incontrôlées et très vite apocalyptiques.

Par prudence, par sagesse ou par méconnaissance, le pouvoir politique, en France, ne s'adresse pratiquement plus à l'opinion, depuis quelques années, pour lui expliquer les raisons de l'effort de défense qu'il affirme avoir entrepris.

(Lire la suite page 5.)

La crise de l'énergie

La Commission européenne estime inévitable une baisse des revenus

« Il n'est pas possible que l'effet sur les revenus de l'augmentation des prix du pétrole soit compensé par des augmentations nominales de salaires », *a déclaré vendredi 13 juillet, M. Haferkamp, vice-président de la Commission européenne, chargé des affaires extérieures, à l'issue des entretiens qu'il venait d'avoir avec M. Cooper, le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires commerciales. De telles consultations* « à haut niveau » *entre la C.E.E. et les Etats-Unis, ont lieu deux fois par an. Elles ont porté, cette fois, sur les répercussions économiques de la hausse des prix du pétrole, sur la mise en œuvre des décisions prises au sommet de Tokyo et des engagements souscrits dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.).*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Ainsi, selon M. Haferkamp, les pays occidentaux, en particulier ceux de la Communauté, doivent se faire à l'idée que les revenus, et singulièrement les salaires, devront croître moins vite que les prix. L'analyse du vice-président de la Commission et celle de M. Cooper concordent. La hausse des prix du pétrole équivaut, observent-ils, à une perte de revenus pour les pays industrialisés et à un transfert de richesses au profit de l'OPEP. Il faut l'accepter comme telle. Tenter d'en neutraliser les effets par une augmentation des rémunérations attiserait l'inflation, ce qu'il est essentiel d'éviter.

La nouvelle crise oblige à des modifications sensibles des politiques économiques, en particulier à un effort considérable d'investissements. Il est par conséquent nécessaire que le supplément de ressources né de la croissance en Occident (moins de 3 % en 1979) leur soit en priorité affecté. « *Il faut dissiper certaines illusions, celle notamment qui consiste à croire que l'on peut dépenser deux ou trois fois le même franc ou le même mark* », a souligné M. Haferkamp. Selon lui, les syndicats de la Communauté, en tout cas déjà les syndicats allemands, commencent à comprendre et à accepter ce sévère langage.

Même identité de vues sur les autres points évoqués au cours de ces conversations euro-américaines. Le sommet de Tokyo est proche et en évaluer l'impact concret peut paraître prématuré. Après la série de contacts qui vient de se dérouler (à l'Agence internationale de l'énergie, au comité de politique énergétique de l'O.C.D.E., puis à Bruxelles), on est convaincu, au siège de la Commission, que les sept gouvernements sont décidés à faire le nécessaire pour tenir les engagements pris.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 18.)

Le bon cheval

par ALFRED SAUVY

L'accroissement de la note de pétrole n'est pas encore tout à fait déterminé. Selon M. Monory, les imports d'énergie passeront de 50 milliards de francs en 1978 à 80 milliards de francs en 1980, soit, en francs constants, une augmentation d'un tiers environ. Selon le ministère de l'industrie, il faudra verser 95 milliards de francs en 1980, tout cela en admettant que l'Orient soit sage, travaille et exporte normalement.

La liste des vingt-sept mesures d'économie d'énergie publiées il y a quelques semaines prêterait à sourire dans sa naïveté et au souvenir des mesures précédentes si l'enjeu n'était pas tragique. D'ailleurs, une fois de plus, l'industrie et le chauffage domestique sont sacrifiés à la route, grande consommatrice (26 % en 1978). Le rapport Guillaumat est venu « opportunément » pour empêcher le transfert partiel de trafic de marchandises vers le fer, avec une économie d'énergie de 75 %. Il a suffi d'ailleurs, comme l'a fait remarquer ici même M. Philippe Saint-Marc, du froncement de sourcils d'un producteur de pneumatiques pour faire rentrer les choses dans l' « ordre ».

***

Peut-être est-il impossible, politiquement, de toucher ce domaine sacré, auquel cas le gouvernement a (politiquement toujours) raison. Il reste à voir l'aspect technique et à juger la valeur de l'argument selon lequel une réduction de la circulation augmenterait massivement le nombre de chômeurs. C'est, jusqu'à présent, un simple postulat qui s'appuie sur une cause permanente de chômage : ne se préoccuper que du visible.

L'objectif devrait être une majoration suffisante des carburants pour faire baisser la consommation, tout en augmentant les recettes. Cependant, nous sommes mal renseignés sur l'élasticité de la consommation d'essence selon le prix. Les chiffres selon lesquels la consommation ne baisserait qu'au seuil de 5 francs le litre ne semblent pas sérieux.

Supposons une hausse des prix des carburants de 45 % (l'essence à 4 francs le litre). Nous serions encore très en dessous de la parité avec le ticket de métro (5,50 F). Il en résultera une baisse de l'activité dans les professions liées directement à la circulation routière, ainsi que dans celles que touchera la perte de pouvoir d'achat des rouleurs.

Mais il y a une contrepartie : avec une baisse de consommation de 15 %, il en résulterait un gain de 20 milliards de francs intérieurs et de 3 milliards de francs d'importations. Avec une baisse de 20 %, les chiffres deviendraient respectivement 17 et 4 milliards. L'un et l'autre gain se traduisent en emplois.

Comme l'a montré le Commissariat général du Plan, et le suggère une simple réflexion, une balance moins déficitaire permettrait une stimulation de la demande plus élevée, toutes choses égales d'ailleurs. Il en résulterait, selon nous, un gain de cent mille emplois directs environ, plus les effets induits.

Quant à la recette intérieure de 20 milliards de francs, elle doit nous procurer un nombre d'emplois bien plus élevé, si la mise est faite, enfin, sur le bon cheval. Expliquons-nous.

***

Tout transfert financier supprime des emplois en un lieu pour les transporter en un autre ; le bilan est positif ou négatif, selon les cas. Dans celui qui nous occupe, il y a un multiplicateur, car il s'agit de produire plus de richesses. Il faut rappeler, jusqu'à satiété, que l'emploi n'est pas un but en soi et que « créer des emplois » est une expression vide de sens s'il n'y a pas, en même temps, création de richesses.

L'industrie française est sérieusement attardée ; nous vendons des billes de bois à l'Allemagne et rachetons des cuisines fabriquées avec cette matière, nous vendons des fruits ou les détruisons et achetons des jus de fruits, nous cédons de l'acier brut à la Suisse pour le racheter à un prix cent fois supérieur et même davantage sous forme de machines de précision, etc. La plus grande partie des articles de haute technique (appareils de chirurgie « sophistiqués », par exemple), donnant forte valeur ajoutée et beaucoup d'emplois, sont importés. Si nous poussions l'ouvrage de la marchandise, en transformant les produits que nous vendons demi-finis, nous pourrions gagner non pas 300 000 emplois mais 2,5 à 3 millions d'emplois. Tout cela a été dit, mais à peu près rien n'a été fait, en dépit des harangues sur le « redéploiement », car il manque toujours le nerf de l'industrie et de la recherche. Le voici précisément à portée de la main. Savoir utiliser les vents contraires est le propre du bon marin.

Aux emplois créés directement par la demande transférée en investissements s'ajouteront les emplois résultant du développement de l'industrie, de l'amélioration de la balance, etc.

Ici, le calcul est plus délicat mais pourrait être tenté. Après le « scénario catastrophique », peut-être pourrait-on mettre en scène le « scénario du bon cheval »...

Une réduction de la circulation s'imposera un jour ou l'autre, en Europe, et surtout en France. Ce serait rendre un service à cet important secteur, puissant et fragile ; un repli sur des positions plus solides lui permettra d'éviter le craquement qui le menace et nous tous avec lui.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Défilés

On a les Bastilles qu'on peut, et les All Blacks en valent bien une autre. A tout prendre, je préfère même ce genre de victoire à celles qui abreuvent les sillons.

Ce sang impur d'un racisme agressif m'a toujours choqué.

Le premier 14 juillet, le renié, l'oublié, celui de 1790, n'était pas une fête militaire, mais la célébration joyeuse d'une victoire des hommes sur leur destin. Comme en peuvent remporter, à leur modeste échelle, une équipe de rugby ou un coureur cycliste.

Puisqu'on veut faire des économies, il en coûterait sans doute moins cher de remplacer la traditionnelle exposition itinérante d'engins de mort par un défilé sportif.

ROBERT ESCARPIT.

« TURANDOT » AUX ARÈNES

Une nuit à Vérone

Cela commence très tôt, comme pour une corrida. Dès midi, les touristes viennent reconnaître les lieux, débarquent sur la piazza Bra qui s'enroule comme une queue de comète autour de l'immense ovale parfait des arènes romaines ; les cafés débordent au milieu des rues ; les flots organisés d'Allemands, d'Américains, de Français forment des colonnes infranchissables à la suite de leurs guides ; les aficionados venus en groupes de la Scala chantent et bavardent bruyamment ; la vente bat son plein aux guichets. Car c'est ce soir le plus beau jour de Vérone : l'inauguration de la saison des arènes, « le plus grand spectacle lyrique du monde », disent fièrement les prospectus et les cartes postales.

A cinq heures de l'après-midi, on fait déjà la queue aux grilles cadenassées des « gradinate », car il y a des milliers de places non numérotées (qui coûtent entre 4 000 et 7 000 lires, soit de 21 à 37 francs) et il faut prendre les meilleures.

Guidés par des huissiers gantés, selon la tradition italienne, les privilégiés des « poltrone numerate » (fauteuils numérotés) et des « poltronissime » ont gagné leur place au centre des arènes, encerclés par cette immense foule bruissante aux couleurs d'été claires et chantantes comme les prés fleuris.

JACQUES LONCHAMPT.

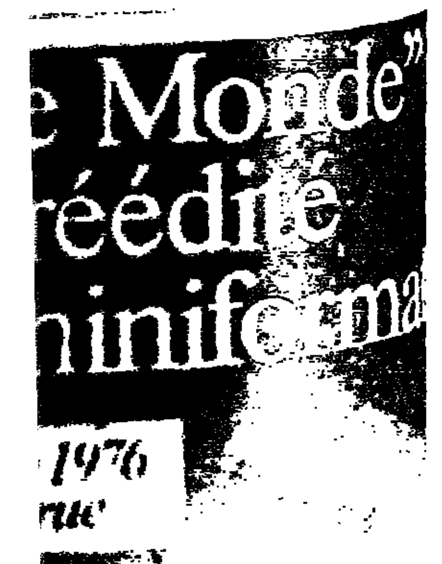
(Lire la suite page 7.)

ROUTE POUR NOUMÉA

nt de la République fera escale
Émirats arabes et à Singapour

GISCARD D'ESTAING SOUHAITE ... MILITAIRE SOIT ... POUR

Les limit
de la liber



ERLOBIES.

Le Monde

idées

AMÉRIQUE LATINE ET CULTURES OPPRIMÉES

L'université de Nations unies, fondée en 1973, mais bien peu connue, siège au Japon, fonctionne avec des capitaux japonais et américains. Son but ? Recherche sur la faim, les recherches naturelles, le développement économique et social. Vaste programme.

Récemment, à Mexico, elle organisait, avec l'université autonome du Mexique, un colloque au titre ambitieux : « Créativité et cultures endogènes. Cultures opprimées ».

Cultures opprimées ? Si le seul Français participant (1) avait ignoré le sens du terme, les Vietnamiens, Algériens, Haïtiens, Dominicains présents le lui auraient rappelé en français. L'impérialisme culturel a été analysé de près.

Culture « endogène » (c'est désormais le mot poli pour « indigène ») ? L'expression semble claire. C'est l'ensemble de traditions, religions, mythes, documents, monuments, costumes qui font le patrimoine d'un pays.

Mais, en Amérique latine, la notion se complique. Cette élite de savants, de sociologues, de philosophes, d'historiens venus de tout le continent latino-américain dénonce l'impérialisme occidental dans l'espagnol ou le portugais le plus raffiné. « Criollos » (de souche européenne) ou « mestizos » (métis), ils ont été élevés dans la langue d'Européens venus au seizième siècle. Ces conquérants ont figé les civilisations « endogènes » (de niveaux très différents selon les régions). Il ont imposé leurs langues ibériques, leur religion catholique, leurs mœurs de citadins. Les sciences et techniques ? Ils en ont importé juste assez pour exploiter les réserves minières et naturelles et faire fonctionner la main-d'œuvre. Pourtant, certains Indiens avaient découvert le zéro, pivot des mathématiques. Les temples mayas, les monuments incas ou aztèques témoignent de leur avance architecturale. Civilisation éteinte. Symboliquement, des églises baroques ont souvent recouvert les temples indiens.

En Europe, les Espagnols et les Portugais ont été dépassés par les inventions et découvertes venues d'Angleterre, de France, d'Allemagne, puis des Etats-Unis ; mais sur le continent sud-américain, la domination des langues et cultures ibériques continuait. Elle a survécu à l'indépendance des pays, à leurs changements de régimes, à leurs révolutions.

Au cours de ce colloque, les représentants de tous les pays du continent se sont accordés sur un thème : la lutte contre la domination culturelle des pays occidentaux, scientifiquement et technologiquement les plus avancés (c'est-à-dire avant tout les Etats-Unis). On trouvera ci-dessous un résumé des principales contributions. Un physicien nucléaire, J. Leite Lopez, un économiste, Celso Furtado, tous deux Brésiliens, ont défendu — comme leurs collègues des autres pays — un point de vue indiscutable. Comment des sciences et techniques importées par fragments, juste pour faire marcher des machines projetées et exécutées ailleurs, pourraient-elles stimuler la « créativité endogène » ? Les sociétés multinationales ouvrent laboratoires et usines, mais comme « préfabriqués ». Créer implique que les nationaux accèdent à la recherche fondamentale : on en est loin.

Donc, premier combat : obtenir un « choix de société » ayant une politique d'indépendance culturelle, scientifique, technologique. Contre les multinationales...

Mais à cette lutte répond, contradictoire en certains points, la revendication d' « endogénéité » au nom des Indiens. Les sociologues mexicains Rodolfo Stavenhagen et Guillermo Bonfil, ont montré cette double oppression. Les Indiens, dit R. Stavenhagen, sont exploités à la fois comme classe : parce qu'ils sont des paysans pauvres ou des manœuvres, et opprimés dans leur culture par la civilisation dominante dans leur pays même.

Guillermo Bonfil propose de ne pas tenir compte des différences d'ethnies, de cultures et de langues parmi les Indiens. De proclamer les droits d'une civilisation « pan-indienne ». Après tout, dit-il, ni l'Occident ni l'Europe ne composent de pays à tradition semblable ou à niveau de développement égale. Il revendique une réécriture de l'histoire, même anticolonialiste. Les Indiens manquent de documents écrits ? Mais la tradition orale, les chants, les mythes, les œuvres d'art valent bien l' « académisme aseptisé » des parchemins.

Les Indiens refusent, par leur façon de vivre, les civilisations ultra-techniques axées sur la productivité et croient en un modèle social fondé sur l'éthique. Le sur-développement, sururbanisé, représente-t-il un progrès ?

Mexico, avec ses 14 millions d'habitants, ses encombrements, sa pollution pires qu'à New-York, Londres ou Paris, est comme le symbole de l'excès citadin. Au Mexique, les villes « champignonnent » : Puebla, en cinq ans, est passée de 400 000 à 800 000 âmes. Ainsi le débat sur la culture, en pays d'Amérique du Sud, est double, comme l'est l'oppression culturelle. Tous s'accordent pour refuser le modèle occidental et sa mainmise culturelle autant qu'économique. Mais ensuite commence l'autre débat : celui du modèle. Tout se résume dans le titre de J. Leite Lopez : « Quelle science, pour quelle société, dans quel monde ? »

Même les courants d'idées contestataires, que ce soit la démocratie issue de la Déclaration des droits de l'homme ou les différentes formes du marxisme, viennent de l'Occident. A partir de quelle tradition élaborer un modèle de société ?

Le Japon propose sa réussite de capitalisme sur-développé, sa monnaie-massue, sa technologie triomphante, joints à la fidélité aux traditions. Mais, répond-on, la question sociale est-elle résolue ?

L'université des Nations unies a pu mesurer les contradictions majeures de ces pays, dont les élites s'accordent pour rejeter la domination culturelle étrangère, mais ne s'accordent pas sur ce qui pourrait devenir une culture « endogène » créatrice.

Dans ce colloque de prises de conscience, une seule culture opprimée avait été oubliée. La plus transversale de toutes, celle que négligent à la fois les impérialistes et leurs victimes : la culture féminine.

DOMINIQUE DESANTI.

(1) Le philosophe J.-T. Desanti, professeur à Paris-I.

LEITE LOPEZ (Brésil)

Le mythe du transfert de la technologie

Après avoir retracé l'histoire de la science dans les civilisations, de la Grèce antique à l'ère surindustrielle, J. Leite Lopez (*) pose le problème crucial de la « dépendance » dans le développement des sciences et de la technologie. Il analyse les initiatives prises dans les pays sud-américains dans les vingt dernières années. Les divers gouvernements ont pris la décision de laisser les multinationales implanter leurs filiales dans ces pays.

Ces compagnies (multinationales) ont leurs propres laboratoires de recherches au centre du système capitaliste. Dans les pays où elles s'établissent elles ne font que fabriquer des produits pour l'exportation ainsi que pour la consommation d'une mince couche de la population (de ces pays). Les technocrates, en recommandant d'adopter cette politique, usent du *mythe du transfert de la technologie*. L'installation d'usines des entreprises multinationales n'implique évidemment aucun transfert des connaissances scientifiques ou techniques. Les machines importées sont inventées, dessinées et construites à l'étranger, et les plans de fabrication des produits ne peuvent pas être modifiés par les ingénieurs du pays d'implantation.

Sans chercher à savoir si les produits industriels sont bien ceux dont nos populations ont besoin, il est évident que l'important c'est la capacité d'invention, d'innovation technologique et non le fait d'apprendre à des ouvriers sur quel bouton ils doivent appuyer pour faire fonctionner les machines. La capacité d'invention technologique n'est pas transférée par les entreprises multinationales... L'intégration de la plus grande partie de l'Amérique latine dans le marché économico-culturel des nations capitalistes industrielles a ainsi inévitablement aggravé leur dépendance : la science et la culture sont devenues des produits d'importation de luxe, parfois élaborés sur place et pour une élite.

J. Leite Lopez pose alors la question : *Endogénisation de la science ? dans quelle société ?* Bien sûr, les lois scientifiques sont valables dans tout laboratoire et dans tout pays. Mais la science n'est pas seulement un catalogue de données, de noms et de constatations. La recherche scientifique est un processus dynamique qui implique l'interaction entre la communauté scientifique et son environnement, avec les forces politiques et sociales. Les motivations, la planification et le financement de la recherche ne sont pas politiquement neutres...

Le professeur cite le CERN, ce « pool » de physiciens, de techniciens et de subventions, réalisé en Europe occidentale et propose d'étendre cette idée de « pool » à d'autres régions du monde. Ce qui n'aura de sens qu'en combinant une stratégie de la recherche avec une stratégie politique tendant à modifier le modèle économique de ces pays. Et il conclut en s'interrogeant : « Le but de la science et de la technologie est-il de libérer l'homme ou d'établir un monde fondé sur l'oppression de beaucoup de pauvres par quelques riches ? »

(*) Physicien nucléaire brésilien, actuellement directeur de la physique des hautes énergies à l'université de Strasbourg.

CELSO FURTADO (Brésil)

L'absence d'un modèle social constructif

« Le pluralisme idéologique qui alimente l'activité politique dans les sociétés capitalistes comporte des « super-idéologies » qui ont une fonction nettement modératrice. Le « nationalisme », la « sécurité sociale », la « défense de la famille » ou de la « civilisation chrétienne » sont des exemples de « super-idéologies » (ou méta-idéologies) invoquées... pour imposer une discipline sociale... ou pour freiner les processus de changement ».

Puis Celso Furtado (*) examine les sociétés industrielles édifiées sous le signe de la dépendance. Il constate que pour diverses raisons qu'il passe en revue, le développement des installations ne montre pas, alors, une grande créativité. Ceci ne veut d'ailleurs pas dire que les institutions transplantées ne puissent avoir une grande valeur pour l'évolution des formes sociales. Mais le « mimétisme idéologique » se manifeste plus qu'une « créativité politique authentique ».

Aussi l' « industrialisation dans la dépendance » ne conduit-elle pas à des formes sociales stables ou capables d'engendrer une conscience critique d'« autorégulation ». L'instabilité (dont la « marginalité urbaine » est l'un des exemples) fait naître un « autoritarisme préventif » croissant qui opprime les forces sociales naissantes. Ces forces n'ont pu être canalisées de façon constructive par l'industrialisation dans la dépendance. Ce qui empêche la force d'invention, sur le plan politique. « *Or c'est cette inventivité politique qui fait du développement l'expression finale de la capacité d'une société.* »

(*) Economiste brésilien, ancien ministre, actuellement professeur à Paris-I.

RODOLFO STAVENHAGEN (Mexique)

La complexité de la culture « endogène » des Indiens

M. Stavenhagen constate que la conception anthropologique de la culture comme processus collectif de création, comme héritage accumulé par les générations, bref comme un ensemble d'éléments dynamiques que les divers groupes interprètent, acceptent ou rejettent, n'est pas la conception des fonctionnaires et des gouvernants dans leur majorité. Il analyse la complexité de la culture « endogène » des Indiens.

Doublement opprimés en tant que classe la plus pauvre et en tant que groupe ethnique dominé, les Indiens ont pourtant changé. La période coloniale et aussi le siècle d'indépendance mexicaine ont modifié la culture indienne à tel point qu'il est difficile aujourd'hui de distinguer avec certitude quels éléments culturels étaient réellement préhispaniques (à l'exception, bien entendu, des monuments et des *œuvres* de ces époques). De plus, les ethnies et les langues sont multiples.

Pour Rodolfo Stavenhagen, on ne pourra parler d'intégration ni d'unité nationale tant que coexisteront côte à côte deux populations : l'une blanche et métisse, l'autre indienne. Et il propose une conception différente, une stratégie différente du développement, notamment du développement rural pour l'ensemble de la population. « La culture rurale, indienne ou non, représente un élément fondamental » de cette alternative du développement. A la différence du choix d'une expansion capitaliste, il faudrait tenir compte « des valeurs et des connaissances propres aux communautés rurales ».

FRANCISCO MIRO QUESADA (Pérou)

La libération du tiers-monde n'implique pas la négation radicale de l'Occident...

Francisco Miro Quesada (*) analyse en profondeur à la fois le concept même de créativité philosophique et les diverses positions prises par les philosophes latino-américains.

Il dénombre le « développementisme » *(desarrolismo)* qui considère comme impossible d'élaborer une philosophie latino-américaine avant que les divers pays aient conquis leur développement économique. Le « libérationnisme » qui soumet la création d'une philosophie originale à la libération totale de toute dépendance intellectuelle. L' « affirmationnisme » qui proclame l'existence d'une philosophie authentique ressortant de la méditation sur la réalité latino-américaine. L'« intégralisme » qui fait entrer tous les éléments de la connaissance dans la philosophie.

En Amérique latine, les conditions sont à présent propices pour réassimiler et réintégrer les diverses branches de la connaissance (logique, mathématiques, sciences sociales, philosophie analytique des langues, etc.) et procéder à une création originale.

De toutes les régions du tiers-monde l'Amérique latine est celle dont la civilisation et la pensée peuvent le plus facilement servir de lien entre les civilisations de l'Occident et celles de l'Afrique et de l'Asie. Dans le drame de la domination et de la libération de l'Amérique latine, conclut Quesada, le rôle de l'Occident n'a pas été uniquement négatif. « *La libération du tiers-monde n'implique pas la négation radicale de l'Occident, ce qui serait contraire à une connaissance universelle* ».

L'Occident a été et reste un ennemi dans la mesure où il est un centre de domination mondiale. Mais il a également élaboré un humanisme dont il s'est souvent servi pour couvrir son oppression, mais qui peut à présent être utilisé par des régions libérées comme l'Amérique latine afin d'élaborer un humanisme véritable, c'est-à-dire « *sans limite de temps et sans frontières dans l'espace* ».

(*) Philosophe. Ancien ambassadeur du Pérou à Paris.

GUILLERMO BONFIL BATALLA (Mexique)

Une « civilisation pan-indienne »

G. Bonfil constate que dans beaucoup de pays du continent latino-américain les Indiens représentent la majorité relative ou absolue de la population. Mais, étant donné l'indéniable métissage, il propose de ne pas limiter l' « indianité » à des critères de pureté raciale. Des gens qui ne pourraient prouver une indianité sans métissage réclament pourtant leur « identité indienne ».

Il faut donc parler d'une « *civilisation pan-indienne* », puisqu'on parle bien de civilisation européenne, sans tenir compte des différences, des contradictions, des niveaux de développement à l'intérieur de cette civilisation. La dimension « civilisation commune » dépasse les divergences.

Pour G. Bonfil, en effet, les contradictions internes des cultures latino-américaines dominantes n'offrent pas d'alternative historique réelle à la civilisation indienne. La révolution à l'occidentale ne répond pas aux aspirations de ces peuples qui se fondent plus sur la morale, l'éthique, la solidarité, l'amour, l'honneur. Ces valeurs n'ont guère de place *dans les systèmes occidentalisés*, même révolutionnaires, ce qui amène d'ailleurs les Indiens eux-mêmes à les délaisser.

Cette civilisation pan-indienne permettrait, d'après G. Bonfil, de rendre à tous les Indiens — c'est-à-dire à tous ceux qui se revendiquent tels, même s'ils sont métissés — le sens d'une identité.

UN LIVRE DE JUDITH FRIEDLANDER

« L'Indien des autres »

Judith Friedlander, jeune anthropologue américaine, est arrivée au Mexique en 1969, convaincue de la puissance d'un Movimento indien qui aurait ressemblé au Black Power américain. La déception a été rapide : on lui avait annoncé des centaines de membres pour la seule ville de Mexico, elle a eu du mal à en détecter une trentaine.

Alors elle s'est installée dans une petite agglomération : Hueyapan, y a passé un an et, par la suite, y est retourné en visite.

Dans son livre *l'Indien des autres*, elle nous offre, décrite avec une minutie de peintre naïf, la vie d'une femme, doña Zeferina, observée dans sa vie quotidienne, écoutée dans ses longs récits sur son passé et celui de sa famille. Les enfants, les apparentés, les voisins, tous ont la parole. Après doña Zeferina et sa famille, Judith Friedlander montre le village et raconte l'histoire de la région depuis la conquête espagnole.

A part le document sur la vie d'une Indienne et d'Indiens, nous voyons comment l'identité indienne est, depuis les années 20 environ, « manipulée » par les divers gouvernements, par les éducateurs, par les « missions culturelles » (il en existait environ cent huit au Mexique en 1970). Ajoutons qu'aujourd'hui (ce n'est pas dans le livre mais c'est Judith Friedlander qui le fait remarquer) des compagnies aériennes proposent l'Indien à la fois comme attraction touristique « pas comme les autres » et comme « voyage d'études ».

Judith Friedlander considère que son étude sur les Indiens de Hueyapan a été pour elle une prise de conscience ; elle veut étudier désormais les gens qui ne lui sont pas exotiques, dont elle est issue.

Au Mexique, l'image de l'Indien du passé est valorisée comme une force de l'héritage culturel du pays. Par contre l'Indien actuel est « folklorisé ». C'est sans doute contre cette identité menacée que s'élèvent les « métis » mexicains conscients que l'identité indienne forme un élément crucial, mais constamment manipulé, de leur héritage. — D. D.

(*) Judith Friedlander. *L'Indien des autres*, traduction française aux Ed. Payot.

Le Monde

étranger

ÉTATS-UNIS

AU COURS DE SA RETRAITE DE CAMP DAVID

M. Carter aurait exprimé des doutes sur sa capacité de dirigeant

Au terme de sa retraite, commencée le 6 juillet à Camp David, le président Carter a encore vu sa cote de popularité baisser de 4 points. Selon un sondage réalisé du 9 au 11 juillet et publié vendredi 13 par le « New York Times », 26 % seulement des Américains sont satisfaits de sa politique, contre 30 % un mois plus tôt.

Pour remonter le courant, le président, qui a consulté quelque cent cinquante personnes en six jours, est allé *« prendre le pouls de la majorité silencieuse »*. Après avoir rendu visite la veille à une famille ouvrière de Pittsburgh, il est allé, vendredi, chez un couple de retraités de la petite ville de Martinsburg (Virginie occidentale), qui avait convié quelques amis pour discuter avec le président. Enfin, le même jour, M. Carter a invité à déjeuner un petit groupe de journalistes américains parmi les plus connus.

Au cours de toute cette semaine, M. Carter aurait *quelque peu* déconcerté nombre de ses interlocuteurs et serait parfois apparu comme doutant de lui-même et de sa propre capacité à diriger les Etats-Unis et le *« monde libre »*. Mercredi après-midi, selon deux témoignages, il aurait avoué être *« mal à l'aise »* au sommet de Tokyo, en voyant autour de lui — dit-il — *« tous ces hommes plus compétents que moi, me regardant comme le chef du monde libre alors que je ne suis qu'un homme »*.

« Le déclin moral »

M. Powell, porte-parole du président, qui assistait à cette conversation, a nié que le président ait douté de sa compétence. Il a bien dit qu'à Tokyo il s'était senti *« mal à l'aise »*, mais c'est parce que lui-même et ses interlocuteurs savaient *« que les Etats-Unis n'ont pas attaqué vraiment leur problème énergétique »*.

Selon un autre témoignage, M. Carter a tenu des propos désabusés en évoquant ce qu'il considère comme un manque de respect des institutions traditionnelles, la désintégration de la famille, et un *« déclin moral »* qui commence avec l'assassinat du président Kennedy. Selon M. Powell, le président voulait *dénoncer le doute* qui assaille la société américaine elle-même. Il a regretté, par exemple, qu'il lui soit difficile de trouver des films qu'il puisse voir avec sa fille Amy, onze ans, sans se trouver « embarrassé ». A un autre moment, feuilletant un magazine populaire, M. Carter déplorait *« le genre de vie »* des vedettes de l'actualité et *« l'exemple qu'ils offrent aux jeunes »*. Ces réflexions n'occupaient cependant que quelques minutes au cours de conversations qui duraient trois heures ou plus.

M. Carter demandait à ses interlocuteurs de ne pas prendre de notes, mais il consignait lui-même scrupuleusement ce qui lui était dit : *« Il se bornait à hocher la tête et à écouter,* raconte l'un d'eux, *mais il n'a jamais dit le fond de sa pensée. »* — *(A.F.P., A.P.)*

NICARAGUA

Les États-Unis estiment que le « départ immédiat du général Somoza est une nécessité cruciale »

Managua *(A.F.P., Reuter)*. — Les combats entre la garde nationale et les unités sandinistes, qui contrôlent les deux tiers du territoire du Nicaragua, semblaient marquer le pas ce samedi 14 juillet en début de matinée. *« Personne n'a envie d'être le dernier à mourir juste avant qu'un cessez-le-feu ne soit déclaré »*, faisait-on remarquer, selon l'agence Reuter, dans les milieux militaires loyalistes.

Les Etats-Unis paraissent pour leur part considérer que la démission du général Somoza est imminente. *« Tout semble indiquer que certains progrès compatibles avec la résolution adoptée par l'Organisation des Etats américains ont été enregistrés dans la solution de la crise au Nicaragua »*, a déclaré vendredi le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. Il a ajouté : *« Le départ immédiat du général Somoza est crucial pour que la transition vers un gouvernement élargi et représentatif se fasse dans l'ordre. »*

« Notre souveraineté n'est pas négociable »

Au Costa-Rica, des membres de la junte provisoire ont cependant fait savoir qu'ils avaient *« catégoriquement repoussé »* les propositions des Etats-Unis tendant à un élargissement de la junte à deux nouvelles personnalités modérées et à l'inclusion de la garde nationale dans les forces armées du futur régime : *« Les Etats-Unis ont insisté avec obstination pour nous imposer leur point de vue, mais nous avons répondu que notre souveraineté n'était pas négociable »*, a déclaré M. Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères de la junte. M. Sergio Ramirez, autre membre de la junte, a toutefois précisé que ses amis étaient *« disposés à continuer les discussions »* avec M. William Bowdler, le négociateur américain, qui a rejeté le plan de la junte, mais aurait demandé une nouvelle rencontre avec les dirigeants sandinistes. Le plan de la junte prévoit la démission du général Somoza et le transfert du pouvoir au Congrès, qui reconnaîtrait ensuite le gouvernement provisoire.

A Washington, on confirme d'autre part, de source autorisée, que le général Somoza s'est rendu vendredi au Guatemala pour y rencontrer les présidents de ce pays, du Salvador et du Honduras, afin d'essayer d'obtenir une aide de ces trois régimes militaires. Ces informations ont été démenties à Managua par le porte-parole du général Somoza, qui a affirmé que le président nicaraguayen s'était en fait rendu en tournée d'inspection sur les théâtres des combats. On apprend enfin que les ministres des affaires étrangères des pays du pacte andin (Venezuela, Colombie, Bolivie, Equateur et Pérou) se réuniront dimanche à Caracas pour étudier la situation au Nicaragua. Ces cinq pays ont réclamé la démission du général Somoza.

BOLIVIE

M. SILES SUAZO SE PROCLAME LUI-MÊME PRÉSIDENT SANS ATTENDRE LES RÉSULTATS OFFICIELS DU SCRUTIN

La Paz *(A.F.P.)*. — M. Hernan Siles Suazo, candidat de l'Union démocratique et populaire (U.D.P., centre gauche) à l'élection présidentielle du 1er juillet, s'est proclamé lui-même vendredi 13 juillet *« président élu »*, sans attendre les résultats officiels du scrutin, qui seront publiés dans quelques jours.

La loi électorale prévoit que si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages, le président est alors élu par les deux Chambres réunies en Congrès.

M. Suazo s'est déclaré, lors d'une conférence de presse, *« vainqueur »* des élections et a dénoncé les fraudes électorales dont il aurait été la victime et qui auraient bénéficié à son principal concurrent, M. Victor Paz Estenssoro, du Mouvement national révolutionnaire (M.N.R., centre droit).

Ces déclarations ajoutent à l'incertitude de l'avenir politique bolivien. Les résultats provisoires des élections semblent en effet confirmer que M. Siles Suazo arrive légèrement en tête par rapport à M. Estenssoro, mais qu'il n'a pas la majorité absolue. C'est donc le Congrès, où les partisans de M. Estenssoro sont plus nombreux que ceux de M. Suazo, qui devrait décider qui sera investi président le 6 août.

En se proclamant lui-même *« président élu »*, M. Siles Suazo a cherché à faire pression sur le Congrès pour qu'il le désigne effectivement et respecte ainsi la majorité relative de suffrages dont il semble avoir bénéficié.

PÉROU

LE PRÉSIDENT MORALES BERMUDEZ REFUSE DE METTRE EN APPLICATION LA NOUVELLE CONSTITUTION

Lima *(A.F.P., U.P.I.)* — L'assemblée constituante a rejeté, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 juillet, les objections que le gouvernement militaire du président Morales Bermudez avait formulées vendredi contre la nouvelle Constitution promulguée jeudi *(le Monde* du 14 juillet) et a mis fin à ses travaux. L'assemblée a refusé de procéder aux modifications que demandait le président. De son côté, le président a décidé de ne pas mettre en application la nouvelle loi fondamentale.

Le gouvernement a critiqué en particulier les dispositions concernant les droits de l'homme, l'abolition de la peine de mort, la remise de la dette agraire et l'impossibilité pour les civils d'être jugés par des tribunaux militaires. Le président Morales Bermudez avait justifié ses objections en faisant valoir qu'il lui fallait une certaine marge de manœuvre pour conduire le pays jusqu'au transfert du pouvoir à un gouvernement civil.

L'Assemblée constituante avait été élue le 8 juin 1978 et le président Morales Bermudez a promis d'organiser des élections législatives au début de 1980 pour rendre le pouvoir aux civils.

LE SORT DES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Le conseil général de Guyane reste divisé sur l'implantation de nouveaux émigrés

De notre correspondant

Cayenne. — Le projet gouvernemental d'installation en Guyane de deux cent cinquante à trois cents réfugiés indochinois vient de faire renaître le conflit entre partisans et adversaires de l'immigration asiatique qui avait éclaté en 1977 à l'annonce de l'implantation, dans le département, d'une centaine de familles laotiennes de l'ethnie Hmong.

Alors qu'il y a deux ans le conseil général, à une voix de majorité, avait donné un avis favorable au premier projet d'immigration, cette année la voix prépondérante du président, M. Elie Castor (div. g.), a permis de départager les conseillers généraux (six contre six) qui se sont en définitive prononcés contre cette opération.

Si le gouvernement et la majorité présentent ce nouveau projet comme une entreprise humanitaire, un moyen *« de sauver quelques vies humaines »*, l'opposition continue à parler de *« plan de peuplement »*. Dans un long discours, M. Elie Castor, maire et conseiller général de Sinnamary, a notamment rappelé les propos tenus à l'époque par MM. Olivier Stirn, alors secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Jean Le Direach, préfet de la Guyanne, lesquels avaient affirmé que la première opération *« concernait au total soixante à quatre-vingts familles, soit cinq cents personnes environ »* et que tous les autres chiffres *« colportés par la rumeur publique »* étaient *« faux »*.

Comme elle l'avait fait en 1975 à l'annonce du plan de développement — le « plan vert », — et en 1977, la gauche guyannaise dénonce *« la tentative d'invasion de la Guyanne par une population soumise »*, en l'occurence les réfugiés asiatiques.

L'Unité guyanaise (parti indépendantiste), animé par M. Albert Lecante, ancien candidat aux élections législatives, a même proposé que l'on fasse un référendum sur ce sujet. D'autre part, plusieurs maires, en particulier M. Lionel Sébéloué (P.S.), maire de Ouanary, ont demandé que des réfugiés indochinois s'installent sur leurs communes afin d'empêcher celles-ci, lourdement frappées par l'exode rural, de mourir. Toutefois, les nouveaux arrivants seront très certainement installés à l'Acarouany, petit village de lépreux situé près de Mana, non loin de la frontière avec le Surinam. Les lépreux seraient relogés à l'hôpital de Saint-Laurent, la sous-préfecture.

« Nous sommes des réfugiés dans notre propre pays »

Quoi qu'il en soit, la controverse dépasse déjà largement l'importance du projet d'immigration et s'inscrit dans les débats relatifs au problème du statut de la Guyane. *« Au drame vietnamien, nous opposons le drame guyanais, nous sommes des réfugiés dans notre propre pays et, faute de travail, nous sommes obligés de partir en France. »* *« Le colonialisme français règle ses problèmes sur notre dos et nous risquons de devenir un jour les Palestiniens de l'Amérique du Sud... »*, tels sont les principaux slogans de l'opposition (autonomiste et indépendantiste) qui fait remarquer que les Hmongs, installés depuis 1977 à Cacao, sont volontairement tenus à l'écart de la population créole. Cet isolement n'est pas étranger d'ailleurs au départ de Cacao, il y a quelques jours, de onze Hmongs vers la France.

JEAN OCTOBRE.

● *La délégation de la commission des affaires étrangères* de l'Assemblée nationale, conduite par M. Couve de Murville, a terminé vendredi 13 juillet sa visite en U.R.S.S. à l'invitation de la même commission du Soviet des nationalités. Le communiqué commun évoque notamment l'espoir de voir *« diminuer la tension en Asie du Sud-Est, en prenant en considération les problèmes humains dans la région »*. — *(A.F.P.)*

● *M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du P.C.F.*, député de la Somme, a demandé, dans une lettre adressée le 13 juillet à M. Couve de Murville, la convocation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il estime *« nécessaire et conforme à la démocratie »* que M. François-Poncet vienne y exposer la position de la France à la conférence de Genève sur les réfugiés.

● *Le bureau national du parti radical-socialiste* a lancé le 13 juillet un appel « solennel » pour que la conférence de Genève sur les réfugiés indochinois ne se termine pas *« par l'adoption de simples déclarations d'intention, mais prenne des mesures concrètes pour accueillir les réfugiés et les intégrer »*. Il propose que le coût de ces mesures soit assumé *« par l'ensemble de la communauté internationale représentée à l'O.N.U., pays communistes compris »*.

Le prince Sihanouk réclame une intervention armée de l'ONU au Cambodge

Le prince Sihanouk multiplie les appels *« aux grands pays et aux pays riches »* pour qu'ils acceptent un plus grand nombre de réfugiés khmers. L'ancien chef de l'Etat cambodgien souligne dans un télégramme à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, rapporte, le 14 juillet, l'A.F.P. à Pékin, que ces réfugiés *« sont à l'heure actuelle beaucoup plus malheureux, maltraités, torturés, que les Vietnamiens, et que si les « boat people » vietnamiens méritent la pitié internationale, les Khmers, victimes des atrocités incessantes et croissantes des belligérants du Kampuchéa, méritent dix fois plus que la communauté internationale, l'ONU et les non-alignés s'y intéressent »*.

L'ancien chef de l'Etat cambodgien blâme la Chine implicitement pour son soutien aux Khmers rouges, en estimant que le problème des réfugiés khmers ne peut être résolu tant que les *« grandes puissances et autres continueront à aider et laisser faire les Khmers rouges, d'une part, les Hengsamriniens* [autorités de Phnom-Penh] *et Vietnamiens occupant le Kampuchéa, d'autre part »*. Il réclame une *« intervention armée onusienne au Kampuchéa pour y rétablir la paix et permettre au peuple khmer de redevenir maître de ses destinées »*.

« Un immense Auschwitz »

Dans un télégramme à M. Giscard d'Estaing, le prince Sihanouk *« supplie »*, d'autre part, la France d'accepter *« à titre provisoire un nombre supplémentaire de réfugiés khmers, que la Thaïlande menace de refouler* manu militari *au Kampuchéa soi-disant démocratique, et qui n'est plus qu'un immense Auschwitz »*. Il remercie Paris de l'aide déjà fournie aux réfugiés khmers, mais demande au président de la République d'avoir *« la bonté d'accepter en France les Khmers du petit peuple, qu'on rejette dans le monde parce qu'ils ne sont ni des intellectuels ni des techniciens ou ouvriers qualifiés, et ne sont que de simples paysans et paysannes »*.

D'autre part, le Laos s'est plaint au secrétaire général des Nations unies de ne pas avoir été invité à la prochaine conférence de Genève sur les réfugiés, à laquelle Vientiane compte assister avec ou sans invitation.

Enfin, M. Claude Cheysson, commissaire de la C.E.E. pour les relations avec les pays en voie de développement, a déclaré jeudi 12 juillet que la décision de la Communauté européenne de suspendre l'aide alimentaire au Vietnam ne résultait d'aucune motivation politique. *« L'aide alimentaire est donnée pour des raisons humanitaires*, a-t-il affirmé au micro d'Europe 1, *et n'a jamais été mêlée avec des considérations politiques. En revanche, l'aide au développement, à la reconstruction du pays, que nous avions commencée en 1977, est interrompue depuis l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge. Mais aide alimentaire et aide au développement sont deux sujets différents »*, a-t-il ajouté.

« Avec les moyens que nous avions »

M. Cheysson a précisé que la suspension de l'aide alimentaire avait été provoquée par une demande du Haut Commissariat aux réfugiés, demandant à la Communauté européenne de prendre en charge 50 % de l'aide alimentaire des réfugiés vietnamiens. *« Il fallait que nous répondions tout de suite, avec les moyens que nous avions à notre disposition*, a-t-il souligné. *Pour le lait, nous avions des réserves, nous n'avons pas touché au Vietnam. Pour les céréales, le riz, nous n'avions plus de réserves, nous avons donc pris la quantité de riz nécessaire pour les réfugiés, sur un programme vietnamien dont l'exécution n'avait pas encore commencé. Le reste est bloqué*, a ajouté le commissaire. *Nous voulons savoir comment cette aide est utilisée et nous voulons être sûrs qu'elle ira vraiment aux plus misérables. Nous disposons d'une somme importante, 300 millions de francs pour 1979, qui est payée par tous les Européens, nous devons savoir comment elle sera utilisée. Voilà pourquoi elle est bloquée à l'heure actuelle. »*

M. Cheysson, qui représentera la communauté européenne à la prochaine conférence de Genève, a souhaité que celle-ci ne soit pas politique.

● *Le maire de Mougins* (Alpes-Maritimes) a écrit au président de la République pour lui demander le droit de réquisitionner la villa du prince Sihanouk, située sur sa commune, afin de pouvoir accueillir deux familles de réfugiés du Sud-Est asiatique.

Le prince avait acheté « Kantha-Bohpa », petit pavillon de quatre pièces, entouré d'un jardin de 600 mètres carrés, il y a une quinzaine d'années. Il n'y avait séjourné qu'une seule fois en 1970. Cependant la villa est mise en location chaque année en dehors de la période estivale, et il n'est pas rare que des parents de l'ancien chef de l'Etat cambodgien y séjournent en juillet et août.

spotilquinestcol'E

ASIE

Afghanistan

Selon les spécialistes américains la rébellion étend son influence à tout le pays

L'Afghanistan est presque entièrement sous l'influence de l'insurrection anticommuniste, et les forces armées ne peuvent pénétrer dans certaines régions sans l'appui de groupes blindés, estiment, selon le *New York Times* du 13 juillet, les milieux informés américains.

Malgré son manque d'unité, l'opposition musulmane au régime prosoviétique de M. Taraki semble gagner du terrain, du moins consolider celui qu'elle s'est acquis au fil des mois, et trouver de plus en plus de soutien moral, ou même matériel, auprès de l'armée secouée par les purges. La rébellion, précisent les mêmes milieux, principalement organisée sur des bases tribales et manquant de direction commune, mène une guerre d'usure contre une armée affaiblie par les désertions et devenue indisciplinée.

Les spécialistes américains révèlent avoir été surpris par la force croissante et la détermination des insurgés. Le seul facteur d'unité parmi ceux-ci est leur opposition aux réformes agraire et de l'éducation, notamment des femmes, ainsi qu'à l'assistance militaire soviétique. Une vingtaine au moins de conseillers soviétiques auraient été tués. Toutefois, les spécialistes américains ne s'attendent pas à une intervention soviétique, malgré la détérioration de plus en plus rapide de la situation pour le régime révolutionnaire, non seulement à l'intérieur du pays, mais dans la capitale.

De surcroît, l'Afghanistan pourrait connaître cette année un déficit important — de l'ordre de 500 000 tonnes — de sa production céréalière, du fait notamment que beaucoup de paysans n'ont pas procédé aux semences sur les terres qui leur ont été distribuées dans le cadre de la réforme agraire. Reconnaissant apparemment l'échec de celle-ci, souligne-t-on à Washington, le ministre de l'agriculture a récemment annoncé que sa première phase, portant sur la distribution de 600 000 hectares à deux cent trente mille familles, était achevée. Les milieux informés américains demeurent cependant sceptiques sur les possibilités pour la rébellion de renverser le régime Taraki, même avec l'appui des groupes d'exilés au Pakistan.

Chine

« LE QUOTIDIEN DE PÉKIN » ÉVOQUE LE MALAISE DE L'ARMÉE

Pékin *(A.F.P.)*. — De nombreux cadres militaires et groupes de travail chinois sont en ce moment envoyés auprès des unités militaires de base de la région de Pékin, où les soldats se montrent réservés à l'égard des nouvelles orientations politiques du pays, rapporte la presse officielle chinoise.

Le Quotidien de Pékin précise que les soldats de cette région militaire ont notamment du mal à accepter la modification des slogans auxquels ils étaient habitués dans le passé, et surtout la nouvelle politique économique appliquée dans les campagnes, depuis le mois de décembre.

L'organe du parti communiste rapporte que certains soldats craignent que cette nouvelle politique n'*« encourage le développement des forces capitalistes »*.

Les observateurs soulignent que la presse officielle a déjà fait état du mécontentement des soldats chinois, souvent d'origine paysanne pauvre, qui aurait été porté à son comble lorsque les anciens propriétaires fonciers et paysans riches cessèrent d'être désignés comme des ennemis.

Des discussions sont organisées dans les unités de la région militaire afin d'éliminer les courants de pensée *« ultra-gauchiste »* ou *« droitière »*, indique *le Quotidien de Pékin*.

Inde

LE GOUVERNEMENT POURRAIT ÊTRE MIS EN MINORITÉ AU PARLEMENT

La crise gouvernementale s'est aggravée, vendredi 13 juillet, à la suite de la démission de cinq autres ministres ou secrétaires d'Etat du cabinet Desai. Celui-ci pourrait être mis en minorité à la Chambre du peuple lors du vote, en principe lundi 16 juillet, d'une motion de censure. Le parti gouvernemental, le Janata, ne dispose plus que de deux cent quarante sièges sur les cinq cent trente-huit que compte l'Assemblée et il ne peut plus compter sur l'appui du parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin). Celui-ci a fait savoir vendredi qu'il voterait contre le gouvernement parce qu'il n'a pas donné suite aux revendications salariales des ouvriers et employés.

Parmi les cinq ministres démissionnaires, trois — dont M. H.M. Bahuguna, ministre des hydrocarbures et forte personnalité du nord de l'Inde — appartiennent au Congrès pour la démocratie, l'une des composantes du Janata, dirigée par M. J. Ram, vice-premier ministre et ministre de la défense. Les autres ministres sont membres de la formation de M. C. Singh, autre vice-premier ministre et ministre des finances, dont le proche collaborateur, M. R. Narain, est à l'origine de la rupture au sein de la majorité gouvernementale.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La Mauritanie pourrait demander l'aide de la France et du Maroc

Le ministre des affaires étrangères de Mauritanie, M. Ould Abdallah, a déclaré, vendredi 13 juillet, que son gouvernement pourrait demander à ses « *amis traditionnels* », la France et le Maroc, de l'aider face à d'éventuelles nouvelles attaques du Front Polisario.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a dénoncé la reprise des hostilités par le Front Polisario après un an de trêve, comme « *une expression de mépris et une insulte* » à l'égard du sommet de l'O.U.A. qui s'ouvre, mardi, à Monrovia.

M. Abdallah qui dirige la délégation mauritanienne à la conférence préparatoire de l'O.U.A. a déclaré : « *Notre position en ce qui concerne le Sahara occidental demeure inchangée : respect des résolutions de l'ONU et de l'O.U.A. droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dialogue avec le Polisario, voies et moyens pour la reprise des relations diplomatiques avec l'Algérie si cela devait contribuer à la paix.*

» *La Mauritanie est en mesure de penser que la paix et l'autodétermination ne sont apparemment pas les seuls objectifs poursuivis, et qu'il s'agit au contraire de déstabilisation du régime mauritanien.* »

Quant au ministre marocain des affaires étrangères, M. Mohamed Boucetta, il a déclaré que l'annonce faite par le Polisario, jeudi à Paris, était un « *geste vide* », qui ne changeait rien à la situation dans le conflit.

« *Si nos amis mauritaniens nous le demandent, nous sommes prêts à aider à garantir la défense militaire de la Mauritanie* », a-t-il dit. Il a répété que l'idée d'organiser un référendum sur l'indépendance dans « *une partie intégrante de notre territoire national* » demeure inacceptable pour les autorités marocaines.

A Paris, le représentant du Polisario en Europe, M. Abdelfettah, a déclaré vendredi que le Front considérera toute riposte mauritanienne à l'attaque, par ses forces, de Techla (extrême sud du Sahara occidental) comme une « *agression* », et ripostera à son tour « *en allant plus loin que Techla* ».

Rappelant que cette localité « *se trouve en territoire sahraoui* », même si, depuis le partage du Sahara occidental en 1975, elle est occupée par la Mauritanie. Le représentant du Front a réaffirmé que « *la responsabilité de la situation actuelle incombe au gouvernement mauritanien, qui n'a rien donné en contrepartie du cessez-le-feu, et qui a continué ses tergiversations et ses atermoiements* ». « *Nous restons cependant toujours disposés*, a ajouté M. Abdelfettah, *à négocier avec la Mauritanie, sur la base de la restitution de notre territoire* ». — *(A.F.P., A.P.)*

Tanzanie

DAR-ES-SALAAM LANCE UN APPEL A L'AIDE POUR COUVRIR LE COUT DE LA GUERRE EN OUGANDA

La Tanzanie a lancé un pressant appel à neuf pays pour l'aider à couvrir le coût de ses opérations militaires en Ouganda. L'aide ainsi réclamée serait d'un montant de 350 millions à 400 millions de dollars. L'appel s'adresse aux Etats-Unis, à l'Allemagne fédérale, au Japon, à la Grande-Bretagne, à la Suède, à la Norvège, au Canada, aux Pays-Bas et au Danemark.

Vendredi 13 juillet, un porte-parole du *Foreign Office* a déclaré que la guerre d'Ouganda avait coûté plus de 250 millions de dollars à Dar-Es-Salaam et sérieusement ébranlé l'économie tanzanienne. Selon le *Washington Post*, cette crise économique est la plus grave depuis l'indépendance, et les perspectives d'une aide supplémentaire seraient plutôt sombres. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *Le président tanzanien, M. Julius Neyrere*, est arrivé vendredi 13 juillet en fin d'après-midi à Alger pour une « *visite de travail et d'amitié* ». Ce séjour permettra aux deux pays d'échanger leurs vues et de coordonner leur position à la veille du sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Monrovia, le 17 juillet. — *(Corresp.)*

Rhodésie

LA VISITE DE L'ÉVÊQUE MUZOREWA A LONDRES

(De notre correspondant.)

Londres. — Les conversations entre l'évêque Muzorewa et les dirigeants britanniques ont pris fin, vendredi 13 juillet, dans un climat qualifié par les officiels de « très amical », mais sans conclusion.

Le premier ministre de Salisbury devrait, avant son départ, rencontrer la presse. Les entretiens avec lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, et Mme Thatcher ont surtout permis aux deux partis de confirmer leurs propres positions. Tout en étant déterminés à favoriser la reconnaissance internationale du nouveau gouvernement du *Zimbabwe-Rhodésie, les Britanniques* n'envisagent aucune action bilatérale et attendent de l'évêque, en revanche, des changements constitutionnels substantiels.

Les dirigeants britanniques sont également revenus sur la nécessité d'éliminer du gouvernement M. Ian Smith, ancien premier ministre des colons rhodésiens, et Londres a confirmé à l'évêque Muzorewa son intention de poursuivre les consultations avec les leaders africains de la « ligne de front ».

D'ici à la conférence du Commonwealth de Lusaka, au début d'août, le gouvernement britannique exclut toute initiative qui pourrait lui aliéner les membres de ce « club ».

Quelques heures avant de recevoir l'évêque Muzorewa, le gouvernement avait soumis d'urgence à la reine une ordonnance accordant l'immunité à toute personne entrant en Grande-Bretagne pour y avoir des conversations officielles. L'évêque Muzorewa n'était pas nommé, mais il s'agissait en fait de le protéger contre l'éventuel mandat d'arrêt qu'un tribunal aurait pu décider de lancer contre lui. L'évêque est poursuivi, en effet, pour « trahison et assassinat » par le mouvement anti-apartheid, qui n'a pas manqué de dénoncer l'ordonnance gouvernementale comme établissant le désir du gouvernement de soutenir le régime actuel de Salisbury.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Italie

POUR FORMER LE GOUVERNEMENT

M. Bettino Craxi « joue au plus fin » avec la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — L'assassinat du colonel de carabiniers Antonio Varisco a provoqué beaucoup d'émotion dans les milieux politiques et judiciaires italiens. Le président de la République en personne est allé se recueillir devant la dépouille mortelle, *tandis que les magistrats* de Rome suspendaient immédiatement toutes les audiences.

On s'interroge encore, samedi matin 14 juillet, sur les circonstances exactes de ce crime et sur l'identité de ses auteurs. Un coup de téléphone anonyme attribuant aux Brigades rouges « *l'exécution de Varisco, bras droit du général Della Chiesa* » (commandant en chef des carabiniers, chargé de coordonner la lutte anti-terroriste) ne suffisait pas à convaincre les enquêteurs. Le colonel *Varisco n'était pas le bras droit* du général Della Chiesa, mais seulement le chef des carabiniers du Palais de justice. Quant à l'arme du crime, un fusil à canon coupé, elle n'avait été employée que très rarement par des terroristes ces dernières années. Il reste que le colonel Varisco figurait parmi les objectifs des Brigades rouges, comme en témoigne un document saisi à Rome il y a quelques semaines. Cela ne l'empêchait pas de circuler sans escorte : devant changer de métier le mois prochain, ce militaire de *cinquante-deux ans se sentait* déjà sur le départ et croyait probablement ne plus intéresser personne.

Les dirigeants des partis sont persuadés que l'assassinat est politique. Ils le relient à la crise gouvernementale en cours, sachant que les terroristes choisissent toujours les moments de tension pour se faire entendre. D'ores et déjà on peut prévoir une conséquence politique : la démocratie chrétienne va insister pour que le général Della Chiesa soit confirmé dans ses fonctions et s'opposer à toute indulgence envers les violents. Ce peut être une manière d'embarrasser le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, qui soutenait jusqu'à présent une thèse différente.

Chargé de former le gouvernement, M. Craxi est obligé de mettre beaucoup d'eau dans son vin pour obtenir l'appui — *indispensable — du premier* parti italien. Les dirigeants de la démocratie chrétienne se sont réunis le 13 juillet pour définir leur attitude. Après six heures de discussions agitées ils devaient aboutir à la conclusion suivante : ni oui ni non. S'il n'obtient pas le feu vert, M. Craxi évite pour le moment une réponse trop négative qui l'aurait fait renoncer à son entreprise.

La démocratie chrétienne demande deux choses au président du conseil désigné. D'abord « *des éclaircissements politiques* » : sa tentative n'est-elle pas la première étape pour une alternative de type Front populaire ? Puis des « *garanties sur le programme* » : est-il vraiment disposé à changer de position sur l'ordre public et l'austérité ?

M. Craxi n'a aucune peine à répondre qu'il vise à reconstituer la « *solidarité démocratique* ». Il fait valoir que, depuis la nomination d'un socialiste, le P.C.I. a légèrement assoupli son attitude et laissé entendre qu'il ne s'éterniserait *pas dans l'opposition*. Mais, pour ce qui est du programme, le président du conseil désigné doit répondre de manière évasive. Il sait que la démocratie chrétienne peut augmenter ses exigences de semaine en semaine jusqu'à le faire échouer. Or il entend profiter au maximum de la situation : même si elle est destinée à la faillite, son entreprise sert beaucoup l'image du parti socialiste, et sa propre image au sein du P.S.I.

La démocratie chrétienne n'a toujours pas digéré la nomination de M. Craxi. Elle fait valoir qu'avec 10 % des voix le parti socialiste ne peut collectionner les présidences : après celles de la République, de la Cour constitutionnelle et de l'E.N.I., de quel droit s'arrogerait-il la présidence du conseil ? Songerait-on à confier aux libéraux britanniques ou allemands la destinée de leur pays respectif ?

Mais, d'une autre manière, l'entreprise de M. Craxi tente les deux courants de la démocratie chrétienne : celui qui mise sur une reconstitution de l'union nationale et voit dans la désignation d'un socialiste un moyen possible de ramener le P.C.I. dans la majorité. Et celui, au contraire, qui cherche une reconstitution du centre gauche, estimant qu'un gouvernement à direction socialiste rejetterait définitivement les communistes dans l'opposition.

Chaque parti a des atouts dans son jeu. Si M. Craxi réussit à convaincre la D.C., il peut devenir l'otage de celle-ci. Mais si la D.C. barre la route aux dirigeants socialistes, il peut lui-même conditionner par la suite tout gouvernement démocrate-chrétien.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

L'ETA SUSPEND SA CAMPAGNE D'ATTENTATS CONTRE LES STATIONS BALNÉAIRES

Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — La branche politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a annoncé vendredi 13 juillet dans un communiqué envoyé à plusieurs organes de presse du Pays basque qu'elle suspendait sa campagne d'attentats contre les *stations balnéaires*. L'ETA *avait* déjà laissé entendre mercredi qu'elle allait renoncer à la « *guerre des vacances* », en raison du départ des unités de la police nationale de la prison de Soria (*le Monde* du 13 juillet). Le communiqué de vendredi précise que les attentats cesseront pendant que les parlementaires basques étudient le projet d'autonomie de la région.

L'ETA politico-militaire a d'autre part *revendiqué l'attentat* du 3 juillet dernier contre M. Cisneros, député du parti gouvernemental l'Union du centre démocratique. M. Cisneros avait été grièvement blessé par balles et est toujours hospitalisé. L'ETA a indiqué que son intention était d'enlever le député et que celui-ci *a été blessé lorsqu'il a cherché* à échapper à ses ravisseurs. L'organisation basque a précisé qu'un communiqué démentant toute responsabilité de l'ETA dans cette affaire était un faux.

L'ETA politico-militaire a également revendiqué le hold-up commis le 9 juillet contre la banque Herrero d'Oviedo qui lui a rapporté plus de cent millions de pesetas (plus de 6,5 millions de francs).

● *Les leaders des partis* affiliés à l'Internationale socialiste se rencontreront durant deux jours à Bommervick (Suède) les 20 et 21 juillet prochains, annonce-t-on à Londres au siège de l'organisation. Le thème de la rencontre sera « Liberté et socialisme ». — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

Tandis que l'agitation se poursuit au Khouzistan

L'imam Khomeiny lance un appel au « sang-froid » et à la « modération »

L'imam Khomeiny a lancé vendredi soir 13 juillet un appel au « *sang-froid* » et à la « *modération* » et demandé à la population de rester unie devant les « *complots* » actuellement fomentés et qui ont pour but, selon lui, de diviser les Iraniens.

Dans un discours radiodiffusé, l'imam a souligné que le problème le plus urgent pour le pays était l'élection prochaine de l'Assemblée de soixante-quinze experts devant se prononcer, avant le référendum, sur les futures institutions du pays.

Au *sujet de cette* Assemblée, dont l'élection est prévue le 3 août prochain, l'ayatollah a déclaré : « *Choisissez des experts ni de droite ni de gauche, mais dans le droit chemin de l'islam.* »

Il a encore conseillé à la population de rester « *calme* », et de ne pas « *réagir* », « *même*, a-t-il dit, *si mes portraits sont brûlés dans les rues, même si l'on m'insulte et si l'on insulte l'islam dans les journaux et revues* ».

L'agitation autonomiste se poursuit au Khouzistan, où trois personnes ont été blessées par balle à Abadan au cours d'une manifestation antigouvernementale. Les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, entendaient commémorer pacifiquement la mort, il y a quarante jours, des victimes des affrontements entre minorité arabe et forces de l'ordre. Les Gardiens de la révolution, placés sur les toits des maisons, ont tiré sur les manifestants qui réclamaient la démission du gouverneur du Khouzistan, M. Ahmad Madani. Selon Cheikh Khaghani, chef de file des autonomistes arabes, M. Madani porte une lourde responsabilité dans la détérioration de *la situation, n'ayant pas appliqué* pleinement les accords signés le mois dernier entre les autorités et les autonomistes et « *sera tenu responsable de ce qui arrive devant Dieu et devant la nation* ».

Les manifestants portaient des banderoles affirmant : « *Nous ne voulons pas faire sécession, mais nous voulons l'autonomie pour les Arabes, les Kurdes, les Baloutches et les Turkmènes.* » « *L'octroi de l'autonomie aux diverses minorités ethniques constitue la meilleure garantie de survie pour la République islamique.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ANCIEN PRESIDENT ALGERIEN M. AHMED BEN BELLA a déclaré vendredi 13 juillet pouvoir « *recevoir tous les Algériens sans restriction* », mais n'être pas autorisé à « *recevoir des étrangers ni faire de déclaration politique* ».

L'ancien président algérien, qui s'entretenait par téléphone avec un journaliste d'Europe 1 depuis M'Sila, où il est assigné à résidence depuis le 4 juillet, a précisé : « *Je pense qu'un jour ou l'autre je le pourrai, mais pour l'instant je veux m'en tenir à ce qui a été décidé d'un commun accord avec les autorités algériennes.* »

M. Ben Bella a enfin déclaré être « *en très bonne santé* » et « *satisfait de ses conditions de vie matérielles* ».

Mexique

● M. RICHARD NIXON a rencontré vendredi 13 juillet à Cuernavaca l'ex-chah d'Iran. L'ancien président américain avait déclaré auparavant, au cours d'une conférence de presse, qu'il rendait visite à « *un ami depuis vingt-cinq ans et un allié des Etats-Unis depuis trente ans* ». — *(A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● UNE COUR DE SURETE DE BERLIN-OUEST A CONDAMNE UN JURISTE EST-ALLEMAND, M. Peter Lehmann, à quinze mois de prison ferme pour espionnage au profit de la R.D.A. L'accusé, âgé *de trente-deux ans*, était chargé de cours à la faculté de droit de l'université Humboldt, à Berlin-Est, et était en rapport avec les milieux universitaires de Berlin-Ouest. Il a été reconnu coupable d'avoir transmis au ministère de la sécurité d'Etat est-allemand des informations sur ces milieux et, notamment, sur des travaux de recherches concernant les télécommunications. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● LE TRIBUNAL MILITAIRE DE BERLIN-EST A CONDAMNE une habitante de Berlin-Ouest, Mme Martina Kohl, à dix ans de prison ferme pour « *espionnage au profit d'un service secret de l'OTAN* ». Mme Kohl est accusée d'avoir *espionné des installations militaires* de l'armée nationale du peuple et des forces armées soviétiques en R.D.A. au cours de « *visites et de voyages prétendument touristiques* ». — *(A.F.P.)*

Tchad

● QUATRE MIRAGE LIBYENS ont bombardé, jeudi 12 juillet, les localités tchadiennes de Gouro et d'Ounianga-Kebir, à environ 230 kilomètres à l'intérieur du pays, a annoncé M. Adoum Togoi, chef d'état-major du Frolinat. Dans un message radiodiffusé jeudi soir, M. Lol Mahamat Choua, président du gouvernement d'Union nationale de transition, a déclaré de son côté que de « *durs combats* » se déroulaient à Gouro, affirmant que Tripoli était « *décidé à annexer par tous les moyens* » le Tchad. — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

مكذا من الأمل

Le Monde

politique

La France dans le Pacifique sud

(Suite de la première page.)

Cet attachement des Néo-Calédoniens à la République se double d'une volonté d'être gouvernés au centre, selon un schéma qui ne saurait déplaire au chef de l'État.

La Fédération pour une nouvelle société calédonienne (FNSC) qui regroupe, sous la houlette de M. Lionel Cherrier, sénateur (R.I.), des hommes de sensibilité centriste, favorables au plan national à l'action de M. Giscard d'Estaing, s'est en effet affirmée comme une formation charnière, dont l'appui est indispensable au R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) pour gouverner. Cette dernière formation, conservatrice et départementaliste, conduite par M. Jacques Lafleur, député (R.P.R.), a dû accepter de se rallier au programme de réformes proposé par M. Paul Dijoud.

En échange de ce maintien de la Nouvelle-Calédonie *dans la mouvance française*, le gouvernement *offre* en effet la garantie de son soutien financier assortie d'un plan de relance de l'économie.

Force est de reconnaître que ce plan, prévoyant notamment une reconversion des activités trop exclusivement dominées par l'exploitation du nickel et par le commerce d'importation, est porteur d'une dépendance accrue du territoire à l'égard de la métropole.

« Vivre en France en Nouvelle-Calédonie », tel est l'intitulé de ce plan, approuvé par l'Assemblée territoriale. Certes, sa mise en place implique un effort des finances locales, et donc une fiscalité moins injustement assise sur les seuls droits indirects, ainsi que des garanties sociales inconnues jusqu'alors dans une société où subsistent nombre de structures coloniales.

Mais un tel schéma peut-il convenir à la population d'origine mélanésienne ? Celle-ci constitue la principale minorité ethnique de ce territoire (1) et affirme chaque jour davantage sa volonté de préserver une identité qui paraît à beaucoup irréductible à l'idée d'un avenir français.

Le Front indépendantiste a d'ailleurs obtenu 34,42 % des suffrages exprimés le 1er juillet dernier. Ce résultat est significatif dans la mesure où il s'agit de suffrages essentiellement exprimés par des Mélanésiens, qui se sont ainsi prononcés, dans leur majorité, pour l'indépendance.

Déçu cependant par son impact électoral, le Front indépendantiste (F.I.) a décidé de reporter ses espoirs sur la solidarité internationale, en faisant notamment appel à des pays tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou les Fidji. La présence d'une délégation du F.I. au récent forum des États du Pacifique-Sud a illustré cette volonté et montré que l'écho de ses revendications n'est pas négligeable *(le Monde* des 10 et 11 juillet).

Samedi matin, le Front indépendantiste n'avait pas encore défini l'attitude qu'il entend suivre lors de la visite du chef de l'État, mais ses responsables n'excluaient pas l'hypothèse d'une manifestation hostile.

M. Dijoud ne désespère pas, cependant, de rallier un jour une majorité de Mélanésiens à un projet conçu pour *« assurer sa sécurité »* à chacune des ethnies en présence. Il fonde ses espoirs sur la réalisation d'une profonde réforme foncière, qui doit permettre aux tribus de recouvrer la *« terre des ancêtres »*, et de se voir ainsi reconnaître les *« droits de premier occupant »*.

Tel est, en effet, le nœud du problème calédonien. La volonté du gouvernement de le résoudre suffit à montrer que la France ne néglige aucun effort pour préserver dans cette région du monde une présence qui la place, de par la superficie de l'océan Pacifique qu'elle contrôle, et qu'elle pourra peut-être un jour exploiter, au troisième rang mondial des puissances maritimes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Mélanésiens et Européens sont les plus fortes minorités, chacune représentant plus de 40 % de la population. Le territoire est également peuplé d'Indochinois et de Polynésiens.

M. HUNT : une organisation décentralisée.

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a notamment déclaré, jeudi 12 juillet : *« Par cette visite, le chef de l'État entend manifester l'attachement profond de la France à ses territoires du Pacifique. »* Il a ajouté : *« Dans le cadre d'une organisation décentralisée, qui permet de concilier l'appartenance à la République et le particularisme de chaque territoire, le gouvernement français a proposé une politique de développement économique et social à long terme »* (1).

M. Hunt a encore indiqué : *« Le résultat des élections territoriales du 1er juillet dernier en Nouvelle-Calédonie a confirmé l'approbation de ce plan par les Néo-Calédoniens et leur volonté de conduire leur progrès au sein de l'ensemble français. En Polynésie, l'État et le Territoire ont engagé, à l'initiative du président de la République, une politique de réduction des inégalités sociales et de développement des ressources économiques.*

» Dans ce contexte, la visite du président de la République a pour objet de réaffirmer l'attachement de la métropole aux territoires du Pacifique, de souligner l'attention que le gouvernement français apporte à l'évolution de ces territoires, de renforcer les liens de solidarité qui résultent de leur histoire et de la volonté des populations. »

(1) Le statut d'autonomie de la Nouvelle-Calédonie a été promulgué en décembre 1976 et celui de la Polynésie en juillet 1977.

LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

A Paris

Le temps nuageux a contrarié le défilé militaire

Le ciel couvert au-dessus de Paris a perturbé le défilé militaire du samedi 14 juillet, de la République à la Bastille, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. En particulier, le défilé aérien, déjà réduit en importance pour économiser le carburant, n'a pas permis aux Parisiens, venus nombreux sur le parcours du boulevard du Temple, du boulevard des Filles-du-Calvaire et du boulevard Beaumarchais, d'identifier les avions présentés, à l'exception des Fouga-Magister de la patrouille de France.

Seul a pu être perçu, en effet, le bruit du passage des avions dans les nuages, et les Parisiens ont dû se contenter du dispositif prévu par l'armée en cas de mauvais temps : le passage à très basse altitude de quatre bombardiers nucléaires Mirage-IV venus de la base d'Avord (Cher), qui sont spécialement équipés, en permanence, d'un système de navigation perfectionné pour assurer la mission dans toutes les conditions atmosphériques.

Pour le reste, le défilé a été conforme aux prévisions des organisateurs avec, notamment, l'apparition de nouveaux matériels de l'armée de terre : le canon automoteur de 155 mm à grande cadence de tir (six coups en quarante-cinq secondes sur plus de 20 kilomètres) et le fardier Lhor parachutable. L'aéronavale, de son côté, a pu présenter pour la première fois, en fin de défilé des troupes motorisées, son hélicoptère Lynx embarqué sur des navires de lutte anti-sous-marine.

Devant la tribune officielle, installée place de la Bastille, et sur laquelle avaient pris place, outre le chef de l'État, les membres du gouvernement, les représentants des corps constitués et le président de la République de Djibouti, invité à Paris pour la circonstance, le défilé des troupes à pied s'est scindé pour emprunter ensuite la rue de Lyon et le boulevard Henri-IV.

Au total, près de huit mille hommes de troupe à pied ont défilé avec, notamment, la présence, pour la première fois, en tête des détachements de l'armée de l'air, de pilotes en tenue de vol, le casque blanc sous le bras. Pour la première fois, aussi, l'armée de terre a présenté trois régiments de réservistes (le 24e régiment d'infanterie de Paris, le 54e régiment d'infanterie de marine du Val-d'Oise et le 8e régiment de chasseurs de Laon), ainsi que quatre des régiments — parmi les plus anciens — qui eurent l'occasion de défiler pour le premier anniversaire du jour de la victoire, en 1919.

A côté des détachements de la préparation militaire constitués de jeunes volontaires, on a enfin noté la présence d'éléments du plus vieux régiment de l'armée française : le 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg, qui célèbre son cinq centième anniversaire.

Le chef de l'État a regagné, vers 10 h. 45, le palais de l'Élysée pour donner une réception de plus de quatre mille invités.

En province, également, des défilés militaires ont été organisés, mais à Dijon et à Nevers, par exemple, les cérémonies, ainsi que le défilé proprement dit, ont eu lieu dès le vendredi 13 juillet.

● *Au nom du P.C.F.*, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique de ce parti, a écrit au président de la République pour lui demander, à l'occasion de la fête du 14 juillet, d'user de son droit de grâce. Il écrit : *« Je vous demande d'user de votre droit pour faire en sorte, en particulier, que les victimes des répressions consécutives aux manifestations des 23 mars et 1er mai soient dispensés de toute peine. Je vous demande d'agir pour que celles d'entre elles qui se trouvent encore en prison recouvrent la liberté aujourd'hui même. Je vous demande de prendre une mesure identique en faveur des travailleurs poursuivis à Brest pour avoir défendu leurs droits. »*

LA CONCORDE BLEU - BLANC - ROUGE

Bleu-Blanc-Rouge, le spectacle commandé par la mairie de Paris au compositeur Jean-Michel Jarre, a lieu ce samedi 14 juillet, à 22 heures, place de la Concorde.

Jean-Michel Jarre doit interpréter au synthétiseur des extraits de ses œuvres — *Oxygène, Equinoxe,* — illustrées par des projections, des éclairages tricolores, des boules scintillantes et un feu d'artifice tiré des jardins des Tuileries.

L'accès au spectacle est libre, mais la place de la Concorde est interdite à la circulation automobile à partir de 19 heures. La station de métro Concorde est fermée de 22 heures à 23 h. 45. Il est possible d'utiliser les stations Madeleine, Chambre-des-Députés, Champs-Élysées - Clemenceau, Tuileries. Le spectacle est retransmis en Eurovision et diffusé en direct sur TF 1 de 22 h. 35 à 23 h. 30.

FLONFLONS PLACE DU HAVRE

« Ce soir, tout le monde se sent un peu enfant »

On est venu guincher en famille place du Havre, à Paris, au bal musette : papa, maman, les grands-parents et les enfants, une floppée d'enfants surexcités. Beaucoup de couples d'un certain âge ou d'un âge certain. Des jeunes ici ? Pas tellement. Des rôdeurs qui croisent des flâneurs. Mais le service d'ordre est là et des sergents de ville, brassards bien en vue, sillonnent de temps en temps la foule d'un air dégagé.

Les plus vieux ont ouvert le bal avec un sourire un peu ému. Peu à peu le cercle des badauds s'est dissous et tout le monde est entré dans la danse. Les midinettes, venues en groupe, rougissent quand on les invite. Les enfants se déchaînent. Mais, ce soir, tout le monde se sent un peu enfant, et retrouve avec une joie mêlée de nostalgie le gosse qu'il a été et qui faisait fièrement la retraite aux flambeaux. On danse beaucoup. Mal, mais sans complexes.

Ce n'est pas le Palace, c'est un bal populaire. Et vous voilà soudain entraîné dans une farandole endiablée sur une musique disco, car l'orchestre de Marcel Azzola joue un peu de tout, du disco, du rock, mais surtout des tangos et des valses. Les vieilles chansons, que tout le monde connaît, sont des points de repère, des bolées d'air : « Ah ! le petit vin blanc, qu'on boit sous la tonnelle, quand les filles sont belles ! »

Ceux qui ne dansent pas scandent la musique en tapant dans leurs mains, et tout le monde applaudit. L'orchestre lance des « Hip hip hip hourra ! » *qu'on reprend en cœur, et de bon cœur. On s'arrose de serpentins, on jette des confettis, des pétards partent, et là-bas, vers la gare, quelques fusées multicolores transpercent la nuit. On parle facilement aux uns et aux autres, mais on regrette les lampions tricolores. L'an dernier ils étaient allumés. Qui ne se félicite pas de ce beau temps ? Un « vrai » bal du 14 juillet, cela doit avoir lieu en plein air, dans la rue, sous le ciel de Paris. Les plaisanteries lancées par l'orchestre sont grosses mais font toujours rire :* « Et maintenant, messieurs, vous pouvez embrassez votre cavalière sur le front, sur la joue, sur le nez, sur... les lèvres » !

Les plus anciens se donnent des coups de coude complices, désignant les couples enlacés qui virevoltent, et retrouvent, l'instant d'un soir, le « bon temps ».

Les patrons des cafés ont installés des tables dans les rues, et les serveurs ne savent plus où donner de la tête. Pour l'occasion, les prix se sont envolés, mais personne ne rouspète, certains s'offrent même « le » champagne. Des nuages de fumée s'élèvent des feux de charbon, installés dans les rues, où grillent des saucisses. Les étrangers de passage, venus pleins de curiosité dans les yeux, appareils de photo en bandoulière, ne sont pas déçus : « C'est bien un bal typique, Paris s'amuse. »

Il paraîtrait qu'en France le sens de la fête avait, ces derniers temps, tendance à se perdre. Pourtant, ce soir, on dirait bien que les Parisiens, comme disait Colette, « y aient du goût ».

Au Japon

Une équivoque mutuelle

De notre correspondant

Tokyo. — Maurice Chevalier, Damia, Catherine Sauvage... A partir de 8 heures, sur la chaîne de modulation de fréquence de Tokyo, passent de vieux disques français. Les journaux télévisés le rappellent dans leurs émissions : *« Aujourd'hui, c'est le 14 juillet »*. Quant aux grands magasins, certains affichent *« soldes du 14 juillet »* ou *« Paris sai »* (la fête de Paris), et ce soir aura lieu dans un grand hôtel le premier concours de beauté *« 14 juillet »*. Dans les rues piétonnes, les petites voitures des quatre saisons, qui vendent glaces et colifichets, sont décorées de drapeaux tricolores et, en fin de journée, dans le parc Hibiya, au centre de Tokyo, retentiront dans un théâtre en plein air des refrains français, au cours d'un « crochet » radiophonique. Sans feu d'artifice ni défilé militaire, à 18 000 kilomètres de Paris, les Japonais célèbrent à leur manière une fête nationale qui, *a priori*, ne les concerne pas plus qu'une autre. Le National Day américain ne suscite pas tant d'émois...

C'est sans doute moins la France actuelle qu'ils fêtent qu'une *« certaine idée de la France »*. La France des lumières, berceau de la pensée : éternelle dans la mesure où elle détiendrait l'universel. Selon les archétypes du savoir nippon venu de l'Occident, la modernité est américaine, mais la culture demeure française. Le Japon a assimilé l'Occident, lit ses livres, admire ses tableaux, joue sa musique. Le « bureau des écrits barbares » de 1856 — qui allait donner naissance à l'université impériale — a disparu tout comme la distinction de l'ère Meiji (1868-1912) : *« Ame japonaise, techniques occidentales »*.

L'« âme japonaise », une notion que raillait déjà l'écrivain Soseki en 1905, *n'est plus* abyssale et indiscible que pour les « spécialistes » qui, à force d'opacité, l'ont rendue incongrue à leurs contemporains. Quant aux techniques, l'esprit d'invention semble si bien s'être déplacé qu'elles sont de moins en moins un apanage occidental. Alors que reste-t-il ? L'équivoque. Les Français regardent le Japon comme un géant économique, qui fait peur, et les Japonais s'obstinent à croire que la France n'est qu'humaniste.

PHILIPPE PONS.

DÉFENSE

Une armée pour quelle stratégie ?

(Suite de la première page.)

Le chef de l'État, lui-même, chef des armées en vertu de la Constitution, n'a pas trouvé, depuis ses propos restés célèbres de 1978, à l'Institut des hautes études de défense nationale, le langage, voire les directives publiquement affirmées, que son auditoire militaire est censé attendre du responsable suprême de la défense et que, de fait, il attend encore. Certes, des silences officiels dissimulent des secrets militaires importants, mais toute politique de défense doit être explicitée si l'État, dont la mission primordiale est de garantir la sécurité de tous, veut entraîner l'adhésion active de ses citoyens.

Faute de cette explication autorisée, l'opinion en est réduite à observer le divorce, qui tend à s'institutionnaliser, entre une armée de conscription, qui se cherche à travers les traditions souvent surannées de la République, et une armée de professionnels, qui se renforce par les expériences acquises lors de ses expéditions outre-mer décidées par le gouvernement. L'opinion constate encore la priorité donnée à la reconstruction de forces classiques lourdes, dont elle discerne mal les missions face à la prolifération de menaces tous azimuts, au détriment de la rénovation d'un arsenal de dissuasion nucléaire qui marque le pas et s'enlise parce qu'elle n'est plus cette impérieuse obligation d'autrefois.

La stratégie française offre, à celui qui tente de la déchiffrer de l'extérieur, l'aspect de cette auberge espagnole, sans menu précis ni affiché, où le client ne trouve, en définitive, pour se restaurer que ce qu'il a bien voulu y apporter de sa propre initiative. Le dispositif français de défense a été conçu pour accréditer l'idée que toutes les hypothèses, tous les scénarios d'état-major, ont été envisagés sans la moindre impasse et, partant, que tous les moyens de parade ou de rétorsion militaire doivent être réunis, même à doses homéopathiques, pour relever le défi jeté par un éventuel agresseur.

Lorsque la nécessité apparaît de faire des choix, ce sont moins des considérations proprement militaires qui les dictent, que des impératifs financiers. Comme si le pouvoir politique et les états-majors, conscients du fait qu'une politique de défense ne s'improvise pas en un jour, redoutaient de se tromper et hésitaient à trancher dans le vif, préférant tout mener de front et courir plusieurs lièvres à la fois avec, de temps en temps, ici ou là, des simulacres d'arbitrage. La contrainte budgétaire l'emporte souvent, dans ces conditions, sur la logique de défense. Seuls, les risques d'une impossibilité budgétaire ou la perspective d'une institution militaire proche de la cessation de paiement incitent les responsables à retarder, annuler, étaler dans le temps, ou, au contraire, accélérer tel ou tel programme d'armement.

Ce n'est certes pas du pilotage à vue, parce que l'équipement d'une armée moderne requiert une longue patience et de l'obstination. C'est plutôt l'attitude que choisirait d'adopter, en d'autres circonstances, le bénéficiaire d'un héritage important à la constitution duquel il n'a pas pris part, et qui serait indécis sur la façon de le faire provisoirement fructifier pour le maintenir en l'état, dans l'attente du moment où les véritables échéances l'obligeront à prendre toutes ses responsabilités.

Une double réflexion

Si telle est bien la situation, il faut reconnaître que les échéances approchent pour les armées françaises et qu'elles ne peuvent être plus longtemps éludées. Ces échéances tiennent à des considérations politiques et techniques : d'une part, à l'instauration d'un dialogue américano-soviétique, par-dessus la tête des Européens, sur un contrôle des arsenaux nucléaires malgré les imperfections des procédures négociées entre les deux partenaires, et, d'autre part, à l'apparition de technologies nouvelles d'armement qui ajoutent à l'inconnu et qui ont, toutes, pour effet de faire vaciller les bases sur lesquelles reposait, de longue date, la sécurité dans le monde.

En d'autres termes, la question est de savoir si le dispositif français de défense, en dépit de ses remodelages incessants et du fait que la « machine » militaire met du temps à surmonter son inertie naturelle, est adapté ou non à un environnement qui a beaucoup évolué ces dernières années. En particulier, l'armée française, toujours rivée à ses frontières du nord-est, incapable de jouer un rôle décisif dans une rivalité Est-Ouest en Europe où les rapports de forces classiques ne sont pas à son avantage, mais protégée par une panoplie nucléaire dont elle a trop tendance à sous-estimer l'efficacité, a-t-elle aujourd'hui conscience qu'en négligeant ces conflits, apparemment marginaux ou périphériques, dans les zones non couvertes par la dissuasion, elle pourrait se tromper de stratégie ?

La question n'est pas de pure réthorique. Des réponses qui lui seront apportées, c'est-à-dire, en définitive, de la vision que les états-majors ont du monde extérieur, dépendent l'organisation d'un système opérationnel de défense et, du même coup, le jugement des Français sur les garanties de leur sécurité.

Dans leur réflexion menée, à la demande du chef de l'État, pour déterminer les moyens de la défense française à l'horizon 2000, les états-majors ne peuvent pas ignorer que c'est principalement du développement de la force nucléaire nationale et du volume des armées classiques — surtout celui de l'armée de terre, issue de la conscription, — qu'il s'agit. Une dissuasion, renforcée, doit rester la clé de voûte d'un ensemble militaire qui, s'il n'a plus besoin de forces classiques aussi nombreuses qu'elles sont chichement équipées, doit miser, avant tout, sur la mobilité manœuvrière, la disponibilité instantanée et, pourquoi pas, la professionnalisation accrue d'unités disciplinées et mieux armées.

JACQUES ISNARD.

En bref

● *Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France*, que préside M. Michel Debré (R.P.R.), estime que *« l'heure est à la défense de l'État républicain dont la faiblesse voit remonter des courants de pensée qui constituent une régression politique, intellectuelle et morale »*. Il affirme dans une motion que *« toute mise en cause de la nation constitue un risque grave pour la liberté et que toute altération de la liberté porte atteinte à la légitimité de la nation »*.

● *M. Dominique Bussereau, secrétaire du bureau politique* du P.R., estime, dans une interview publiée par *le Point*, que *« les adeptes de la « nouvelle droite » sont dangereux »* et que *« la manœuvre politique visant à tirer à droite la majorité (...) servirait les intérêts de l'opposition comme ceux d'un des courants de la majorité »*. Il relève que *« M. Yvan Blot, président du club de l'Horloge — principal responsable de la propagation des idées de la « nouvelle droite », — est un militant* R.P.R., *chef de cabinet d'Alain Devaquet, secrétaire général de ce mouvement »*.

● *Le centre Edmond-Michelet à Brive.* — En raison de la personnalité d'Edmond Michelet, la ville de Brive a été l'un des premiers centres de la Résistance, dès le début de l'occupation. La maison de la rue Champanatier a vu défiler, dans le secret, la plupart des chefs de la Résistance. Après la mort de celui qui fut, après sa déportation, à plusieurs reprises ministre du général de Gaulle, la maison est devenue à la fois un centre d'études et le lieu où sont présentés quantité de souvenirs de la toute première Résistance et de la déportation.

★ Le centre Edmond-Michelet, 4, rue Champanatier à Brive (Corrèze) est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée gratuite.

Dans un message à M. Giscard d'Estaing

LE PRÉSIDENT CHADLI SOUHAITE LA POURSUITE DU DIALOGUE ET DE LA CONCERTATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a envoyé vendredi soir, 13 juillet, un message à M. Giscard d'Estaing à l'occasion de la fête nationale française. Le ton de ce texte particulièrement cordial constitue un nouvel indice de l'évolution favorable des relations entre les deux pays après la visite officielle effectuée les 23 et 24 juin à Alger par M. François-Poncet.

« La densité particulière de nos rapports, écrit notamment le chef de l'État algérien, *la richesse de nos liens culturels et humains, notre appartenance à une même région et les possibilités que nous offrent de larges complémentarités économiques sont autant d'éléments qui appellent la poursuite du dialogue et de la concertation en vue de donner aux relations entre nos deux pays une dimension à la mesure de nos aspirations et de nos légitimes préoccupations, et enfin d'œuvrer à la promotion de la liberté des peuples, de la justice et de la paix dans le monde, et particulièrement dans la région méditerranéenne. »*

Formulant ses vœux les meilleurs pour la prospérité du peuple français, M. Chadli Bendjedid adresse à M. Giscard d'Estaing *« les félicitations les plus chaleureuses de l'Algérie, de son peuple et de son gouvernement »*.

Des messages de félicitations ont également été envoyés à M. Raymond Barre et à M. François-Poncet par leurs homologues M. Abdelghani, et le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia.

Par ailleurs, quelque cinq cents délégués des jeunesses communistes, socialistes et ouvrières chrétiennes de France sont attendus le 19 juillet, à Alger, où ils séjourneront jusqu'au 23 juillet dans le cadre d'une *« semaine d'amitié »*. Ils seront accueillis par le parti F.L.N. et l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA).

DANIEL JUNQUA.

société

MÉDECINE

La loi britannique sur l'avortement va être modifiée dans un sens restrictif

La Chambre des communes britannique a adopté, vendredi 13 juillet, par 242 voix contre 98, un amendement déposé par le député conservateur John Corrie, aux termes duquel l'interruption de grossesse serait légale jusqu'à la vingtième semaine et non plus la vingt-huitième, comme le prévoyait la loi de 1967. Au cours de la discussion, il est cependant apparu que l'auteur de l'amendement accepterait *d'étendre cette limite à vingt-quatre semaines*, lors des travaux en commission qui vont se poursuivre. En outre, le texte devra être porté devant la Chambre des lords avant d'être soumis de nouveau aux Communes pour une troisième lecture.

La presse anglaise de ce samedi 14 juillet estime qu'une bataille de procédure va ainsi s'engager, qui pourrait durer des semaines, voire des mois. De toute évidence, le débat ne sera pas seulement parlementaire : l'opinion anglaise est en effet sensibilisée à un certain nombre d'abus qui se sont manifestés dans ce domaine depuis des années. Le ministre de la santé, le *docteur* Gerard Vaughan, a déclaré vendredi devant les Communes qu'il importait notamment de renforcer la clause de conscience dont *dispose, sur cette question*, le personnel médical.

Adoptée en 1967 après des débats retentissants, la loi anglaise avait fait figure, en *Europe, de modèle pour tous ceux* qui militaient en faveur d'une libéralisation totale de l'avortement. Elle autorisait en effet l'interruption de grossesse jusqu'à la vingt-huitième semaine, moyennant la signature de deux médecins. Elle se bornait en outre à indiquer que tout avortement serait désormais légal jusqu'à ce terme si la poursuite de la grossesse constituait un risque *« pour la santé physique ou mentale de la femme »* ou pour celle *« des autres enfants de la famille »*. C'est dire que la loi de 1967 rendait l'avortement totalement libre en *Grande-Bretagne à un moment* où *toute* l'Europe de l'Ouest conservait un appareil de législations répressives.

Aussi la pratique de l'interruption de grossesse prit-elle Outre-Manche une ampleur chaque année croissante : cinquante-cinq mille avortements en 1969, cent soixante mille en 1973. Sur ce chiffre, la proportion des étrangères était chaque année grandissante (plus de vingt-cinq mille françaises en 1972, par exemple). En outre, des abus flagrants se manifestaient, notamment l'organisation d'un trafic financier de vaste ampleur. Un certain nombre d'établissements privés *« spécialisés »*, plus soucieux de rentabilité que de sécurité, avaient été le théâtre d'accidents graves, parfois mortels. La clause de conscience était très insuffisamment respectée : *les* infirmières n'en bénéficiaient, dans la pratique, que si elles étaient catholiques. Quant aux jeunes médecins, leur accord leur était rarement demandé.

Depuis quelques années, un certain nombre de mesures ont été *prises par le ministère* britannique de la santé, qui a fait fermer en particulier plusieurs dizaines de cliniques privées spécialisées. Des ligues *se* sont organisées, notamment la *Society for the protection of unborn children* (SPUC). A l'inverse, un courant se manifeste en faveur d'une libéralisation plus prononcée encore — et notamment d'une démédicalisation. Les tenants de ce courant font remarquer que la loi est très *inégalement* appliquée sur le territoire britannique et en particulier que le service national de santé répond, dans certaines zones, à 90 % des demandes et dans d'autres à 10 %... d'où la nécessité d'un important recours au secteur privé.

Mais le débat actuel sera centré, comme on l'a constaté, vendredi, sur le terme légal de l'intervention. Il est clair, en effet, que la majorité des députés, soutenus par le gouvernement, souhaite voir ce terme abaissé au-dessous du seuil de viabilité du fœtus, seuil que dépasse le terme de vingt-huit semaines. D'ores et déjà, sept propositions parlementaires ont été déposées en ce sens au cours des années précédentes (*le Monde* du 8 mars 1978). L'amendement adopté le 13 juillet a, semble-t-il, toutes chances de modifier, cette fois définitivement, le texte de 1967. Les adversaires de la loi n'en désarmeront vraisemblablement *pas pour autant. Ils auront pour*tant remporté une victoire symbolique.

CLAIRE BRISSET.

JUSTICE

ENFANTS DU DIVORCE

La sixième chambre du tribunal de grande instance de Lille, présidée par M. Henri Le Gall, a condamné par défaut Mme Margrethe Stockfleth, vingt-cinq ans, à un an de prison et 5000 F de dommages-intérêts ; un mandat d'arrêt a été lancé contre elle pour non-restitution d'enfant. D'origine allemande, Mme Stockfleth avait épousé en 1975 un sujet italien, M. Michel Cristofano, trente-deux ans. Le divorce fut prononcé en 1978 aux torts réciproques, mais la garde des trois enfants fut confiée au mari. La mère, installée depuis en Belgique, près de Courtrai, vint, le 8 octobre dernier, chercher ses trois enfants en usant de son droit de visite. Depuis, M. Cristofano ne les a pas revus.

∴

Le tribunal de grande instance de Bourges a eu, pour sa part, à connaître du cas d'un homme, M. Yaman Ravera, poursuivi pour « non-représentation d'enfant *». Dix décisions de justice avaient confié, depuis le divorce du couple Ravera, en juin 1975, la garde de l'enfant, Pascal, à sa mère, Mme Regnault, de Marseille-lès-Aubigny (Cher).*

Après plusieurs fugues, Pascal, le 5 avril dernier, fait une nouvelle tentative en auto-stop pour rejoindre son père, qui, depuis lors, refuse de le rendre à sa mère. Le procureur de la République, M. Henri Bertrou, a demandé une peine de prison avec sursis. Jugement le 19 juillet.

APRÈS UNE JOURNÉE « PORTES OUVERTES » ORGANISÉE DANS UNE USINE PAR DES SYNDICATS

Le député-maire communiste de Corbeil est inculpé de violation de domicile

M. Roger Combrisson, maire de Corbeil (Essonne), député (P.C.), et sa première adjointe, Mme Aline Marti, vice-présidente du conseil général de l'Essonne, ont été inculpés, jeudi 12 juillet, de « violation de domicile », après une plainte déposée par la direction de la papeterie Chapelle-Darblay, à Corbeil (« le Monde » du 24 septembre 1977). La direction de l'entreprise entendait ainsi protester contre la façon dont s'était déroulée, le 6 mars 1977, une journée portes ouvertes, à l'initiative des syndicats.

En organisant cette journée, ces organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la papeterie Chapelle - Darblay entendaient protester contre les modalités de réorganisation de leur société, au sein de laquelle le groupe Paribas venait de se porter majoritaire. Quelque deux mille personnes avaient répondu à l'appel des sections syndicales de cette usine, et parmi elles M. Roger Combrisson et Mme Aline Marti.

Dès leur arrivée, un huissier convoqué par la direction de l'entreprise dressait un constat de « *violation de domicile* », pièce majeure d'une plainte invalidée en octobre 1978 en raison de l'immunité dont bénéficie M. Combrisson durant les sessions parlementaires. Pourtant, le parquet de Paris, après que son homologue d'Evry se fut désisté, a désigné un juge d'instruction qui a signifié leur inculpation le 12 juillet à Mme Marti et à M. Combrisson.

Paradoxalement c'est le plaignant qui semble le plus étonné de ce rebondissement dont il n'était même pas informé. « *C'est une vieille affaire*, indique M. Bernard Lang, directeur de la papeterie. *En ce qui nous concerne, nous la tenons pour close et du seul ressort de la justice, mais nous n'y sommes pas accrochés.* »

Pour sa part, M. Combrisson estime que « *la violation de domicile est un prétexte, étant donné les conditions dans lesquelles les faits se sont déroulés. Lorsque nous sommes entrés, il y avait déjà près de mille personnes. Ce qui est donc mis en cause, c'est notre responsabilité d'élus quant à une manifestation de solidarité normale. C'est un problème politique de fond. Paribas nous poursuit alors que nous dénonçons sa mainmise sur le secteur de l'imprimerie et de la papeterie qui lui permet de liquider Darblay. Le gouvernement va-t-il lui laisser faire la pluie et le beau temps? C'est à ce titre que l'affaire prend une valeur exemplaire.* »

STÉPHANE BUGAT.

TRANSPORTS

L'administration américaine autorise les DC-10 à reprendre l'air mais rend plus strictes les inspections

De notre correspondante

Washington. — M. Langhorne Bond, directeur de l'Agence fédérale de l'aviation (F.A.A.), a annoncé le 13 juillet qu'il autorisait les DC-10 à reprendre l'air. M. Bond a précisé qu'il avait pris cette décision après l'enquête la plus approfondie qui ait jamais eu lieu sur un appareil dans toute l'histoire de l'aviation... « *Nous avons résolu les problèmes de sécurité posés par le tragique accident de Chicago*, a dit M. Bond, *et nous avons mis au point des mesures très strictes pour que cela n'arrive plus jamais.* »

La F.A.A. a en même temps publié un document qui précise les conditions dans lesquelles les appareils sont de nouveau autorisés à voler. Ce document indique que des inspections devront avoir lieu entre cent et trois mille heures de vol, selon les divers organes de l'appareil. Ces inspections concernent surtout le montage des réacteurs, cause principale de l'accident de l'avion qui avait fait deux cent soixante-treize morts, le 25 mai, à l'aéroport de Chicago. Le document précise que certaines de ces inspections pourront nécessiter jusqu'à cinquante heures.

Devant l'émotion provoquée par l'accident de Chicago, le plus grave de l'histoire de l'aviation commerciale américaine, et les pressions des associations de consommateurs et de passagers, la F.A.A. avait décidé d'interdire de vol les DC-10, d'abord provisoirement, puis pour une durée illimitée le 6 juin.

Pour les huit compagnies aériennes américaines équipées de DC-10, cette décision était extrêmement grave. Avec leurs cent trente-huit appareils elles transportaient 12 % des passagers des lignes américaines. Chaque jour, il y avait une moyenne de quatre cent cinquante vols de DC-10 sur le territoire des Etats-Unis. Selon l'association des transports aériens, les huit compagnies ont perdu, en moyenne, 2 millions et demi de dollars par jour et ont dû licencier temporairement près de trois mille employés.

Depuis deux semaines, la polémique faisait rage entre American Airlines, à laquelle appartenait l'appareil détruit à Chicago, McDonnell Douglas et la F.A.A. L'organisme fédéral assurait détenir la preuve que l'accident de Chicago était dû à des négligences des services d'entretien d'American Airlines. La compagnie, elle, se retournait contre le constructeur.

Cette confusion a été portée à son comble lorsque, le 9 juillet, la F.A.A. révélait que des fissures semblables à celles qui avaient été détectées sur plusieurs DC-10 venaient d'être découvertes sur un Boeing-747 de Pan Am. Evidemment la compagnie s'est empressée de préciser que lesdites fissures ne compromettaient en rien la sécurité de l'appareil et que, d'ailleurs, elle avait déjà fait remplacer les pièces défectueuses.

Il y a quelques jours, McDonnell Douglas, pensant que la F.A.A. allait lever l'interdiction de vol, annonçait qu'il lancerait une campagne de publicité de plusieurs millions de dollars pour saluer le « *retour* » d'un appareil, précisait-il, « *qui a transporté depuis 1971, deux cent vingt millions de passagers* ».

NICOLE BERNHEIM.

Abus de pouvoir et négligences techniques

Après bien des atermoiements, les Etats-Unis *rouvrent leur ciel* aux DC-10. L'Europe d'abord, les autres pays ensuite — le dernier en date fut le Japon — avaient déjà *levé* au cours des dernières semaines cette interdiction de vol (1). Au départ, personne ne pensait que la « mise en quarantaine » imposée à la firme McDonnel-Douglas et à de nombreuses compagnies de transport serait aussi longue, compte tenu de la désorganisation du trafic qu'elle ne manquerait pas de provoquer et des *pertes de recettes qui en résulteraient* pour les compagnies aériennes.

Au fil des semaines, cette affaire a fini par prendre un vilain tour. Après Concorde et l'Airbus, voilà qu'un troisième avion — le DC-10 — risquait d'empoisonner les relations *aéronautiques entre les Etats-Unis et* certains de leurs partenaires. La Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) n'avait-elle pas récemment soutenu que le gouvernement américain avait l'obligation juridique, conformément à la convention de Chicago et aux accords bilatéraux, d'autoriser les transports aériens à reprendre l'exploitation du triréacteur de McDonnel-Douglas ?

Ce différend, né autour de la remise en exploitation du DC-10, « tombait » d'autant plus mal que le climat aéronautique s'était alourdi ces derniers mois du fait de la volonté des Etats-Unis d'imposer à leurs partenaires une nouvelle politique du transport aérien, assise sur le principe du « ciel ouvert », c'est-à-dire de la libre concurrence. Aux yeux *de certains, l'affaire du DC-10* démontrait, une nouvelle fois, de manière éloquente, la prétention des autorités américaines d'abuser de leur position dominante pour imposer leurs vues à leurs partenaires moins puissants qu'eux et souvent divisés.

Au demeurant, d'aucuns ont établi — peut-être non sans quelque fondement — un rapport entre l'accident du DC-10 et la politique de « déréglementation ». Les responsables aéronautiques conviennent, en effet, que des négligences d'entretien sont probablement à l'origine de la catastrophe de Chicago. Des observateurs ont aussitôt fait remarquer qu'il en était ainsi parce que les compagnies américaines, prises au *piège de la concurrence à tout va*, sont maintenant obligées d'économiser sur tout, et notamment sur la sécurité.

Il n'en demeure pas moins qu'en dehors de ces causes conjoncturelles l'accident de Chicago pourrait avoir *pour origine des défauts de conception* du DC-10. La concurrence — toujours elle — entre les constructeurs américains pour la commercialisation d'un avion gros porteur a peut-être conduit à certaines négligences que, à l'époque, l'ad*ministration fédérale de l'aviation* (F.A.A.) n'a pas su — ou n'a pas voulu — déceler, accordant trop rapidement à ce nouvel appareil le certificat de navigabilité.

La F.A.A. a-t-elle voulu se faire pardonner ses erreurs du passé en *manifestant* aujourd'hui une rigueur à toute épreuve ? Néanmoins, cette administration ne sort pas grandie de *cette affaire, tout au long* de laquelle elle a semblé « flotter », soumise à la pression des uns et des autres, multipliant dans ses dé*marches*, faux pas et contradictions.

Une fois encore, l'affaire du DC-10 *révèle* la puissance des consommateurs constitués en groupes organisés qui avaient mis en branle la machinerie judiciaire amé*ricaine dont on sait la lourdeur et la complexité*. On a pu en juger pour Concorde. En choisissant de faire traîner les choses en longueur — un défaut peut en cacher un autre, — la F.A.A. a peut-être voulu prévenir la réaction de l'opinion publique d'outre-Atlantique.

Les comptes devraient maintenant se régler entre les compagnies aériennes, les constructeurs aéronautiques et l'administration américaine. Une affaire toute banale de dommages-intérêts qui oblige à faire « remonter » les responsabilités. *Après les experts techniques, la parole* est maintenant aux experts financiers.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Toutes les compagnies propriétaires de DC-10 ont été pénalisées, mais surtout la société britannique Laker, qui exploite à partir de Londres un « train du ciel » vers New-York et Los Angeles. Laker, qui devait reprendre ses vols vers les Etats-Unis le 14 juillet, estime avoir perdu 7 millions de livres (66 millions de francs).

L'interview de M. Hoveyda et le droit de critique

Mme Christine Ockrent, journaliste à FR 3, qui avait recueilli, le 29 mars, une interview de l'ancien premier ministre du chah, M. Amir Hoveyda — jugé et exécuté le 7 avril, — dans sa cellule et en présence d'un magistrat du ministère public et d'un membre du comité Khomeiny, diffusée les 5 et 6 avril sur FR 3, a obtenu, vendredi 13 juillet, devant la première chambre du tribunal civil de Paris, trois fois 1 franc de dommages-intérêts dans les procès qu'elle avait engagés contre des journalistes du *Figaro* et de *l'Aurore*, MM. Max Clos et Jacques Guillemé-Brulon, et contre M. Denis Clair, président du Cercle français de la presse (*le Monde* du 15 juin).

Le tribunal constate « *que l'interview de Amir Hoveyda a été réalisée par Christine Ockrent avec l'assentiment et sous le contrôle des autorités iraniennes en place. Que ce prisonnier, non encore jugé et, à l'évidence, en péril de mort, a dû tenter de se justifier dans sa cellule, en présence d'un membre du ministère public, en répondant à des questions posées relatives à un comportement passé sur lequel il allait devoir s'expliquer peu après devant ses juges.*

» *Les expressions très sévères utilisées pour stigmatiser le comportement de la journaliste visent essentiellement la manière dont elle a réalisé l'émission, la nature des questions qu'elle a estimé devoir poser et la façon dont elle a choisi de s'exprimer sur ce ton, non seulement exempt de compassion, mais dépourvu de la simple attention humaine qu'exigeait la situation matérielle et morale du prisonnier. Dès lors, la vivacité des propos retenus s'analyse en un simple droit de libre critique émanant d'une personne choquée par le caractère exceptionnel du rôle qu'a désiré jouer la journaliste, manifestant ainsi le souci excessif d'obtenir une information dans des conditions discutables.* »

Mais le droit de critique, conclut le tribunal, excède la limite permise lorsqu'il présente, par exemple, Christine Ockrent comme l'« *assistante du bourreau* ».

RELIGION

LA FONDATRICE DES PETITES SŒURS DES PAUVRES VA ÊTRE BÉATIFIÉE

Plusieurs décrets concernant des causes de béatification ou de canonisation viennent d'être approuvés par Jean-Paul II. Ils se rapportent à des Français (deux), des Italiens (trois) et un Canadien. Sont reconnus bienheureux Alain de Solminihac (1599-1659), évêque de Cahors, et Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des pauvres (1792-1879). Un Italien va être canonisé. Il s'agit du Frère Crispino da Viterbo (1668-1750), capucin, qui avait été béatifié par Pie VII en 1806.

FAITS ET JUGEMENTS

Propos racistes et menaces de mort.

Me Prudhomme, président de la section grenobloise de la Ligue des droits de l'homme, vient de déposer deux plaintes, l'une contre M. Robert Mosnier, président de la chambre des métiers pour « *propos racistes* », l'autre contre X... pour « *menaces de mort sous conditions* ».

Il est reproché à M. Mosnier d'avoir déclaré, le 12 juin dernier, au cours de l'assemblée générale de la chambre des métiers : « *Je regrette la présence des immigrés dans la capitale dauphinoise et pense que leur disparition pourrait redorer le blason de la cité olympique.* » Après avoir déposé plainte contre ces propos, le 6 juillet, Me Prudhomme affirme avoir reçu de nombreux coups de téléphone anonymes le menaçant de mort s'il ne retirait pas cette plainte. C'est pourquoi il a déposé une nouvelle plainte pour menaces de mort. M. Mosnier nie avoir tenu des propos racistes et être au courant des menaces de mort.

● *Six Guinéens, âgés de trente à quarante et un ans, qui avaient violemment manifesté, le 28 septembre 1977*, avec une cinquantaine de compatriotes, leur opposition au régime du président Sékou Touré, devant l'ambassade de Guinée à Paris, rue Emile-Ménier (16e) (*le Monde* du 30 septembre 1977), ont été condamnés, vendredi 13 juillet, par la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris pour « *coups et blessures volontaires* » envers M. Abdulaye N'Daw, consul de Guinée à Paris, qui avait été roué de coups pendant cette manifestation. Trois des prévenus ont été condamnés à huit jours d'emprisonnement ferme — couverts par la détention provisoire, qui, à l'époque, avait duré plus d'un mois — et 600 F d'amende. Les trois autres se sont vu attribuer la même peine, assortie du sursis.

UN SUICIDE

Mme Danièle Geiger, vingt-huit ans, s'est *suicidée par le* feu dans un endroit isolé au sud de Strasbourg, vendredi *13 juillet. C'est* un promeneur *qui a découvert le corps auprès* duquel se trouvait un bidon vide. Mme Geiger avait été licenciée il y a trois mois, pour raisons économiques, de l'entreprise où elle était employée comme analyste programmatrice.

● *Trois auxiliaires puéricultrices condamnées.* — Trois des six jeunes femmes qui avaient comparu le 8 juin devant le tribunal *correctionnel* de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour n'avoir pas exercé une surveillance suffisante sur Christine C..., quinze mois, morte accidentellement dans une crèche d'Aubervilliers (*le Monde* daté 10-11 juin), ont été condamnées à 1 000 francs d'amende avec sursis, une condamnation qui ne figurera pas sur leur casier judiciaire. La directrice par intérim de la crèche a été relaxée, ainsi que deux autres aides-puéricultrices.

● *M. Gérard Clevé, qui avait agressé le 14 juin l'écrivain Jean-Paul Sartre* au domicile parisien de celui-ci, a été relaxé vendredi 13 juillet par le tribunal correctionnel de Paris (*le Monde* du 6 juillet). Jugé « *en état de démence* » par les experts psychiatriques du tribunal, M. Gérard Clevé, qui avait l'habitude de solliciter l'aide matérielle du philosophe, sera interné « *dans un établissement médical fermé* ». Le 14 juin, il avait tenté de « taper » M. Jean-Paul Sartre, et, devant le refus de celui-ci, l'avait violemment frappé à plusieurs reprises.

CATASTROPHES

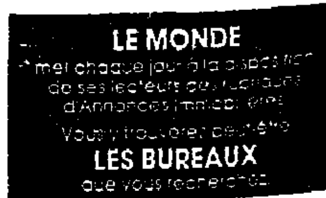
Après l'incendie de Saragosse

LA RÉGLEMENTATION SUR LA SÉCURITÉ HOTELIÈRE EST JUGÉE INSUFFISANTE

Saragosse (*A.F.P.*). — Les autorités espagnoles, *dans le premier* rapport officiel sur l'incendie de l'hôtel Corona de Aragon, qui a fait, le 12 juillet, selon le dernier bilan, soixante-douze morts, trois disparus, huit blessés graves et cinquante blessés légers, mettent l'accent sur le rôle joué dans la rapide propagation du sinistre par les conduites de climatisation et l'escalier central. Selon ce rapport, le feu a pris au rez-de-chaussée dans une friteuse à beignets contenant 20 litres d'huile.

« *Les employés*, dit le rapport, *ont tenté d'éteindre les flammes à l'aide d'extincteurs, mais le feu, alimenté par les motifs en plastique du bar, s'est rapidement propagé aux étages supérieurs, prenant de très grandes proportions en raison de la combustibilité des matériaux employés dans la construction.* »

Ce sinistre et l'organisation des secours ont provoqué de nombreuses polémiques en Espagne, notamment entre la mairie de Saragosse, les pompiers et l'association des hôteliers. La catastrophe a mis en lumière l'absence de réglementation nationale concernant les règles de sécurité dans l'hôtellerie, qui restent à la discrétion des municipalités.



هكذا من الأصل

JOURNÉE « PORTES OUVERTES »
NS UNE USINE PAR DES SYNDICA...
maire communiste de Corbeil
é de violation de domicile

critique RELIGION

CATASTROPHE

NTS

Le Monde culture

Festivals

Une nuit à Vérone

(Suite de la première page.)

On dénombrera ce soir dix-huit mille personnes, soit le double d'Orange à son maximum ! Et la saison dure ici plus d'un mois et demi, avec trois opéras (Turandot, la Traviata, Mefistofele), donnés chacun de neuf à onze fois, et un ballet (Casse-Noisette).

Des applaudissements éclatent, tout le monde se lève : c'est le signor Sandro Pertini, le président de la République, qui vient, tout de blanc vêtu, assister à Turandot, et est accueilli avec une familiarité et une gentillesse tout italienne ; il serre des mains, donne des autographes, s'assied et bourre son éternelle pipe. Le spectacle peut commencer.

La nuit vient, le théâtre s'éteint, l'orchestre attaque l'ouverture, les oiseaux se mettent à chanter, et alors, selon une touchante coutume, des milliers de bougies s'allument à travers les arènes, comme pour une procession.

Au-dessus de la scène immense (mille mètres carrés) se déploie un de ces décors gigantesques qui ont fait la célébrité de Vérone : un monstrueux dragon cuivré à trois gueules béantes, qui représente le palais de la princesse Turandot, tel que l'a imaginé Mario Garbuglia, occupe le tiers des arènes, montant presque jusqu'au sommet des quelque quarante gradins. La gueule centrale s'ouvre sur un escalier vertigineux, bordé de piques, au bout desquelles sèchent les crânes des précédentes victimes de la sphynge chinoise. Par les autres bouches terrifiantes entrent et sortent les foules de mandarins, prêtres, ministres, soldats, bourreaux, aux costumes plus extravagants et fantaisistes les uns que les autres, qui s'étagent ensuite sur les gradins en figures et processions sans cesse renouvelées.

Une voix merveilleuse

Avec ses vastes chœurs, ses grandes cérémonies solennelles, le Turandot de Puccini se prête tout spécialement à un cadre aussi grandiose, et c'est pour cela, sans doute, qu'il vient en troisième position des ouvrages joués à Vérone depuis 1913, loin derrière Aïda, certes (cent soixante représentations), mais tout de suite après Carmen (cinquante-six).

Seuls peut-être ces chœurs, admirablement disciplinés, qui chantent sans crier, sont à la dimension des arènes et prennent appui sur le plein air qui leur donne une beauté et une force mystérieuses. Pour les chanteurs, c'est une épreuve presque surhumaine qui leur est imposée. Passe encore pour Liu, la touchante petite esclave, qui donne tout d'elle-même en deux airs limpides, et la voix merveilleuse de Mietta Sighele, qui vibre comme un violon dans la nuit, nous atteint presque sans effort.

Mais Franco Bonisolli d'entrée se ménage, sachant les dangers auxquels s'expose le prince Calaf. Malgré les rictus effrayants de sa bouche et ses mains largement ouvertes qui pétrissent ses angoisses avec conviction, la voix paraît lointaine, le timbre comme écrêté par le vent, jusqu'au troisième acte où enfin il donne tout ce qu'il a, pousse la note et s'éternise sur les points d'orgue pour obtenir un triomphe. Sa voix est belle comme un ciel ensoleillé, sans failles, mais on ne saurait dire qu'il émeuve, d'autant qu'il paraît se désintéresser totalement du suicide de Liu, qui se sacrifie pour le sauver, et garde les yeux uniquement fixés sur la princesse Turandot.

Celle-ci est plus désavantagée encore, chantant tout au long des escaliers où sa dignité la cantonne assez loin des spectateurs. Si la voix riche de Marita Napier a la dureté et l'éclat requis, elle ne semble pas cependant très assurée, la tension extrême du chant et la violence nécessaire pour lutter contre la distance amenant de dangereux écarts de justesse. Mais son personnage hiératique, son timbre d'oiseau de proie planant sur le drame ne manquent pas de grandeur et le dernier duo avec Bonisolli, en un lieu peut-être privilégié par l'acoustique, reflète bien la douceur de cet instant où l'amour s'épanouit enfin et fait fondre la glace de ce cœur raidi par les peurs ancestrales.

Il y a peu à dire du reste de la distribution, sinon que l'on n'entend à peu près pas l'empereur enfoui à l'intérieur de la plus haute gueule du dragon ; les trois ministres (Guido Mazzini, Franco Ricciardi, Florindo Andreolli) ont des voix agréables, mais leurs discours philosophiques et comiques sont un peu perdus dans ce cadre impressionnant, bien qu'ils soient doublés assez inutilement par des mimes. L'ensemble de la mise en scène de Mauro Bolognini pèche d'ailleurs par manque d'imagination.

L'orchestre, en revanche, est superbe sous la direction très lyrique et spectaculaire de Yuri Ahronovitch qui tient à bout de bras cette représentation étalée sur une centaine de mètres avec un minimum de décalages malgré des effectifs énormes.

Le public de Vérone passe pour turbulent et connaisseur, voire cruel ; il s'est montré plutôt sage et a manifesté un contentement modéré, applaudissant avec plus de gentillesse que de conviction, sans les débordements habituels des foules italiennes. Mais sans doute y avait-il beaucoup d'étrangers pour cette première. Et, de toutes manières, ce Turandot était plutôt un grand spectacle qu'un festival de grandes voix.

JACQUES LONCHAMPT.

LES RENCONTRES D'ARLES

Échanges de photos

Les Rencontres internationales de la photographie, qui viennent de s'achever à Arles, ont désormais leur centre permanent, au n° 16, rue des Arènes, un couvent construit au XVIIIe siècle, avec une cour intérieure fleurie, une buvette sous une tonnelle, un escalier ponctué de statues saintes ; même la petite chapelle a été transformée en salle de projection. Au rez-de-chaussée, à l'ombre, à l'écart de la chaleur plombée, on a installé une librairie de photos, un accrochage Ilfort rappelle les vertus du bon papier d'autrefois sans matière plastique, les murs de l'escalier accueillent un reportage vraiment joli et inspiré de Valérie Winckler sur les maternelles ; on pousse les portes de ces salles autrefois pieuses que certains stagiaires disent « salles de prison », avec leurs murs gris, leurs tableaux noirs, mais où l'on projette la vie, le soleil, les visages captés la veille. Les stages suivent leur cours sous la direction de leurs maîtres : Franco Fontana pour la couleur, le Hollandais Paul Nosiger pour le polaroïd, Jerry Uelsman pour le trucage. L'atelier vedette est toujours le stage des nus, appelé « messages du corps », partagé entre Ralph Gibson et le Japonais Hosoe, parce que les portes restent bien fermées et parce que les modèles, qui ont l'accent et la couleur de la région, se plaignent toujours de n'avoir pas été assez payés et cancanent : « Ah, là, là, l'imagination abracadabrante de ces « artistes » qui vous font faire le poirier pendant un quart d'heure, la tête dans le sable... » Hervé Goaguen et son équipe « Ecouter voir » ont mijoté un programme audio-visuel pour la soirée de clôture : « La fête de l'image ». Cette année, ils ont abandonné le reportage pur et simple, qu'ils avaient très bien manipulé l'an dernier, pour construire un travail à partir d'un scénario.

Des cours d'histoire de la photographie de James L. Enyeart, directeur du Center for Creativ Photography à l'université d'Arizona, se poursuivent d'une année à l'autre avec succès devant quelques initiés. Le colloque sur le thème « Photographie et communication humaine » a débuté sur deux communications du peintre Mario Prassinos, qui voit la photographie comme un ultime « examen de conscience avant la mort », et de Michel Tournier, qui a préféré devant ses admirateurs quelques formules édifiantes sur le portrait nu (« Une recette épatante : prenez le visage sans prendre le corps, pourtant nu, et toute l'avidité transparaîtra sur le visage. »), sur l'analogie « diaphragme-sphincter », sur la profondeur de champ (scandale, avec ses personnages nets sur fond flou, faisant du S × 5,6)... Le colloque s'est poursuivi quatre jours durant, devant des salles pleines, sur les problèmes de l'enseignement de la photographie, de sa présentation dans les musées et de son édition, avec des interventions de Jean-Claude Lemagny, de la Bibliothèque nationale, de Pierre de Fenoyl, du centre Georges-Pompidou.

Les soleils sur l'eau

Cette année, le nombre et l'ampleur des expositions a diminué : elles donnaient l'année dernière une impression d'énormité un peu fastidieuse (les sélections italienne et japonaise doublonnaient les projections du soir). Elles donnent cette année une impression d'inconsistance, on en a fait le tour en quelques heures. Les trois expositions du musée Reattu, Henri Cartier-Bresson, Manuel Alvarez-Bravo et Aaron Siskind sont correctes, simplement, joliment accrochées. Le choix de photos de Cartier-Bresson est plutôt parcimonieux (il reprend seulement les quarante photos du petit livre de Delpire-Aperture, Histoire de la photographie), mais ce sont aussi ses meilleures photos, et l'approche est plus facile, plus concentrée que la gigantesque rétrospective qu'on peut voir à Venise.

Avec ses photos de grains de pierre, de traînées de peinture, de graffiti abstraits, d'affiches lacérées, Aaron Siskind se révèle un photographe peinturluresque, mou et anémique ; on s'étonne qu'il se soit affiché une fois dans la photographie. Manuel Alvarez-Bravo, qui a débuté dans les années 1910, juste après la révolution mexicaine, a une autre dimension, une diversité plus intéressante, qui colle mieux à la vie : traces de main sur un mur blanc ombreux, des chevaux de bois bâchés, un manifestant pour le salaire minimal tout juste abattu, des pieds de femme arqués entre la dégoulinure d'une flaque, les pierres craquelées d'un tremblement de terre ; toutes ces photos sont fortes et belles, se laissent volontiers revoir.

Mais l'exposition « Ils ont vu Arles » à la Maison des jeunes est peut-être l'assemblée la plus intéressante de ce festival, pour ce qui est des expositions accrochées, en quinconce, de façon incompréhensible. L'autre exposition de la maison des jeunes sur la photo sculpture, avec les lamelles de bois et de carton découpé, de petits santons de Provence, reflets de soleil sur l'eau de Lucien Clergue, mis dans un bois lumineux, dont quelqu'un a pris la peine de couper une partie dès le deuxième jour, un solide en tissu imprimé dans un bloc de verre, des portraits de Jaeckin ; cette exposition gadget sur « un autre relief » prolonge piteusement l'attraction « Ologramme » de l'année passée.

Dans la salle Cornillon de l'hôtel de ville, on peut voir une exposition fluette sur ces « Dix ans de rencontres photographiques » (le photographe photographié en abîme : Adams par Clergue ou Clergue par Ibson) et un hommage assez beau au photographe de plateau Roger Corbeau qui a travaillé, des années 30 à aujourd'hui, avec Pagnol, Cocteau, Guitry, Ophuls, et a repris dans leurs costumes et dans leurs maquillages, dans des éclairages cinématographiques, les masques blancs découpés très dramatiquement sur l'ombre d'Arletty, de Martine Carol ou de Maria Casarès. Dans la salle Henri-Comte, les photographes arlésiens des photo-clubs de la Maison des jeunes montrent leurs photos qui méritent parfois mieux que les filets de pêche et les jonques qui leur servent de présentoirs. Les photos du prix des jeunes photographes exposées à l'ancienne poste sont de meilleure qualité que l'an passé. On a donné le prix du livre à l'Enfant et la Colombe de Robert Doisneau (aux Éditions du Chêne), et c'est une aberration, car c'est un beau livre pour les petits enfants, mais ce n'est pas un livre photographique (imaginons un Goncourt donné à Fantomette en Alaska).

Le regard public

Il reste les soirées publiques. Le public est venu nombreux (mille ou mille cinq cents personnes suivant les élections proposées), l'actuelle technique de la projection s'est nettement améliorée, et on a paré au pire en mettant à la casse ce générique pétaradant qui faisait plus « Casino de Paris » que Rencontres de la photographie. La soirée sur l'Amérique latine, avec Alvarez-Bravo, qui commentait lui-même ses photos, une sélection de photographies du Mexique, d'Argentine, du Brésil, de Colombie, du Venezuela ou de Cuba, était très réussie. Très bonne aussi la soirée belgo-suisse présentée par Pierre Cartier pour la Belgique, Rosellina Burri pour la Suisse. Mais désolante, effarante de nullité, la soirée américaine avec dix minutes d'Aaron Siskind, et des photos en couleurs présentées pour la « révolution de la photographie journalisme », mais qui ne pouvaient convenir qu'à des pochettes de disques, des cigarettes ou des publicités pour les centrales nucléaires.

Après les soirées publiques, qui se sont terminées fort tard (vers 1 heure du matin), tous les spectateurs prenaient la route de la place du Forum, pour la projection non stop, autour des tables de café, les lumignons éteints du travail du photographe, amateur ou professionnel, de passage à Arles, et on ne voyait pas que des photos de fleurs ou de retombées de feux d'artifice. Il y avait de bonnes choses. Toute la matinée, dans les deux cours de l'hôtel d'Arlatan, les photographes ont déployé soigneusement leurs cartons à dessin, leurs photos tout juste tirées, collées sur du beau carton noir. André Kertesz, Alvarez-Bravo, Gisèle Freund, se sont prêtés avec bienveillance à cette critique qui devait être « objective » l'année passée et est devenue plus justement « constructive » cette année. Chacun a eu du plaisir à montrer ses photos, c'est là que ces Rencontres d'Arles retrouvent leur vocation première : la rencontre, l'échange, la découverte, le point annuel de rendez-vous, et c'est seulement là, aussi, qu'elles semblent vraiment réussies.

HERVÉ GUIBERT.

Cinéma

THE KIDS ARE ALL RIGHT, avec les Who

Un film autobiographique ça n'est jamais très folichon, d'autant moins si un groupe de rock en est le sujet. On touche très vite à l'autosatisfaction, à la mégalomanie — le film de Led Zeppelin, The Song Remains the Same, en avait été un exemple. Le cinéma est rarement fidèle au rock et les meilleurs films sont souvent ceux qui se contentent d'en évoquer l'univers, ou d'utiliser le rock comme toile de fond. Il est, en effet, difficile de traduire ce qui se passe sur une scène, c'est un moment privilégié dans le temps où public et musiciens deviennent les protagonistes d'une atmosphère qui appartient à l'instant, résulte d'une complicité qui n'apparaît pas à l'écran. Les musiciens restent souvent figés sur la pellicule comme des pantins hors de leur contexte, les défauts qui font parfois la qualité d'un concert par leur spontanéité apparaissent comme ce qu'ils sont, la musique qui explose en public résonne sur la bande son comme un pétard mouillé et le rock perd ses vertus instantanées et sa fonction sociale.

Avec The Kids are All Right, les Who ont échappé à cela, peut-être parce qu'ils n'avaient d'autres prétentions que celles de faire un film pour leurs fans, de remonter le fil de leur carrière à travers des documents d'époque sans maquiller la réalité, mais surtout parce qu'ils ont un humour extravagant. Les Who sont drôles, manient le sens du comique sans réserve. On y voit Keith Moon — déc. dé le 7 septembre 1978, — batteur et clown explosif, mettre à sac une chambre d'hôtel à coups de hache et de bain moussant, se déshabiller au cours d'une interview télévisée, lancer ses chaussettes sur le présentateur, déchirer la chemise de Pete Townshend, lui mordre la jambe, manier avec ce dernier un humour de dérision très anglais. Le générique est fait d'une quinzaine de fins de concerts montées bout à bout, où Pete Towshend détruit systématiquement ses guitares et Keith Moon ses batteries.

On assiste ainsi à l'évolution d'un groupe essentiel, à travers des interviews et des séquences télévisées — les Who jouaient rarement en play-back, ils n'auraient pas pu se livrer à leur instinct destructeur — qui traversent sans suite chronologique les années et les modes. Les tenues changent, les cheveux s'allongent, les idées se précisent. « Si vous prenez les Who de 1964 à nos jours, vous pouvez avoir quelques idées de ce qui s'est passé durant cette période pour les gens de notre génération. Ce n'est pas un exact constat mais un reflet », dit Pete Townshend. Aussi dérisoire que cela puisse paraître, le rock, comme un modèle de vie et de pensée, fait que de nombreux jeunes choisissent une voie plutôt qu'une autre. Il suffit parfois d'un concert ou d'une chanson au bon moment pour pénétrer un univers que l'on soupçonnait sans être parvenu à le formuler. C'est peut-être cela que les Who ont voulu montrer avec The Kids are All Right. Mais, bien sûr, c'est seulement du rock'n'roll.

ALAIN WAIS.

Double album, extrait du film : « The Kids are All Right ». Polydor 2675 179.

Formes

LE TEMPS DE VOIR

Le temps des vacances, c'est aussi le temps de voir — sur place ou au hasard d'une randonnée lorsqu'on chemine par exemple sur les routes de Bourgogne. A quelques kilomètres de Sens, à Maillot, une grange de vastes dimensions, et fort belle, abrite comme chaque été des œuvres qui méritent le déplacement. Cette année, Geneviève Thévenot a préféré accueillir un minimum d'artistes et réserver à chacun le maximum d'espace.

Le temps de voir donc, ou de revoir, dans une présentation attrayante de l'Imprimerie nationale, les « équivalences baudelairiennes » : les Fleurs du mal, respirées par Paul Kallos, le Spleen de Paris, dont s'est imprégné Karl-Jean Longuet. Oui, poésie et peinture sont sœurs siamoises, et la fusion de la parole d'André du Bouchet et de l'expression plastique de Tal-Coat, telle qu'elle se matérialise au château, pas très éloigné, de Railly, en administre la preuve éloquente, avec cette différence — qui n'entre pas en ligne de compte pour le spectateur — que les ouvrages de Baudelaire sont d'un prix accessible.

Veut-on encore des livres ? Voici ceux de Jean Demelier, les reliures de Gérard Charrière et de Raymonde Moretti qui en habillent quelques-uns. Mais l'auteur du Rêve de Job sait également tenir un crayon, et il y a pas mal de temps qu'il montre, et même édite des dessins aussi étrangement intempestifs que ses récits. Ceux qui sont exposés à Maillot sont de la même veine, sans indulgence.

C'est pourtant André Queffurus, ses états d'âme révélés par la sombre verdure et les échappées de paysages longuement élaborés qui inondent les lieux de leur lumière. Ce traitement de faveur, le peintre le partage avec le sculpteur Nicolas Valabrègue qui a renouvelé son inspiration sur place au contact de l'art du Niger. Le couple global de Papa-Maman a d'ailleurs été taillé dans du bois d'Afrique. Ses formes massives et harmonieuses, à base d'autres essences, de préférence l'ormeau, créent une autre réalité. Une suite de sculptures retrace les phases de l'Œil : « Approche », « Petit sommeil », « Réveil » et le stade final du « Vu ». Non sans clins d'yeux.

Les Parisiens encore sédentaires peuvent jusqu'à la fin du mois, à peu près, prendre le temps de voir l'accrochage de « L'Œil Sévigné » (1), encore un œil qui, aux côtés de l'équipe de la galerie, leur réserve une petite révélation — avec Bibonne et ses paysages, ça pourrait faire deux : il s'agit d'un jeune Chinois, Sze To, dont on n'a pas fini de parler s'il tient ses promesses. Mais pourquoi ne les tiendrait-il pas ? Son court passé peut témoigner de son endurance et de sa ténacité. Il peint son paysage actuel : les sombres et apoétiques couloirs de l'immeuble où il a trouvé un logis après une odyssée mouvementée. Ces murs suent l'angoisse, mais il y a toujours une porte de sortie, vers le grand jour. Sze To n'est pas inférieur aux peintres de « L'Œil Sévigné » : Jean-Marie Queneau, qui a donné un chaud paysage de la Puysaye ; Wolf, dont on revoit avec plaisir le Paysage archéologique dégagé des sables ; Salzmann et ses belles aquarelles aquatiques, et Gutherz et Iscan.

Enfin, pendant qu'il est encore temps (de voir), associons-nous à la galerie Lambert (2) qui fête, avec une petite exposition, son vingtième anniversaire. Tous les artistes, venus de l'Est surtout, mais aussi du Japon, du Canada ou d'ailleurs, n'ont pu figurer dans ces lieux chaleureux, mais exigus : ils sont trop. Pour combien d'entre eux, le premier contact avec la France, grâce à Zofia et Casimir Romanowicz n'a pas été décevant. Sans oublier ceux, Français ou fixés chez nous, qui ont eu la chance d'avoir l'île Saint-Louis pour tremplin et parmi les cent cinquante noms inscrits au palmarès de ces vingt années on sera surpris d'en voir beaucoup plus d'un qui ont accédé à la célébrité. Mais l'accueil des Romanowicz est toujours aussi fraternel et leur œuvre de prospection et de consécration est loin d'être terminée.

Pour ceux que l'art passionne, mais que rebute le jargon d'une certaine critique, je me fais un devoir de signaler un petit livre utile : le Dictionnaire des mots-clés du dessin, de la peinture, de l'estampe (3). Il n'y en a que deux cent dix, de ces mots, triés et clairement définis par Gérard Capon. Tout le reste risque de sombrer, si l'on n'y prend pas garde, dans la vaine littérature.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 14, rue de Sévigné.
(2) 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.
(3) Diffusion Weber, 24-28, rue du Moulinet, 75013 Paris.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française (296-10-20) : Ruy Blas (dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Centre Pompidou (278-79-95) : Ballet moderne de Leningrad (sam. et dim. 16 h. 30).

Les salles municipales

Carré Silvia-Monfort (745-31-43) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : la Voix humaine (sam., 20 h. 30).
Artistic-Athévains (700-19-15) : Jacques Thibault (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Bouffes du Nord (239-34-50) : la Coupe et les lèvres (sam., 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Mephisto (sam., 14 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam. et dim., 21 h. 10, dim., 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30, dernière).
Daunou (261-69-14) : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22) : Fin de jour (sam., 18 h. 45) ; Palabres (sam., 20 h. 30) ; Pollufission 2000 (sam., 22 h.).
Galerie de Nesles (325-59-50) : la Belle et la Bête 79 (sam. et dim., 21 h., dernière).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Supplément au voyage de Cook (sam., 20 h. 30) ; Journal fou d'une infirmière (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30) ; Un cœur simple (sam. 20 h. 30) ; Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances (sam., 22 h. 15).
Nouveautés (770-52-76) : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique (355-02-94) : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais (sam., 20 h. 45, dernière).
Palais-Royal (297-59-81) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; (dim., 15 h.).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : le Premier (sam., 21 h.).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : les Deux Orphelines (sam., 20 h. 30, dernière).
Renaissance : A la Jamaïque (sam. et dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Arlequin super-star (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Est-ce que tu m'aimes (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Palais de Glace (359-46-72) : Compagnie de danse populaire française (sam., 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : les Europophages (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Sainte-Chapelle : Ensemble d'Archets français, sol. : M. Vanaud (Rameau, Gluck, Vivaldi) (dim., 21 h.).
Notre-Dame : J. Grady (Widor, Bach, Barber) (dim., 17 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première (322-75-93) : C. Terry Big Band (sam., 21 h.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : J.-P. Sasson Quintet (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : District (sam., 21 h. 30).
Orsay (548-38-53) : C. Magny (sam., 20 h. 30).
Petit-Orsay : Bonny Coutteure (sam., 21 h. 30).
Golf Drouot (770-47-25) : Alarm (sam., 22 h.).
Riverbop (325-93-71) : P. Catherine Trio (sam. et dim., 22 h. 30).
La Pinte (326-26-15) : Trio A. Levy (sam., 22 h.).
Bains-Douches (887-34-40) : Suicide (sam., 21 h. 30) ; Michel Pagliaro (dim., 20 h. 30).
Le Pianobar (331-60-66) : R. Urtreger (sam., 20 h.).

Dans la région parisienne

Breteuil, château : E. Schonfeld (Frescobaldi, Bach, Sor) (dim., 17 h.).
Melun, église Saint-Aspais : Orchestre de chambre de Budapest (Bach) (dim., 18 h.).
Sceaux, Orangerie du château : V. Reynolds, N. Lee (Beethoven, Schubert) (sam., 17 h. 30) ; Orchestre de chambre Audonia (Rossini, Mozart) (dim. 17 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

Samedi : 15 h., les Feux de la rampe, de C. Chaplin ; 18 h., Elena et les hommes, de J. Renoir.

Dimanche : 15 h., le Rouge et le Noir, de Cl. Autant-Lara ; 18 h., Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h., Hommage à John Huston : Quand la ville dort, de J. Huston ; 22 h., la Malédiction, de R. Donner.

Beaubourg (704-24-24)

Samedi : 15 h., Paris nous appartient, de J. Rivette ; 17 h. 30, Tirez sur le pianiste, de F. Truffaut ; 19 h., le Petit Soldat, de J.-L. Godard ; 21 h., Lola, de J. Demy.

Dimanche : 15 h., le Signe du lion, d'E. Rohmer ; 17 h., Cléo de 5 à 7, d'A. Varda ; 19 h., Ophelia, de C. Chabrol ; 21 h., Jules et Jim, de F. Truffaut.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port. v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Styx, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

Samedi 14 - Dimanche 15 juillet

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
Nº 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'au 14 inclus.
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (Fr.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DAMIEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DRIVER (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NED KELLY (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8, (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 millimètres), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34)
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o./v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13. Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEX'O CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (651-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33)
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Studio Saint-Dominique, 7e (705-04-55) Sf. mar.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

Les films nouveaux

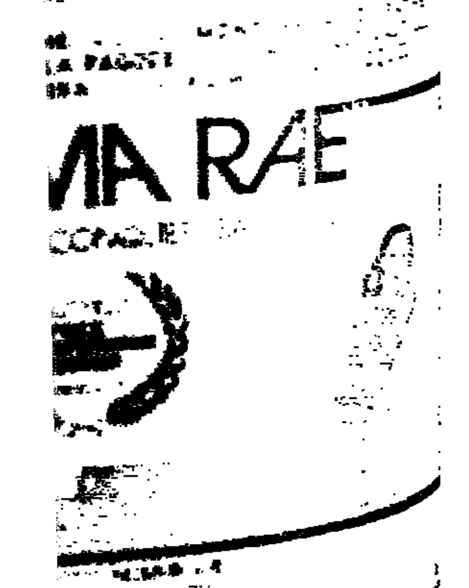
CEDDO, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81)
MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GRAFFITI PARTY, film américain de John Milius ; v. o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE KIDS ARE ALRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CITE EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v. o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS, film américain de Mark Robson ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**). Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DES PETRIFIES, film franco-belge de J. Brismee (*). Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; v. f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Les Marx au grand magasin (sam.) ; la Soupe au canard (dim.).
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo (sam.) ; le Goût du saké (dim.).
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Tous les autres s'appellent Ali (sam.) ; la Mort de Maria Malibran ; Willow springs ; l'Ange noir (dim.).
HOMMAGE A J. WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : El Dorado (sam.) ; 100 dollars pour un shérif (dim.).
SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre (sam.) ; le Baiser du tueur (dim.).
LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Grand Frisson (sam.) ; Frankenstein (dim.).
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Tempête sur l'Asie (sam.) ; Tchapaiev (dim.).
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Viridiana ; Une leçon d'amour (sam.) ; Los Olvidados ; le Silence (dim.).
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I : 14 h. : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 (+ sam. 0 h. 30) : Orange mécanique. — II : 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
DAUMESNIL, (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Contes de la lune vague... (sam.) ; l'Impératrice Yang Kwei-fei (dim.).
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Faux mouvement (sam.) ; Alice dans les villes (dim.).
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Passage to Marseille (sam.) ; le Trésor de la sierra madre (dim.).
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls (sam.) ; Beau fixe sur New-York (dim.).
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words ands Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : les Visiteurs du soir (sam. et dim.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les As d'Oxford (sam.) ; Tête de pioche (dim.).
JOHN HUSTON (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Piège (sam.) ; Reflets dans un œil d'or (dim.).
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : Au service secret de Sa Majesté (sam.) ; l'Homme au pistolet d'or (dim.).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LE CYCLE (Ir., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LOVE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ar., 21 h.
MESSIDOR (Suis.), L'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), S., 24 h.
UN BOURGEOIS TOUT PETIT (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.



Le Monde aujourd'hui

MUSIQUE

Alter écho

DANS ma rue, il y a deux pianistes, un bon et un mauvais. Le mauvais, c'est moi. Le bon ? C'est le mystère.

Moi, non seulement je joue mal, mais je joue fort. Non seulement fort, mais à tout vent. La fenêtre grande ouverte, je joue à la rue, au soir, au square désert, aux passants et aux autres, absents qui ne passent ni n'entendent.

Et à chaque fois, immanquablement, l'autre pianiste, le bon, fait écho. Un instrumentiste accompli, vraiment : il (elle ?) connait tous les morceaux que j'ânonne, et les sait tout à fait, elle (lui ?). Quelqu'un de respectueux : qui attend pour attaquer que j'aie trébuché sur un passage périlleux. Un pédagogue : qui reprend précisément là, à l'endroit du péril ; et me montre à m'en jouer.

Plus que moi

Je recommence. On se tait. Tant bien que mal je finis. Alors on exécute l'ensemble, et c'est un véritable cours d'interprétation.

Comprenez, vous, l'autre, mon mystérieux alter écho, dont la musique, nul doute, est une invite. Vous qui me devancez sur mon propre clavier, qui jouez mon jeu mieux que moi-même. Comprends-moi, toi, mois plus moi que moi, incarnation de mon plus, mon possible et mon inaccessible : je t'entends. Mais je n'ose aller jusqu'à te voir. Je risque de tomber sur celle (celui ?) que je serai dans trente ou quarante ans. Et cet autre-là, moi demain, je n'ai guère envie de te connaître,

LAURENCE COSSÉ.

VU DE BRETAGNE

La bonne chanson

ET tout d'un coup, l'été fut là, prodigue et triomphal. Il brillait dans le port de Trévignon, laquant la mer, jetant dans l'azur les goélands tapageurs. Il s'était fait attendre au long d'un printemps frais, mouillé de mille crachins, et il nous venait avec un bonheur d'autant plus grand que l'on commençait à ne plus y croire.

Il fut là ! Midi à l'extrême-occident.

Je ne voyage plus. Je ne pars plus en vacances. Je lis des Espagnes dans le balancement des cyprès, des rives méditerranéennes dans les ramures des pins maritimes. Je suis bien ici, avec moi-même, avec les autres, avec les grèves tendres, les champs dorés. Mes amis de Paris et de partout, vous pouvez venir, ma porte est ouverte, dispos mon cœur, ma porte ouverte. Donnez-moi la ville avec son effervescence intellectuelle, son bruit, son jazz, je vous donnerai les matins de Doëlan, les marées de Trévignon, les fêtes de nuit ! Je vous donnerai la Bretagne, la vraie, la vivante, l'immense au bord de ses promontoires et celle qui, camarade, tosse ses verres au fond des caboulots, et celle mentale, secrète, ombrageuse qui remue des regrets, des rêves, des peines et des colères dans les clos de l'Arrée.

Et tout à coup l'été fut là, balayant les chagrins de l'hiver, exaltant l'odeur du sable et du varech, ressuscitant les villes mortes, jetant sur les routes du littoral des milliers de visiteurs. J'aime le spectacle de l'allégresse estivale, les femmes belles, hâlées, dans le bondissement des vagues, les gosses émerveillés découvrant les royaumes de galerne au fil du cerf-volant. Ma joie, vole haut !

Et, tout à coup, l'été fut là. Les voiliers blancs s'élançant hors des criques, impatients comme des oiseaux affamés d'espaces et d'îles.

Et les phares sur les digues furent pareils aux minarets maghrébins, signes magnifiques de l'espérance humaine, guetteurs d'éternité *« cette mer allée avec le soleil »*.

Et moi aussi, je veille. Méavenn, après Glenmor, fait la grève de la faim à Vieux-Marché : c'est le relais des poètes en faveur des prisonniers de Fresnes et de Fleury. Je veille aussi à ce que l'âme de ce pays ne se souille dans des *commerces indignes, mais qu'y puis-je ?* Hausse générale sur les propriétés, les chaumines sont introuvables ! On fait son beurre dans les agences. Et que dire de la boutique ? Le tiroir-caisse, en Bretagne, est infiniment plus autonomiste que le bulletin de vote...

Des taches dans nos soleils

Aux étalages, c'est une profusion d'insignes celtes, de poupées enrubannées, de porcelaines façon Quimper. Par ici les touristes ! Le folklore de la cruche et de la dentelle le dispute à celui des cartes postales. On a ressorti les vieux paysans morts en gilets et bragou-braz, les grands-mères à coiffe, la pipe calée par un chicot. Encore heureux que les parents de Jakez Hélias n'aient pas été ressuscités sur les bois de la Bigoudénie, hilares et typiques, poussant des canassons dans les labours. La Bretagne vend son passé. La bourgeoisie n'aime pas les paysans, sauf quand ils sont morts.

Ce sont là quelques taches sur nos soleils. Elles ne parviennent pas à obscurcir la joie profonde d'une saison où je ne sais quelle liberté flotte au vent, telle une chanson oubliée et qui revient. La bonne chanson...

XAVIER GRALL.

CHOMAGE

Prostituée

« C'ETAIT ça ou le chômage. » Luce a choisi l'ombre des platanes du boulevard de la Madeleine. A d'autres les habits colorés, les orgies de maquillage, les chairs offertes. Luce ressemble aux Parisiennes qui se promènent. Seul le regard plus aigu, le sac qui se balance...

« J'avais vu des « filles » dans le quartier. Il y a trois mois, un après-midi, j'ai essayé... J'avais demandé dans un hôtel si...

— Et la première fois ?

— *J'ai fait le vide. Je ne voulais pas penser. Après...*

— Vous êtes une prostituée maintenant.

— Non. Enfin... *Je ne viens pas tous les jours. Quand j'arrive à 4 000 francs, j'arrête. Vingt rencontres. Un petit mois de cinq jours. Il me reste du temps.*

— Et les autres filles ?

— Personne ne m'a jamais rien demandé. »

« Il faut que j'y aille... »

Luce ne paraît pas ses quarante ans. Elle parle doucement de son divorce, de son fils lycéen, des rares amis qui savent.

« Mais avant ?

— Huit ans à assembler des *transistors miniatures en banlieue. Ils ont fermé l'atelier. J'ai cherché un mois, deux mois... Je n'ai rien trouvé.*

— Et les *allocations chômage, les agences pour l'emploi, les petites annonces ?*

— Oh ! *maintenant... Il faut que j'y aille. Je reste le moins de temps possible ici. »*

ALAIN LAVILLE.

BONHEUR

UN SONDAGE STUPÉFIANT

VOYAGER ? A quoi bon ? Pour connaître le monde entier, les aspirations des peuples, leurs modes de vie, leurs joies et leurs peines, rien ne vaut un bon sondage d'opinion.

Impossible ? Non : grâce au docteur George Gallup, président de l'organisation Gallup, et au professeur Jean Stoetzel, de la Sorbonne et de l'IFOP réunis, et grâce au concours du groupe des assurances La Bâloise nous disposons désormais d'un document qui nous permet de répondre aux questions les plus saugrenues sur les autres... et sur nous-mêmes.

Publié récemment, sous le titre ambitieux « Le monde entier interviewé », ce sondage que l'on veut bien croire unique en son genre, comme l'affirment ses promoteurs, a été réalisé entre 1974 et 1976 auprès de huit mille cinq cents personnes représentatives des grands continents. Seul le continent... socialiste a été négligé, car, *« pour des raisons politiques, il n'a pas pu être procédé à quelque interview que ce soit dans les pays d'obédience communiste — en tout cas jusqu'à aujourd'hui »*. Pourquoi un tel sondage ? Parce que la compagnie La Bâloise, comme toutes les assurances, ne peut se désintéresser des aspirations des humains. Il lui faut, par exemple, connaître les peurs dominantes, les espérances les plus répandues.

Le professeur P. Leepim explique que *« des recherches paraissant très théoriques sur le comportement humain ont eu pour notre groupe des effets commerciaux décisifs »*. Voilà pourquoi il fallait sonder les reins et les cœurs de l'univers entier pour se dégager *« des slogans, des idéologies et des idées préconçues »*.

Le résultat est là : onze volumes de tableaux que les amateurs de statistiques sur le bonheur pourront consulter dans les bibliothèques des universités suisses où ils ont été déposés. Le commun des mortels, lui, pourra se contenter d'un résumé de deux cents pages, dont la lecture souvent aride donne de notre planète une vision statistique bien apaisante, sans excès de sensiblerie ni affleurement de polémique.

Glanons quelques idées dans ce voyage au pays des sondages. Les hommes ont peur, évidemment, mais de quoi ? D'abord de perdre la santé : un Africain sur trois, un Européen, un Sud-Américain, un Nord-Américain et un Australien sur quatre en expriment la crainte. Ensuite on a peur de perdre son « standing » de vie, puis peur du chômage. Loin derrière vient la hantise de la guerre. Ainsi, d'un bout à l'autre de la planète un seul cri retentit, dans toutes les langues : *« D'abord la santé. »* Quand on rapproche les réponses aux différentes questions on ne peut songer à la fameuse boutade : il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. L'enquête planétaire menée par les savants sondeurs révèle que cette appréciation fait l'unanimité. Il était utile de vérifier scientifiquement la validité du bon sens populaire.

L'Inde, c'est « morne »

Continuons. *« Diriez-vous que votre vie est très intéressante, assez intéressante, plutôt morne, ou très morne ? »* Il se trouve 89 % de Suisses pour la juger intéressante, mais 67 % d'Italiens seulement. Une idée reçue tombe : 91 % des Scandinaves jugent leur vie intéressante, contre 74 % des Français. Ainsi le paradis de l'ennui n'en serait pas un ? Un dernier mot à ce sujet : les deux tiers des habitants de l'Inde trouvent leur vie « morne ». S'en doutait-on ? Et les enquêteurs de conclure : *« Plus le standing de vie général est élevé et plus l'on est censé considérer sa vie comme intéressante : l'adage serait-il confirmé ? »*

Dans la forêt des chiffres, quelques faits saillants : 91 % des Américains du Nord se sentent « heureux », contre 68 % d'Africains et 48 % d'Asiatiques. Tiens !

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 11.)

CLAUDE ROY RÉPOND AUX QUESTIONS DE ROGER GRENIER

Les débordements du divin

ASSISTONS-NOUS à un « retour du divin » ? L'appel à une « spiritualité politique » sur le modèle de la « révolution islamique » de l'imam Khomeiny lancé par Michel Foucault à son retour d'Iran, la politique « transcendantale » illustrée par Maurice Clavel, le monothéisme présenté comme une « résistance » par Bernard-Henri Lévy, peuvent le laisser penser. Claude Roy, interrogé par Roger Grenier, prend le contre-pied de cette évolution.

« DANS Somme toute, *le dernier volume de votre « essai d'autobiographie », vous analysiez les formes contemporaines du « besoin de croire ». Vous définissiez le stalinisme et le maoïsme comme des maladies relevant de la foi. Depuis, le mal semble gagner du terrain. André Fontaine constatait récemment « le retour au divin » dans la politique mondiale. Vous-même, dans la* Nouvelle Revue de psychanalyse, *avez parlé des « séquestrés de la croyance ». Michel Foucault est allé en Iran chercher une « spiritualité politique » sur le modèle de la révolution islamique de Khomeiny. Bernard-Henri Lévy découvre le monothéisme en tant que « résistance », tandis que Philippe Sollers et* Tel Quel *s'intéressent soudain aux problèmes religieux. Et René Girard, pour son déchiffrement « sacrificiel » de l'histoire d'après* l'Ancien Testament, *est soudain hissé sur un piédestal de grand penseur. Vous, qui, depuis longtemps, semblez tendre vers moins de foi et plus de raison, que pensez-vous de ce retour ?*

— « Retour du divin ». Grande nouvelle, mais est-elle tout à fait exacte ? Le divin était donc parti ? Le chah lui-même, qu'on doit évidemment ne jamais croire sur parole, assurait peu avant sa chute : *« Je suis un mystique. »* Mais même en doutant sérieusement des illuminations intérieures du regrettable ex-souverain d'Iran, il semble évident que le « divin », le « sacré » et le « spirituel » n'ont pas eu à faire retour, parce qu'ils ne sont jamais partis. Religieux ou pas, croyant, agnostique ou athée, l'homme est un animal métaphysique.

» Si le « retour du divin », c'est l'insurrection permanente des écrasés qui mobilisent tout ce qu'ils ont contre les écraseurs, leur courage, leur désespoir et leur espoir, leurs armes et les divinités de leurs autels, ce retour-là a lieu depuis les débuts de l'histoire. L'Iranien misérable qui allait à la mosquée pendant que le chah allait faire du ski est le frère du fellah égyptien du Moyen Empire dont Elizabeth Laffont vient de traduire la plainte : *« Partout on use de violence. Le pays est gouverné par les étrangers, les justes et les juges ont été chassés. (Mais) souviens-toi du dieu dont il est dit : « Il est le pâtre de » l'humanité et son cœur ignore le mal. »*

» Mais il me semble qu'il y a un autre « retour du divin », assez différent de ce qui peut se passer dans les pays du tiers-monde ou chez les peuples occupés par les armées et les appa-ratchiki des bureaucraties totalitaires. Le recours du religieux est un des modes constants de la revendication de survie des peuples menacés dans leur vie même.

— Qu'un vieillard fanatique renverse à distance la dictature en Iran, que de Rome un pape fasse trembler le régime de Varsovie, est-ce que ce n'est tout de même pas un phénomène assez nouveau ?

— Qu'un despote corrompu, qui avait édifié un Etat aussi pourri que totalement vermoulu et décomposé derrière sa façade « moderne », ait été renversé par un soulèvement populaire qui en appelait de la bassesse régnante à une spiritualité religieuse a stupéfait, comme s'il s'agissait d'un phénomène sans précédent. On a pourtant assisté depuis deux siècles à une bonne centaine de révolutions ou de mouvements nationaux où les peuples arrachés à eux-mêmes par des colonisateurs, des tyrans modernisateurs ou des occupations militaires, se sont arc-boutés contre leurs oppresseurs en se retranchant sur leur tradition religieuse réassumée ou réinventée.

» De la *Ghost Dance* des Indiens des prairies aux *Cristeros* mexicains, du culte de la Vierge polonaise de Czestochowa au culte du Cargo mélanésien, des mouvements religieux africains qu'a étudié Georges Balandier au cao-daïsme vietnamien, du rôle joué par l'Eglise orthodoxe grecque sous la domination turque à celui joué par le vaudou haïtien sous l'administration française, le réflexe est constant : un peuple qui veut rester lui-même et garder sa demeure y campe et y combat avec sa langue, sa culture, et ce visage premier de la culture, ses dieux.

L'exemple de « Tel Quel »

» Leur religion est une des seules richesses de ceux qui n'ont rien. Les libres penseurs qui luttent à leurs côtés le savent. Nous avons tous connu, pendant leurs luttes pour l'indépendance, ces camarades tunisiens ou algériens incroyants qui observaient le jeûne du Ramadan en signe de révolte.

» Je revois cet ami tchèque, plus proche de la pensée de Feuerbach que de celle de Jean Huss, qui va maintenant le dimanche à la messe : *« Tu as la foi ? » « Non, mais les « frères » soviétiques ne l'ont pas. »* Il ne suffit évidemment pas de contredire un mensonge pour atteindre une vérité, ni de prendre le contre-pied d'une philosophie qui engendre des fruits iniques pour obtenir une philosophie plus juste. Mais l'esprit de contradiction se confond souvent avec l'esprit de résistance.

— En effet, la religion est parfois la dernière forme d'opposition possible pour un peuple opprimé. Mais chez nos intellectuels occidentaux, quelle est l'explication ? Ne se croirait-on pas revenu au temps des conversions mondaines, à la Cocteau ?

— La religiosité caricaturale n'est que la mode superficielle d'une partie de l'intelligentsia occidentale devenue folle. On pourrait en citer vingt exemples, d'Eldridge Cleaver, l'ancien Black Panther mué en prédicateur des dimanches de la télévision, aux innombrables « enfants de mai 68 » qui ont jeté à la poubelle leur défroque de révolutionnaires pour revêtir, en Amérique ou ici, le surplis des Enfants de Marie, de Moon ou de Hare Krishna; à genoux hier devant Mao, à genoux aujourd'hui devant d'aussi douteuses idoles.

» Je préfère ne prendre qu'un exemple : celui de *Tel Quel*. Philippe Sollers me reprochera encore de m'acharner sur lui. C'est que son importance et son intérêt sont ceux de la fameuse grenouille météorologique qui monte et descend à l'échelle dans son bocal ; il suit comme elle les variations atmosphériques. Mais il les suit avec une prestesse extrême. Il est sage et sain de changer, d'évoluer, de mûrir. Mais la « pensée *Tel Quel* » a cette caractéristique d'être une pensée plus rapide que la pensée, et qui semble se retourner avant même d'avoir pensé, fidèle seulement, dans ses infidélités étourdies, à ce ton docte et assuré qui fait, sans transition ni réflexion, passer de l'enseignement du blanc à celui, non moins impérieux, du noir.

» Cette « danse de Saint-Guy » des intellectuels français entre 1920 et aujourd'hui que je décrivais dans *Moi Je*. Philippe Sollers et son groupe en donnent une version exemplaire et typique, parce que comme filmée à l'accéléré : un mouvement de montagnes russes qui deviennent montagnes chinoises, puis montagnes judéo-chrétiennes. Cela donne à l'observateur le vertige de la précipitation d'un précipice à un abîme. Il y a sept ans, dans un manifeste de *Tel Quel - Mouvement de juin 1971* (à l'époque où Sollers publiait son inoubliable *Pour le matérialisme*), on lisait une vive attaque contre les *« soi-disant valeurs éternelles, en fait bourgeoises et chrétiennes, « Liberté » en tête »* qui se terminait sur le cri de *« Vive l'avant-garde* pour *la pensée de Mao Tse-toung ! »*. *Tel Quel*, aujourd'hui, est devenu soudain pointilleusement chrétien et soupçonneusement orthodoxe.

» L'œuvre (plus sérieuse, elle) de René Girard (qui n'en peut mais de l'utilisation que font les nouveaux dévôts de ses travaux) devient le prétexte d'une cocasse inquisition. Quiconque songerait par exemple à envisager les problèmes et les hypothèses qu'étudie Girard à partir de la Bible, en se plaçant dans la perspective des religions dans leur ensemble et non uniquement dans la religion judéo-chrétienne, se rendrait coupable, dit *Tel Quel*, de la « commodité » *« d'endormir la méfiance rationaliste en berçant un vaste syncrétisme où tous les grands textes sacrés de l'humanité seraient confondus »*.

» Voilà tous les maîtres de l'histoire comparée des religions, de Puech à Mircea Eliade, interdits de recherche. Ces prestes galipettes, où l'on passe du mépris hautain des *« soi-disant valeurs éternelles en fait chrétiennes »* à la primauté absolue du spirituel judéo-chrétien, ne révèlent pas un bien profond « retour au divin ». Il ne s'agit pas d'une soudaine mutation ou permutation de l'esprit, mais d'une modification superficielle de la mode du langage politique. Et il s'agit, je le crains, plutôt que d'un « supplément d'âme » apporté au temporel, d'un changement de vocabulaire imposé au discours. On change d'idoles, pas de style, ni de légèreté péremptoire.

— Le malheur, c'est que les seuls qui rejettent aujourd'hui les valeurs judéo-chrétiennes sont les gens comme Louis Pauwels et Alain de Benoist qui se définissent comme une « nouvelle droite » antichrétienne, antilibérale, et remettent au jour la théorie de l'inégalité des races. Devant cette résurgence inquiétante d'une idéologie si peu « nouvelle », on se demande s'il ne vaut pas mieux, même sans la foi, soutenir la morale issue des religions occidentales.

— De Voltaire à Maurois, et du « culte de l'Etre suprême » à la « religion de l'avenir » de Renan, du monothéisme de Bernard-Henri Lévy à la messe des chefs d'Etat qui pensent que le maintien de l'ordre vaut bien une génuflexion, l'absence de foi des « savants » a souvent soutenu la nécessité d'une foi pour les « ignorants » : une religion bonne « pour le peuple », très utile, parce qu'elle offre des cadres rigides et des préceptes normatifs, et une incrédulité réservée aux élites.

« Le cœur d'un monde sans cœur »

— Assimilerez-vous la prise de position de Michel Foucault à ce pragmatisme qui soutient que les religions ne sont sans doute pas vraies, mais sûrement utiles ?

— Je ne ferai pas à Michel Foucault l'injure de le comparer aux virtuoses de ce trapèze volant qui fait passer en un tournemain des pitres acrobates de la commune populaire à la sacristie. Mais les événements d'Iran, et un voyage à Téhéran, ont amené Foucault à souhaiter la renaissance d'une *« spiritualité politique »* oubliée *« depuis la Renaissance et les grandes crises du christianisme »*. On découvre ici un aspect de la pensée de Michel Foucault plus proche de Marx qu'on ne l'aurait imaginé.

» Marx s'affligeait de constater, d'une part, l'existence d'une société politique féroce, soumise à des lois d'airain totalement dépourvues de spiritualité, et, d'autre part, celle d'un domaine qui demeurait *« le point d'honneur spiritualiste, l'esprit d'un monde sans esprit, le cœur d'un monde sans cœur »* : la religion. Il entrevoyait, dans un flou messianique, la réconciliation de l'humanité avec elle-même, qui s'accomplirait par le socialisme. Ce socialisme promis par la « fin de l'histoire » réintroduirait dans la réalité vécue ce cœur, cet esprit, et cette spiritualité jusqu'à présent absents du monde.

» Encore plus prudent que Marx dans l'esquisse de son eschatologie historique, Michel Foucault aspire à *« un mouvement qui permettrait d'introduire dans la vie politique une dimension spirituelle : faire que cette vie politique ne soit pas, comme toujours, l'obstacle de la spiritualité, mais son réceptacle, son occasion, son ferment »*. Archéologue du savoir plutôt que prophète de l'histoire, Foucault exprime un vœu davantage qu'il ne trace une voie hypothétique pour son accomplissement. Mais ce projet d'un mariage de la spiritualité et de la politique pose un certain nombre de questions.

(Lire la suite page 15.)

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

International Herald Tribune

Les teinturiers chinois vus par un acteur comique américain

A son retour de Chine, où il a été le premier Américain depuis la révolution à jouer la comédie, l'acteur Bop Hope a exalté, selon l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, l'amitié chinoise, mais il a aussi rapporté quelques anecdotes sur la censure et les teinturiers chinois. « *Leurs teinturiers sont si efficaces qu'ils ont nettoyé mes vêtements alors même que je les portais. Un jour, j'ai laissé tomber un mouchoir sur le trottoir et on me l'a rendu lavé* », raconte Bob Hope.

L'acteur affirme que quelques-unes de ses plaisanteries à propos de la « bande des quatre » et du ministère des affaires étrangères ont été censurées. « *Je me suis plaint de la paperasse demandée par l'administration chinoise et j'ai dit que je pensais aplanir toutes les difficultés dans ce domaine en faisant appel à Shirley Mac Laine. On m'a censuré cette phrase, dans la crainte que les gens ne pensent que c'était Shirley Mac Laine qui dirigeait le pays.* »

AL BAYANE

Des fonctionnaires qui « travaillent » le dimanche

« *Le pays vit à l'heure de la pause économique* », notamment dans le domaine des investissements, note le quotidien marocain *AL BAYANE*, qui relève que « *plusieurs ministres ont pris soin de mener une campagne contre les dépenses inutiles engagées par leurs départements* ». « *On rogne sur les crédits*, poursuit *AL BAYANE*, *on supprime certains postes, on prend des mesures destinées à mettre un frein aux abus. Cela, bien sûr, est positif, mais y a-t-il vraiment application pratique ? Le dimanche, particulièrement entre Rabat et Casablanca, on peut croiser sur les routes une bonne dizaine de voitures portant des plaques d'immatriculation de l'administration marocaine.*

» *Le premier mouvement du conducteur qui croise ou dépasse une telle voiture est de plaindre le pauvre fonctionnaire, en service commandé, qui travaille le dimanche. Mais l'on s'aperçoit bien vite que le véhicule est en fait occupé par une famille qui se rend à la plage.*

» *L'essence coûte cher, mais pas pour ces privilégiés qui « travaillent » le dimanche. Ils se « repausent »*, estime *AL BAYANE*, *sur le dos du peuple marocain.* »



Ramadan et spéculation sur le sucre

L'approche du ramadan peut être l'occasion d'une lucrative spéculation sur le sucre, si l'on en croit *HOROYA*, publication officielle de Conakry.

« *Notre peuple*, écrit *HOROYA*, *le peuple militant et croyant de Guinée attend cette saison pour s'acquitter, dans la sérénité politique et la pureté de la foi, de ses obligations religieuses. Mais, comme les habitudes alimentaires l'exigent, le sucre entrant dans la préparation de la bouillie du soir est très prisé en cette période de jeûne. Ce fait n'échappe pas à l'attention perfide et à la vigilance machiavélique des rongeurs du denier public qui, dans leur morale du « moi et les miens », dans sa logique conséquente des coffres pleins de billets de banque à côté des ventres creux, entrent dans une nouvelle crise de leur folie de l'argent.*

» *Si nous opérons cette fois sur le sucre, se disent-ils, le gain sera fabuleux. Voilà le méprisable calcul de ces vermines.* »

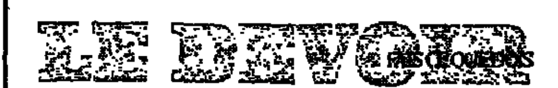


Les gouvernements travaillistes profitent aux riches...

« *La théorie paradoxale selon laquelle les gouvernements travaillistes profitent aux riches et les conservateurs aux pauvres est confirmée par le dernier rapport de la commission royale sur la distribution des revenus et des biens* », écrit *THE GUARDIAN*.

Citant ce rapport, publié le 11 juillet, le quotidien britannique poursuit : « *En 1974, lorsque le Labour est arrivé au pouvoir, 1 % de la population possédait 22,5 % de la richesse nationale. En 1975, ce chiffre était monté à 23,5 % et en 1976 à 24, 9 %. On ne possède pas de chiffres plus récents, mais il est presque certain que les revenus de cette part la plus riche de la population se sont encore accrus sous les dernières années du gouvernement travailliste.*

» *L'immobilier et les actions, les deux principales composantes de la fortune personnelle, ont en effet nettement augmenté de valeur depuis la fin de l'année 1976. A l'opposé, sous la précédente administration conservatrice, la proportion des biens détenus par ce 1 % de la population était tombée de 30 à 22,5 % (...). Le gouvernement*, ajoute *THE GUARDIAN*, *a décidé de dissoudre la commission à la fin de ce mois de juillet...* »



Le tourisme sur place

Le quotidien francophone de Montréal, *LE DEVOIR*, propose une solution originale à l'actuelle pénurie d'essence. « *Puisque la crise du pétrole s'accentue*, écrit *LE DEVOIR*, *pourquoi ne pas tout de suite commencer d'apporter quelques changements à nos habitudes avant qu'ils ne soient imposés pas l'Etat.*

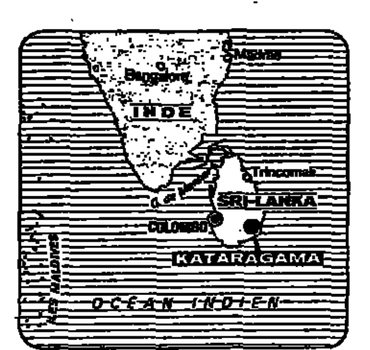
» *Vivant à Montréal depuis vingt-cinq ans, c'est un hasard très occasionnel s'il m'arrive de me retrouver sur les lieux mêmes où je m'étais baladé en touriste, avant de transporter mes pénates dans cette grande ville.*

» *J'en ai déduit que le résident n'a pas le moins du monde une vue touristique de son petit domaine.* »

« *Que chacun redécouvre donc sa ville, son patelin, en globe-trotter, en badaud, en touriste invisible* », conclut *LE DEVOIR*.

Lettre de Kataragama

Reflets dans l'œil d'un bonze



L'EPAULE nue, *il sourit aux* anges. Sa robe safran tranche sur une peau sombre dont la pigmentation semble le résultat de plusieurs « cuissons ».

Ce bonze de vingt ans se distingue de ses semblables : son crâne a refusé le rasoir. Ce qui, avec ses *cheveux courts*, lui donne l'aspect d'un Numide du Bas-Empire en toge de couleur. Mais dans ses yeux — au blanc injecté de sang — se lit autre chose que ce que l'on découvre sur les côtes d'Afrique : une sorte de *mystère*. Peut-être est-ce simplement le fait que ses paupières, largement fendues, paraissent se rejoindre. Comme cousues au niveau du nez, à la *manière de* ces grands fauves, craintifs, timorés, toujours sur le qui-vive.

Disciple de Bouddha — se rattachant à la plus pure tradition : L'Hinayâna ou « Petit Véhicule » — notre jeune bonze se comporte ici en témoin. En témoin passif.

Comme chaque année à pareille époque (fin juillet - début août) il descend de son couvent pour se mêler aux foules de Kataragama que des « bus » à claire-voie drainent des quatre coins de Sri-Lanka. Et s'il reste de marbre, ce que son œil perçoit rappelle étrangement la joie frénétique et naïve de ces fidèles d'une autre époque — j'allais dire d'une autre ère — massés sur le parvis des cathédrales.

PENDANT plus de dix jours, la foire bat son plein sur les rives du Menik Ganga où, en fin de pèlerinage, a lieu la cérémonie du « coupage des eaux ». En souvenir *de la victoire du dieu Skanda — en* cinghalais Kanda-Kumara ou Kataragama-deviyo — sur le titan (ou asura) Taraka. En fait, les légendes *s'entremêlent, associant le Fleuve*, comme le Gange en Inde, à tous ces prodiges.

Que ce soit dans la version sanskrite (le « Skanda-Purana ») *ou* la version tamil, *datant* respectivement du huitième siècle et du cinquième siècle avant Jésus-Christ, *Skanda, dieu de la guerre et fils de Shiva*, a *été* fécondé dans le Fleuve. Un des noms qu'on lui attribue, Sara Janma, ne signifie-t-il *pas : « Celui qui est né des roseaux ? »* Ainsi donc, le geste du prêtre qui frappe de son sabre la surface de l'eau, est sensé réitérer *le geste de Skanda. Mais*, selon *une autre* interprétation, ce geste correspondrait à une sorte d'exorcisme : la victoire sur le serpent. Un *serpent qu'aurait engendré* le fleuve avec son lot de pouvoirs démoniaques — il pourrait s'agir du titan Tara lui-même.

Or le *culte du serpent*, conjugué à celui des arbres et de la lune est significatif de la période matriarcale qu'auraient connue les Veddas, *premiers habitants de l'île*. Avec l'arrivée des tribus aryennes, au sixième siècle avant notre ère, le serpent devient tabou *et symbole du Mal. Les envahisseurs introduisent* le système patriarcal, lequel supplante le précédent. La notion d'ordre et de pureté, incarnée par Skanda, *dieu de la guerre, des conquêtes et des Aryens*, l'emporte sur les ténèbres, la licence (ou ainsi dite), peut-être même la polygamie. *Bref*, le serpent est terrassé...

Mais, contrairement au geste rituel du prêtre, ce n'est pas à coups de sabre que Skanda abattit son adversaire, mais à l'aide d'une lance : « Vel » en cinghalais. Comme « Veltemple » ou « Velfestival », la grande fête musicale et religieuse qui se déroule à Colombo et qui suit immédiatement celle de Kataragama.

LES haut-parleurs *toussotent*, diffusant à travers toute la foire une musique stridente. Des baraques, le long des allées, — où l'on se dispute friandises et *tirelire* en *forme* de chiens de plâtre grossièrement coloriés — à la grande esplanade où quelques pénitents, dans les vapeurs de camphre, surmontent leur douleur. Au vu et au su de *tous*. Deux hameçons géants dans la poitrine, quatre ou cinq plantés dans chaque omoplate, ils se font crocher à des potences mobiles qui glissent au milieu de la foule. Mains jointes, jambes *repliées*, ils *restent* ainsi en samadhi, à 2 mètres du sol. Le plus souvent recouverts de cendres.

Parfois, ils s'adressent à l'assistance, *médusée*, qui *sollicite* une bénédiction. Notamment en faveur des bambins qu'elle hisse *à bout de bras*.

Certains *pénitents*, par l'intermédiaire de compères, n'hésitent pas à faire la quête — ou « la manche » ! De nos jours, même les miracles se payent...

Ce qui est sûr, c'est que ces hameçons, ou ces aiguilles, qui leur percent la langue, reproduisent tous le même modèle : la lance *du dieu Skanda, qui triompha* de l'esprit du Mal.

QUATRE heures du matin. L'avant-dernière *nuit* du Festival. Notre jeune bonze a rejoint les autres novices sous le *péristyle du couvent* qui donne sur *l'espanade*. Il *regarde*, ébloui.

Après six heures d'attente, de spectacle, de préparation, d'incidentes et de faux-pas ; six heures *d'hésitations et de prières durant* lesquelles les *nerfs* se nouent, l'incroyable se réalise. Le suspense est à son terme. Et le bûcher, *allumé vers dix heures du soir dans* la frénésie de la danse, se trouve réduit en cendres. Ou plus exactement en braises incandescentes. *Bonzes et tenants du vieux culte* — issu de la nuit des temps et teinté d'animisme — se rejoignent dans une élévation œcuménique, car *assez curieusement Kataragama* cristallise aussi bien la foi des hindouistes que celle des bouddhistes et des musulmans, comme *en témoignent les divers lieux de* culte.

Le « basnayake » se lance le premier. Les yeux révulsés, il entame la marche sur les braises. Ses épaules ploient sous le « Kaviri », cette arche de bois, parée de guirlandes d'or et de plumes de paon (l'oiseau de Skanda), véritable attribut du pénitent que l'on loue aux portes du temple. Des flammes bleutées lèchent ses chevilles. Les applaudissements crépitent. Le maître du sanctuaire vient de sortir du feu, prolongeant sa marche de quelques mètres, à la manière des athlètes en fin de pentathlon.

Ses vicaires ou « kapuralas » suivent *l'exemple qu'il* vient de leur *donner*. Au *son d'une musique* dont les rythmes s'apparentent assez curieusement aux rythmes de la *samba*.

Cinquante, cent, deux cents fidèles rompent les rangs pour connaître la même extase. *Le* « basnayake », au passage, *leur* inculque le courage *nécessaire*. D'un geste de la main ou d'une accolade, mais toujours sous la domination du regard. *Un* regard *qui les* transperce. Et chacun accomplit sa mortification, se rappelant peut-être que le titan Taraka — celui-là même que le dieu de la guerre a vaincu — fit également pénitence avant de se tourner vers Brahma et lui demande. un ultime délai.

Mais chaque fidèle accomplit l'épreuve à sa manière. Certains dévalent d'un pas allègre. D'autres cheminent comme le long d'un sentier aux herbes perlées de *rosée*. Le pèlerin emporte tous les suffrages quand il esquisse un pas de danse — suprême cruauté ! Car la foule arbitre, siffle, décerne des louanges. Des gens de toutes conditions, « dhetti » relevé à la ceinture, traversent le lit de braises. Témoins ce sergent de ville à la moustache toute britannique, cette femme enceinte ou bien ce garçonnet de six ans, *gagné par* l'hystérie collective.

Une hystérie étrangement salvatrice puisqu'on ne relève aucune *brûlure chez ces fous d'absolu*.

MIRACLE ? Notre jeune bonze en est persuadé, mais, lui, *tranchant sur le reste de* l'assistance, affecte une sérénité que *rien* ne peut entamer. Il se contente de sourire aux anges.

PIERRE-G. BRÉAUT.

SARDAIGNE

Les « mostre » de Cagliari

A Cagliari, le visiteur ne peut manquer d'être frappé par le grand nombre des galeries de peinture et, s'il pénètre dans celles-ci, par la diversité des signatures qui courent sur les cimaises — où l'on voit le pire et parfois le très bon. Le meilleur paraît s'exposer ailleurs : il est rare de rencontrer les noms les plus fameux (les Dessy, Delitalia, Sciola, Principalle), du moins ceux des artistes qui « décollent » de la représentation folklorique, au mieux « ethnographique », de la réalité sarde ; réalité qui paraît le plus souvent se réfugier dans des coutumes et costumes qui donneraient raison aux contempteurs d'un art sarde qui ne serait pas seulemen' régional. Régionaux pourtant sont aussi les conflits ouvriers qui ébranlent l'édifice social en Sardaigne ; mais nulle part on ne voit cette réalité-là traitée picturalement, ou du moins exposée (j'excepte les « *murales* », peintures murales au contenu souvent polémique, qui peuvent être très belles, mais ne peuvent être considérées *comme* des tableaux).

Mais les paysages, les costumes traditionnels — qui ne sont plus portés, ou alors durant les fêtes *et autres manifestations* folkloriques, comme le défilé de la Sant'Efisio, au début du mois de mai à Cagliari, — en somme ce qu'il y a de plus *pittoresque* dans l'île, se volent au contraire à foison. Ou bien sévit le portrait. Il n'y a pas de jour que ne s'ouvre à Cagliari une *mostra* (exposition) individuelle ou collective : tel ou telle montre sa production, qui dans une galerie de peinture, qui au premier étage d'un célèbre café de la via Roma, qui encore dans les salons d'un hôtel, voire aux murs *d'une trattoria* (1).

Les encadreurs font florès. Une espèce de prurit de peinture a saisi la Sardaigne, car le phénomène n'est pas propre à Cagliari ; Sassari, la seconde ville, connaît la même démangeaison, sans parler des villes de moindre importance telles Nuoro ou Oristano (où un bon artiste comme Bussu peut écouler sa production de plusieurs mois en une soirée, ce qui lui permettra de continuer à travailler un an en vivotant) ; le moindre village de trois mille habitants possède une galerie. Sur l'île entière est tissée une toile d'araignée d'expositions, qui laisse en suspens une question fondamentale : à quelle demande (réitérée) répond une tel *offre* (*toujours en expansion*) ?

Le besoin de s'exprimer que ressentent les Sardes, à tous les niveaux, dans tous les médias, est sans doute déjà une première explication. De même, il peut peut paraître surprenant qu'une région d'à peine un million cinq cent mille habitants — dont près du tiers ont dû émigrer — possède deux quotidiens (*l'Unione Sarda*, à Cagliari, et *la Nuova Sardegna*, à Sassari ; trois jusqu'à il y a peu : le quotidien *Tutto*, passé de la droite à la gauche après sa faillite, n'a pu être sauvé par l'autogestion), des mensuels (*Il Cagliaritano*. *Nazione Sarda*, le tout récent *Qui Sardegna*) ou des revues culturelles à périodicité vague (telle *la Grotta della vipera*), ou encore des publications *à caractère directement politique* (comme le mensuel autonomiste *Su Populu Sardu*), qui trouvent chacune ses lecteurs, même si la presse, ainsi qu'on le prétend depuis des années en Italie, « *n'est pas lue* »... Journaux bien faits, informés et compétents. De même, encore, existe-t-il une télévision sarde : Videolina... (Imagine-t-on une télévision corse ?)

Mais à la différence des journaux et revues, produits intellectuels pour lesquels la notion de marché ne serait pas entièrement adéquate, la peinture a un marché riche de consommateurs, car il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Pas un intérieur, aussi modeste soit-il, qui n'affiche au salon (cette pièce à peu près jamais occupée) quelques cadres, d'inspirations diverses, révélateurs indubitables du goût de l'heureux propriétaire ; cela va en général de la croûte absolue à la gentille surprise placée dans le coin le plus sombre.

On achète essentiellement pour décorer la maison ; de sorte que la référence de base pour le choix devient la *dimension* du tableau (c'est la conclusion tirée par une journaliste sarde de l'exposition de peinture qui s'est tenue... à la Foire internationale de Sardaigne, en mai). Dans d'innombrables *trattorie*, des artistes affamés ont laissé la trace de leur passage : parfois figure là le portrait (très ressemblant) du patron... Quelques connaisseurs ont à leurs murs de véritables musées, le plus souvent d'artistes contemporains. La qualité d'artiste est reconnue au moindre barbouilleur, même si c'est avec un respect marqué de condescendance.

C'est peut-être dans ce réflexe typiquement petit-bourgeois qu'il convient de chercher la raison de l'engouement des Cagliaritains pour la peinture. Cagliari souffre de sa situation de « fausse capitale ». Certes, la ville est considérée comme la capitale administrative de la région sarde, mais l'économique et le politique se décident toujours à Rome, et, sur le continent, Cagliari fait figure de cité provinciale.

En somme, ses manifestations culturelles sont victimes du même point de vue : ses écrivains, ses artistes demeurent locaux, même si le fait est objectivement en contradiction avec la réalité (d'estimables écrivains sardes, de langue italienne, comme Maria Giacobbe ou Francesco Masala, ne se rencontrent pas dans les dictionnaires de littérature italienne ; le cas de Grazia Deledda est différent : elle a obtenu le *prix Nobel en* 1926 ; quant à Giuseppe Dessi, il émigra de bonne heure dans la péninsule).

Au contraire de la *littérature*, dont la carrière est toujours plus secrète, moins publique — un livre est seul devant un lecteur, — la peinture se prête particulièrement à être *montrée* : elle peut être l'occasion d'un étalage (*mostra* signifie aussi étalage) public au cours duquel non seulement se *manifestent* le peintre ou ses œuvres, mais encore où tout un chacun peut faire acte de présence, se montrer à son tour. C'est une sorte de preuve par neuf de l'existence d'une vie artistique, culturelle. On est passé du *qualitatif* au quantitatif. Mais dans le passage de l'un à l'autre, a-t-on réussi à sauver les apparences ? *En définitive*, Cagliari reste une capitale... de province ! Mais la Sardaigne est bien plus qu'une province...

PIERRE SCHMIDT.

(1) Ce ne sont pas seulement des artistes du cru qui exposent. Ainsi, le Français *Paul-Louis Marchetti*, appelé à Cagliari Marchetti Il Corsu, à cause de ses origines. Personnage curieux, journaliste, homme de radio, poète et peintre, qui a connu *Prévert*, *Modigliani* et Soutine, dont il a exposé récemment ici les portraits, et qui, ayant passé vingt ans de sa vie en Sardaigne, revient périodiquement y exposer ses toiles.

SOCIETE

LETTRES

L'écrivain public

« C'EST *le plus vieux métier du monde ou presque* », dit-elle, d'un ton d'une distinction très marquée. Après avoir toujours vécu en province, surtout en Auvergne, où sa famille a ancré ses origines, Huguette Spitz s'est récemment installée à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris. Et c'est là, à Morangis, dans l'Essonne, qu'elle a ouvert un bureau d'écrivain public. « *Probablement à cause de cet amour que j'ai pour le Moyen Age ; il m'a incitée à tenter l'expérience* », confie-t-elle, en précisant aussitôt : « *Avant d'être écrivain public, je suis écrivain.* » Avec son dernier roman, *Nos bons amis d'Antérieux*, édité à Roanne, elle a d'ailleurs découvert la difficulté qu'il peut y avoir à diffuser un livre à Paris quand on ne figure pas dans le sérail d'une « grande maison ».

Un cadre dépersonnalisé

Deux fois par semaine, au rez-de-chaussée de la ferme, luxueusement rénovée, où elle vit, elle s'installe donc dans une petite pièce aménagée avec une banalité et une simplicité volontaires et étudiées. « *C'était très bien autrefois dans la rue. Il faut que le cadre soit dépersonnalisé* », explique-t-elle. Sa publicité, elle l'a faite grâce au soutien étonné de la presse locale et avec des affichettes collées chez les commerçants alentour qui promettent : « *Une lettre bien présentée, un problème clairement et correctement exposé, sont souvent garants du succès.* »

Petit à petit, une véritable clientèle se constitue. On vient même de Paris. « *Au début*, observe Huguette Spitz, *je pensais toucher les étrangers ou les gens simples. En fait, ce sont, surtout, des cadres moyens qui sont venus, même des médecins et puis des responsables de comités d'entreprise.* »

Hésitent-ils avant de pousser la porte de l'écrivain public ? « *Ce n'est pas plus humiliant que de se faire soigner une dent* », assure l'intéressée. Pourquoi veulent-ils être aidés ? La plupart ont à accomplir une démarche à caractère plus ou moins directement administratif. Ils craignent de buter sur le langage et les formes en usage, ce qui confirme à cet égard une lacune que tout le monde a dû personnellement constater un jour ou l'autre. D'autres songent à des affaires à caractère beaucoup plus personnel. Un monsieur d'âge respectable est même venu quérir de l'aide pour répondre à deux annonces matrimoniales qu'il avait minutieusement sélectionnées.

« *Il faut d'abord beaucoup de patience pour écouter les gens*, dit Huguette Spitz. *Ceux qui viennent me voir, avant de donner le sujet de leur lettre, se racontent longuement. Et puis, il faut savoir comment toucher leur interlocuteur en écrivant devant eux, en leur laissant l'impression que c'est eux qui font tout, que l'on n'est qu'un stylo.* » Huguette Spitz demande 40 francs par lettre, à laquelle elle consacre en moyenne une heure.

Aujourd'hui, elle pense que son initiative « *fera boule de neige* ». Elle a déjà des projets pour la rentrée : multiplier ses permanences, les étendre à l'interprétariat, etc. « *Il faudrait pourtant que les services publics fassent quelque chose pour toucher la clientèle qui n'ose pas bouger*, conclut-elle. *Les démarches administratives, après tout, cela les concerne au premier chef et je suis bien la preuve que les besoins existent.* »

STEPHANE BUGAT.

AUDIENCE

Manque d'assurance

Le président du tribunal correctionnel. — *Age ?*

A... — *Vingt-cinq ans.*

Le président. — *Où êtes-vous né ?*

A... — *Au Congo.*

Le président. — *Profession ?*

A... — *Manutentionnaire.*

Le président. — *Vous suiviez deux gardiens motocyclistes au volant de votre véhicule automobile. Dans le carrefour Barbès-Magenta, ils ont ralenti pour laisser le passage à une voiture...*

A... — *Euh !... Une des motos a traversé la chaussée et s'est trouvée brusquement devant moi.*

Le président. — *Vous les avez heurtés. L'un d'eux a subi une incapacité de moins de trois mois.*

A... — *Ils m'ont dit qu'ils n'avaient rien...*

Le président. — *Vous êtes donc poursuivi pour blessures involontaires... Et aussi pour défaut d'assurance. Car vous n'étiez pas assuré !*

A... — *J'ai montré mon attestation d'assurance au commissariat où on m'a emmené. J'avais payé 500 francs un mois plus tôt.*

Le président. — *Facile à dire ! Vous n'avez pas de preuve. C'est commode de prétendre qu'on est assuré, mais, si on n'a pas d'écrit...*

L'avocat du Fonds de garantie automobile. — *Le rapport de police indique que le prévenu a montré un papier que l'un des gardiens plaignants, selon sa propre déclaration, a cru en règle.*

Le motard. — *Oui. C'était un papier à en-tête d'une compagnie.*

Le président. — *Un vulgaire bout de papier...* (S'adressant à A...) *Aviez-vous une attestation authentique ?*

A... — *Une attestation provisoire. Quand j'ai versé les 500 francs...*

Le président. — *Vous l'avez, cette... attestation ?*

A... — (qui commence à pleurer) *Je l'ai égarée, à présent.*

Jugement à quinzaine

Le président. — *Avez-vous un contrat d'assurance ?*

A... — *Le monsieur à qui j'ai donné 500 francs m'a dit d'attendre qu'on me l'expédie. Mais je n'ai rien reçu.*

Le substitut du procureur. — *Le délit et la contravention sont évidemment établis. Je réclame une peine de prison et une suspension de permis.*

L'avocat du Fonds de garantie. — *Le Fonds a été mis en cause. Cette affaire est très délicate pour nous. Je fais toutes réserves sur le défaut d'assurance. Ce garçon est certes négligent, mais il affirme avoir donné 500 francs à un assureur qui lui a remis en échange une attestation provisoire sur un papier à en-tête que lui avait confié une compagnie. Qu'en est-il advenu depuis lors ? On ne l'a pas recherché. Il existe à Paris quelques cabinets de courtages très malhonnêtes auxquels s'adressent particulièrement les immigrés qu'ils ont fait prospecter. Les courtiers reçoivent des chèques en blanc et on ne les revoit plus. Le tour est joué. Ici, ce qui est grave, c'est que, si le prévenu était condamné pour défaut d'assurance, cette sanction serait très gênante pour moi...*

A... — (pleurant à chaudes larmes) *J'avais payé... J'étais persuadé d'être assuré...*

Le président. — *Jugement à quinzaine.*

∴

Quinze jours plus tard : deux mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende pour le délit de défaut d'assurance, 1 000 francs d'amende pour la contravention de blessures légères, 3 300 francs de dommages-intérêts à l'un des gardiens, 33 000 francs à l'Etat.

JEAN LACHATRE.

VOLER

Le beau temps plane encore

IL faudrait toujours se méfier du beau temps : c'est lui qui vous pousse un après-midi sur les routes de campagne et qui place insidieusement sur votre chemin un aéro-club, avec un pilote obligeant pour votre baptême de l'air en planeur.

Il faudrait toujours se méfier des planeurs : posé sur le sol, appuyé sur une aile, ça vous regarde approcher, l'air désabusé ; ça fait aussi bomber un peu ses nervures de métal sous la toile tendue, et ça se laisse toucher sans plaisir apparent ; ça déconcerte quand on découvre le variomètre et les pédales du palonnier, le manche à balai et la boule du compas qui se dandine tout seul dans sa boîte ; et puis, ça effraie carrément quand le pilote vous explique comment endosser l'obligatoire parachute et comment éjecter la verrière, en cas de besoin, pendant que vous vous allongez dans le cockpit et que l'avion remorqueur aligne son câble dans l'herbe devant vous.

Une fois en l'air, la machine remue et gémit comme un enfant têtu qui boude, tandis que le remorqueur la hisse dans un long virage ascendant vers l'altitude de largage : on dirait vraiment que ce planeur tiré par le bout du nez n'a aucune envie de faire plaisir, qu'il aurait volontiers passé l'après-midi couché sur sa pelouse sous le tiède soleil, et qu'en définitive tout ce remue-ménage, ces passagers inconnus qui n'en finissent pas de parler, tout cela l'ennuie profondément. Et puis, à 500 mètres d'altitude, le câble se détend brusquement : là-bas, le remorqueur pique vers le sol et les hangars.

La machine est un oiseau

Surpris, le planeur semble étirer ses ailes avant de virer à gauche, enfin libre et seul. Plus de moteurs, plus de turbulences, quelques gouttes de pluie encore, et seulement ce long sifflement de l'air froissé sur la verrière et les bords d'attaque, comme une sève mystérieuse qui métamorphose la machine en oiseau glissant dans les masses d'air dense. Non, l'homme ne guide plus une machine : il est porté par un immense oiseau, de plus en plus haut au gré des ascendances, vers ces cumulus qui glissent sur la plaine.

Un oiseau qui nous montre, au hasard d'un nouveau virage sur une aile pâle et fine comme un ongle, comment le beau temps s'est installé sur la Terre et a repoussé loin vers l'est, sur les arêtes du Vercors, l'hiver et la neige nimbée de rose dans le soir qui tombe : voici un pont qui rêve, et trois chèvres qui jouent à la marelle le long d'un chemin... voilà des peupliers qui se chuchotent à l'oreille d'interminables choses au passage d'un ruisseau, et l'assourdissement profond, mauve, ou blanc, de tous les vergers en fleurs. Sous les doigts du soleil écartant deux nuages, le Rhône, vêtu d'argent, est un « viveur lunaire » qui fait des ronds dans sa vallée, et les fumées de toutes les usines forment la haie à son passage, faisant danser dans la lumière leurs robes transparentes et bleutées sous le sombre regard des montagnes de l'ouest.

Au-dessus de nous, pris lui aussi dans le grand ascenseur des courants aériens, un autre planeur vient de surgir, grimpant avec l'énergie d'un saumon dans un torrent, puis piquant sur la pente d'un invisible toboggan, brusquement illuminé par un trou de nuages avant de glisser derrière nous, vers la grande ville.

Un clin d'œil du soleil

La ville... on devine sans l'entendre son halètement perpétuel de chaudière emballée, on voit le clignotement de ses lumières, et ses autoroutes et ses automobiles, ses immeubles et ses villas, partir sans relâche, en longues colonnes, à l'assaut des champs, là où le jaune du colza et le vert acidulé des prés rejoignent le bleu nuancé du ciel, comme dans ce tableau de Max Ernst *Où les sirènes s'éveillent, et la raison s'endort...*

Au fil de cette promenade à 100 kilomètres à l'heure, l'oiseau-planeur et le beau temps s'entendent de mieux en mieux, trop bien même : un clin d'œil du soleil, et l'horizon grimpe brusquement aux fenêtres ; l'aiguille du variomètre indique une chute de 4 mètres à la seconde, et les arbres des bois nous ouvrent les bras, leurs paumes de branches et de feuillages grossissant à vue d'œil : le temps de déglutir, et il n'y a plus devant le pare-brise qu'un troupeau de nuages bas qui galopent vers le sud-ouest, pendant que s'amorce un nouveau piqué suivi d'un tonneau rapide. L'horizon se rétablit enfin, péniblement, pendant que la piste d'atterrissage monte vers nous, que vibrent les aérofreins, et que les fils qui nous lient à l'oiseau retombent, un à un.

Posé sur le bout de son aile, figé à nouveau dans sa pose hiératique, on dirait que ce Garuda des temps modernes nous laisse partir sans regrets : c'est que là-bas, au bout de l'herbe tendre du terrain, par le chant des oiseaux et sur la cime des arbres, le beau temps plane encore...

K. ELMEKKI.

GÉNÉALOGIE

De Bourges à Brive

UN centre généalogique a été créé à Bourges en 1975. Il prit ensuite la dénomination plus générale de *Cercle généalogique du Haut-Berry*, en mars 1977. Le président est actuellement un enseignant de Saint-Florent-sur-Cher, aussi passionné et accueillant qu'on peut l'être. L'association comprend maintenant une cinquantaine de personnes. Cela paraît bien peu lorsqu'on note la vigueur et l'enthousiasme des membres présents à l'une des dernières réunions à l'Hôtel des syndicats de Bourges. De très nombreuses listes de noms de familles étudiées par les membres y furent présentées. Les différentes actualités généalogiques y furent commentées. Le vice-président y donna un exposé très documenté, sur le droit il y a plusieurs siècles (ces questions, si épineuses pour le généalogiste, de dot, douaire, retrait lignager, succession, etc.). L'ambiance fut vivante, gaie, chaleureuse, mais... moins de vingt personnes étaient assises autour de la grande table. Et, surtout, l'élément adolescent ne figurait à peu près pas.

Pourquoi ? Est-ce dû à un manque de publicité pour le cercle ? La peur non motivée de se mêler à des personnes austères et d'un autre âge a-t-elle joué ? Le moment n'était pas propice, certes (examens, préparation des prochaines vacances), mais cela ne s'explique pourtant pas en la période actuelle où l'intérêt pour la généalogie se développe énormément dans tous les milieux...

Une exposition généalogique fut organisée peu après, les 19, 20, 21 et 22 juin, à Saint-Etienne. Réalisée conjointement par l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours et par l'Association généalogique de la Loire avec la collaboration des archives départementales, elle se tint dans la salle polyvalente de la Caisse d'épargne, en plein centre de Saint-Etienne. Des centaines d'affiches avaient été apposées ; trois milliers de cartes d'invitation, distribuées. Cette fois les jeunes, les très jeunes surtout, étaient largement représentés, mais... moins de cent personnes s'y rendirent le premier jour ; une cinquantaine, chaque jour suivant. Pourquoi ?

D'Adam et Eve à la Sainte Vierge

L'exposition présentait un grand nombre de généalogies diverses, l'une quasi mythologique (depuis Adam et Eve jusqu'à la Sainte Vierge d'une part, les rois de France et d'Angleterre de l'autre), les autres plus actuelles (la famille de Pascal ou, tout récemment, des travaux de chercheurs contemporains).

Elle donnait quelques exemples des documents utilisés par les chercheurs, en particulier des registres paroissiaux et notariaux et même un terrier. Des stands présentaient les différentes activités de l'Association généalogique de la Loire (Jean-Paul Henry) et de la Société généalogique de l'Utah (Mme Montovani). L'état d'avancement du microfilmage par les mormons fut indiqué. Des conférences eurent lieu, des films furent projetés...

L'exposition méritait vraiment la visite. Alors pourquoi donc ce désintérêt des habitants de Saint-Etienne et de sa région ?

Peut-être comme le cercle du Haut-Berry mais plus encore que lui (car ce dernier possède toute l'infrastructure d'une aide efficace et dynamique et son grand handicap est certainement celui de n'être pas connu, ou tout au moins, pas à sa vraie valeur), l'exposition a-t-elle souffert de l'évolution même de la recherche actuelle.

Le côté passif de l'intérêt culturel en général (visites de musées, séances de cinéma) mue peu à peu en un côté actif (participation à des compétitions sportives, recherches effectives dans les archives). Les amateurs généalogistes ne s'intéressent pas aux travaux déjà réalisés. Ils veulent chercher eux-mêmes.

Une fausse réputation

Or ils s'imaginent à tort que le démarrage est très difficile. Ils pensent également que cela coûte cher. La réputation de la généalogie (pourtant largement dépassée maintenant) les inquiète et les intimide. Noblesse quasi obligatoire, snobisme condescendant, grande intellectualité, leur font peur.

Si l'on y ajoute les dates de l'exposition (celles du travail salarié), les heures (le soir, les personnes qui ont travaillé huit heures n'ont guère envie de sortir), la crainte latente, quoique erronée, d'une propagande religieuse (les mormons faisaient partie des organisateurs), le peu de visiteurs de l'exposition de Saint-Etienne n'étonne aucunement.

Peut-être ! Mais les jeunes ? Leur timidité résiderait surtout dans la crainte de ne pas se retrouver dans le même « isolat », sur la même « longueur d'ondes »... L'existence d'un très vivant Atelier de recherches généalogiques et onomastiques au foyer culturel de Brive et du Bas-Limousin, Maison des jeunes et de la culture de Brive-la-Gaillarde, le montre bien. Le numéro de juin de leur bulletin (1) témoigne d'une ardeur et d'un enthousiasme indéniables.

Il augure incontestablement de l'extension prochaine de ce genre de clubs dans de nombreuses autres maisons de jeunes.

Il montre combien, en dépit de certaines apparences, la passion pour la généalogie se répand.

PIERRE CALLERY.

(1) *Echos et nouvelles de l'ARGO*, n° 4, Foyer culturel, 31, avenue Jean-Jaurès, 19100 Brive-la-Gaillarde. Une brochure, 21 × 30 environ, 30 pages ; prix : 16,20 F franco.

BONHEUR

Un sondage stupéfiant

(Suite de la page 9.)

« *On peut considérer*, écrivent nos auteurs, *qu'un des résultats les plus intéressants de cette enquête menée à l'échelon mondial est constitué par la réfutation de l'opinion largement répandue, affirmant que l'être humain vivant dans des pays peu développés (...) serait beaucoup plus heureux que celui habitant dans les régions du riche Nord. C'est plutôt le contraire.* » Stupéfiante découverte : il fait donc meilleur vivre à Los Angeles qu'à Bombay, à Bâle qu'à Calcutta ?

On peut faire dire n'importe quoi à des sondages et à des sondés. On peut interpréter à volonté les vastes et rébarbatifs tableaux où les pourcentages en ordonnées et en abscisses jouent à la bataille navale. Saviez-vous que 5 % seulement des Japonais sont satisfaits de la formation professionnelle qu'ils ont reçue, 42 % de leur santé et 19 % de la « *vie actuelle au sein de la nation* » ? Vous ignoriez que les Africains croyaient en Dieu à 95 % contre 78 % pour les Européens. Apprenez que 58 % des Asiatiques manquent d'argent pour acheter de la nourriture. Retenez que 65 % des Français sont « *très satisfaits* » de leur vie familiale. N'oubliez jamais que 18 % des Africains pensent que le nombre « *désirable* » d'enfants par famille est de « *dix et plus* ». Ecrivez à M. Debré pour lui dire que le tiers des Français jugent que le « *nombre désirable* » est de trois enfants et interrogez-vous pour savoir pourquoi ils n'en font que deux.

Les faits et l'idée qu'on en a

Et, pour finir, méditez ces chiffres qui donnent à rêver : 34 % des Français indiquent que la lecture est leur « *loisir préféré* » et 23 %, la couture, loin devant le sport (16 %) et la télévision (10 %). Si cela vous étonne, si vous avez l'impression qu'on vous parle d'une autre planète que la vôtre, fermez les yeux sur le faux réel où vous vivez et plongez dans la réalité transcendée que véhiculent les sondages d'opinion. Les faits sont moins intéressants que l'idée qu'on en a.

BRUNO FRAPPAT.

CORRESPONDANCE

Visa pour Paris

M. Etienne Beaudoux nous écrit :

Un ami malgache, médecin à Tananarive, actuellement en Algérie, me demande récemment un certificat d'hébergement pour obtenir un visa auprès de l'ambassade de France, afin de passer quatre jours à Paris avant de rentrer à Madagascar. (Je dois signaler que m'étant rendu personnellement à Madagascar l'été dernier je n'ai pas eu besoin d'effectuer une telle formalité !)

J'étais loin d'imaginer la longueur et les méandres des chemins qui me conduisirent à l'obtention du fameux certificat.

— Première démarche à l'hôtel de police de mon quartier : on m'oriente vers la préfecture de police.

— Préfecture de police, 18 h. 30 : service fermé.

— Préfecture de police le lendemain : longue file d'attente...

— La date de naissance de votre ami ? Je la donne, à peu près, et je m'engage sur l'honneur à avoir un revenu suffisant, un appartement assez grand. Je m'engage aussi à faire face aux frais d'hospitalisation éventuelle de mon ami durant son séjour.

— Préfecture de police encore, quatre jours plus tard pour retirer le dossier : accord pour dix jours en France. Mais ce n'est pas terminé : « *Veuillez passer à votre mairie et au ministère des affaires étrangères.* »

— Je retourne à l'hôtel de police de mon quartier, où j'étais allé initialement. On me dit qu'il n'y a pas de démarche complémentaire contrairement aux indications données à la préfecture de police !

— Ministère des affaires étrangères : longue file. « *Monsieur, il manque la légalisation de la signature par le maire.* » J'explique mon désarroi, ma bonne foi. Il m'est répondu que la procédure est ainsi, que je peux saisir le tribunal administratif, et que... pour éviter un voyage supplémentaire, je peux m'adresser au notaire voisin qui, pour 40 F, me fera cette légalisation !

— Je décide d'aller jusqu'au bout du tunnel administratif, et je vais à la mairie de mon quartier déposer le fameux certificat en voie de régularisation.

— Je reviens deux jours plus tard retirer le papier légalisé.

— Ministère des affaires étrangères à nouveau : victoire, j'ai enfin le certificat d'hébergement muni des signatures et tampons nécessaires.

Tout cela pour que mon ami puisse demander un visa à Alger et venir quatre jours à Paris, si toutefois la longueur de ces démarches ne rend pas le projet caduc par rapport à son calendrier ! (Cet ami, je le précise, exerce chez lui une profession ; il n'est donc pas question d'un demandeur d'emploi éventuel !).

Toutes ces démarches représentent presque l'équivalent de deux journées de travail. Alors comment le citoyen qui ne peut pas s'absenter de son travail peut-il recevoir un ami étranger ? Voilà un autre versant des mesures prises actuellement à l'encontre des étrangers.

RADIO-TELEVISION

« Si nous n'allions pas au cinéma... »

La chanson dit tout

AVEC « Parlons français, chantons français », Ivan Levaï a donné le coup d'envoi de la série « Si nous n'allions pas au cinéma ce soir ? ». C'était le 2 juillet : une inauguration linguistique, voire patriotique. Une séance de philologie un peu chauvine, mais assez gaie.

Car « Si nous n'allions pas au cinéma ce soir », cette série estivale de cartes blanches confiées chaque semaine à des « personnalités » différentes, doit proposer de la variété, des variétés. Ni Guy Lux ni Jacques Chancel. Autre chose, puisque les hôtes d'un soir ne font pas de cette télévision-là leur métier; pour la plupart, ils ne font pas de télévision du tout.

En second est donc venu Jean-Louis Barrault, homme de théâtre qui, lui, s'est livré à la défense et à l'illustration de... Jean-Louis Barrault. Ou presque. Entouré d'invités chanteurs, il a fait savoir comment il aimait la chanson.

Alors, lundi prochain ? Cette fois, c'est un homme de radio, un spécialiste de la chanson, qui vient, Jean-François Kahn, le producteur de l'excellente émission « Sans tambours ni trompettes », sur France-Inter, chaque samedi (sauf en été), qui, lui, a intitulé sa tranche « On peut tout dire en chantant », parce qu'il est passé maître dans l'art de rendre « signifiants », par rapport à leur époque, les airs qui s'y fredonnent. Parce qu'il sait que la chanson exprime mieux que les sondages certains états d'esprit, des sentiments ou de simples réalités. Pas besoin, pour cela, de choisir les chansons réputées « intellectuelles ».

Ecoutez Patrick Hernandez, numéro un des récents hit-parades. Français, d'origine espagnole, il fabrique un « tube » en anglais. Aucune importance si les gens ne comprennent pas, au contraire, et, en plus, cela permet de vendre sur le marché américain. Patrick Hernandez est le premier des quinze chanteurs invités par Jean-François Kahn. Viendront ensuite Guy Béart, avec quelque chose d'inédit, Mama Bea, Marie Bizet, François Béranger, Caroline Clerc, Pierre Perret, Mannick, Jeanne Colletin, et ceux-là et celles-là clament la « magouille », la parodie, la nouvelle façon d'être mère d'un enfant, d'être chômeur ou immigré, ou l'actuelle inflation des mots.

Voilà pour notre aujourd'hui. Assurant la transition, Léo Ferré chante *les Poètes*. Les chanteurs sont nos poètes. On écoutera Brassens, Julos Beaucarne, Henry Tachan, Colette Magny et Catherine Lara chanter les vers de Victor Hugo. Et c'est beau.

Dans la mesure du possible, Jean-François Kahn a tenu à ce que les orchestres soient présents sur scène. On verra des musiciens. Nul accessoire à intention « décorative ». Le plateau est volontairement nu. Un rideau noir au fond. Juste l'espace. Un minimum de paroles. Dix minutes en tout, sur soixante. Le présentateur s'est effacé. Il assure seulement le lien. Les chansons et les visages de ceux qui les chantent passent d'abord.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ A 2, lundi 16, 20 h. 35 ; le 30, avec Jean Le Poulain ; le 6 août, avec Pierre Seghers ; le 13, avec Marie-France Brière ; le 27 août, avec Jacqueline Vauclaire.

« Cuba, la musique et la vie »

L'âme d'un peuple métissé

LES mains plient, roulent, défroissent, massent les feuilles brunes du tabac, tandis que la voix spéciale (un peu haute, un peu nasillarde), la voix si excitante des chanteurs cubains, s'élève au-dessus des rangées. Gestes rapides et silencieux qui permettent aux ouvriers de la fabrique nationale de tabac de La Havane d'écouter, en même temps qu'ils travaillent, les musiciens, les hommes politiques, les comédiens qui passent tour à tour, semaine après semaine, depuis des années, en face d'eux, là, sur l'estrade. Qui n'a vu cette image en allant à Cuba ?

« Je suis né le 5 septembre 1908, c'est pourquoi je vais atteindre soixante-neuf ans le 5 septembre... » Un temps. Joseito Fernandez se balance sur son rocking-chair. *« Je vais chanter quelque chose de mon enfance... avec des mots inventés par moi en 1928 ».* Avec son costume blanc, sa moustache noire, son chapeau de paille, son gros cigare, Joseito Fernandez ressemble bien à l'idée qu'on se fait des musiciens cubains, le côté à la fois ringard et génial, d'un mauvais goût sublimé par l'humour, émouvant. De cette même voix haute, comme séchée par une vie de travail à la campagne, il commence « *Guantanamera...* », cette chanson qui, depuis, a fait le tour du monde avec Pete Seeger, et qui raconte avec des mots très simples, la vie comme elle était (*« les gens mouraient de faim, mais le déshonneur ne m'a jamais atteint »*), l'enfance pauvre, une morale.

« Les rouges contours de ta bouche »

« *Cuba, la musique et la vie* », de Claude Fléouter et Robert Monthoulis — une des émissions de la série « Découverte du monde », qui commence le lundi 16 juillet à 16 heures — une approche à travers la vie, comme son nom l'indique, de cette musique afro-cubaine si diverse par ses origines, à la fois espagnole, créole, française, africaine. Approche impressionniste, pointilliste, par images saisies avec la caméra — les bœufs dans les champs, le photographe de rue, la cérémonie d'un mariage, le discours du matin dans une école, l'orchestre surpris au coin d'une rue et ce danseur, l'immense défilé devant « Fidel » — images de la vie quotidienne, individuelle et collective, approche sans jugement critique ni politique, mais qui « traverse » intuitivement le politique, le quotidien, l'état des mœurs, les paysages d'où surgit la musique, qui dit la vie et étroitement liée à la musique, parce que pour Claude Fléouter et Robert Manthoulis, depuis toujours, c'est la musique qui exprime le mieux l'âme des peuples, qu'on ne peut donc en parler sans la regarder palpiter.

On regrettera de ne pas voir tous les musiciens de la Nueva Trova Cubana (Pablo Milanes, Silvio Rodrigues, en particulier) ni d'entendre quelques-uns de ces chants guajira (ces chants de la campagne, vieille tradition des paysans cubains blancs), ni non plus un peu de ce jazz cubanisé, relativement important et populaire (Paquito, Carlos Emilio). Mais quel plaisir de voir les « vieux » de la Trova dans leur petite maison de bois, le duo Marquez, lui, qui n'a plus qu'une dent et qui chante : « *Les rouges contours de ta bouche* », « *Je ne rêve que de son rire fou...* »

CATHERINE HUMBLOT.

★ Mercredi 18, A 2, 16 heures.

Le S.N.J. et l'information à Radio-France

Une mise au point de M. Lefèvre

A la suite de l'article que nous avons consacré au document établi par la section de Radio-France du Syndicat national des journalistes, « L'information en miettes » (le Monde *daté 1er-2 juillet*), *M. Jean Lefèvre, directeur de l'information à Radio-France, nous adresse la mise au point suivante :*

Sous prétexte de défendre la profession, ce qui serait en soi très louable, le S.N.J. publie une radiographie de la rédaction de Radio-France qui voudrait aboutir à un « *constat globalement négatif* ».

La direction de l'information de Radio-France s'étonne que des journalistes utilisent une méthode si peu conforme à l'éthique de leur profession et se livrent ainsi à une caricature aussi grossière de leur métier.

En effet, le sondage du S.N.J. ne fait aucune mention du nombre de journalistes interrogés pas plus que du nombre de réponses obtenues, ce qui en réduit la crédibilité. Faut-il croire que l'anonymat garanti aux accusateurs n'a pas assuré à l'opération le succès qu'en attendaient ses organisateurs ?

D'autre part, les opinions rapportées ne sont pas étayées de faits précis. Le seul document versé au dossier est une demande pour faire respecter l'équilibre des réactions à une déclaration du président de la République, ce qui ne paraît pas être un abus de pouvoir de la part d'une rédaction en chef.

Enfin, il faut noter que les reproches de laxisme et d'autoritarisme adressés aux cadres de la rédaction sont singulièrement contradictoires.

La direction de l'information de Radio-France se refuse à engager une polémique sur des bases aussi contestables. Elle tient, par contre, à rappeler que, récemment encore, au cours de la campagne pour les élections européennes, elle a maintenu, entre toutes les tendances politiques en présence, un équilibre reconnu tant par les organismes de contrôle que par les partis eux-mêmes.

Enfin, je tiens à faire état de la réaction très vive de nombreux journalistes de Radio-France qui refusent de s'associer à une opération visant manifestement à discréditer une équipe qui jouit de la confiance de quinze millions d'auditeurs.

● ERRATUM. — Toujours dans cette synthèse du document S.N.J., il fallait lire à l'avant-dernier paragraphe, « *personnalités giscardiennes* » et non pas « *journalistes giscardiens* », comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire.

D'autre part, dans le deuxième article de la série de M. Michel Roux, « Aspects de l'audiovisuel », on devait lire « *la subversion* » et non « *la subvention de cette consommation* ».

Les films de la semaine

★ Françoise Rosay dans « la Kermesse héroïque » de Jacques Feyder (mercredi 18, A2, 20 h. 35).

● **DIABOLIQUEMENT VOTRE**, de *Julien Duvivier*. — Dimanche 15, TF 1, 20 h. 35.

Il y a eu, heureusement, dans la carrière de Duvivier, des films autrement intéressants que celui-ci — son dernier — qui, techniquement bien fabriqué, nous fait barboter, avec des coups de théâtre sans surprises, dans une machination criminelle autour d'un amnésique. Mystère où l'on s'ennuie ferme.

● **HANGOVER SQUARE**, de *John Brahm*. — Dimanche 15, FR 3, 22 h. 30.

Comme dans *The Lodger* où il faisait revivre « Jack l'Eventreur », John Brahm sur un curieux cas de folie criminelle (avec le même interprète, Laird Gregar) a tissé un climat de meurtre, de sexualité trouble et de brouillards psychanalytiques dans Londres, à l'époque victorienne. Ce metteur en scène américain d'origine allemande, très mal connu en France, et c'est dommage, a donné à ses films d'épouvante un style inspiré de l'expressionnisme germanique des années 20. A redécouvrir.

● **MARIAGE A L'ITALIENNE**, de *Vittorio de Sica*. — Lundi 16, FR 3, 20 h. 30.

Mise en film du folklore napolitain d'une pièce d'Eduardo de Filipo, *Madame Filoumé*. Mélange bien dosé de comédie à l'italienne, de mélodrame, de farce volubile et d'étude de comportement. Les personnages éclatent de vie et, parfois, de truculence. Sophia Loren, magnifique comédienne aux prises avec Marcello Mastroianni en « don Juan sur le retour », fait passer du rire aux larmes dans le rôle d'une femme qui défend sa dignité, son idée du bonheur.

● **LES ROIS DU SPORT**, de *Pierre Colombier*. — Lundi 16, TF 1, 20 h. 35.

L'un des plus hilarants « nanars » d'un ancien caricaturiste qui, dans le cinéma français des années 30, taillait sur mesure des vaudevilles stupides pour certains acteurs comiques tel Georges Milton. Ici, Raimu et Fernandel, Marseillais perdus dans les coulisses du sport parisien, sont totalement déchaînés. Et Jules Berry, en escroc beau parleur, renchérit, dans l'improvisation selon son habitude, sur les dialogues d'Henri Jeanson.

● **UNE DROLE DE BOURRIQUE**, de *Jean Canolle*. — Mardi 17, FR 3, 20 h. 30.

Rivalités de deux villages corses autour d'un âne. Le réalisateur a cru faire une comédie régionale, façon Pagnol, dans l'île de Beauté. C'est affligeant de médiocrité. On peut, à la rigueur, se consoler avec les paysages.

● **APPELEZ-MOI M. TIBBS**, de *Gordon Douglas*. — Mercredi 18, FR 3, 20 h. 30.

L'inspecteur Tibbs (l'acteur noir Sidney Poitier) avait été le personnage d'un bon film de Norman Jewison, *Dans la chaleur de la nuit*, où le problème du racisme dans le sud des Etats-Unis était abordé d'une façon un peu superficielle mais honnête. Ici, il mène, à San-Francisco, une enquête classique, noyant le poisson du racisme dans un univers rassurant où Noirs et Blancs vivent en parfaite coexistence. Malgré le talent de Sidney Poitier et la sympathie qu'on a pour lui, on ne peut pas croire au stéréotype qu'en a fait Gordon Douglas.

● **LA KERMESSE HÉROIQUE**, de *Jacques Feyder*. — Mercredi 18, A 2, 20 h. 35.

Truculente farce dans un village de Flandre en 1616, où Françoise Rosay, épouse d'Alerme, bourgmestre tremblant dans sa culotte devant les Espagnols (les occupants d'alors), prend la tête d'un mouvement féminin qui raille la lâcheté des hommes en recevant et séduisant un grand d'Espagne et son escorte. Ce grand succès du cinéma français d'avant-guerre, qui reçut plusieurs prix (dont celui de la mise en scène à la Biennale de Venise 1936), suscita des manifestations très hostiles en pays flamand, où l'on y vit une dérision de l'honneur national. On continue d'admirer, aujourd'hui, le village de studio du grand décorateur Lazare Meerson, la plastique des images en noir et blanc, la vivacité de la réalisation et les acteurs réunis autour de Françoise Rosay (femme de Jacques Feyder), parmi lesquels Louis Jouvet, en moine paillard, est irrésistible.

● **MAM'ZELLE NITOUCHE**, d'*Yves Allégret*. — Jeudi 19, FR 3, 20 h. 30.

Laborieux vaudeville mal adapté d'une pétillante opérette 1880 d'Hervé, dont on a sacrifié en partie la musique. A part Fernandel qui se retrouve à l'aise dans le double rôle de Célestin-Floridor et le comique troupier, les acteurs sont aussi falots que la mise en scène.

● **LES GUICHETS DU LOUVRE**, de *Michel Mitrani*. — Jeudi 19, TF 1, 21 h. 32.

Un étudiant parisien pris, le 16 juin 1942, sur les pas d'une jeune juive, dans l'horreur de la rafle du Vel' d'Hiv. Expérience réellement vécue par Roger Boussinot, dont le récit romancé est devenu par le film de Mitrani un témoignage bouleversant et implacable sur la responsabilité du gouvernement de Vichy dans une opération préparée et ordonnée de Berlin, où les nazis venaient d'élaborer la « solution finale du problème juif », exécutée en territoire français par les forces de l'ordre de l'Etat français du maréchal Pétain. Sous le regard de Paul, le témoin, Michel Mitrani a reconstitué non seulement le fait historique mais le climat dans lequel il a pu avoir lieu. Il a placé le spectateur, par un point de vue moral, au cœur d'une tragédie de l'antisémitisme et de la persécution des minorités. Il y a là une vérité et une réalité, bien gênantes pour certains, des années noires de l'occupation. Ce qui explique peut-être l'heure de diffusion tardive et en plein mois de juillet d'un film auquel la télévision aurait dû donner la même importance qu'à *Holocauste*.

● **ALOISE**, de *Liliane de Kermadec*. — Vendredi 20, A 2, 23 h.

Enfin, dans le cycle « Le cinéma au féminin », un grand film français réalisé par une femme. Un film qui est à la fois une réflexion sur l'aliénation féminine, le processus de la création (à travers l'histoire vraie d'Aloïse Porraz, qui vécut plus de quarante ans dans un asile psychiatrique de Lausanne et apporta sa contribution à l' « art brut ») et une remarquable expression d'écriture cinématographique. Avec Isabelle Huppert (Aloïse jeune fille) et Delphine Seyrig (Aloïse adulte), magnifiquement dirigées, Delphine Seyrig, dont le rôle est plus important, se montrant totalement impliquée dans l'aventure intérieure de son personnage.

● **CE N'EST QU'UN AU REVOIR**, de *John Ford*. — Dimanche 22, TF 1, 20 h. 35.

L'apologie de l'académie militaire de West Point à travers cinquante ans de la vie d'un émigré irlandais qui y fut instructeur sportif, puis sous-officier. John Ford a cultivé la nostalgie et l'émotion d'une manière assez conventionnelle. Mais on peut revoir Tyrone Power dans un de ses derniers rôles et Maureen O'Hara.

● **LA RUE DE LA MORT**, d'*Anthony Mann*. — Dimanche 22, FR 3, 22 h. 30.

Avant de devenir un maître du western, Anthony Mann a tourné quelques films policiers, des « thrillers » peu connus en France. Celui-ci présente un scénario quelque peu invraisemblable, mais bénéficie de l'interprétation de Farley Granger et comporte une poursuite finale techniquement bien réglée, sensationnelle.

● **LES AVENTURIERS**, de *Vincent Sherman*. — Lundi 23, FR 3, 20 h. 30.

Une de ces sagas familiales, dans une société en évolution, dont la romancière américaine Edna Ferber s'est fait une spécialité. L'histoire, longue et compliquée, de Richard Burton et Robert Ryan s'appuie sur celle de l'Alaska, entre 1919 et 1958, année où le pays devint le quarante-neuvième Etat de l'Union. Une belle imagerie hollywoodienne.

● **ERNEST LE REBELLE**, de *Christian-Jaque*. — Lundi 23, TF 1, 20 h. 35.

Fernandel, héros d'un roman d'aventures sud-américaines de Jacques Perret, avec, pour dialoguiste, Jacques Prévert ! Une ahurissante comédie style années 30, touchant parfois à l'absurde. Avec la chanson *Ma créole* ou le personnage du tyran cinglé que joue Robert Le Vigan, par exemple.

Écouter-voir

● **QUESTION DE TEMPS : LUMIÈRES SUR L'ESPACE.** — Lundi 16, A 2, 21 h. 35.

Après la chute de Skylab dans l'océan Indien, et à quelques jours du dixième anniversaire du premier pas sur la Lune, Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot font le point sur les moyens mis en œuvre pour découvrir les derniers mystères de l'espace : le nouveau laboratoire spatial qui sera prochainement lancé et permettra, grâce à un télescope à ultra-violets, d'observer les étoiles depuis la Terre, la reconstitution de l'explosion d'une étoile en laboratoire et l'analyse de la météorite tombée au Mexique en 1969.

Un reportage de Georges Leclaire et Laurent Bloomhead, qui sont allés aux Etats-Unis.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : UN PASSEPORT POUR L'OCÉAN.** — Mardi 17, A 2, 20 h. 35.

« A chaud », quelques jours à peine après l'arrivée de la plupart des concurrents de la Transatlantique en double, Adolphe Drey et Alain Cancès proposent un film de montage, une série de documents sur cette course de 6 000 milles sans escale, durant laquelle il s'agissait de savoir si les trimarans « tiendraient le coup ». Aucune véritable méchante tempête n'a confirmé l'épreuve. Les multicoques ont donc remporté la victoire : victoire disputée de haute main, qui a fait ressembler l'arrivée à une épreuve de régate.

Les « grands » ont été invités à témoigner : une fois de plus, Eric Tabarly sera là. Christine Capdevielle, équipière du bateau sponsoré par Elle sera la seule dans ce débat à défendre les bateaux « normaux » : les monocoques. On n'entendra pas Malinowski, qui devra se résigner bientôt à utiliser lui aussi ces nouvelles bêtes de course défiant les lois physiques de la navigation. Dommage.

● **TÉLÉFILM : UNE ANNÉE D'ÉCOLE.** — Jeudi 19, A 2, 20 h. 35.

L'éducation sentimentale d'une jeune fille, Edda, durant l'année 1913-1914, au lycée de Trieste, en Italie. Une étude de caractère sur fond de nationalisme tumultueux. Car, dans ce téléfilm italien de Franco Giraldi, la ville est encore sous domination autrichienne.

Autour d'Edda, évoluent des adolescents qui symbolisent les tensions de cette époque de la guerre mondiale qui devait apporter l'autonomie au port de l'Adriatique.

● **TÉLÉFILM : L'ORDINATEUR.** — Samedi 21, FR 3, 20 h. 30.

Toutes les nuits, Mark Hawkins s'ennuie, seul avec son ordinateur, à effectuer les virements de la banque pour laquelle il travaille. Puisqu'il s'ennuie et qu'il possède un certain sens de l'argent, il retarde tous les virements de deux heures, juste le temps d'effectuer quelques fructueuses et discrètes opérations de change avec l'argent des clients. Le jeu prend fin quand la banque décide d'acheter un nouvel ordinateur (qui offre un gain de temps, donc d'argent) et affuble Hawkins d'une collaboratrice trop curieuse.

Le scénario de Bob Baker et Dave Martin, aussi séduisant que l'escroquerie qu'il démontre, est agréablement mis en scène par Don Leaver, même si l'épilogue « téléphoné » longtemps à l'avance paraît inévitable et un peu facile.

ENTENDU

Abonnés absents

QUAND le téléphone sonne chez moi, et il le fait souvent, l'impérieux grelot m'arrache en général un juron que je tente ensuite de compenser par la suavité de ma réponse. Mais l'intrusion n'en est pas moins intolérable. Il n'y a pas d'heure où l'on ne risque d'être soumis aux exigences de l'inquisiteur masqué.

C'est un risque que ne courent pas les ministres quand le téléphone sonne pour eux à France-Inter (1). D'abord ils connaissent l'heure de l'intrusion et peuvent régler leur temps de repos en conséquence. Ensuite on n'entre pas dans le circuit comme dans un moulin.

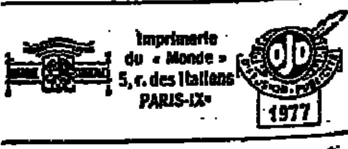
Quand on songe à tout ce qu'un Français moyen aurait à dire à un gouvernant s'il avait l'occasion de lui parler librement, on admire la technique de filtrage qui ne laisse passer que des faire-valoir plus ou moins critiques, mais toujours complaisants.

S'ils ne l'étaient pas d'ailleurs on ne le saurait pas. Car leur intervention n'a servi qu'à déclencher le discours du répondeur officiel. L'interlocuteur récalcitrant aurait beau s'égosiller dans son combiné : le ministre est aux abonnés absents.

ROBERT ESCARPIT.

(1) *Le téléphone sonne*, France-Inter, tous les jours à 19 h. 30.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 14 juillet

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Magazine auto-moto ; 18 h. 50, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Les grandes expositions : l'art sous le Second Empire ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste.

20 h. 35, Variétés : Show Machine.

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 35, Paris bleu, blanc, rouge : Feu d'artifice. Spectacle imaginé par J.-M. Jarre.

En direct de la Concorde.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Sport ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert. (dernier épisode).

21 h. 35, Théâtre (soirée Courteline) : les Mentons bleus ; les Boulingrin.

Deux réalisations de Jean Pignol. Avec Michel Galabru en Rapeteaux (dans les Mentons bleus) et en M. Boulingrin (dans les Boulingrin). Avec Pierre Gallon, Jacques Rosny, Micheline Dax...

22 h 20, Variétés : Bouvard à Deauville.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Documentaire : Lettres perdues, de Cl. Bringuier et M. Chevillot.

A la sortie de Libourne, un bâtiment tout simple, le centre de recherches du courrier où vont, depuis 1967, toutes les correspondances n'ayant pu être remises à leurs destinataires. Mots perdus, « lettres mortes de solitude, mortes de n'avoir pas été lues à temps », à cause d'une adresse incomplète, mal orthographiée...

19 h. 35, L'Académie internationale d'été à Nice ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : les Trois Mousquetaires ou l'escrime de paie pas, par les Tréteaux de France, d'après A. Dumas. Avec F. Perrin, J. Antolinos, J.-L. Airola.

L'escrime ne payant décidément plus, Jean-Claude Islert n'a pas hésité à « adapter » à sa guise le roman fameux de Dumas.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Biologie et Médecine : Fatigue et Asthénie, avec le docteur P. Bugard ;

20 h., Parlez-nous de la Bastille ; 21 h. 55, Ad Lib ; 22 h. 5, La Fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30 : Ensemble vocal d'Ile-de-France : « Cécile, vierge et martyre » (Charpentier) ; « Les arts florissants » (Charpentier), par l'Ensemble instrumental, dir. : W. Christie. Avec J. Nelson et U. Studer ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Chants et musiques de la Révolution française.

Dimanche 15 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée au monastère des bénédictins de Blaru (Yvelines), prédicateur : P. Alain Quilici.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Variétés : Mosaïque ; 14 h. 25, Série : La chute des aigles ; 15 h. 30, Sports première ; 15 h. 50, Tour de France cycliste ; 17 h. 30, Le magazine de l'aventure.

Un nouveau magazine qui reprend la formule qui avait fait le succès des « Coulisses de l'exploit » : l'aventure y est prise dans son sens le plus large, de l'évasion à la notion du risque calculé. Jean-Claude Guilbert, Marc Menant et Christian Prost, de la Guilde européenne du raid, se sont donné pour but de faire rêver et d'inviter les téléspectateurs à une activité qu'ils aiment.

18 h. 20, Série : La filière.

Au cours de la dernière guerre, un avion canadien est abattu au-dessus du territoire belge. Trois rescapés, recueillis par des cultivateurs, empruntent pour gagner l'Espagne une « filière » dans laquelle s'est introduit un espion allemand. Qui est le traître ? Bonne interprétation et réalisation honnête d'un feuilleton diffusé en 1977 d'après un ouvrage de Gilles Perrault.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : DIABOLIQUEMENT VOTRE, de J. Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger, S. Fantoni, C. Pieplu, C. Augier, P. Mosbacher, (rediffusion).

Devenu amnésique à la suite d'un accident d'automobile, un homme est soigné, dans un château isolé, par sa femme et un médecin. Mais des souvenirs lui reviennent qui ne correspondent pas à ce qu'on lui dit de sa personnalité.

22 h. 8, Jazz : Dizzie Gillespie quartet.

En 1976, au festival d'Umbria.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h. 40, Série : Drôles de dames ; 14 h. 35, Sports (natation, ski nautique) ; 16 h. 30, Cirque du monde ; 17 h. 15, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois-Doré ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : Hunter (Le groupee K).

21 h. 35, Document de création : Two sheriffs.

Aux Etats-Unis, tandis que la campagne présidentielle bat son plein, se déroulent d'autres élections plus discrètes. L'auteur a choisi de suivre deux shérifs de l'Ouest qui tentent de se faire réélire. A travers leur campagne, c'est une chronique de leur vie quotidienne, une sorte de western à sa manière qui est raconté — en trois émissions — par Jean-Pierre Richard. Avec la première, « Vote for Noles », on voit Lovie L. Noles, ancien décorateur de gâteaux de Californie, devenu shérif d'un des derniers comtés où sévit encore la prohibition.

22 h. 35, Fenêtre sur... les accidents de plongée.

L'homme inconsciemment garderait la nostalgie de l'animal marin qu'il était lorsqu'il était dans le ventre de sa mère. Il aime l'eau, mais la plongée a ses dangers.

CHAINE III : FR 3

20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones Quintet.

20 h. 30, Série : Les grandes villes du monde (III. — Vienne).

Depuis les fastes baroques, Vienne a continué de se développer tout en préservant une certaine qualité de vie.

21 h. 50, Court métrage : le Conseiller Crestel, de R. Pansard-Besson.

22 h. 10, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle films noirs américains) : HANGOVER SQUARE, de J. Brahm (1945), avec L. Gregar, L. Larnell, G. Sanders, G. Langan, F. Marlowe, A. Napier, F. Worlock. (V.o. sous-titrée, N.)

A Londres, au début du siècle, un compositeur de musique surmené est victime de crises de folie pendant lesquelles il commet des meurtres dont il ne garde pas le souvenir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « la Grande Loge de France » ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, préd. : Mgr Bouches ; 11 h., La musique et les mots (Beethoven) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Récital de piano, par Y. Mikhashoff, au Centre culturel américain de Paris.

14 h., La Comédie-Française présente « le Sexe faible », d'E. Bourdet ; 16 h., California ; 17 h. 30, Rencontre avec... Henri Thomas ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre : Quatuor à cordes de Tel-Aviv.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Offenbach, Meyerbeer, Raymond, Hagen, Strauss, Kolo ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Festival de Schwetzinger : quatuor Melos : Haydn, Fortner, Ravel ; 11 h., Harmonia sacra : Ockeghem, Prez, Gombert, Vinders, Bach ; 12 h., Musiques chorales : Mendelssohn, Planyavsky, Schubert, Brahms, Strauss ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Debussy ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto italien en fa majeur » (Bach) ; 17 h., Concert lecture : Beethoven ;

18 h., Opéra bouffon : « Si j'étais roi » (Adam) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Mamy, Dodane, par H. Puig-Roger ; 20 h. 30, Récital G. Vichneskaia : Mélodies (Rimsky-Korsakoff, Tchaïkovski, Rachmaninoff, Chostakovitch) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Nouveaux talents, premiers sillons ; 1 h., La flûte.

Lundi 16 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h. 35, La grande vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h., Découverte du monde : Les rescapés de l'histoire (Grèce).

Première émission d'une nouvelle série de Claude Fléouter et Robert Manthoulis. Toujours la même manière — extraordinaire — de parler de la musique : à travers le quotidien, la vie, le peuple. Si la Grèce « c'est l'histoire d'une blessure », les images et les sons qui s'élèvent de cette terre aride ont bien su le traduire.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour.

20 h. 35, FILM : LES ROIS DU SPORT, de P. Colombier (1937), avec Raimu, Fernandel, J. Berry, L. Lanvin, Carette, N. Raya, G. Flamant. (N., rediffusion.)

Deux garçons de café marseillais, aux prises avec un imprésario malhonnête, montent à Paris et connaissent des aventures cocasses dans les milieux sportifs.

22 h. 20, Les Français du bout du monde : la Nouvelle-Orléans.

L'histoire d'un Français qui s'est installé, il y a trente ans, en Louisiane. Les derniers aventuriers.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les grandes voyageuses) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tour de France cycliste, natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ?

Lire notre article page 12.

21 h. 40, Magazine : Question de temps (Lumière sur l'espace).

22 h. 40, Jazz : New Dave Brubeck Quartett.

Georges Leclère nous montre les différentes applications pratiques dues à la recherche spatiale et nous informe des découvertes parfois exceptionnelles qui viennent ou qui sont en train de se faire.

CHAINE III : FR 3

15 h., En direct de Strasbourg, ouverture de l'Assemblée européenne.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MARIAGE A L'ITALIENNE, de V. de Sica (1964), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Puglisi, T. Scarano, M. Tolo. (Rediffusion.)

Maîtresse d'un commerçant napolitain, humiliée depuis vingt ans, une ancienne prostituée force son amant à l'épouser en se prétendant mourante, puis lui révèle qu'elle a eu trois fils dont un est de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : les Cyprès meurent en Italie, de M. Del Castillo ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Keith Jarrett in solo : autour du Concert de Cologne ;

18 h. 30, Feuilleton : Le Lys et le Basilic, d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Présence des arts : Miro à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence ;

20 h., « Monologues », de S. Martel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'expérience spirituelle ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Festival d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h., Musique en plume : Lange, Alvin ; 14 h. 20, « Concerto » (Bach, Stravinski) ; 15 h., Musique-France-Plus : Fauré, Saint-Saëns, Walton, Ravel, Martinet) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Chorégies d'Orange : « An die Musik » (Schubert) ; « Die Forelle » (Schubert) ; « le Bestiaire », extraits (Poulenc) ; « Cosi fan tutte », extrait (Mozart), « Noces de Figaro », extraits (Mozart) ; « l'Amour et la Vie d'une femme » (Schumann), par les jeunes interprètes. Avec J.-A. Garcin, baryton ; B. Saint-Sauveur, soprano ; H. Delavault, soprano ; P. Lecorre, piano ; 21 h. 3, Cycle acousmatique... l'acousmonium : Kessler ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella, ténor ; 23 h., Ouvert la nuit : le transsibérien ; 0 h. 5, Malraux familier ; 1 h., La flûte.

Mardi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h. 35, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h., Découverte du monde : la marche des gens du Nord (l'Angleterre), de Cl. Fléouter et D. Limon.

Derrière les paysages qu'ils regardent avec attention, derrière les champs ou les rues noyées de brouillard, une sorte de portrait de la « working-class », de la classe ouvrière anglaise. Au dix-neuvième siècle, les ouvriers qui travaillaient dans le coton ou dans les mines écrivaient des chansons sobres, rugueuses ; la tradition est encore vivace, de nouveaux chanteurs ont pris le relais.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (l'U.R.S.S.) : Le prisonnier du Caucase, téléfilm soviétique. D'après une œuvre de Tolstoï, réal. G. Kalatozechvili.

Deux officiers russes sont faits prisonniers par des montagnards du Caucase. Ils essaient de s'évader. Ce film a obtenu le Prix de la critique internationale au Festival de Monte-Carlo en 1978.

21 h. 50, Musique : Récital Richter.

Une émission de la télévision soviétique. Sonate n° 1 en fa mineur, la Bagatelle en sol majeur de Beethoven, Ondine de Debussy, Prélude en sol mineur, Carnaval de Vienne opus 26 de Rachmaninov, par Stanislas Richter, celui qui fut appelé le « plus grand pianiste du monde ».

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (l'amour et la sexualité en Afrique) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis (coupe Galéa, en direct d'Arcachon) ; Tour de France cycliste (Alpe-d'Huez-Saint-Priest) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ;

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, document : Passeport pour l'océan.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : les Chevaliers de la mer.

Avec E. Riguidel, vainqueur de la Transatlantique en double ; Eric Tabarly, arrivé le second ; Olivier de Kersauson et Alain Gliksman, dont le trimaran a chaviré ; C. Capdevielle, équipière du bateau « sponsoré » par Elle, et N. Engel, auteur de Chavirage en trimaran.

CHAINE III : FR 3

15 h., En direct de Strasbourg, ouverture de l'Assemblée européenne.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : UNE DROLE DE BOURRIQUE, de J. Canolle (1970), avec J. Lefebvre, E. Maazel, J. Astoux, R. Ginestet, M. Chevit, J. Franval, P. Mazotti.

Disputes et chicanes de deux villages corses à cause d'un âne dont une veuve, d'un côté, et un notable, de l'autre, prétendent chacun être propriétaire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale : l'influence de l'éducation sur l'emploi du temps ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres : le blues ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... G. Mourgue : « La passion en Sicile » ; 11 h. 2, California : Musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Les aires de Comelzas », de J. Carrière ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Keith Jarrett in solo ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », de S. Frontès ; 19 h. 30, La science au service de l'art : les maladies de la pierre ;

20 h., Dialogues... avec M. Bruguière et J.-L. Houdebine : langage et politique ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour : Gabriel Pierné ; 14 h., Musique en plume : Thomas, Tchaïkovski, Schoenberg, Strauss ; 14 h. 35, Erik Satie par lui-même ; 16 h., Kathleen Ferrier : Schumann, Gluck ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, En direct de la Sainte Chapelle... Festival estival de Paris : Byrd, Tallis, Victoria, Ferrabosco, par le Pro Cantione Antiqua de Londres ; 21 h. 30, Echanges internationaux : les journées de musiques de Donauschingen (Stockhausen), par l'Ensemble intercontemporain, dir. K. Stockhausen. Avec M. Stockhausen, trompette ; S. Stephens, cor de basset ; M. Arrignon, A. Damiens, clarinettes ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h. 45, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande ; 16 h. 15, Sports : Tour de France cycliste.

18 h. 5, Découverte du monde : Cuba, la musique et la vie, de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.

Lire notre article page 12.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 19 h. 55, Tirage du loto.

20 h. 35, Dramatique : la Nasse, d'après « Mozart assassiné », de R. Fallet. Réal. P. Matteuzi. Avec Cl. Auger, B. Fresson, F. Germon.

Norbert et Carole sont mariés depuis plusieurs années déjà, couple sans histoire qui s'ennuie un peu et accueille avec chaleur l'arrivée de Maurice, vieil ami de toujours. C'est l'été, une partie de pêche est organisée. Le drame commence.

22 h. 5, Hommes et sociétés : Sports et société, de A. Akou et J.-P. Oualid.

Une enquête sur divers aspects du sport, les mythologies transportées par le sport ; la grand-messe des Jeux olympiques ; les explosions d'agressivité des grandes compétitions, l'identification aux champions, l'idéologie de la performance, etc.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Chansons et sourires) ; 15 h. 5, Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis (Coupe Galéa, en direct d'Arcachon) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : LA KERMESSE HEROIQUE, de J. Feyder (1935), avec F. Rosay, J. Murat, Alerme, M. Cheirel, B. Lancret, A. Adam, L. Jouvet. (N. Rediffusion.)

En 1616, en Flandre, sous la domination espagnole. Par lâcheté, le bourgmestre d'une petite ville se dérobe à ses devoirs, au moment du passage d'un grand d'Espagne et de son escorte. L'épouse du bourgmestre et les femmes de la ville accueillent les visiteurs qui se montrent fort galants.

22 h. 30, Magazine : Cinéma.

CHAINE III : FR 3

9 h. 45, En directe de Strasbourg, ouverture de l'Assemblée européenne.

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : APPELEZ-MOI Mr TIBBS, de G. Douglas (1969), avec S. Poitier, M. Landau, B. McNair, A. Zerbe, J. Hernandez, G. Spell.

A San-Francisco, un policier noir enquête, avec la plus grande rigueur, sur l'assassinat d'une prostituée dont un de ses amis est accusé.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale : La spécialisation des rôles conjugaux ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouverture sur une vie : rencontre avec Jean-Claude Dubost ; 11 h. 2, California : Musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les Tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « Quelques jours avec moi », de J.-F. Josselin ; 14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs ; 15 h., Points d'interrogation : les théories de l'évolution ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : L'univers au-delà de la Voie lactée ; 17 h. 32, Keith Jarrett in solo ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le lys et le basilic », de S. Frontès ; 19 h. 30, La science en marche : Les hormones du cerveau ;

20 h., Pétrarque... et la Fontaine Vaucluse, ou le temps vécu en flammes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour : Weber ; 14 h., Musique en plume : Gérard ; 14 h. 15, L'Ecole russe : Liadov ; 14 h. 30, Concerto (Wieslander, Fernstroem) ; 15 h., Musique France plus : Mozart, Brahms, Weber, Mendelssohn, Rivier ; 17 h., « Il Tabarro » (Puccini) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Flandres : « Ouverture de concert » (Szymanowski) ; « Concerto n° 2 pour piano » (Chopin) ; « Symphonie n° 5 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique polonais, dir. J. Kasprzyk ; avec P. Paleczny, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Les chants de la terre.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bonceiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Est-ce bien raisonnable, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45 Micro magazine ; 14 h., Côté soleil ; 15 h. 30, La chasse aux trésors, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Les Français sous l'occupation, de H. Amouroux ; 18 h., Y'a d'la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô, Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

SAMEDI ET DIMANCHE — 5 h., Ouvrez l'œil, on fera le reste (sam. et dim.) ; 9 h., Du varech dans mon espadrille (sam.) ; 9 h. 30, L'oreille en coin (dim.) ; 10 h., Paris-touristes (sam.) ; 10 h. 30, L'eau à la bouche (sam.) ; 14 h., L'oreille en coin (sam. et dim.) ; 18 h., Samedi discothèque (sam.) ; 20 h., La tribune de l'histoire de l'été (sam.) ; Et si nous passions la soirée ensemble (dim.) ; 21 h. 15, La musique est à vous (sam. et dim.) ; 22 h., Les tréteaux de la nuit (sam.) ; 23 h., Au rythme du monde (sam.) ; Jam Parade (dim.).

FRANCE - MUSIQUE, FRANCE-CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. (mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 40 (cult.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult. et mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 45, C. Barbier ; 11 h., Le bruit mystérieux, de C. Morin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Villar ; 17 h., Music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco. 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 5, Un livre, un succès de F. Kramer ; 23 h., En direct du Festival de Montreux ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de F. Parinaud ; 13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Le journal du jour de votre naissance, de M. Meynier et E. Pagès ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de P. Alexandre ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Camping service ; 21 h. 15, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 19 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h. 30, Objectif santé : Comment répartir une ration alimentaire équilibrée ? ; 13 h. 40, Chronique de l'Ouest ; 14 h. 35, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h., Découverte du monde : La frontière de l'Ouest, de Cl. Fléouter et D. Limon.

Les cow-boys n'ont pas disparu mais les anciens exploits de la vie quotidienne sont devenus des attractions de concours. Qu'importe, le public ne boude pas le spectacle ! Le Wyoming est l'Etat d'Amérique où l'esprit de l'Ouest survit le mieux. Le Wyoming où l'on voit encore des hordes de chevaux en liberté, où l'on entend un air de banjo...

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste.

20 h. 35, Série : L'étrange M. Duvalier (VI. — Tirelire), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas.

21 h. 30, FILM : LES GUICHETS DU LOUVRE, de M. Mitrani (1974), avec C. Pascal, A. Sapritch, M. Auclair, J. Magre, M. Robin, H. Garcin.

Le 16 juillet 1942, alors que la police de Vichy, sur les ordres des Allemands, rassemble les juifs étrangers de Paris, en vue de leur déportation, un étudiant essaie de sauver une jeune juive rencontrée dans le quartier Saint-Paul.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les « French girls » au pair) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis (Coupe Galea, en direct d'Arcachon) ; Tour de France cycliste (Dijon) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : L'opposition.

20 h. 35, Soirée à l'italienne. Dramatique : Une année d'école, réal. F. Giraldi. Avec L. Lenzi, S. Patrizi, M. d'Arrigo.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 25, Variétés italiennes : Ma che sera.

Avec Raffaella Carra, danseuse, chanteuse.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : MAM'ZELLE NITOUCHE, d'Y. Allégret (1953), avec Fernandel, P. Angeli, J. Debucourt, F. Guérin, M. Cordoue, R. Devillers. (Rediffusion.)

En 1880, l'organiste d'un couvent de province a composé une opérette sous un nom d'emprunt. Une pensionnaire délurée, qui a surpris son secret, l'oblige à la faire assister à la première, au théâtre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale : économie et linguistique ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique : les Massaïs ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : cuisine du Quercy ; 11 h., California : musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « les Sabots rouges », de J. Joubert ; 14 h. 42, Départementales : Rodez ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : des trains de vacances ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », de S. Frontès ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : diagnostic anténatal et protection du nouveau-né ;

20 h., « Les Cousins de la passion », de M. Cassan ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour : Isaac Stern ;

14 h., Musique en plume : Fasce, Carmichael ; 14 h. 15, L'école russe : Rachmaninov ; 14 h. 35, « Les Saisons » (Haydn) ; 16 h. 30, Musiques rares : Garreta ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, En direct de l'église Saint-Germain-des-Prés... Festival-estival de Paris : « Stabat mater » ; « Thrènes pour Hiroshima » ; « Magnificat » (Penderecki), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction O. Maga ; et les chœurs et maîtrises de Radio-France ; 23 h., Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., La flûte.

Vendredi 20 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 35, Les chroniques de l'Ouest ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande ; 16 h. 15, Tour de France cycliste (Dijon-Auxerre).

18 h., Découverte du monde : Outback, la terre oubliée (l'Australie), de Cl. Fléouter et R. Manthoulis.

Outback, arrière-pays, terre oubliée, sans eau, ni pluie, ni forêt, ni verdure, terre immense. Sur cette terre rude, une vie rude. On surveille les vaches à cheval, à moto, en avion. On chante parfois. Et les aborigènes, de moins en moins nombreux, qui sont spoliés et vivent au milieu de chiens faméliques écoutent l'électrophone.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ;

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Treize à table, comédie de M.-G. Sauvajon. Avec S. Renant, R. Manuel (rediff.).

Du tout bon boulevard, ou un réveillon qui manque de tourner mal. Sourire assuré.

23 h., Le petit album d'Expressions : Parler culture.

La télé de 1900, c'était peut-être la carte postale. Une émission de Bernard Gesbert ; le sport, est-ce de la culture ? une réflexion sur fond d'ovations, d'acclamations sur les points de convergence entre le public de théâtre et celui d'un match de foot.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (l'ongle et le médecin) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis (coupe Galea) ; Golf (open de Grande-Bretagne) ; 18 h., Récré A2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ;

20 h. 35, Feuilleton : Bauduin des mines, d'O.P. Gilbert, réal. M. Jakar. Avec C. Barbier, A. Ferjac, J.-M. Deblin.

Novembre 1938. Jean-Baptiste Bauduin, propriétaire et directeur du charbonnage de Villers-Sainte-Marie, fait travailler quelque six cents ouvriers. Un patron à l'ancienne mode. Une grève éclate.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec : Boileau-Narcejac (Carte vermeil) ; A.D.G. (le Grand Môme et Juste un rigolo) ; Mme C. Arley (l'Enfer, pourquoi pas ?) ; MM. J.-P. Manchette (le Petit Bleu de la côte ouest ; Que d'os) ; S. Montigny (Meurtres pour dames).

23 h., Ciné-club, FILM : ALOISE, de L. de Kermadec (1974), avec I. Huppert, D. Seyrig, M. Eyraud, V. Schoeller, M. Lejeune, R. Blin, J. Weber

L'histoire réelle d'Aloïse Porraz, née à Lausanne en 1886, internée en 1918 dans un asile psychiatrique où elle vécut plus de quarante ans, dessinant et peignant des œuvres étranges, manifestations d'un « art brut ».

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Erythrée, la guerre oubliée.

Lorsque l'heure de la libération a sonné en Erythrée (1974), violée par des décennies de colonisations successives, les bombes de l'U.R.S.S. ont remplacé le napalm des U.S.A. Jacques Pilet et Ivan Dalain présentent, dans ce reportage, les virevoltes politiques des alliés et la foi des combattants d'un pays qui attend toujours d'être en paix.

21 h. 30, Feuilleton : Jack, d'après le roman d'A. Daudet, réal. S. Hanin. (Rediffusion.)

Un enfant au milieu des ambitieux, en mal de carrière littéraire, qui environnent sa mère, la riche et naïve Ida de Barancy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale ; 8 h. 32, Les Orients d'Afrique : le Mozambique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, California : musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h., Un livre, des voix : « la Cloche d'Islande », de H.-K. Laxness ; 14 h. 55, Un homme, des villes : sur les traces de Louis Blériot, la traversée de la Manche ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique : concert de l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », de S. Frontès ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : à la recherche du berceau de l'humanité ;

20 h., Thomas Wolfe... Un géant oublié ? ; 21 h. 30, Black and Blue : portrait de Dizzy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour ; Déodat de Séverac ; 14 h., Musique en plume : Lancen, Damase ; 14 h. 20, Symphonie pour violoncelle (Britten) ; 15 h., Musique-France-Plus : Maout, Poulenc, Eluard, Charpentier ; 17 h., Musica hungarica : l'école romantique ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Concerto pour piano nº 3 en ré mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie nº 5 en si bémol majeur » (Prokofiev), par l'Orchestre National de France, direction L. Maazel. Avec H. Gutierrez, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : douces musiques ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Bruits de flûtes.

Samedi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ;

18 h. 30, Magazine auto-moto ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ;

20 h. 35, Variétés : Numéro Un (Demis Roussos).

Avec J.-J. Debout, N. Norman, N. Expert, S. Tramp, A. Lear, E. Mitchell.

21 h. 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 30, Ciné-première, avec Roger Peyrefitte ; 23 h., Spécial sports : Spartakiades.

CHAINE II : A 2

12 h., Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 15, Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 13 h. 30, Sports : Golf (open de Grande-Bretagne) ; Aviron (championnats de France à Vichy) ; cyclisme (Tour de France, en direct l'étape Auxerre - Nogent - sur - Marne) ; 18 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ;

20 h. 35, Théâtre : Les papas naissent dans les armoires, de G. Scarnicci et R. Tarabusi, adapt. J. Rougeul, réal. G. Vergez. Avec R. Varte, R. Hirsch, R. Deslandes.

A Naples, une comédie inspirée de Goldoni, comique. Quatorze comédiens dont la plupart sont excellents et une histoire rocambolesque d'explosifs, qui finiront par exploser...

22 h. 35, Danse : Mudra, réal. F. Reichenbach.

L'école de Maurice Béjart à Bruxelles, et les cours assumés là par des professeurs de divers pays.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, Téléfilm : L'ordinateur.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Variétés : Les nouveaux puys de musique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : quelle réponse au défi de la violence et du terrorisme ? (avec Casamayor) ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Didier Pemerle ; 11 h. 2, La musique prend la parole (Prokofiev) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Samedis de France-Culture : moi, Frank Wedekind ; 16 h. 20, Livre d'or : J. Vavruska, J. Pokorny (Chostakovitch) ; 17 h. 30, Pour mémoire : Lecture de la France... Danton et Robespierre ;

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Tante Michelina », de L. Pirandello ; 19 h. 30, Pour mémoire, matinée des autres : médecines initiatiques ;

20 h., Carte blanche, « Soleil », de Milton ; 21 h. 10, Sophie et le désenchanteur Merlin, par S. Martel (redif.) ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h., Matinée lyrique : « Gemma di Vergy » (Donizetti) ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Informations-festivals ; 20 h. 30, Fêtes romantiques de Nohant : « Sonates pour pianos » (Beethoven) ; « Images pour piano, livre I » (Debussy) ; « Ballade nº 2 en si mineur » (Chopin) ; « les Jeux d'eaux à la villa d'Este » (Liszt) ; « Scherzo nº 4 en mi majeur », « Sherzo nº 1 en si mineur » (Chopin), par Claudio Arrau, piano ; 22 h. 30, Concours international de guitare ; 23 h., Ouvert la nuit... Jazz vivant ; 0 h. 5, Malraux familier ; 1 h., La flûte.

Dimanche 22 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée à Morières-lès-Avignon, prédicateur : P. R. Chave.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Mitsy Gaynor ; 14 h. 10, Série : La chute des aigles ; 15 h. 5, Court métrage ; 15 h. 20, Sports première ; 15 h. 50, Tour de France cycliste ; 18 h. 15, Série : La filière ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Résumé du Tour de France cycliste.

20 h. 35, FILM : CE N'EST QU'UN AU REVOIR, de J. Ford (1955), avec T. Power, M. O'Hara, R. Francis, D. Crisp, W. Bond, B. Palmer, P. Carey.

Entré comme serveur, en 1903, à l'académie militaire de West-Point, un émigré irlandais s'engage dans l'armée et reste attaché cinquante ans à la célèbre école.

22 h. 45, Jazz estival : Sarah Vaughan.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h. 50, Dessin animé ; 13 h. 40, Série : Hawaï police d'Etat ; 14 h. 35, Sports : Aviron (championnats de France à Vichy) ; 15 h. 30, Arrivée du Tour de France cycliste ; 17 h. 5, Documentaire : Le jardin derrière le mur (Les Olympiades) ; 17 h. 30, Feuilleton : Les beaux messieurs de Bois Doré ; 18 h. 55, Stade 2 ; 19 h. 45, Les trois caméras.

20 h. 35, Série : Hunter (L'échange).

21 h. 35, Document de création : Two sheriffs (La revanche de Sitting Bull).

Deuxième épisode. Suspense. Y aura-t-il un jour un Indien président des Etats-Unis ?

22 h. 35, Chefs-d'œuvre en péril : les châteaux du Vexin.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, Cinéma 16 : Le rabat-joie, réal. J. Larriaga, avec C. Pieplu, C. Maurier, R. Villaume.

20 h., La grande parade du jazz : Kenny Burrell trio ; 20 h. 30, Série : La première lettre. (L'histoire de Roger Rouxel.)

21 h. 40, Sur les chemins de la Nouvelle-Orléans (court métrage) ; 22 h. 15, Hommage à David Griffith (courts métrages).

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LA RUE DE LA MORT, d'A. Mann (1949), avec F. Granger, C. O'Donnell, J. Craig, P. Kelly, J. Hagen, P. Harvey (v.o. sous-titrée, N.).

En croyant dérober une petite somme destinée à payer les frais d'accouchement de sa femme, un jeune facteur vole 30 000 dollars à un avocat véreux, prix d'un meurtre dont il va être soupçonné.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de sons ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « l'Union rationaliste » ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, préd. : P. Lendger ; 11 h., La musique et les mots (Beethoven) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h., La Comédie-Française présente « Made in Soleil », de J. Reis ; 16 h., La musique de Roumanie ; 17 h. 30, Rencontre avec... Colette Plat ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : autour d'une génération ; 20 h. 40, Verdi ; 23 h., Musique de chambre (formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique. Maîtrise de Radio-France).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Rossini, Strauss, Sarasate, Neuhauser, Keller ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales : Schmitt ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Debussy ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie nº 101 » (Haydn) ; 17 h., Concert-lecture : Beethoven ;

18 h., Opéra-bouffon : « les Dragons de Villars » (Maillart) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : J.-P. Leguay, orgue ; 20 h. 30, Concert de musique traditionnelle... Musique de l'Inde du Sud, avec : C.-M. Madhuranath, seconde flûte ; Raja Rao, mridangan ; A.-P. Ramachar, tambourin ; K.-N. Krishnamurty, ghatam ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Malraux familier ; 1 h., La flûte.

Lundi 23 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 35, série : la Grande Vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande ;

18 h., Au-delà de l'horizon : Slocum, le premier tour du monde en solitaire ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ;

20 h. 35, FILM : ERNEST LE REBELLE, de Christian-Jaque (1938), avec Fernandel, R. Le Vigan, M. Goya, R. Génin, Alcover, A. Devere. (N. Rediffusion.)

Les mésaventures d'un musicien français recruté de force comme ouvrier-esclave dans une plantation sud-américaine et qui se trouve mêlé à une révolution.

22 h. 5, Les Français du bout du monde : l'Inde.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 55, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (le Vaucluse) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Aviron (championnats de France à Vichy) ; Basket (Washington-Seattle) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ;

20 h. 35, Sports : Tennis (en direct de Fréjus)

22 h. 40, La grande parade du jazz : Barney Bigard nº 6.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LES AVENTURIERS, de V. Sherman (1960), avec R. Burton, R. Ryan, C. Jones, M. Hyer, J. Backus, R. Danton.

De 1919 à 1958, en Alaska, l'histoire d'un industriel de la conserve, ambitieux, d'un pêcheur frustré et de leurs familles respectives.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Enfance et civilisation ; 8 h. 32, Approche de la philosophie de l'Inde : la parole et le monde ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge, E. Robiès ; 11 h. 2, Evénement-musique (en direct du Festival d'Avignon) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « Mamie Super », d'A. Buhler ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel : Assemblée nationale ; 17 h. 32, La musique de Roumanie ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Présence des arts : l'art religieux à Venise au seizième siècle ;

20 h., « La fausse Esther », de P. Louys ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : les mystères de Bernadette ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : de Falla ; 14 h., Musique en plume : Grund ; 14 h. 20, « Concerto » (Mozart) ; 15 h., Musique-France-Plus : Mouret, Poulenc, Rousseau, Haydn, Stravinski, Wissmer ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Musique à découvrir... deux anniversaires musicaux : Hummel, Caplet. Avec N. Lee, piano ; F. Cambreling, harpe ; M.-F. Dufaut, piano ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella ; 23 h., Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Malraux familier ; 1 h., La flûte.

Les écrans francophones

Lundi 16 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, résumé du Tour de France ; 20 h., les Peupliers de la Prétentaine (4e épisode) ; 21 h., *Viva Django*, film de F. Baldi.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Matt Helm ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 05, *l'Inconnu du Ranch*, film de W. Witney

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, les Sentiers du monde : Hommes d'Islande ; 21 h. 20, Styles : Alechinsky ; 22 h. 30, Jazz. *R.T.B. bis* : *l'Impossible M. Bébé*, comédie d'H. Hawks.

Mardi 17 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, résumé du Tour de France ; 20 h., la Petite Maison dans la prairie : Le souvenir ; 21 h., *Marqué par la haine*, film de R. Wise.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., la Petite Maison dans la prairie ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *Don Camillo... Monseigneur*, film de C. Gallone ; 23 h. 05, Que répondrez-vous ?

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, la Grande Aventure de James Onedin (nº 7) : Un passager très important ; 20 h. 55, Hommes de Wallonie ; 22 h. 10, Histoire de la marine : Les routes de la mer ; *R.T.B. bis* : 20 h. 15, Histoire de la musique populaire ; 21 h. 5, téléfilm : Darwin.

Mercredi 18 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, résumé du Tour de France ; 20 h., Hit-parade ; 21 h., *le fils de Caroline chérie*, film de J. Devaivre

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Ce diable d'homme (nº 3) : Emilie contre Frédéric ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *Traqué dans Chicago*, film de J.H. Auer.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, l'Affaire Sacco et Vanzetti ; 22 h 5, Créations super 8 (films primés au Festival de Charleroi). *R.T.B. bis* : 20 h. 15, Bruxelles se raconte ; 20 h. 45, Télérétro ; 21 h. 35, Chapeau melon et bottes de cuir.

Jeudi 19 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, résumé du Tour France ; 20 h., les Oiseaux de Meiji Jingu (1er épisode) ; 21 h., *Demain, nous divorçons*, film de L. Cury.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat : Douce terreur ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *le Lys dans la vallée*, film de M. Cravenne, d'après H. de Balzac.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Pour un autre tourisme ; 20 h. 30, *Adieu ma jolie*, film policier de D. Richards. *R.T.B. bis* : 20 h. 5, Fa, c'est facile à chanter ; 20 h. 15, Dessin animé.

Vendredi 20 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, résumé du Tour de France ; 20 h., Sergent Anderson : Les feux de la gloire ; 21 h., *le Retour de Kriminal*, film d'épouvante de F. Cerchio.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Christophe (nº 6) : Les amies ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 5, *le Secret de l'île sanglante*, film de Q. Lawrence ; 22 h. 35, Chrono Actualités de l'Automobile

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, la Chute des aigles (nº 4) : Requiem pour un prince héritier ; 21 h., le Temps des incertitudes (4e épisode) : L'idée coloniale ; 22 h. 10, *Berthe*, film de P. Ledoux. *R.T.B. bis* : 20 h. 25, le Festival d'été de Saint-Hubert (musique de chambre en l'église de La Vacherie).

Samedi 21 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 30, Variétés ; 19 h. 45, Résumé du Tour de France ; 20 h., Mon ami le fantôme : Quand l'esprit vous pousse ; 21 h., *Un homme est mort*, film de J. Deray.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Kung-fu : Frères de cœur ; 20 h. 55 : la Bulle ; 21 h. 5, *la Prise du pouvoir par Louis XIV*, film de R. Rosselini.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Animaux du soleil (nº 3) ; 20 h. 35, *le Secret de la planète des singes*, film de T. Post ; 22 h. 5, Variétés.

Dimanche 22 juillet

TELE LUXEMBOURG : 19 h. 33, Variétés ; 19 h. 45, Résumé du Tour de France ; 20 h., Vivre libre : le rhinocéros blanc ; 21 h., *l'Insolent*, film de J.-C. Roy.

TELE MONTE-CARLO : 20 h. 10, Le monde en guerre (nº 9) : Stalingrad ; 21 h. 5, la Bulle ; 21 h. 15, *le Réveil de la sorcière rouge*, film de E. Ludwig.

TELEVISION BELGE : 20 h., Résumé du Tour de France ; 20 h. 20, Théâtre pour rire : « Folle Amanda », de P. Barillet et J.-P. Grédy (Compagnie du Théâtre royal des Galeries)

AUJOURD'HUI

Les débo

FEUILLETON

ATAR-GULL

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE TROIS

LA CAGE A POULES

هكذا من الأصل

Les débordements du divin

(Suite de la page 9.)

— La première me semble être de définir ce mot si vague de « spiritualité ».

— Comme plusieurs vocables dont la richesse de contenu provoque l'ambiguïté, le mot *spirituel* est un de ces termes fourre-tout où il y a en effet tout, parce qu'ils tentent d'exprimer, sans pouvoir la cerner, la complexité de l'esprit humain.

» Dans l'usage qui en est fait couramment, on peut distinguer, me semble-t-il, deux éclairages et deux sens différents, sinon contradictoires : d'une part, la spiritualité comme expérience, perception d'états reçus, subis ou recherchés. Le spirituel en ceci est du domaine de la psychologie (étant entendu que toute psychologie, comme toute esthétique, renvoie à une métaphysique). Et, d'autre part, ce qu'on désigne, faute de mieux, par l'expression de « valeurs spirituelles » c'est-à-dire la nécessité de choisir à laquelle est soumis l'animal temporel, à qui sa finitude impose une échelle des préférences dans son emploi du temps et dans l'emploi de sa vie : une échelle de valeurs. Les échelons les plus élevés ne pouvant être scientifiquement délimités, ils ne peuvent apparaître supérieurs spirituellement que si l'éthique, comme la peinture telle que la définissait Vinci, était *cosa mentale*. Le spirituel ici désigne donc le domaine de la morale, d'un code régissant les actes humains.

Les témoins de l'invisible

— Savez-vous qu'il y a une « nouvelle spiritualité », comme une « nouvelle droite », de « nouveaux philosophes » et de « nouveaux romantiques » ? Mais elle ne date pas d'aujourd'hui. On baptisa ainsi le mysticisme de Fénelon et de Mme Guyon. Il est vrai que vous ne semblez pas croire que la spiritualité est toujours liée au religieux.

— En fait, la religion n'est pas forcément liée au monothéisme ou au polythéisme. Il y a des religions qui n'invoquent aucun dieu — les trois religions chinoises, par exemple. L'élément le moins indispensable à l'établissement et au succès d'une grande religion, c'est probablement sinon la croyance à l'existence d'êtres surhumains, du moins celle de ce qu'on nomme Dieu. André Bareau peut écrire à juste titre que le bouddhisme refuse de croire à l'existence d'un « *Dieu créateur et souverain de l'univers, éternel et omnipotent* », et qu'on a pu donc le définir comme « *une religion athée* ». A.M. Esnoul constate dans son domaine que les « dieux » de l'hindouisme, multiples, impermanents, qui semblent se dissoudre à peine ont-ils apparu, « *nous entraînent loin de l'atmosphère théiste* », loin des clergés séculiers, des prophéties et des messianismes laïques.

» L'expérience des états intérieurs, des ravissements, des illuminations mystiques, du « *sentiment océanique* » dont parle Freud, où des « extases » dont rendent compte Jean-Jacques Rousseau, Hugo von Hofmannsthal ou Henri Michaux, par exemple, n'est lié en rien d'essentiel à une religion.

» La surprise n'est pas qu'un homme, incapable de trouver d'autres mots que les plus vagues pour exprimer un état intérieur qu'il a ressenti, parle d'un Dieu qui l'habita, ou qu'il rencontra. Le ciel et l'enfer, avant d'être des lieux mythiques, sont des certitudes expérimentales. L'expérience intime de chaque être humain, la concordance et l'abondance des témoignages de ceux qui ont traversé, même fugitivement, la lumière des paradis ou connu les angoisses de la géhenne, la possibilité de mesurer les corrélations physiques des sujets en état de paix intérieure ou de crise violente (ralentissement ou accélération du souffle et du rythme cardiaque, modifications du rythme alpha et des sécrétions glandulaires, etc.), tout cela incline à refuser de taxer *a priori* d'imposture les témoins qui déposent en faveur de l'invisible.

» Prenant, à dessein, des exemples de climats intérieurs plus modestes que l'illumination, l'extase ou le ravissement, Wittgenstein constatait que la sensation de bonheur que donne le fait de se promener par un beau jour d'été, ou le sentiment de se sentir en paix, en sécurité, d'avoir sa conscience pour soi, ou — à l'inverse — le sentiment de culpabilité, constituent des expériences indéniablement concrètes, mais indicibles. « *L'expression verbale que nous leur donnons,* dit-il, *est un non-sens.* »

» Il suffit d'avoir, comme tout un chacun, été soudain allégé par ces visitations et ensoleillé par ces épiphanies pour lesquelles « *on ne trouve pas de mots* », pour ne pas songer à contester le témoignage de ceux qui, employant les signifiants religieux que leur culture leur propose, parlent de leur « rencontre avec Dieu », de Pascal au « Dieu est Dieu, nom de Dieu ! » de Maurice Clavel, de Victor Hugo, auteur de « Dieu » à Didier Decoin, auteur de « Il fait Dieu », de Jean de la Croix, qui se fondit en Dieu, à André Frossard qui le rencontra, etc.

» On s'étonne seulement qu'à partir de cela on puisse déduire et professer tant de *croyances* aussi contradictoires entre elles que catégoriques et péremptoires chacune.

— Vous faites beaucoup d'honneur à ces exhibitionnistes qui voudraient nous faire prendre les colonnes des journaux pour les colonnes du temple.

» Si un homme me dit : « *J'ai vu Dieu* », je consens à le croire sur parole, même sans croire en Dieu, en sachant que tout langage est symbole, et cette façon de parler parabole. S'il ajoute : « *Et en conséquence je crois à l'Immaculée » Conception et à l'Infaillibilité Pontificale* », j'épouse totalement ici la pensée de Wittgenstein. Il est sans doute le plus important des philosophes modernes (et le plus méthodiquement ignoré en France).

» Il apparaît que Wittgenstein a connu toute sa vie des expériences « spirituelles ». Mais toute sa vie aussi il a refusé de confondre ces expériences avec sa pensée, et il a constamment pratiqué avec rigueur la séparation du spirituel et du rationnel. En matière de religion, remarque-t-il, ne pas croire à un dogme auquel adhère un « croyant » n'est pas une « *opinion contradictoire* » de la sienne. Il s'agit de deux modes de pensée autres, de deux plans qui n'ont pas le moindre rapport.

— N'est-ce pas ce que l'on peut retrouver chez vous ? D'une part, il y a un Claude Roy rationaliste qui poursuit une critique de la religion, disons dans la ligne de Feuerbach et Marx. D'autre part, dans plusieurs de vos œuvres, aussi bien les autobiographies que le récent roman la Traversée du pont des Arts *ou le poème* Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer ? *on trouve des expériences spirituelles. On peut même dire qu'elles y jouent un très grand rôle.*

— Il me paraît simplement honnête de constater, d'une part, que « *Ça (me)parle* » et, de l'autre, que toute tentative de traduction de cette obscure parole intime aboutit obligatoirement, dans le meilleur des cas, à l'auto-illusion, dans le pire des cas à la ventriloquie des clercs et des clergés qui font parler Dieu, ou les dieux. Ils utilisent dès lors les soi-disant décrets « divins » pour assurer le pouvoir d'une loi dont ils sont à la fois les rédacteurs rusés, les représentants patentés et les exécutants assermentés, quand ce n'est pas les exécuteurs à la Khomeiny.

» Qu'il s'agisse des sommaires religions séculières de notre temps, de l'hitlérisme au maoïsme ou d'édifices religieux plus riches de contenus et plus complexes, comme le catholicisme romain, l'aboutissement inéluctable de la traduction idéologique des « expériences spirituelles », c'est l' « Abêtissez-vous », de Pascal à Mao. Les récentes générations maoïstes en France ont traversé l'expérience, fort peu « spirituelle », du fidéisme le plus grossier. « *J'ai soutenu,* écrivait T. Grumbach, *la position scandaleuse qu'il fallait appliquer la pensée de Mao même quand on ne l'avait pas comprise.* »

» *La foi maoïste* à Paris (celle de Pékin doit être différente...), se voulait si ardente qu'elle dédaignait de s'enquérir même de la réalité qui aurait pu la mettre en péril : « *Prochinois,* écrivait J.-P. Dollé, *voulait dire dans mon esprit, que j'avais choisi le vrai communisme. Ce qui se passait en Chine ne m'intéressait absolument pas* ». Un des auteurs de *l'Ange*, Christian Jambet, déclare : « *Il faut concevoir le maoïsme en France comme l'expérience d'une illumination plus que comme une expérience politique.* »

Ignace de Loyola, déjà...

» Il fallait pour adhérer à une foi aussi aliénante consentir à imiter ces religions de l'extase et du vide qui exigent de leurs fidèles qu'elles annihilent la pensée, par des moyens souvent grossiers, mais efficaces. « *Nous désirions de toutes nos forces,* écrit un des plus lucides rescapés de l'aventure, Jean-Pierre Le Dantec, *nous baigner dans l'idiotie et geler complètement notre esprit trop familier des gymnastiques intellectuelles... Nous ne lisions plus rien (...)* « Heureux les pauvres » d'esprit, car ils sont les élus de la révolution » prolétarienne », *telle aurait pu être notre devise (...). L'un d'entre nous lança avec violence cette métaphore inouïe :* « Il faut parvenir à faire de » son cerveau une casserole vide ! »

» Jean-Pierre Dollé confirme le témoignage de Le Dantec : « *Début 1969, on avait le droit de lire Marx, mais ce ne fut même plus toléré, car c'était faire preuve d'intellectualisme. On lisait Mao Tse-toung, puis vint le moment où le* Petit Livre rouge *suffisait.* »

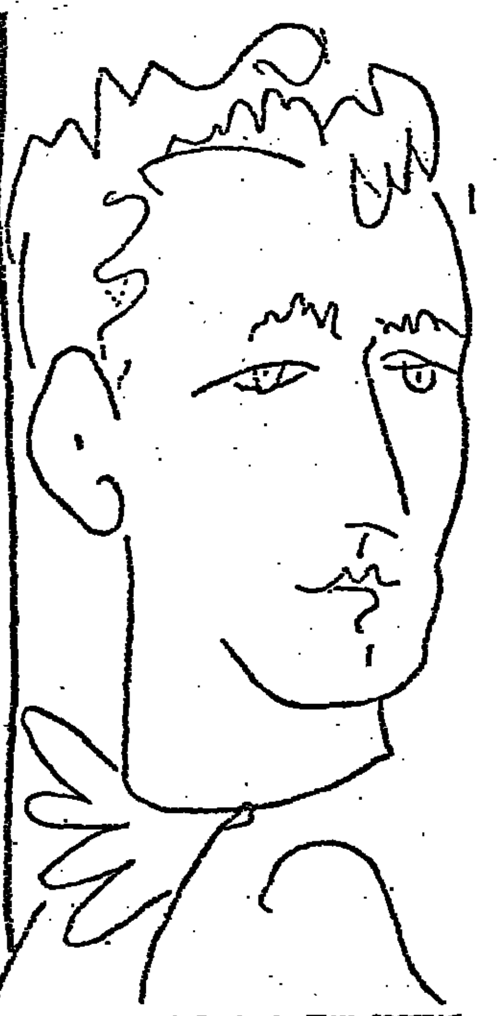
» C'était là, en fait, reprendre une grande tradition « spirituelle », dont l'avant-dernier avatar fut le stalinisme, qui imposait à ses militants de voir noir ce qui était blanc, de voir un « *chef bien aimé* » là où il y avait Staline et de se châtier si efficacement que la seule réalité connue fut celle que l'Etat avait autorisé à reconnaître.

» Cette « ascèse » est proprement religieuse. C'est celle qu'illustre Ignace de Loyola dans ses *Exercices spirituels* au chapitre « *Règles à observer pour avoir le sens vrai qui doit être le nôtre dans l'Eglise militante* ». La treizième règle stipule : « *Pour tomber juste en tout, il faut toujours être prêt, devant ce que moi, je vois blanc, à croire que c'est noir, si l'Eglise hiérarchique le décide ainsi.* » Et Loyola poursuit : « *A travers telle décision de l'Eglise qui contredit le jugement et le sentiment, la foi découvre l'action de l'Esprit. Le croyant fait alors l'expérience suprême du dépouillement et de la soumission qui s'identifie à l'expérience de l'amour. Celui-ci rend seul capable, en effet, de se renier totalement soi-même pour adopter les vues et les désirs de Dieu que l'on aime sans le voir ni le sentir.* »

» La spiritualité politique », qui aboutit à la pratique de la « *casserole vide* » ou du « *daltonisme provoqué* », d'Ignace de Loyola, ne sert en définitive qu'au politique « *Je suis le spirituel, agenouillez-vous, abêtissez-vous !* », marmonne le tyran, qu'il s'appelle Dominique, le Grand Inquisiteur, Hitler, Staline, Mao, Kim Il Sung ou Khomeiny.

» Et quand on lui objecte que sa « *foi qui sauve* » a perdu trop de zeks, de fusillés et de pendus pour être salvatrice, il sort triomphalement ses certificats de spiritualité, ses livres savants et son catéchisme. « *Ma politique est spirituelle, obéissez-moi !* »

Propos recueillis par
ROGER GRENIER.



★ Dessin de JEAN COCTEAU.

FEUILLETON

N° 11

ATAR-GULL

●

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE TROIS

LA CAGE A POULES

Le sinistre pirate Brulart, à bord de « la Hyène », s'est emparé du brick du négrier Benoît, « la Catherine ». Après avoir abandonné l'infortuné capitaine sur une chaloupe en pleine mer, il inspecte le « chargement » de « la Catherine » et fait la connaissance d'Atar-Gull, l'un des Noirs prisonniers, qui a tenté de se suicider. Puis il décide de punir sévèrement l'un de ses matelots, le Grand-Sec, qui a osé embrasser deux négresses qu'il s'était réservées.

« MAIS d'abord... il faut faire une petite promenade, mon garçon... ça t'ouvrira l'appétit pour souper... Mettez-le à cheval », dit Brulart en montrant le malheureux Grand-Sec.

Et ce fut une grande joie à bord du brick.

Car si l'on comptait trouver parmi ces gens pitié ou commisération, c'était faute.

Une punition, ça aidait à passer le temps, car les cris du condamné égayaient un peu... mais tout cela ne valait pas une mort... oh ! une mort !... parce que, voyez-vous, à une mort on héritait... ce n'était pas tous les jours fête !

Enfin, dix minutes après, le Grand-Sec faisait sa promenade à cheval.

C'est-à-dire qu'on lui avait mis une barre de cabestan entre les jambes, après l'avoir exhaussé de manière que ses pieds ne touchassent pas terre ; de plus pendait à chaque jambe, à défaut de boulets, un des lourds pierriers de feu M. Benoît, et enfin, selon l'ordre du capitaine, on imprima au cabestan un mouvement rapide de rotation à peu près comme celui d'un jeu de bague ; la seule différence consistait en ceci qu'au lieu d'avoir les pieds appuyés sur des étriers le Grand-Sec les avait tiraillés par deux poids de 100 livres chacun.

Aussi les articulations commençaient à craquer et à se détendre, comme s'il eût été écartelé...

Il criait... il criait, et ses plaintes étaient aiguës, convulsives et saccadées.

« Vois-tu, Grand-Sec, dit l'un en riant aux larmes, tu es dans ta croissance...

— Hue... hue donc ! pique donc ton cheval, Grand-Sec... tu as pourtant de fameux éperons..., disait un autre, en montrant les deux masses de bronze qui allaient arracher et séparer la jambe de la cuisse...

— Tu t'engageras comme tambour-major de cavalerie, car, vrai, tu as grandi de 2 pouces ! » criait un troisième...

Enfin, c'était un feu croisé de quolibets et de hurlements de douleur atroce...

Brulart reprit sa conversation avec le Malais. « Tu dis donc qu'il y a deux moricaudes qui ne veulent pas monter ?

— Je ne dis pas *veulent*, capitaine, je dis *peuvent*... vu qu'elles sont mortes...

— Diable... et est-ce des bonnes ?

— Il y en a une qui n'était pas mauvaise... l'autre comme ça... un peu maigrotte...

— Et le troisième jour déjà... tonnerre du diable ! qu'elles n'aillent pas se mettre à jouer ce jeu-là... Est-ce de chaleur ou de faim ?

— Je crois que c'est de chaleur *et* de faim.

— Débarrasse ça tout de suite du faux pont, ça me gâterait les autres.

— Et c'est bien vu, capitaine, car elles commencent déjà à s'avarier. »

....

Dix minutes après, deux matelots parurent sur le pont, portant les cadavres des négresses... enveloppés, ou à peu près, dans une pagne...

On allait les jeter par-dessus le bord...

« Un instant », dit Brulart.

Et on les laissa tomber sur le pont, qui résonna sourdement.

Un cri plaintif et faible sembla sortir d'un des linceuls...

Les matelots se regardèrent.

« Ce b... de Malais s'est sans doute trompé, dit Brulart, il l'aura crue finie, et elle n'est peut-être qu'en train... voyons... »

Et il tira violemment la pagne qui entourait à peine une des deux négresses...

Un tout jeune enfant tomba du sein de sa mère, où il était attaché...

(C'était une des deux négresses ayant un petit porté sur la facture Van-Hop, vous savez...)

Cette frêle et chétive créature redoublait ses faibles cris... et s'accrochait au corps de sa pauvre mère, qui ne pouvait plus l'entendre !

Brulart eu l'air presque attendri...

« Toi, le Malais, dit-il, va chercher en bas l'autre négresse qui a un enfant et monte-les ici... »

Et il prit le négrillon dans ses larges et grandes mains...

La négresse monta toute tremblante, croyant qu'on allait la battre, et serrant son fils entre ses bras...

Quand elle vit les deux cadavres, elle poussa un cri triste et doux, s'agenouilla et se prit à chanter quelques paroles d'une mélodie singulière...

« Toi, le Malais, dit Brulart, apprends-lui qu'elle n'est pas là pour seriner des antiennes, mais pour prendre ce négrillon et le nourrir avec le sien... »

Le Malais lui présentant l'enfant :

« Tiens, lui dit-il en cafre, le chef pâle t'ordonne de partager ton lait entre ton fils et celui-ci. »

La jeune femme le regarda avec étonnement, et répondit en secouant la tête :

« *Oh ! non, je ne puis ; cet enfant, vois-tu, est le premier-né d'une vierge...*

— Qu'est-ce que cela fait ?...

— Oh ! non, je ne puis... Sa mère est morte... Elle est allée au grand *kraal* de là-haut ! Il faut que son enfant meure avec elle... sans cela... qui la servirait au grand *kraal*... la pauvre mère... si ce n'est son enfant ?... Il faut qu'il meure ! Le premier fils d'une vierge jamais ne doit quitter sa mère... »

Et la jeune *femme* reprit son chant triste et doux, puis baisa le petit enfant qui lui souriait en lui tendant ses bras.

Le Malais traduisit cette conversation à Brulart.

« Ah ! bah... tout ça m'embête... Va au grand *kraal*... Alors, ça vaut mieux pour toi... »

Et le négrillon voltigea au-dessus du bord et disparut ...

« Quant à elle, pour m'avoir résisté, fais-lui un peu tambouriner les reins. »

On se mit à battre la pauvre négresse, et quoiqu'elle avançât les bras en avant pour garantir son négrillon des atteintes du fouet, il en reçut quelques coups, et la mère, je vous jure, criait plus pour lui que pour elle...

Ses cris se mêlèrent à ceux du Grand-Sec, à la grande joie de l'équipage, qui trouvait le concert complet.

Enfin, comme l'homme à cheval perdait connaissance, on arrêta.

On le descendit.

Mais on le coucha sur le pont, car il ne pouvait se tenir debout.

« Il est plus fatigué que s'il avait fait dix lieues... le bon cavalier, dit un plaisant, il n'a pourtant pas été secoué.

— Silence, canaille ! », dit Brulart...

On fit silence...

Le brick et la goëlette marchaient toujours de conserve, la brise était fraîche et le soleil se couchait étincelant, pas un nuage, un ciel pur et chaud, une mer douce et calme...

« Vous avez tous vu, continua le capitaine, ce *monsieur* qui vient de descendre de cheval; il avait manqué à mon ordre, et vous savez de quel bois je paye ordinairement ces fautes-là... aujourd'hui je veux être bon enfant. »

L'équipage frémit...

« Je veux, au lieu de le punir, le récompenser... »

Les matelots se regardèrent, et trois des plus intrépides pâlirent...

« Et que ça vous serve d'exemple : écoute, toi, Grand-Sec... »

Le Grand-Sec leva péniblement la tête et souleva des yeux éteints.

« Tu as voulu tâter des négresses... »

Le malheureux poussa un long soupir... il n'y pensait plus, je vous jure...

« C'est une idée comme une autre ; d'ailleurs, tu es dans l'âge des amours, aussi je ne t'en veux pas pour cela ; pour te le prouver, au lieu d'une... je t'en donne deux... mon bonhomme !

L'infortuné ne comprit pas... mais l'équipage saisit parfaitement l'intention, et fut d'abord comme atterré d'une atrocité si calme... mais après, voyant le côté plaisant de l'aventure, il se dérida, et un sourire, qui gagna de proche en proche, vint éclaircir ces figures un instant assombries.

« Qu'on l'amarre sur une cage à poules avec ces deux charognes... et à *la mer !*

— *Vivant ?* demanda avec anxiété le Malais, qui était intime du Grand-Sec et l'aimait de tout son cœur...

— Ça va sans dire », reprit Brulart en regagnant sa dunette...

....

On entendit quelques mots entrecoupés, des imprécations, des blasphèmes, des prières à attendrir un inquisiteur, des rires, des sanglots, d'affreuses plaisanteries, des cris perçants... puis enfin un bruit sourd qui fit rejaillir l'eau sur le pont.

Alors, Brulart se pencha sur le plat-bord et, montrant à son équipage la cage à poules qu'ils laissaient déjà derrière eux, et le misérable Grand-Sec... dont les yeux flamboyaient... et qui, se tordant sur les cadavres malgré les cordes qui l'étreignaient... poussait des hurlements de rage qui n'avaient rien d'humain.

« Que ça vous serve d'exemple, mes agneaux... et encore, ajouta-t-il, en souriant... il ne mourra pas de faim !... »

Dix minutes après, la cage à poules ne paraissait plus qu'un point lumineux au milieu de l'Océan, car le soleil couchant la colorait fortement de ses rayons... puis elle s'effaça tout à fait quand le soleil disparut dans la brume... et que la nuit fut venue.

Alors on vit poindre une lumière dans la dunette de Brulart : c'est cette lumière et cette retraite qui intriguaient si fortement l'équipage ; que faisait-il ainsi toutes les nuits ? et pourquoi s'enfermer aussi soigneusement ? car, à bord du brick comme à bord de sa goëlette, il avait défendu, sous peine de mort (et il tenait sa promesse), il avait défendu d'approcher de sa cabine, à moins d'un cas imprévu et imminent, et encore s'était-il réservé le droit de juger après si le cas était réellement imminent; or si malheureusement il ne le croyait pas tel, *à la mer !* celui qui, oubliant ses ordres, se fût approché de sa cabine avant 8 heures.

EUGÈNE SUE.
(A suivre.)

LÉGION D'HONNEUR

Grands officiers

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. André Moynet, ancien ministre ; André Parrot, directeur honoraire du musée du Louvre ; Mme Lucie Perchot, présidente d'œuvres médicales et sociales ; M. Alfred Sauvy, président du conseil scientifique de l'INED.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* :

M. Henri Girousse, président d'une association d'anciens des maquis.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Certin, ancien directeur de cours complémentaires ; Pierre Michotte, ancien directeur général des régies d'électricité de la Gironde ; Marie Moissonet, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris ; Pierre Wyart, directeur honoraire à Electricité de France.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean Canert, président de l'association des Français libres à Genève ; Mme Marguerite Dubaud, ancien professeur d'enseignement général ; M. Pierre Guyot de Villeneuve, contrôleur général honoraire à Electricité de France ; Mme Marguerite Guiziet, directrice d'école honoraire ; le père Louis Laporte, aumônier honoraire des armées ; MM. Jean Lalanne, ancien employé à la S.N.C.F. ; Serge Lauret, président honoraire de la 848e section de la société nationale Les Médaillés militaires ; Raymond Levy, instituteur honoraire ; Jacques Mercier, ancien administrateur en chef des affaires d'outre-mer ; Jacques Salry, ancien ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean Ishlé, conseiller maître à la Cour des comptes ; Alexis Prat, délégué général du comité du souvenir et des manifestations nationales.

Sont promus *officiers* :

MM. Albert Jaccoud, conseiller maître à la Cour des comptes ; Marceau Long, secrétaire général du Gouvernement ; Robert Pelissier, administrateur de sociétés ; Mme Régine Pernoud, conservateur honoraire des Archives nationales ; MM. Henri Sonier de Lubac, membre de l'Institut ; Louis Hernandez, agriculteur-viticulteur.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Bolloré, P.-D.G. de sociétés ; Marcel Bonnardel, ancien conseiller municipal ; Emile Filliatreau, maire de Rebais (Seine-et-Marne) ; Othello Frezzato, secrétaire général d'une union départementale syndicale ; Clément Hassen, admin. civil ; Mme Colette Mars, artiste lyrique ; M. Jean-Pierre Hutin, P.-D.G. de société de tourisme ; Mlle Nicole Jacquot, conseiller du commissariat général au Plan ; M. Jean Kauffmann, industriel ; Mmes Madeleine Lacourière, éditeur de gravures ; Josette Pisonnet de Bellefonds, directeur du département informations techniques du centre technique des industries de la fonderie ; MM. Jacques Pugnet, administrateur civil ; Edouard Sakis, industriel ; Jacques Seval, conseiller technique à la D.A.T.A.R. ; Ernest Sirven-Allouet, médecin radiologue ; Pierre Suclaine, sous-directeur à la direction générale de l'administration et de la fonction publique ;

Justice

Sont promus *commandeurs* :

MM. Henri Charliac, président de chambre à la Cour de cassation ; Henri Lavaill, président de section au Conseil d'Etat.

Sont promus *officiers* :

MM. Edmond Bonin, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Jean Guimain, procureur de la République à Lille ; Bernard Guyot, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Hugues Mac Alesse, conseiller à la Cour de cassation ; René Michon, expert national ; Claude Monigny, avocat à Paris ; André Perdriau, conseiller à la Cour de cassation ; Jean Peyret, premier président de la cour d'appel de Metz ; René Rémond, professeur à l'université de Paris-X.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Almairac, président de la cour d'appel de Riom ; René Amiel, notaire à Toulouse ; Jean-Claude Aydalot, conseiller à la cour d'appel de Paris ; François Bernard, avocat au Conseil d'Etat ; Albert Bessière, substitut du procureur général près la cour d'appel de Rennes ; Henri Boyreau, président de la chambre nationale des avoués près les cours d'appel ; Michel Cabaniols, président du tribunal de commerce de Rodez ; Jacques Carcassonne, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Charles Cottin, président de l'association nationale des greffiers des tribunaux de commerce ; Jean Couturon, avocat à Paris. Bâtonnier désigné ; Gilles Durant des Aulnois, notaire à Paris.

Mlle Anne-Marie Fournié, substitut du procureur à Paris ; MM. Paul Gaillardot, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Guy Girardet, avocat général près la cour d'appel de Nancy ; Paul Grandsart, avocat à Caen ; Alex de Gueltzl, vice-président général du conseil de prud'hommes de Roanne ; Jean Hecquard, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; François Le Guillou, premier substitut à l'administration centrale ; Jean Le Quemener, commissaire-priseur à Lorient ; Alfred Lescuyer, président de chambre à la cour d'appel de Chambéry ; André Lestang, avocat honoraire au barreau d'Alençon ; Mmes Jacqueline Maguin, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Germaine Novel, conseiller à la cour d'appel de Paris ; M. Bernard Piédelièvre, avocat à Paris ; Mlle Rosine Pierrard, président du tribunal de grande instance de Beauvais.

MM. Marcel Rouxel, avocat à Bordeaux ; Jean Sauty de Chalon, substitut du procureur près la cour d'appel de Lyon ; Jean Tournier-Lasserve, substitut du procureur général près la cour d'appel de Versailles ; Jacques Trinet, président d'honneur du syndicat national de la presse judiciaire ; André Verdant, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Mlles Odile Vigneau, vice-président au tribunal de grande instance de Bordeaux ; Nelly Wastin, avocat à Paris.

Intérieur

Est promu *commandeur* :

M. Paul Masson, préfet.

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Baudequin, préfet du Morbihan ; Jean Bertaud, maire de Saint-Mandé (Val-de-Marne) ; Roger Degrange, directeur de service actif à la préfecture de police ; Maurice Deregnaucourt, maire de Cannes (Alpes-Maritimes) ; Charles Dijols, maire de Diant (Seine-et-Marne) ; Albert Gobin, préfet délégué pour la police auprès du préfet du Nord ; Georges Lauvin, officier municipal du VIIIe arrondissement de Paris ; Jean Moissenet, administrateur civil à l'administration centrale ; Yves Villard, ancien conseiller général du Cher.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Edouard Ambroggiani, contrôleur général de la police nationale, à Ajaccio ; Michel Bachelier, secrétaire général de la Côte-d'Or ; Mme Denise Barbault, conseiller au tribunal administratif de Pau ; MM. André Beaulieu, secrétaire général de la ville de Mazamet (Tarn) ; Gérard Belorgey, préfet de la Dordogne ; Jean Boulagnon, ancien maire adjoint de Riscle (Gers) ; Louis Boussellon, ingénieur des travaux divisionnaires des transmissions ; Charles Bouchat, contrôleur général de la police nationale à la préfecture de police ; Gilles Buisson, maire de Mortain (Manche) ; Mgr André Collini, archevêque de Toulouse ; MM. Michel Cosette, maire de Deville-lès-Rouen (Seine-Maritime) ; Léon Cros, adjoint au maire de Paris ; Jacques Cubaynes, chef de service actif de la police nationale ; Roger Doucet, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Noël Gindin, maire de Mont-Dore (Puy-de-Dôme) ; Roger Hardy, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Philippe Kessler, sous-préfet de Thionville ; Bernard Laurent-Nicolle, conseiller général de l'Aube ; Pierre Leroy-Beaulieu, maire d'Agde (Hérault) ; Mme Marie Latrille, directrice de la mission régionale de la Bretagne ; MM. Robert Mear, contrôleur général de la police nationale à Orléans ; André Nicolas, commissaire divisionnaire de la police nationale à Orléans ; Amédée Ossant, maire d'Allonnes (Maine-et-Loire) ; Jean-Jacques Poirier, adjoint au maire de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) ; Mme Jacqueline Japaze, sous-directeur à la préfecture de police ; MM. René Quereuil, maire de Barbaste (Lot-et-Garonne) ; Louis Barbeau, maire de Sotta (Corse) ; André Pécame, adjoint du Pecq (Yvelines) ; François Richaud, conseiller général de la Haute-Corse ; Julien Roux, inspecteur départemental adjoint des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes ; Maurice Servos, directeur de l'école nationale de police de Cannes-Ecluse ; Mme Violette Michenaud-Bagne, déléguée générale adjointe de la fédération mondiale des villes jumelées ; MM. Albert Uguen, maire de Kerlouan (Finistère) ; Pierre Villar, conseiller général de la Haute-Saône.

Départements et territoires d'outre-mer

Sont promus *officiers* :

MM. Claude-Jean Charbonnaud, haut commissaire de la République, chef du territoire de la Nouvelle-Calédonie ; Robert Gauger, sous-directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

Mlle Jeanne Boutin, infirmière à Nouméa ; MM. Gérard Coppenrath, avocat à Papeete ; Marcel Malick, chef du service météorologique de la Réunion ; Robert Perrier, conseiller général de la Guadeloupe ; Gérard Telle, ancien membre du Conseil économique et social.

Affaires étrangères

Est promu *commandeur* :

M. Claude Lebel, ministre plénipotentiaire.

Sont promus *officiers* :

MM. Hubert Dubois, ambassadeur de France au Cameroun ; Pierre Pernet, conseiller à l'administration centrale ; Fernand Rouillon, ambassadeur de France en République arabe syrienne ; Claude Seytrès, administrateur de sociétés en Belgique ; André Gadenne, directeur de société en Belgique ; Alfred Krieger, délégué de l'OPEMA en R.F.A. ; Jean Mallard, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; Fernand Mappey, président-directeur général de société en Suisse.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Ardin, chiffreur à l'ambassade de France aux Etats-Unis ; Jean Bazeque, chef du service de presse et d'information à l'ambassade de France aux Etats-Unis ; Paul Copigneaux, consul général de France à Stuttgart ; Pierre Enfoux, secrétaire adjoint à l'administration centrale ; Jacques Rambal, deuxième conseiller à l'ambassade de France en Hongrie ; Marcel Thauvin, secrétaire adjoint principal à l'administration centrale ; Claude Thuillier, secrétaire général de l'OFPRA ; Jean Diebold, vice-président de société financière au Venezuela ; Emile Duhon, architecte au Maroc ; Arthur Perin, directeur du Centre de documentation et d'information médicales en Egypte ;

M. le R.P. Marcel Gendrot, supérieur général de la Compagnie de Marie ; MM. Arnold Haase, délégué de l'Association pour la promotion des exportations des industries électroniques ; Pierre Hainaut, administrateur de sociétés au Maroc ; Guy Le Bienvenue, P.-D.G. de laboratoires pharmaceutiques ; Lucien Lelièvre, avocat international ; Louis Meignié, chirurgien en Tunisie ; M. le R.P. Gérard Nobiet, recteur de l'église Notre-Dame-de-France, à Londres ; MM. André Pertuzio, représentant d'une société pétrolière ; Charles Poli, directeur général de sociétés.

Défense

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Franchi, chef pilote d'essais ; Gérard Spony, avocat à la cour d'appel de Paris ; Michel Viret, directeur dans une société.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Joseph Gall, sous-directeur dans une société ; Mme Jacqueline Dufournet, attachée d'administration principale au ministère ; MM. Pierre de Guillenchmidt, directeur d'une société ; Jacques Estibe, directeur général adjoint d'une société ; Mlle Annick Gautier, administrateur civil au ministère ; MM. Jacques Normand, ingénieur d'essais dans une société ; Léon Pautin, chef de travaux au ministère ; Jean Poumarat, P.-D.G. d'une société ; Yves Saint Martin, professeur agrégé au prytanée militaire de La Flèche ; Henri Sutter, chef d'études hors classe au ministère ; Guy Théron, commissaire divisionnaire de police.

Travail et participation

Est promu *commandeur* :

M. Marcel Warther, président honoraire de chambre syndicale.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Cabarrou, conseiller médical et scientifique de la Société générale des travaux maritimes ; Philibert Curial Le Fleur de Bédevanne, ancien directeur du service de placement et d'orientation de l'Association des anciens élèves de l'I.E.P. ; Raymond Héry, président directeur général de syndicat pour la région Provence-Côte d'Azur ; Pierre Louis, président d'honneur national de la Fédération des compagnons du tour de France du devoir de liberté ; Mme Amy Bernard, fondatrice et présidente d'honneur de l'Association française et Eugène Minkowski ; M. Pierre Robert-Duvilliers, chargé de mission auprès de l'inspection générale des affaires sociales.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jacques Antoine, directeur du centre d'études socio-économiques et de management ; Mme Jeanne Bouché, secrétaire de la commission paritaire du régime d'assurance chômage ; MM. Gérard Calot, directeur de l'INED ; Fleury Catoen, vice-président du conseil de prud'hommes de Givors ; Marcel Dandhant, directeur régional du travail et de l'emploi de Basse-Normandie ; Jacques Bouer, président-directeur général d'imprimeries ; André Garnier, président du centre de promotion sociale de la Sarthe ; Mme Marie Boucharin, ancienne cartonnière de luxe ; M. Jean Gosselin, membre du comité départemental de la formation professionnelle de la promotion sociale et de l'emploi du Val-d'Oise ; Mme Yvonne Charles, adjointe du chef de l'agence pour l'emploi de Beaune ; MM. Edmond Grossin, membre du comité régional de prévention du bâtiment ; Germain Henry, directeur régional du travail et de l'emploi de la région Alsace ; Mme Anne Gougeon, directeur général de l'association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de la région parisienne ; MM. Jacques Morin, directeur de la formation de la communication et des cadres d'une entreprise ; Robert Six, directeur d'entreprise.

Coopération

Est promu *commandeur* :

M. Adolphe Chenal, alias Watson, directeur d'un cabinet ministériel en Côte-d'Ivoire.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Bertruc, directeur général d'Air Djibouti ; le R.P. Henri Cotte, missionnaire en Tanzanie ; M. Henri Duperthuis, proviseur du lycée d'Abengourou (Côte-d'Ivoire).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Brisac, directeur à la caisse centrale de coopération économique ; Roger Clement, directeur de société à Ouagadougou (Haute-Volta) ; Mme Marguerite Coquet, religieuse en République populaire du Congo ; MM. Pierre Ducroquet, chirurgien orthopédiste ; Fernand Estrade, ancien directeur de l'institut d'hygiène sociale de Tananarive ; Henri Fort, administrateur civil hors classe à l'administration centrale ; Daniel Lallement, conseiller technique au ministère des eaux et forêts de la République populaire du Congo ; Mme Jeanne Magnien, directrice de l'école fondamentale Liberté A à Bamako.

Economie - Budget

Est promu *officier* :

M. Robert Guidet, contrôleur d'Etat.

Sont nommés *chevaliers* :

M. André Delion, conseiller maître à la Cour des comptes ; Mme Elise Lenne, chef de bureau à l'administration centrale ; M. Pierre Mouterde, chargé de mission à l'administration centrale.

Économie

Sont promus *officiers* :

MM. Marcel Fournier, P.-D. G. de sociétés ; Aimé Teyssier d'Orfeuil, chef de la mission de contrôle des activités financières.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Gérard Bonnet, directeur général adjoint d'un groupe d'assurances ; Mlles Colette Chevrel, sous-directeur dans un groupe d'assurances ; Jacqueline Dagoury, secrétaire administratif à l'administration centrale ; MM. Jean Ducasse-Allegret, président adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances ; André George, directeur des finances et de la trésorerie dans une banque ; Marcel Lahaye, chef de service interdépartemental de la concurrence et de la consommation à Orléans ; Lucien Lavigne, directeur général d'une banque ; Victor Michel, P.-D. G. de société ; Paul Mulhaupt, directeur général honoraire de banque.

Budget

Est promu *commandeur* :

M. Bernard Beck, premier président de la Cour des comptes.

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Combes, directeur régional des impôts à Lille ; Jean Coti, contrôleur financier ; Paul Guerrier, trésorier-payeur général des Alpes-Maritimes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Cor, directeur du centre départemental de Nice de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer ; René Galice, directeur régional des douanes à Chambéry ; Maurice Gallion, secrétaire général du Conseil national de la comptabilité ; Mlle Marie Goettmann, receveur principal des impôts à Paris Nord-Est ; MM. Gaëtan Ravineau, agent comptable de la Caisse nationale de l'énergie ; Jacques Rémiot, directeur général d'une compagnie d'affrètement et de transport ; Jacques Renty, contrôleur financier ; Jean Senacq, conservateur des hypothèques ; Mme Annie Zigman, sous-directeur à l'administration centrale.

Environnement et cadre de vie

Sont promus *officiers* :

MM. Régis Chabrol, président de la société de protection de la nature Midi-Pyrénées ; Jean Fritz, sous-directeur à l'administration centrale ; Maurice Gervais de Bouville, chargé de mission spécialisé d'inspection contre la pollution marine et fluviale ; Mlle Odette Pagani, présidente du syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée du Serein (Yonne).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Max Albizzati, entrepreneur de travaux publics ; Albert Billia, P.-D. G. d'une entreprise de travaux publics ; Pierre Billières, président-fondateur d'une société coopérative H.L.M. à Toulouse ; Jean Choulet, secrétaire général du conseil supérieur de la pêche ; Jean-Claude Colli, délégué à la qualité de la vie ; Mme Simonne Bacquier, administrateur civil ; MM. Prosper Favier de Lachomette, vice-président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse ; Paul Fouillade, vice-président directeur général d'une société de travaux publics ; Mlle Jeanne Galverdon, attaché principal d'administration centrale ; MM. Julien Carvalho, P.-D. G. d'une entreprise de bâtiment et travaux publics ; Antoine Giraud, chef de service à l'administration centrale ; Marc Zanfry, P.-D. G. d'une entreprise de restauration des monuments historiques ; Christian René, directeur départemental de l'équipement de la Seine-Maritime ; Mme Janine Gardenh, architecte urbaniste ; M. Joseph Rufa, P.-D. G. d'une entreprise de bâtiment et travaux publics.

Éducation

Sont promus *officiers* :

MM. Léon Dalle, inspecteur de l'administration de l'éducation nationale ; Pierre Demard, inspecteur général de l'instruction publique ; Henri Girardot, inspecteur d'académie à Dijon ; René Marrot, haut fonctionnaire chargé des mesures de défense au ministère ; Mgr Jean Martin, directeur interdiocésain de l'enseignement libre à Versailles ; MM. Robert Porché, inspecteur principal de l'enseignement technique à Lyon ; Albert Winckler, attaché principal d'administration universitaire au C.N.D.P.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Adam, président des éditeurs d'enseignement au Syndicat national de l'édition ; Xavier Angeli, professeur honoraire du lycée de Tournon ; Robert Baron, proviseur du lycée Henri-Poincaré de Nancy ; Alfred Caplain, inspecteur général de l'instruction publique ; Mme Ida Chagall, membre fondateur de l'Association des donateurs d'œuvres d'art aux musées nationaux ; M. Jean Durand, inspecteur départemental de l'éducation nationale à Lilas (Tarn) ; Mme Suzanne Pasant, inspecteur départemental de l'éducation nationale en fonctions au ministère ;

MM. Eugène Guiton, secrétaire général adjoint de l'Association pour le développement de l'enseignement technique ; Jean Jouan, inspecteur principal de l'enseignement technique à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; Mme Odette Mechoulam, principal de collège à Paris ; Mlle Yvonne Le Roch, inspectrice départementale des écoles maternelles à Strasbourg ; MM. Roger Manteau, inspecteur d'académie à Bourg-en-Bresse (Ain) ; René Moreau, inspecteur de l'administration ; Mmes Louise Coti, proviseur du lycée Jules-Ferry à Paris ; Jeannine Vallangeon, directrice d'école élémentaire à Tours (Indre-et-Loire) ; Mlle Ginette Veiller, administrateur civil au ministère.

Universités

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Jacquinot, professeur à l'université Paris-XI.

Sont promus *officiers* :

Mme Juliette Lisle, ancienne secrétaire générale de l'Institut d'études françaises pour étudiants étrangers de l'université d'Aix-Marseille-III ; MM. Roland Drago, professeur à l'université Paris-II ; Bertrand Flornoy, président de la Société des voyageurs et explorateurs français ; Michel Grivelet, professeur à l'université de Dijon ; Pierre Kayser, professeur à l'université Aix-Marseille-III ; Gilbert Olivier, directeur générale de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales de Cergy-Pontoise.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Bouchard, directeur général de l'Ecole française de radioélectricité, d'électronique et d'informatique ; Robert Bourdiguel, secrétaire général de l'université de Rennes-I ; René David, président du conseil supérieur de l'ordre des géomètres experts ; Jean Dormont, professeur à l'U.E.R. de médecine de l'université Paris-XI ; Mme Geneviève Nicole, directrice de bibliothèque interuniversitaire ; Mlle Gilberte Goyet, professeur à l'université de Clermont-Ferrand-II ; MM. Yves Laporte, professeur au Collège de France ; Michel Mollat du Jourdin, professeur à l'université Paris-IV ; Claude Nordmann, professeur à l'université Lille-III ; Claude Pair, président de l'Institut national polytechnique de Lorraine ; Marie-Thérèse Laveyssière, maître-assistant à l'université Grenoble-II.

Santé et Sécurité sociale

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Batteur, professeur à la faculté libre de médecine et de pharmacie de Lille ; Jean Canivet, professeur à l'université Paris-VII ; Jean Cauchoix, professeur à l'université Paris-VII ; Henri Cavailher, président de l'Union internationale de l'hospitalisation privée ; Léon Jean, président de l'Union régionale Languedoc-Roussillon de la mutualité française ; Pierre Midy, P.-D. G. d'une société pharmaceutique ; Paul Poli, directeur général des associations paritaires d'action sociale du bâtiment et des travaux publics ; Mme Marie-Louise Rocher, en religion Sœur Aimée de la Vierge, religieuse hospitalière.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Edouard Allegre, professeur à l'université de Lyon ; Mme Djohar Chalanset, professeur à l'université Paris-V ; Mlle Jacqueline Ancelin, chargée du bureau de recherche de la caisse nationale des allocations familiales ; MM. Joseph Anthonioz, médecin accoucheur retraité ; Henri Barrière, président de la commission médicale consultative du centre hospitalier régional et universitaire de Nantes ; Mlle Suzanne Baumé, directrice de l'association L'Elan retrouvé ; MM. Louis Berchaud, président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne ; Victor Bismuth, professeur à l'université Paris-V ; Philippe Blondeau, professeur à l'université Paris-VI ; Francis Boulouis, directeur général du C.H.U. de Dijon ; Mme Bertranne Auvert, professeur à l'université Paris-VI ; MM. Roger Bouvet, médecin, chef du service d'électro-radiologie du C.H.U. de Saint-Etienne ; Jean-Marie Closier, secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins.

MM. Guy Delorme, professeur à l'université de Bordeaux-II ; Pierre Dupres, médecin, directeur de la clinique médicale de la M.G.E.N. ; Albert German, professeur à l'université de Paris-Sud ; Paul Huvelin, directeur de la caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales ; Claude Jacquillat, professeur à l'université Paris-VII ; Pierre Kempf, président de l'union départementale des associations familiales du territoire de Belfort ; Mme Geneviève Laroque, directeur délégué pour les établissements de moyen et long séjours à l'assistance publique de Paris ; MM. Marcel Mathis, médecin neuro-psychiatre infantile ; Georges Meyer, directeur d'une unité de recherche à l'I.N.S.E.R.M. ; Mme Madeleine Chateau, assistante sociale, chef du service de santé scolaire des Côtes-du-Nord ; MM. Georges Picard, chef du service des grands brûlés au centre hospitalier régional de Metz ; Régis Portos, professeur à l'université de Paris - Val-de-Marne ; Mme Paulette Ricci, directeur régional des affaires sanitaires et sociales de Bourgogne.

Agriculture

Est promu *commandeur* :

M. Roger Houdet, ancien ministre de l'agriculture.

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Hatt, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts à l'office national des forêts ; Félicien Pateau, ancien président de la chambre d'agriculture de la Vendée ; Roland Pisani, inspecteur général de la répression des fraudes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Beaudry, ancien président du conseil d'administration de la mutualité agricole de la Manche ; Marcel Belvas, président d'organismes agricoles ; Philippe Cottereau, directeur de l'école nationale vétérinaire de Lyon ; Georges Daspet, contrôleur général des services vétérinaires, chargé des régions Provence-Côte d'Azur et Corse ; Mme Yvonne Gruel, producteur et négociant en graines de semences ; Mlle Louisette Glain, présidente de la commission féminine de la F.N.S.E.A. ; M. Sylvain Guizard, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault ; Mme Jeanne Poussier, médecin ; MM. Julien Laplaze, président du conseil d'administration de la caisse de mutualité sociale agricole du Lot ; Louis Protteau, président de la fédération viticole d'Anjou ; Yves Rispat, président de la F.D.S.E.A. du Gers ; Bernard Saillet, directeur régional de l'O.N.F. à Strasbourg ; Georges Seguier, président du syndicat départemental des propriétaires de biens ruraux des Pyrénées-Atlantiques ; Emile Singla, P.-D.G. de société agricole ; Robert Soulias, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts ; Albert Viel, président de la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français.

Industrie

Sont promus *officiers* :

MM. Georges Besse, P.-D.G. de la Compagnie générale des matières nucléaires ; Bernard Flajollet, chef de service au ministère ; Samy Menasché, administrateur de sociétés ; Robert Potet, P.-D.G. de sociétés ; Robert Vandange, industriel.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Boit, président de la Fédération nationale des syndicats patronaux de la branche teinture et apprêts ; Paul Boué, adjoint à un chef de département du Commissariat à l'énergie atomique ; Alain Bougault, directeur de division dans un groupe d'industries d'électricité, d'électronique et d'informatique ; François Chatel, vice-président du Syndicat général des fondeurs de France ; Jacques Chauvin, président de la Fédération des industries et du commerce de l'équipement de bureau et de l'informatique ; Paul de La Croix Guilliamat, secrétaire général de syndicats professionnels ; René Crumois, président de la Fédération française du matériel d'incendie ; Paul Dominjon, P.-D.G. d'une société de fabrication de détergents ; François de Laage de Meux, industriel ; Jean Laballery, industriel ; Paul Lambert, industriel ; Gilbert Lescop, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Mans ; Bernard Maitenaz, directeur dans une société ; Robert Mallet, industriel ; Bernard Picot, vice-président de la Fédération française de la parfumerie ; Michel Robatel, industriel ; Pierre Sieger, industriel ; Jacques Triplet, industriel, directeur de société.

Transports

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Bochet, directeur général de la Société du métro de Marseille ; Jean Bonnet, inspecteur général du personnel navigant à Air France ; Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F. ; François Mahé, chargé de mission de l'inspection générale territoriale Normandie-Bretagne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Barthalot, administrateur d'une société de travaux et industries maritimes ; Henri Bohin, directeur général adjoint d'une société de transports ; Jean Castille, chef du département de l'équipement du réseau est de la S.N.C.F. ; Pierre Debats, chef du centre de vol long-courriers à Air France ; Georges Dipace, commandant de bord ; Léon Estrade, secrétaire permanent au Conseil supérieur de la météorologie ; Paul Haulet, chef mécanicien dans une compagnie maritime ; Alexandre Le Brun, ancien mareyeur armateur au Guilvinec ; Pierre Negre, directeur du marketing et des programmes dans une compagnie de transports aériens ; Georges Raynaud, ingénieur en chef à la R.A.T.P. ; Jean Recher, capitaine à la grande pêche ; Mlle Simone Renaud, adjointe à l'assistante sociale chef de la S.N.C.F. ; MM. Bernard Vincent, transporteur public ; René Waldmann, directeur de société d'économie mixte.

Commerce extérieur

Est promu *commandeur* :

M. Gustave Leven, industriel.

Est promu *officier* :

M. Léon Vogelweith, directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Bernard Dupré, président de société ; Michel Fourré, directeur général de société ; Jean Gillio, directeur général de société ; Pierre Maurice, président-directeur général de société ; Emile Véron, président-directeur général de société.

Jeunesse, sports et loisirs

Est promu *officier* :

M. Jean Guillot, inspecteur général du tourisme.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Aurine, vice-président de la fédération française de lutte ; Claude Cartier, président de la commission sportive de la fédération française de golf ; Jean Dupuis, président de l'union nationale des associations de tourisme ; Louis Petitot, président d'une ligue de football.

Culture et communication

Sont promus *commandeurs* :

M. Désiré Goddyn, président du syndicat de la presse parisienne ; Mme Edmée de La Rochefoucauld, femme de lettres.

Sont promus *officiers* :

MM. Antonin Guyon, président de l'association du renouveau du vieux Dijon ; Pierre Montpellier, ancien directeur du Conservatoire national de musique de Montpellier ; Lucien Nachbaur, ancien directeur d'exploitation d'une société cinématographique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Marc Besson, ancien bibliothécaire à la mairie de Libourne ; Jean Condut, directeur financier des sociétés d'un groupe d'éditions ; Jean Marie Domenach, journaliste ; Mme Marie-Louise Ducaire, artiste peintre ; MM. Jean Dumont, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux ; Michel Galabru, artiste dramatique ; Charles Giscard, chef de musique de « L'Etincelle brancellaise » ; Robert Guillier, président-directeur général d'un quotidien régional ; Pierre Lesauvre de Tartas, éditeur d'art ; Georges de Lastic Saint Jal de Lastic, conservateur du musée de la vénerie à Senlis, conservateur de la maison de la chasse et de la nature à Paris ; Mlle Gilberte Male, conservateur en chef du service de la restauration des peintures des musées nationaux ; MM. Pierre Meilhac, secrétaire général de l'union centrale des arts décoratifs ; Georges Montaron, directeur de journal ; Michel Mohrt, homme de lettres ; Jean Mossay, président de la Société historique et archéologique d'Avesnes ; René Terrasson, directeur général de l'opéra de Nantes.

Condition féminine

Sont nommés *chevaliers* :

Mmes Monique Saunois, présidente de l'U.F.C.S. ; Huguette Schley, cadre supérieur ; Evelyne Sullerot, chargée de cours à l'université de Paris-X, sociologue, écrivain, journaliste.

Commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :

MM. Aymard de Chavagnac, administrateur et président-directeur général de sociétés ; Yves Le Guen, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Tours et d'Indre-et-Loire ; Pierre Pochet, ancien président de la chambre syndicale nationale des confiseurs, confituriers d'Auvergne.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Didier Aaron, P.-D. G. d'une société de décoration et de commerce d'antiquités ; André Dessellles, P.-D. G. de sociétés ; Jacques Raille, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing ; Jean-Jacques Robert, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes-Maritimes ; Mme Marcelle Smeers, directeur général adjoint d'une société ; M. Lucien Vidal, administrateur civil au ministère.

Anciens combattants

Sont promus *officiers* :

Mme Suzanne Robert, présidente d'honneur de l'amicale du réseau Cohors Asturies ; MM. Pierre Commes, vice-président national de l'union fraternelle des blessés de guerre ; André Contarini, vice-président de l'union des aveugles de la Résistance ; Mme Elise Rouet, vice-présidente nationale de la confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Antenat, vice-président d'une section des médaillés militaires ; Roger Ballade, chirurgien de la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance ; Henri Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, internés et familles de disparus ; Jean-Marie Darmendrail, président d'une association de combattant anciens prisonniers de guerre ; Léonide Dessaias, directeur interdépartemental ; Gabriel Gouvet, président de l'Amicale des anciens internés et déportés du camp de Drancy ; Robert Malassenet, délégué au conseil national de l'Association Rhin et Danube ; Mme Lucienne Berthelet, membre actif de l'Association des anciens de la 2e D. B. ; MM. René Peyre, secrétaire général de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre ; Joseph Pinton, ancien trésorier adjoint de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ; Mme Marie Raymond, directrice interdépartementale.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers* :

M. Jacques Bussel ; Mme Irène Delmas ; M. Jean-Michel Rémy, tous internés résistants.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Hubert Crevic ; François Flory ; Eugène Gil ; André Guyard ; Pierre Heurtebise ; Eugène Tas ; Mme Lucienne Harté, tous internés résistants.

(A suivre.)

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Jean-Marie et Catherine COLOMBANI, née Sénès, ont la joie d'annoncer la naissance de
Florence,
le 9 juillet 1979.

Décès

— Mme Jean-Charles Bazex et sa fille,
M. et Mme André Bazex,
M. et Mme Michel Bazex et leurs filles,
M. et Mme Jacques Bazex,
M. et Mme Pierre Bazex et leurs filles,
M. Christophe Bazex,
M. et Mme Maurice Sebe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Charles BAZEX,

le 2 juillet 1979.
15, rue Alsace,
Toulouse.

— M. et Mme Gérald Beigbeder,
M. et Mme Charles Jami,
Mme M.S. Beigbeder,
M. Jean-Michel Beigbeder, ses enfants,
et ses petits-enfants,
M. et Mme Morden Carthew-Yorstoun, son beau-frère et sa belle-sœur,
MM. Morden, Andrew et Victor Carthew-Yorstoun, ses neveux,
Mlle Yvonne Baroux,
Le comte et la comtesse Georges Baroux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement, de

M. Charles BEIGBEDER,
chevalier de la Légion d'honneur,
le 12 juillet 1979.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juillet 1979, à 10 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Pau.
Villa Navarre,
59, avenue Trespoëy,
64000 Pau.

— Six-Fours-les-Plages (Var), Alger.
On nous prie de faire part du décès de
M. Eugène FRANCON,
directeur de C.E.G. à Alger,
officier d'académie,
survenu le 13 juillet 1979 à Six-Fours-les-Plages.

— Mme Robert Mordo,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert MORDO,
le 6 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
59, avenue des Etats-Unis,
Versailles.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Henry Nancy et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Basle et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Guilmoto et leurs enfants,
M. et Mme Ugo Toscano,
M. et Mme Philippe Leblond et leurs enfants,
Mlle Françoise Nancy,
Mlle Solange Nancy,
M. Jean-Pierre Sallou,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Claude NANCY,
survenu le 13 juillet 1979.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 juillet, à 8 h. 30, à l'église Saint-Thérèse de Boulogne-Billancourt, rue de l'Ancienne-Mairie.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès survenu à Paris, dans la nuit du 12 au 13 juillet, de notre consœur,
Claude NANCY.

[Agée de quarante-sept ans, Claude Nancy était entrée au « Particulier » en 1961, où elle était rédactrice chargée des questions immobilières.]

— La famille, ses amis et collègues font part du rappel à Dieu de
Marguerite POUDEROUX,
le 12 juillet 1979.
La levée du corps aura lieu le lundi 16 juillet 1979, à 8 heures précises, à Bourg-la-Reine, 155, avenue du Général-Leclerc.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Carlat (Cantal), le mardi 17 juillet 1979, à 10 h. 30.

Visites et conférences

LUNDI 16 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, M. Boulo : « L'hôtel de Lauzun ».
15 h., 6, place Paul-Painlevé, M. Garnier-Ahlberg : « Musée du Moyen Age de l'hôtel de Cluny ».
15 h., 24, rue de Poissy, M. Legrégeois : « Réfectoire, celliers des Bernardins et le quartier Maubert ».
15 h., métro Rambuteau, M. Oswald : « Fonctionnement de Beaubourg ».
15 h., face église, place du Panthéon, M. Zujovic : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., musée du Jeu-de-Paume, ARCUS : « Les impressionnistes ».
15 h. 15, 12, rue Duphot, Mme Barbier : « De la maison de Robespierre à la rue Saint-Honoré ».
15 h., métro Maubert-Mutualité, Connaissance d'ici et d'ailleurs : « Le musée de la police ».
15 h., métro Saint-Paul, Raymond Guerin : « Hôtels du Marais ».
21 h., métro Saint-Paul, Charles Guasco : « Les templiers au Marais ».
15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier : « Ruelles, caves du Marais, l'abbaye de Maubuisson ».

SPORTS

TENNIS

COUPE DAVIS

Avantage Tchécoslovaquie

Il est 20 h. 40, vendredi 13 juillet. Le soleil a déjà disparu derrière la tribune B de Roland-Garros pour cette demi-finale de la Coupe Davis, zone européenne, groupe B, entre la France et la Tchécoslovaquie, quand Gilles Moretton prend enfin le service de Tomas Smid pour mener 5-4 dans le cinquième set du deuxième simple. S'il gagne ensuite son service et le match, les deux équipes se retrouveront à égalité après six heures quarante minutes d'affrontement, Yannick Noah ayant perdu la première rencontre face à Ivan Lendl (6-3, 6-3, 3-6, 9-7).

Hélas ! Moretton, qui aura servi dans ce match cent cinquante premières balles et en aura réussi quatre-vingt-une, dont dix-sept services gagnants et treize « full aces », a soudain le bras en coton. Trois fois encore, il aura une balle de 7-6. En vain. A 21 heures juste, Tomas Smid l'emporte par 4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 8-6, sur la treizième double faute de son adversaire. Le couperet de la Coupe Davis tombe sur un verdict impitoyable : les Français, qui pouvaient espérer l'égalité et la méritaient pour leurs sept heures de résistance, sont menés deux victoires à zéro et ont d'emblée compromis leurs chances de qualification.

« Calamity Gilles »

Les cinq à six mille spectateurs de cette première journée à Roland-Garros comptaient il est vrai essentiellement sur Yannick Noah pour obtenir le premier point. Un an tout juste après ses débuts en simple, ici même, contre la Grande-Bretagne, le jeune Français a été admis dans le cercle très fermé des « Davis Cupmen », ces tennismen capables de se sublimer dans cette épreuve par équipes nationales. Contrairement aux deux premiers matches contre les Pays-Bas et la Suisse, il n'était pas, cette fois, dans un bon jour. Nerveux, souvent déconcentré, mal inspiré dans son jeu et ses déplacements, surtout au cours des deux premiers sets, Noah a retrouvé trop tard son agressivité pour pouvoir venir à bout du champion du monde junior 1978, beaucoup moins athlétique que lui mais qui lui posa des problèmes insurmontables par sa régularité dans les échanges, ses accélérations et des retours de services dignes de son aîné Jan Kodes.

La grande révélation de cette première journée fut pourtant celle du numéro six français. Appelé de la dernière heure, Moretton fut à la hauteur de « Calamity Gilles », ce chasseur de têtes de séries, récemment distingué dans les tournois de Roland-Garros et de Wimbledon pour ses victoires sur deux des quinze meilleurs tennismen mondiaux : l'Argentin José Luis Clerc et l'Espagnol Manuel Orantes. Serveur d'élite, Moretton commença par faire plier Smid sous un déluge de balles : trois « full aces » sur ses cinq premières balles dans le premier jeu. Sept « full aces » et trois autres services gagnants dans le premier set. Nul n'aurait pu résister à un tel serveur, d'autant que le Français, mis en confiance, appuyait tous ses coups et connaissait même une invraisemblable réussite dans ses lobs.

Comme les orages d'été, ce déluge ne pouvait pas durer trois sets pleins. La réussite de Moretton allait être inversement proportionnelle à celle de ses premières balles de service : 76 % dans le premier set, 44 % dans le deuxième et le troisième, 40 % dans le quatrième et... 59 % dans le cinquième, où, comme on l'a vu, Moretton fut pourtant trahi par ses nerfs dans les moments décisifs, comme à Wimbledon, où il s'inclina en cinq sets contre le Britannique Mark Cox, après avoir gagné les deux premiers, et eu cinq balles de match.

Pour conserver un espoir de qualification, les Français devraient maintenant commémorer le 14 juillet en battant les demi-finalistes du tournoi de Roland-Garros : Tomas Smid et le vétéran Jan Kodes, qui constituent à l'heure actuelle l'une des plus redoutables équipes de doubles du monde. Ce scénario avait été celui de Prague en septembre 1975, lors de la dernière rencontre entre les deux équipes, mais, en Coupe Davis aussi, l'histoire se répète rarement.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS. — Les deux Français qualifiés pour les quarts de finale du tournoi de Gstaad (Suisse) ont été battus vendredi 13 juillet. Pascal Portes par l'Egyptien Ismail El Shafei, 6-2, 7-5, et Patrick Proisy par l'Argentin Jose-Luis Clerc, 6-7, 6-2, 6-0.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Cette fois Zoetemelk n'y croit plus !

De notre envoyé spécial

Les Menuires. — Succédant au col des Saisies et à l'interminable Cormet-de-Roselend, la longue montée vers Les Menuires — 25 kilomètres d'ascension en plein brouillard — a porté le coup de grâce à ceux qui ne possèdent pas la vocation de grimpeur ou qui frisaient le point de rupture. La veille, les adversaires directs de Bernard Hinault... et les autres avaient brûlé la plus grande partie de leur énergie lors de la très difficile course contre la montre de Morzine-Avoriaz.

Cette fois, ils ont tous craqué ; usés, démoralisés et dépassés par l'événement. Ils se sont effondrés vendredi 13 juillet au terme de la première grande étape alpestre, qui n'offre cependant pas le profil le plus accidenté. Dans les ultimes lacets, Joop Zoetemelk n'a pu suivre Alban et Criquelion. Il ne s'est classé que neuvième. Il a encore perdu une minute et il a terminé l'épreuve exténué. Villemiane, l'un des meilleurs du peloton — il avait notamment gagné au ballon d'Alsace — a franchi la ligne d'arrivée avec un retard de 22 min. 37 sec, en compagnie de Nilsson, Seznec et Michel Laurent, que l'on tenait pour l'espoir du cyclisme français et qui se considérait il n'y a pas si longtemps comme le rival de Bernard Hinault...

1 kilomètre de trop

Nous avons vu le Belge André Dierickx, un coureur robuste s'il en est, dixième du classement général, abandonner... à 1 kilomètre du but. Epuisé. Incapable de donner un coup de pédale supplémentaire. Nous avons assisté à la lente agonie du champion des Pays-Bas, Henk Lubberding, premier au sommet du Cormet-de-Roselend avec 2 min. 30 sec. d'avance, seul en tête au pied du dernier obstacle, et finalement quarante-quatrième de l'étape à près d'un quart d'heure !

Nous avons admiré Kuiper pour le courage dont il a fait preuve. Distancé à 6 kilomètres des Menuires, visiblement au bout du rouleau, il n'a perdu que 2 min. 42 sec, et c'est relativement un exploit.

Cette étape meurtrière n'a pas été gagnée par Hinault, ainsi qu'on le prévoyait, mais par un revenant : Lucien Van Impe. Peu importe, d'ailleurs. La bonne opération du jour a été réalisée par le porteur du maillot jaune, qui a creusé à nouveau l'écart sur Zoetemelk, Kuiper et Sutter. Van Impe, lui, n'est pas dangereux, puisqu'il accuse au classement général un passif de 39 minutes.

On imagine les craintes que peut inspirer aux coureurs du Tour la prochaine étape alpestre. Après avoir goûté aux Menuires un jour de repos bien mérité, ils escaladeront dimanche le col de la Madeleine, le Télégraphe, le Galibier (2 645 mètres) et, pour finir, le piton de l'Alpe-d'Huez... où ils reviendront le lendemain.

Bernard Hinault est sans doute le seul que ces difficultés excessives n'effraient pas. Zoetemelk et Kuiper, très éprouvés l'un et l'autre, s'attendent à subir des défaillances irrémédiables.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

CLASSEMENT DE LA SEIZIEME ETAPE MORZINE-LES MENUIRES (201,300 km)

1. Van Impe (Belg.), 6 h. 5 min. 16 sec. (moyenne hor. 33,066 km) ; 2. Hinault (Fr.), à 6 sec. ; 3. Criquelion (Belg.), à 16 sec. ; 4. Van de Velde (P.-B.), à 38 sec. ; 5. Battaglin (It.), à 39 sec. ; 6. Pollentier (Belg.), même temps ; 7. Maas (P.-B.), à 44 sec. ; 8. Alban (Fr.), à 49 sec. ; 9. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 3 sec. ; 10. Bittinger (Fr.), à 1 min. 41 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Hinault (Fr.), 63 h. 22 min. 1 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 2 min. 45 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 14 min. 19 sec ; 4. Sutter (Suisse), à 17 min. 18 sec. ; 5. Verlinden (Belg.), à 19 min. 22 sec ; 6. Battaglin (It.), à 19 min. 45 sec. ; 7. Bernaudeau (Fr.), à 21 min. ; 8. Maas (P.-B.), à 21 min. 27 sec. ; 9. Pollentier (Belg.), à 23 min. 27 sec. ; 10. Agostinho (Port.), à 24 min. 59 sec., etc.

NATATION. — *Trois records de France ont été battus, vendredi 13 juillet à Mulhouse, à l'occasion de la première journée des championnats nationaux. Pierre Andraca a amélioré son propre record du 200 mètres de 92/100 de seconde pour le faire passer à 1 min. 53 sec. 14. Michelle Ricaud a battu, pour la troisième fois de la saison, son record du 100 mètres dos, désormais établi à 1 minute 5 sec. 80. Michel Bouvier, sur 200 mètres papillon, s'est approprié le troisième record en 2 minutes 8 sec. 19. L'ancien appartenait à Eric Eminente en 2 minutes 9 sec. 29.*

ÉDUCATION

M. JEAN LECLANT PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

M. Jean Leclant, membre de l'Institut, professeur à l'université de Paris-IV, est nommé professeur titulaire de la chaire d'égyptologie au Collège de France, annonce un décret signé du président de la République, publié au *Journal officiel* du 12 juillet.

[Né le 8 août 1920 à Paris, M. Leclant a fait ses études secondaires aux lycées Voltaire et Henri-IV, avant d'entrer à l'Ecole normale supérieure et à la faculté des lettres. Agrégé de géographie et docteur ès lettres, il travaille à l'Institut français d'archéologie orientale au Caire (1948-1952), puis dirige la mission d'archéologie auprès du gouvernement impérial éthiopien en 1953. Professeur à l'université de Strasbourg, puis de Paris, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, il préside, depuis 1970, la Société française d'égyptologie. M. Leclant est membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres), de l'Institut archéologique allemand, de l'Institut d'Egypte, de l'Académie des sciences d'outre-mer. Il a publié plusieurs ouvrages consacrés à l'Egypte ancienne.]

SPEAK FRENCH

Le Français est-il menacé ? Un de nos lecteurs, M. Rousset, du Chesnay, s'inquiète de la préférence donnée à l'anglais par des sociétés nationales, préférence très préjudiciable au rayonnement de notre langue à l'étranger.

« Les vols d'Air France à Bangkok et à Tokyo, écrit-il, ne sont pas annoncés en français, mais en anglais exclusivement !

» L'Aéroport de Paris annonce les vols en français et en anglais exclusivement, quelles que soient les destinations. Paris-Francfort devrait être annoncé, me semble-t-il, en français et en allemand, Paris-Madrid en français et en espagnol.

» Air Inter annonce systématiquement tous ses vols en français et en anglais, même s'il n'y a pas un seul passager anglophone dans l'avion. Comme si le français ne suffisait pas en France !

» Et l'on s'étonnera que les étrangers apprennent l'anglais au lieu du français ! »

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● Grammaire.

Mmes et MM. Bensussan (6e), Boulay (2e), D'Elia (12e), Dannacher (15e), Martine David, née Cadier-Busser (9e), Douard (14e), Dupuy (3e), Gilis Béatrice (7e), Imbs (11e), Kapfer (8e), Le Saos (1er), Françoise Letonturier, née Plaisantin (5e), Liberatore (13e), Mesguich (4e), Rainart (10e).

● Allemand.

Mmes et MM. Pascale Abdellaoui, née Delorme (27e) ; Angebault (25e) ; Marie-Hélène Arnaud (23e) ; Avenel (19e) ; André Bernard (48e) ; Boeglin (20e) ; Burnand (33e) ; Chaise (1re) ; Chouissa (40e) ; Agnès Compagnon, née Carpentier (21e) ; Birgit Dazin, née Barberich (18e) ; René Denis (16e) ; Devouard (34e ex aequo) ; Gantois (48e ex aequo) ; Gentner Genton (14e) ; Godenir (39e) ; Caire Guillon, née Jeandot (36e) ; Jacqueline Hee, née Laffarge (4e ex aequo) ; Hougue (22e) ; Houssin (24e) ; Kauffmann (11e) ; Lagny (9e) ; Joseph Le Gall (29e ex aequo) ; M.-Christine Le Goeffic, née Mevel (28e) ; Lebedeff (45e ex aequo) ; Ingeborg Malivert, née Rutschmann (47e) ; Christine Martin (38e) ; Méry (34e ex aequo) ; Ingrid Novak, née Chorherr (26e) ; Oberle (42e) ; Monika Pera, née Loebel (6e) ; Peronnet (43e) ; Anne Petit, née Emptaz (12e) ; Pflieger (17e) ; Plasson (50e) ; Puccinelli (2e) ; Reichelt (15e) ; Janine Rozen, née Duhamel (4e) ; Sagnol (31e ex aequo) ; Sartulairi (45e ex aequo) ; Schillinger (13e) ; Jacques Schwarz (44e) ; Saint Jean Vitus Disch (31e ex aequo) ; Helge Szabo, née Mutzbauer (7e) ; Tambarin (3e) ; Catherine Torrès, née Spartalis (29e ex aequo) ; Vacquer (8e) ; Vouillot (41e) ; Wyrostek Thadee (37e).

● *Stages en entreprise et formation des professeurs.* — Trois circulaires publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 12 juillet fixent les modalités des stages en entreprise qui seront organisés dès la rentrée pour les professeurs du second degré en cours de formation (*le Monde* du 21 juin). Les nouveaux agrégés affectés dans les centres pédagogiques régionaux (C.P.R.) feront un stage de dix à douze semaines consécutives entre le 1er janvier et le 30 juin. Pour les futurs certifiés, les stages dureront trois semaines consécutives ; ils seront fixés à des dates choisies par les directeurs de C.P.R. Enfin, les futurs professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) feront un stage de huit semaines continues à partir du 17 septembre.

A la fin des stages, un regroupement des futurs enseignants devra leur permettre d'échanger les résultats de leurs diverses expériences. Chaque stagiaire devra, en outre, rédiger un rapport.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 juillet à 0 heure et le dimanche 15 juillet à 24 heures.

Dimanche, le temps sera bien ensoleillé des régions méditerranéennes aux Alpes, mais les vents resteront assez forts du secteur nord sur la basse vallée du Rhône et le golfe du Lion. Sur ces régions, les températures varieront peu. Sur le reste de la France, la matinée sera brumeuse, soit avec des brumes ou des brouillards, soit avec des nuages bas. Des bruines ou des petites pluies seront observées par places sur les régions côtières du Cotentin, de la Bretagne et de la Vendée. L'après-midi, des éclaircies se développeront. Elles seront un peu plus belles sur les régions méridionales. Les vents de nord-ouest à nord seront faibles à modérés et les températures varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 23 et 15 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 25 et 15 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 21 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 21 ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 13 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 23 et 16 ; Tours, 24 et 13 ; Toulouse, 22 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 et 19 degrés ; Alger, 28 et 21 ; Amsterdam, 23 et 9 ; Athènes, 31 et 22 ; Barcelone, 26 et 19 ; Berlin, 27 et 15 ; Bonn, 22 et 14 ; Brindisi, 36 et 22 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 24 et 20 ; îles Canaries, 24 et 21, Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 10 ; Djerba, 33 et 21 ; Genève, 22 et 15 ; Istanbul, 27 et 20 ; Jérusalem, 29 et 15 ; Lisbonne, 31 et 22 ; Londres, 26 et 13 ; Madrid, 29 et 15 ; Milan, 29 et 17 ; Moscou, 23 et 17 ; Naples, 30 et 19 ; New-York, 34 et 25 ; Nicosie, 27 et 23 ; Palerme, 30 et 25 ; Palma de Majorque, 30 et 16 ; Rome, 31 et 22 ; Rhodes, 30 et 26 ; Stockholm, 21 et 11 ; Tirana, 32 et 19 ; Tunis, 37 et 23 ; Valence, 29 et 18 ; Zagreb, 29 et 17.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 juillet 1979 :

DES LOIS

● Relative aux fonds communs de placement ;

● Relative à l'organisation du contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture ;

● Relative à l'information et à la protection des emprunteurs dans le domaine immobilier.

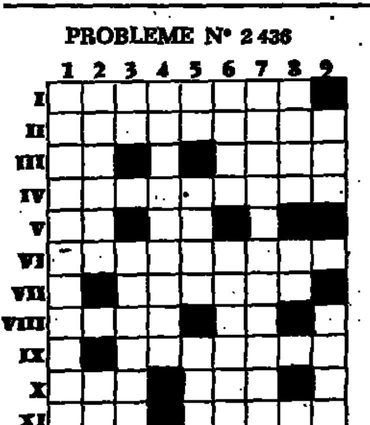
UN DECRET

● Portant application des dispositions d'articles du code des communes.

UN COIN POUR JOUER

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 436



HORIZONTALEMENT

I. La qualité principale d'un bon briquet. — II. Qui a donc été renversé. — III. N'est pas toujours naturel ; Peut se sauver quand on l'oublie. — IV. N'a d'utilité que pour celui qui veut se parler à lui-même. — V. Largeur de bureau ; Participe qui évoque des éclats. — VI. Nom qu'on donne parfois au bouc. — VII. Indispensable dans un palais. — VIII. Endroits où l'on peut courir ; Ne se presse jamais. — IX. Utile pour le cordonnier. — X. Oblige à mettre quelque chose de côté ; Sort du Jura. — IX. Ne paraissait pas toujours très viril ; Partage une noix.

VERTICALEMENT

1. Peut être qualifiée de grande quand il n'y a aucune étiquette. — 2. Ramène au même endroit ; Dans un alphabet étranger. — 3. Particule ; Dans les Côtes-du-Nord. — 4. Utile quand on a beaucoup à exprimer. — 5. Tête de loup ; Circule à l'étranger ; S'échappe dès qu'on ouvre le bec. — 6. Invoqué par César ; Evoque de grandes campagnes. — 7. Obligent souvent à des manœuvres. — 8. Peut remplacer l'ordonnance ; Article. — 9. Mot d'officiant ; Doit se reposer au commandement.

Solution du problème n° 2 435

Horizontalement

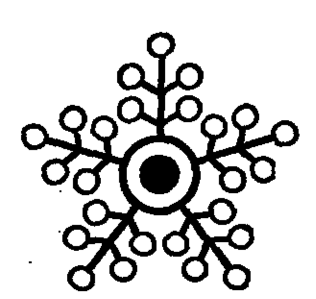
I. Contagieuses. — II. Oreilles ; Cloche. — III. Navrées ; Eric ; An. — IV. Die ; Absolution. — V. Is ; Otées ; Tendon. — VI. Toi ; Noces ; Aïe. — VII. Incriminés ; Eine. — VIII. Tarins ; Elle. — IX. Nièce ; Mélisse. — X. Ré ; Boulaq. — XI. Eve ; Amok ; Ecume. — XII. ID ; Ebaubie. — XIII. Jommelli ; Bon (le bon-chrétien est un fruit) ; Ça. — XIV. Eue ; Jeûneur ; Don. — XV. Ur ; Gaines ; Egout.

Verticalement

1. Conditionnée ; Jeu. — 2. Oraison ; Vaour. — 3. Névé ; Ictère ; Me. — 4. Tir ; Racé ; Im. — 5. Aléatoire ; Déjà. — 6. Glèbe ; Mi ; Va ; Lei. ; 7. Iessenine ; Melun. — 8. Es ; Osons ; Bobine. — 9. El ; Ce ; Moka ; Es. — 10. Scrutés ; Eu ; Ubu. — 11. Elites ; Ellébore. — 12. Socin ; Eliacin. — 13. Odalisque ; Do. — 14. Chanoines ; Cou. — 15. En ; Née ; Elégant.

GUY BROUTY.

LA CHAIR DES MOTS



LES voyelles sont la chair des mots, dont les consonnes ne sont que la nécessaire ossature. Repris du point de vue des voyelles, le vocabulaire prend des aspects nouveaux, qui invitent à la recherche et à l'exploration. En particulier, les rares mots utilisant une fois et une seule chacune des cinq voyelles (nous laisserons de côté l'ambigu Y) luisent d'un éclat structurel tout à fait fascinant.

INSUPPORTABLE est sans doute l'unique mot commun présentant les voyelles dans l'ordre IUOAE. ORDINATEUR et COLLIMATEUR se découvrant une parenté profonde : ils contiennent tous les deux leurs voyelles dans l'ordre OIAEU. ANGE PITOU, le héros de Victor Hugo, possède ce que n'a aucun mot commun : les voyelles dans l'ordre alphabétique exact : AEIOU.

Dans ce sens, et pour chaque combinaison de voyelles proposée ci-dessous, saurez-vous trouver au moins un mot commun qui les contienne une fois chacune, dans l'ordre donné ?

AEUOI — AUOIE
AIOEU — IAOUE
AIOUE — IOAUE
AOIEU — IOEAU
AOIUE — OAIUE
AOUIE — OIAUE
AUEIO — OUIAE
AUEOI — UAOIE

(Solution dans le prochain numéro.)

PIERRE BERLOQUIN.

(Illustration Hajime Ouchi.)

PRESSE

L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE JOURNALISTES S'INQUIÈTE DES PROJETS DE M. HERSANT

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), *« prend acte de l'inculpation, après celle de Robert Hersant, d'un autre dirigeant de son groupe de presse, M. Chenaille, « directeur » de la* Liberté du Morbihan, *pour infraction à l'ordonnance de 1944 ».*

« Cette inculpation, indique le communiqué, *survient au moment même où Robert Hersant poursuit son opération de prise en main de la presse parisienne. Alors qu'il ne détient aucune action dans la société Franpresse, qui édite* l'Aurore, *Hersant est en train de réaliser la fusion* Aurore-Figaro. *Ainsi,* poursuit l'U.N.S.J., *des journalistes de* l'Aurore *travaillent déjà dans les bureaux du* Figaro *et l'un des numéros « zéro » du quotidien du dimanche projeté par Hersant porte, sous le titre* Figaro-Dimanche, *la mention* l'Aurore.

» Dans ces conditions, l'U.N.S.J., tout en suivant avec attention la procédure judiciaire en cours, demande au gouvernement quelles mesures il compte prendre pour empêcher Robert Hersant de violer une nouvelle fois les ordonnances de 1944. »

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le relèvement du taux des prêts hypothécaires est repoussé au 1er janvier

Hausse des prix de 1,7 % en juin

L'indice britannique des prix de détail a augmenté de 1,7 % en juin, ce qui porte son taux annuel de hausse à 11,4 % (10,3 % en mai).

Cette augmentation ne prend pas en compte le relèvement, au taux uniforme de 15 %, de la T.V.A., anoncé le 12 juin lors de la présentation du budget. Le coût de la vie avait renchéri de 0,8 % en mai, de 1,7 % en avril, de 0,8 % en mars comme en février, et de 1,5 % en janvier. Selon les prévisions du ministère des affaires sociales, l'inflation devrait atteindre le taux annuel de 17,5 % à la fin de 1979 ; mais ce taux risque, pour les milieux financiers, d'être plus proche de 20 %. La hausse des prix avait *été contenue en dessous de 10 % pendant toute l'année 1978 et* les trois premiers mois de 1979.

De notre correspondant

Londres. — La décision des sociétés immobilières (Boliding Society) d'ajourner à janvier 1980 la hausse du taux des prêts hypothécaires représente un succès — provisoire — pour Mme Thatcher. Sans transiger sur le principe du néo-libéralisme, en refusant notamment d'intervenir pour éviter, à quelque cinq millions de futurs propriétaires, d'être pénalisés par la majoration de 11,75 % à 13 % primitivement annoncée. Le premier ministre avait invité ses sociétés à coopérer avec le gouvernement pour le succès de sa politique économique (*le Monde* du 7 juillet).

Cet effort de persuasion a atteint son objectif : les sociétés ont décidé que la hausse des prêts, limitée à 12,50 %, ne serait pas appliquée avant le 1er janvier 1980. En même temps, elles ont décidé d'augmenter de 8 % à 8,75 % le taux d'intérêt versé aux investisseurs, afin d'attirer les dépôts qui leur permettent de répondre à la demande croissante des emprunteurs.

La décision des sociétés repose essentiellement sur l'espoir et peut-être sur les garanties officieusement données par le gouvernement que, d'ici la fin de l'année, le taux de l'escompte, passé de 12 % à 14 % dans le budget, sera réduit. Dans cette hypothèse les bénéficiaires des prêts hypothécaires ne subiront aucune augmentation de leurs remboursements mensuels. En tout cas cette décision a été accueillie avec un grand soulagement par les membres du gouvernement qui la considèrent comme « *ingénieuse* ».

Il s'agit seulement, en fait, d'un répit accordé par les sociétés de prêt qui ont accepté de coopérer même au prix d'une certaine perte de revenus. L'accroissement de l'intérêt versé aux investisseurs leur permet bien d'espérer entre 30 et 40 millions de livres se revenus supplémentaires, tandis qu'elles bénéficieront d'une réduction d'impôt évaluée entre 50 et 60 *millions* de livres ; mais elles affirment avoir besoin de quelque 300 millions de livres pour financer les prêts hypothécaires. Il faut noter que les sociétés de prêt ont préféré utiliser les bénéfices réalisés par la réduction de l'impôt, en favorisant les futurs propriétaires représentant les jeunes générations et la clientèle électorale traditionnelle du parti conservateur, plutôt que les petits investisseurs.

HENRI PIERRE.

● *Les investissements fixes britanniques* ont diminué de 4 % au premier trimestre 1979 par rapport au trimestre précédent. Toutefois pour l'ensemble des deux trimestres, la diminution n'a été que de 1 % par rapport aux six mois précédents.

LA CRISE DE L'ÉNERGIE

Le bon cheval

(Suite de la première page.)

Un autre aspect est peu connu : jusqu'ici, le réflexe des gouvernements (surtout aux Etats-Unis et au Japon, mais en Europe aussi) a été d'adoucir le choc et de ne le répercuter que partiellement sur le consommateur direct. Laissant de côté les questions d'équité sociale et de vérité des prix, nous pouvons nous rappeler que la subvention ingénue à un produit rare a souvent été l'objet de sourires « supérieurs » de notre part, lorsqu'elle était le fait de pays moins *développés* (par exemple, subvention du prix de la *viande*, en Pologne et en Egypte). Aucune critique de ce genre n'a été formulée, lorsqu'il a été annoncé, tout récemment, que la taxe intérieure ne serait pas augmentée, ce qui, en francs constants, équivaut à une diminution, donc à une subvention.

Il y a plus : depuis plusieurs années, les Arabes et surtout les Algériens, se sont plaints des impôts européens sur l'essence, dont le montant, disent-ils, devrait leur revenir. En d'autres termes, il s'agit de savoir si la taxe (inévitable, puisque la consommation doit être limitée) sera payée au-dedans ou au-dehors. Les Gribouille occidentaux, Carter en tête, ont préféré la payer au-dehors ; nous avons vu le résultat sur le marché d'Amsterdam et nous le verrons davantage.

Sans doute, le poids de la France n'est pas suffisant pour la véritable grande réponse : desserrer le nœud coulant que nous avons tressé autour de notre cou. Mais nous devons aller au-devant, puisque nous sommes les plus pauvres en énergie. Jusqu'ici, en matière d'emploi, nous sommes tous crispés sur les positions acquises. Si cette attitude avait prévalu, au siècle précédent, nous serions encore les hommes derrière nos charrues et les femmes battoir à linge en main. Le nouveau, aujourd'hui, est que les forces de résistance conservatrice ont acquis une dimension extravagante. Seule une puissante lumière peut en venir à bout et nous tourner vers les réalités d'aujourd'hui et de demain.

ALFRED SAUVY.

La Commission européenne s'attend à une baisse des revenus

(Suite de la première page.)

« *Tous sont conscients que c'est la seule voie possible, et même que le programme de stabilisation des importations et d'encadrement du marché, décidé à Tokyo, ne constitue encore qu'une première étape* », commente un haut fonctionnaire de la Commission.

On ne relève donc, pour l'instant, du côté européen, aucune suspicion quant à la détermination des partenaires américain et japonais. On considère que les objectifs souscrits par les Etats-Unis et par la Communauté sont de portée équivalente, et que la volonté de les atteindre est aussi forte de chaque côté de l'Atlantique. On est, certes, conscient que la mise en œuvre du programme de Tokyo soulèvera des problèmes techniques parfois considérables : ainsi les mesures de surveillance des marchés libres impliquent un effort administratif important.

Il est vrai aussi, sur le plan politique cette fois, qu'à l'intérieur de la C.E.E. la répartition par Etat membre du plafond d'importations, fixé pour les Neuf à 470 millions de tonnes par an, provoquera inévitablement du tirage. On semble toutefois convaincu, à Bruxelles comme à Washington, que de telles difficultés pourront être surmontées rapidement et que l'ensemble du programme de Tokyo pourra devenir opérationnel vers la fin de l'année.

Afin de parfaire cet édifiant tableau d'harmonie transatlantique, M. Haferkamp a souligné que la Communauté était jusqu'ici satisfaite de la façon dont les Etats-Unis procédaient à la transposition dans leur législation nationale des engagements pris lors des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.). Il s'est félicité des « *efforts énormes* » accomplis par l'administration pour convaincre le Congrès d'agir en ce sens.

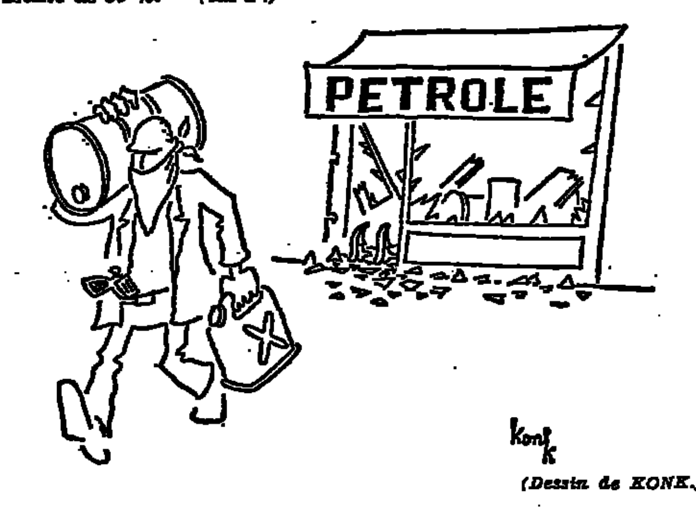
PHILIPPE LEMAITRE.

● *Hausse du prix de l'essence en Yougoslavie.* — Les prix des produits pétroliers ont été majorés d'environ 30 % en Yougoslavie le 14 juillet. Le « super » augmente de 28,5 % et passe à 13,50 dinars (3,23 francs environ), l'essence ordinaire coûtera désormais 12,50 dinars (2,97 francs environ) et le fuel domestique passe de 4,20 à 5,20 dinars (95 centimes le litre environ). En trois mois les prix de l'essence ont ainsi augmenté de 50 %. — *(A.F.P.)*

EXCUSES AMÉRICAINES

Les Etats-Unis auraient présenté officiellement leurs excuses, le vendredi 13 juillet, à la Communauté européenne pour avoir appliqué, sans consultations préalables, une subvention de 5 dollars par baril de fuel importé. Cette mesure, a déclaré à la presse M. Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat « était fâcheuse, et c'était de notre part une faute de ne pas avoir consulté nos partenaires européens ».

Quant à la subvention... elle reste en vigueur. Au reste, il ne s'agit pas d'une subvention mais, a précisé M. Cooper, « de corriger une anomalie sur le marché pétrolier américain ». — (A.P.)



(Dessin de KONK.)

CONJONCTURE

Selon l'INSEE

LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS N'AUGMENTERAIENT EN VOLUME QUE DE 2 % CETTE ANNÉE

Les industriels prévoient une augmentation de 10 % en valeur des dépenses d'investissement en 1979, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, correspond à une progression en volume de 2 % seulement, indique l'INSEE dans son enquête de juin. C'est le secteur des biens d'équipement qui accroîtrait le plus ses dépenses d'investissement (+ 15 % en valeur), devant ceux des biens de consommation (+ 9 %) et des biens intermédiaires (+ 7 %). Les investissements de l'automobile stagneraient en *volume*, tandis que ceux des industries agro-alimentaires et surtout du textile progresseraient plus vite que la moyenne.

Pour 1980, la progression des investissements devrait être « *un peu plus forte* » qu'en 1979, atteignant + 13 % en valeur, selon les premières estimations des industriels qui, précise toutefois l'INSEE, « *sont à considérer avec beaucoup de prudence* ». La croissance des investissements serait surtout concentrée dans le verre et la production des métaux ferreux (+ 10 % en dehors de ces deux secteurs).

Selon l'INSEE, la croissance des commandes des biens d'équipement en valeur « *apparaît très modérée et avec une tendance à l'infléchissement depuis le premier semestre 1978* ». Elle serait de 4,5 % au premier semestre de 1979 par rapport aux six derniers mois de 1978 et ce rythme modéré devrait se poursuivre au second semestre de cette année.

Cependant, les industriels considèrent que les obstacles à investir « *se sont nettement réduits* » depuis le début de 1979 : 67 % des entreprises en juin 1979 contre 51 % en novembre 1978 pensent réaliser sans difficultés les investissements. « *En même temps, la difficulté d'obtenir des concours financiers extérieurs devient très faible.* »

Enfin, l'INSEE signale une remontée de la part des investissements d'extension des capacités : 48 % du total en juin contre 29 % en novembre, soit un niveau jamais retrouvé depuis 1974.

Dans une autre enquête, cette fois sur la consommation des ménages, l'INSEE indique que les Français ont davantage acheté de biens industriels en juin qu'au cours des deux mois précédents. Les immatriculations de voitures neuves ont été en léger repli en juin, stagnant en fait au même niveau depuis février dernier : mais les ventes d'électroménager se sont fortement redressées.

MONNAIES

LES NOUVELLES BASES D'ÉVALUATION DU BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE FONT RESSORTIR UNE PLUS-VALUE SUR L'OR SUPÉRIEURE A 21 MILLIARDS DE FRANCS

La situation hebdomadaire de la Banque de France, arrêtée au 5 juillet 1979, est affectée par la réévaluation de l'or, des devises, des écus et des droits de tirage spéciaux intervenue le 30 juin 1979. Les nouveaux chiffres serviront de base d'évaluation des avoirs extérieurs à l'institut d'émission pour le second semestre de cette année.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	28/6	5/7
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER	139 747	157 838
Fonds de stabilisation des changes	7 378	6 561
2) CREANCES SUR LE TRESOR	17 421	21 238
Monnaies divisionnaires	152	395
Comptes courants post.	214	198
Concours au Trésor public	14 958	18 464
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	88 878	82 202
Effets escomptés	45 811	46 290
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	17 836	23 976
Avances sur titres	48	49
Eff. en cours de recouv.	16 323	11 886
4) DIVERS	3 858	4 387
	266 773	294 971

PASSIF	28/6	5/7
1) BILLETS EN CIRCULATION	133 235	137 075
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	6 145	6 686
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	1 131	1 589
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	3 731	3 786
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	263	858
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	18 586	17 925
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	15 928	15 334
Autres comptes dispos. et autres engag. à vue	2 677	2 527
5) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	73 822	95 289
6) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE	1 634	1 634
7) DIVERS	6 562	8 574
	266 772	294 971

1) Les avoirs or sont comptabilisés au prix de 36 302 F le kilogramme d'or fin, résultant de la moyenne durant les trois derniers mois des cours de l'or sur le marché international de Londres, quotidiennement convertis en francs sur la base du cours moyen du dollar des Etats-Unis à Paris. Le prix retenu pour les bilans du premier semestre était de 26 446 F.

La plus-value dégagée, augmentée de celle des avoirs en or du Fonds de stabilisation des changes, s'est élevée à 17 174 millions de francs et a été affectée au compte Réserve de réévaluation des avoirs publics en or ;

2) Les devises sont comptabilisées, sur la base des cours notés sur le marché des changes de Paris le 27 juin 1979, soit pour le dollar : 4,2850 F contre 4,1940 F précédemment.

Il en résulte une plus-value nette de 636 millions de francs, qui a été prise en compte par le Fonds de stabilisation des changes ;

3) Les avoirs en or et en dollars, déposés contre écus auprès du Fonds européen de coopération monétaire, sont réévalués dans les mêmes conditions. Le poste « Or et autres actifs de réserve à recevoir du FECOM » a été majoré, en conséquence, de 4 444 millions de francs, à savoir 4 293 millions de francs pour l'or et 151 millions de francs pour les dollars. Au total donc, la plus-value sur l'or dépasse 21 milliards de francs (17 174 + 4 293 = 21 467) ;

4) Les postes « Ecus » à l'actif et « Ecus à livrer au FECOM » au passif sont réévalués sur la base du cours en francs de l'écu communiqué officiellement le 27 juin par les services de la Communauté économique européenne, soit 1 écu = 5,84058 francs. La plus-value nette s'élevant à 0,4 million de francs a été prise en compte par le Fonds de stabilisation des changes ;

5) Les avoirs en droits de tirage spéciaux, les concours au Fonds monétaire international, de même qu'au passif le « Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux », ont été comptabilisés en fonction de la valeur en francs, le 27 juin 1979, du droit de tirage spécial, soit 5,53064 F. La plus-value nette, soit 16 millions de francs, a été prise en compte par le Fonds de stabilisation des changes.

AFFAIRES

La société Carboxyque, filiale commune de L'Air Liquide et des Fromageries Bel est sanctionnée pour abus de position dominante

Sur la plainte d'un petit producteur de gaz carbonique du Sud-Est, la Liquéfaction de l'air, la commission de la concurrence vient d'infliger à la société la Carboxyque française, filiale à 50 % du groupe l'Air Liquide et des Fromageries Bel, une amende de 1 million de francs pour « *discrimination révélant l'intention de porter atteinte à la capacité concurrentielle d'une autre entreprise* ». En clair, le motif de l'infraction ainsi sanctionnée est « *l'abus de position dominante* », puisque la Carboxyque française, qui produit 69 % du gaz carbonique en France (au premier stade), contre 30 % pour la SIAC, du groupe Rhône-Poulenc, a pratiqué une sorte de dumping aux dépens d'un très petit concurrent qui refusait une entente sur la clientèle et sur les prix.

La commission, appuyée par le ministre de l'économie, M. Monory, en a profité pour rappeler au groupe l'Air Liquide les règles édictées par la loi du 19 juillet 1977 sur le contrôle des concentrations et la répression des ententes. L'Air Liquide, on le sait, produit 92 % de l'oxygène français, 79 % de l'azote, 76 % de l'hydrogène, et 69 % pour l'acétylène. Tout en nuançant ses conclusions, en reconnaissant que « *les contributions indéniables du groupe Air Liquide au progrès économique ne sont pas dues à la mise en œuvre des pratiques concurrentielles incriminées* », évoquant « *la qualité de sa gestion, son avance technologique et sa compétitivité en matière de prestations de services* », la commission lui demande de ne pas prévoir de clause d'exclusivité dans les contrats conclus à l'avenir avec les dépositaires ou avec les acheteurs de gaz industriels en vrac, dont la durée devra être renégociée.

SOCIAL

LA C.F.D.T. PRÉCISE SES POSITIONS A L'ÉGARD DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Mme Jeannette Laot, secrétaire nationale de la C.F.D.T., a tenu à dissiper, jeudi 12 juillet, « *les ambiguïtés du discours patronal* » au moment des négociations engagées sur les problèmes d'aménagement du temps de travail. Elle a jugé « *inadmissible* » les tentatives de développer le travail à temps partiel pour les femmes comme si cette pratique pouvait permettre notamment la réduction du chômage.

Certes, la formule, dans l'immédiat, peut répondre aux aspirations de certaines catégories de travailleuses — mères ou pères de jeunes enfants, étudiants ou étudiantes, salariés ou salariées approchant de la retraite ou personnes handicapées — qui devraient avoir la droit « prioritaire », sur le plan législatif, de l'exiger des employeurs et de reprendre un emploi à temps plein quand elles le désirent. Mais, selon la C.F.D.T., les plus démunies n'ont pas financièrement la possibilité d'accéder à ce mode de travail.

Mme Laot s'est élevée d'autre part contre une extension de la liste des magasins autorisés à ouvrir le dimanche.

● *Les voyageurs, représentants et placiers Force ouvrière* réclament une remise en ordre de la caisse de retraite complémentaire des V.R.P. (I.R.P.V.R.P.) qui, disent-ils, est dans la situation d'une entreprise en cessation de paiement en raison de la diminution du nombre des cotisants. Les V.R.P. Force ouvrière demandent à faire partie de la caisse des cadres (AGIRC).

● *Pour avoir séquestré leur directeur*, M. Claude Bataille, P.-D.G. de l'usine Poclain (pelles mécaniques) au Plessis-Belleville, dans l'Oise, lors d'un conflit social le 31 mars 1976, trois délégués syndicaux C.F.D.T. et un délégué C.G.T. ont été condamnés, le vendredi 13 juillet, par le tribunal correctionnel de Senlis, à trois mois de prison avec sursis. M. Bataille a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts.

ASSEDIC : « PAS DE DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE CETTE ANNÉE » déclare M. Bergeron

Alors que pour l'ensemble des emplois, on dénombrait fin juin 1 392 900 demandeurs (en données corrigées des variations saisonnières) soit une augmentation de 18,4 % par rapport à juin 1978 (*le Monde* du 14 juillet), le nombre des chômeurs secourus de l'industrie et du commerce s'élevait, au même moment, à 748 848 contre 648 958 fin juin 1978, signale l'UNEDIC, organisme central de gestion de l'assurance chômage ASSEDIC.

Le nombre des demandeurs recevant l'allocation spéciale d'attente (90 % du salaire) atteint 175 280 en juin 1979 contre 174 366 en juin 1978. Toutefois, le nombre des allocataires des ASSEDIC est passé de 767 722 fin mai à 748 848 fin juin, soit une diminution de 2,5 %.

D'autre part, le nombre des nouvelles demandes d'allocations déposées dans les ASSEDIC est tombé de 154 108 à 139 920 de mai à juin de cette année, soit une diminution de 9,2 % alors qu'en 1978 il n'y avait pas eu d'amélioration à la même époque.

Commentant ces chiffres, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. et président du conseil d'administration de l'UNEDIC, estime que la tendance, même si elle a un caractère saisonnier, « *est donc meilleure qu'en 1978* ». De ce fait, ajoute-t-il, « *selon toute vraisemblance, les ASSEDIC ne connaîtront pas de difficultés de trésorerie en 1979* ».

● *Le Syndicat national de thanatologie C.G.T.* a écrit au ministre de l'économie pour protester contre le projet d'O.P.A. de la Lyonnaise des eaux sur les Pompes funèbres générales (P.F.G.) (*le Monde* du 22 et du 26 juin). Le syndicat demande au ministre de refuser son autorisation à cette O.P.A., en lui rappelant qu'en janvier dernier il s'était déclaré pour la protection des familles endeuillées contre le trust des P.F.G.

MARCHÉ MONÉTAIRE

La hausse des taux s'accél

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

LE VOLUME DES TRANSACTIONS

Les plus fortes variations de cou des valeurs françaises

LA SEMAINE FINANCIÈRE

MARCHÉ MONÉTAIRE

La hausse des taux s'accélère

La course à la hausse s'est poursuivie et s'est même accélérée cette semaine sur les marchés financiers, tant en France, où la Banque de France a relevé de nouveau et fortement ses taux d'intervention, qu'en Europe, où la Bundesbank et la Banque centrale des Pays-Bas ont majoré leur taux d'escompte de, respectivement, 1 % et 0,5 %.

A Paris, l'institut d'émission a ajouté près d'un point (entre 3/4 % et 7/8 %, au niveau de ses pensions contre bons du Trésor, qui atteignent 9 1/2 % à un mois, 9 3/4 % à trois mois et 9 7/8 % à six mois. Le loyer de l'argent sur le marché a naturellement suivi, passant de 8 3/4 % à 9 3/8 % au jour le jour ; à terme, la hausse a été forte également, puisqu'à un mois les taux frôlent 10 % contre 9 % à 9 1/4 % la semaine dernière, et que la dernière adjudication de bons du Trésor à dix-huit mois s'est effectuée à 11,04 %, le 11 juillet, contre 9,86 % le 20 juin.

Les opérateurs, qui assistent avec inquiétude à cette escalade suscitée délibérément, se demandent combien de temps elle va durer et jusqu'à quel niveau. Ils seraient tentés de prendre au pied de la lettre les déclarations de M. Raymond Barre, qui, dans sa conférence de presse du 28 juin dernier, déclarait entre autres : *« Le taux d'intérêt ne doit pas être inférieur au taux de hausse des prix. C'est un principe que j'ai posé et que je n'ai pas l'intention de modifier. Il doit même être supérieur au taux de hausse des prix (...).*

» C'est pourquoi, si nous assistons à une augmentation de la hausse des prix, nous aurons à faire face à une augmentation des taux d'intérêt. »

Vraisemblablement, le premier ministre parlait des taux d'intérêt à court terme, et mettait l'accent sur le « réajustement » nécessaire desdits taux d'intérêt, tombés très bas au début de l'année après avoir fléchi toute l'année dernière. Le réajustement, qui avait passablement tardé, s'effectue actuellement à une cadence rapide, autant pour se mettre en phase avec la reprise de l'inflation que pour maintenir l'écart avec des taux ouest-allemands en pleine ascension, et, parallèlement, défendre le franc au sein du système monétaire européen. Reste à supputer quel sera le rythme de l'inflation dans les prochains mois, à la fin de l'année, au printemps prochain... Cela dépend, entre autres, de l'OPEP. Il n'est, toutefois, pas interdit de penser que, à court terme, les taux puissent dépasser quelque peu 10 %.

La hausse actuelle, et les perspectives qui s'offrent aux opérateurs, ont semé le plus grand désordre sur un marché obligataire en pleine anarchie, qui s'est littéralement « écroulé » cette semaine, pour les cours des emprunts déjà émis, s'entend, car les taux du marché secondaire ont augmenté de 0,25 %, soit 11,05 % pour la première catégorie et 11,45 % pour la seconde. On approche ainsi des records établis en 1974, soit, respectivement, 11,40 % et 12 %. Dans de telles conditions, les prêteurs s'empressent... d'attendre, et la conséquence est que tous les lancements de nouvelles émissions ont été annulés, que ce soit ceux du Crédit national (700 millions de francs), de la Banque européenne d'investissement (500 millions de francs), de Cofiroute (300 millions de francs), de N.S.M. (200 millions de francs), etc. Seul a été lancé l'emprunt de 500 millions de francs à six ans et demi de la Société générale, émis au nominal de 11 % (11,18 % en taux actuariel).

Le marché retrouve donc la situation régnant en 1974, dans laquelle les taux à court terme approchaient, rejoignaient et dépassaient presque ceux à long terme, ce qui est fort préjudiciable aux placements « longs ». Certes, ces « pointes » ne peuvent être que passagères, mais elles sont dévastatrices et, à cette occasion, on peut valablement se demander pourquoi, en France, la formule des emprunts à taux flottants reste frappée d'ostracisme. Elle permet d'éviter les effets « pervers » de l'inflation sur les marchés financiers, mettant les prêteurs en mesure de bénéficier éventuellement de la hausse des taux, si elle se produit, et, inversement, donnant aux emprunteurs l'assurance de voir leurs charges diminuer en cas de baisse du loyer de l'argent. Le Trésor ne semble guère favorable à une telle formule, pas plus que les grands emprunteurs, soucieux, disent-ils, de pouvoir tabler sur des taux connus d'avance en fonction d'investissements bien définis. Mais ne voit-on pas E.D.F. emprunter par milliards de dollars à dix et douze ans sur le marché des euro-dollars, avec des taux variant tous les six mois, et la possibilité de choisir le marché américain du « papier commercial » à trois mois. Autre objection, celle des grands prêteurs (compagnies d'assurances, caisses de retraites, etc.) : la formule des taux flottants pertuberait les programmes informatiques de gestion. Il est à se demander, parfois, si l'informatique est une aide ou un carcan...

A l'étranger, enfin, la Bundesbank a porté de 4 % à 5 % son taux d'escompte, et de 5,5 % à 6 % son taux d'avances sur titres (Lombard). Pour certains commentateurs, les autorités monétaires ouest-allemandes ont donné la priorité à leurs préoccupations d'ordre intérieur (inflation essentiellement) au détriment de la solidarité entre membres du système monétaire européen : la hausse des taux, outre-Rhin, ne peut que renforcer le D.M., déjà très fort. En Allemagne fédérale, les milieux financiers estiment que cette hausse a été modérée. Tel est également l'avis de M. Otmar Emminger, président de la Bundesbank, qui présente ce relèvement comme un « rattrapage », dans la mesure où les taux du marché ont déjà très rapidement augmenté. Il s'agit, tout de même, de freiner l'expansion du crédit, très rapide actuellement et jugée néfaste. M. Otmar Emminger, qui quittera ses fonctions en décembre prochain, à l'expiration de son mandat, et sera vraisemblablement remplacé par son vice-président, M. Karl Otto Poehl, a beau dire que les conséquences d'un tel relèvement ont été « surestimées » par les marchés, dans le monde, les Pays-Bas ont dû, immédiatement, majorer de 0,5 % leur taux d'escompte qui, à 8 %, rejoint le niveau record atteint du 6 décembre 1973 au 27 octobre 1974.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 6 7	COURS 13 7
Or fin (kilo en barre)	41630	41800
— (kilo en lingot)	42200	41800
Pièce française (20 fr.)	364 50	369 90
Pièce française (10 fr.)	231	238 50
Pièce suisse (20 fr.)	340	343
Union latine (20 fr.)	305	306 30
● Pièce tunis. (20 fr.)	242	288
Souverain	403 20	430
● Souverain Elizabeth II	391 60	410
● Demi-souverain	405	525
Pièce de 20 dollars	1798	1761 20
— 10 dollars	1000	968
— 5 dollars	620	601
— 50 pesos	1649	1630 50
● — 20 marks	370	372 50
— 10 florins	312	327
● — 5 roubles	195	220

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 juillet	10 juillet	11 juillet	12 juillet	13 juillet
Terme ...	170 947 241	200 463 976	155 186 649	135 668 669	119 715 118
Compt. ...					
R. et obl.	98 034 713	133 416 013	103 346 307	101 749 691	134 482 080
Actions.	70 259 967	72 140 245	72 627 710	65 370 665	54 330 008
Total	339 241 921	406 020 234	331 160 666	302 789 025	308 527 206

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

Franç. ..	105,8	106,7	107,6	106,3	106
Etrang. .	127,1	126,6	125,6	124,7	123,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)

Tendance.	100,7	102,4	103	102,3	102

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén...	93,6	95	95,8	95,2	94,4

Les plus fortes variations de cours des valeurs françaises

HAUSSES (%)

	13 juil.	Diff.		13 juil.	Diff.
Institut Mérieux	623	+ 36,6	Alsthom	63,5	+ 11,4
Majorette	855	+ 19,5	Printemps	102,5	+ 10,1
Avions M. Dassault ..	845	+ 17,7	Europe n° 1	1071	+ 7
Michelin (*)	990	+ 11,3	Rhône-Poulenc	130,1	+ 5,3

(*) Compte tenu du coupon de 27,50 F.

BAISSES (%)

Ciments français	127	— 9,3	C.F.P.	187,1	— 6,1
Elf Aquitaine	848	— 7,7			

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 9 AU 13 JUILLET 1979

Un peu de hausse... quand même

SINGULIERE semaine que celle qui vient de s'achever à la Bourse de Paris, marquée à son début par un regain d'optimisme apparemment assez injustifié, et à la fin par un retour au « marais » dont les effets, bizarrement, n'ont été que faiblement ressentis au niveau des cours. Vous avez dit « bizarre » ? Comment ne pourrait-on, en effet, s'étonner des soudaines cabrioles faites lundi par de nombreux titres — l'institut Mérieux en tête, resté incotable devant l'afflux de la demande, suivi par les Avions Marcel-Dassault dont le « décollage » (+ 10 %) retint l'attention générale, — dans un marché redevenu mieux orienté sans raison véritable ?

Comment aussi ne s'interrogerait-on pas au vu de la fièvre de hausse qui devait, le lendemain mardi, s'emparer du marché, toujours sans aucune raison valable, avec Mérieux encore en vedette (+ 17,46 %) et des dizaines d'autres valeurs en plein boom ?

Mercredi, tout rentra dans l'ordre, de façon tout aussi inexpliquée qu'allait l'être, jeudi, le soudain « coup de noir » dont les boursiers devaient être victimes, et la forte résistance à la baisse pourtant offerte par les valeurs françaises ?

Il n'y eut finalement que la séance de vendredi dont le déroulement offrit quelque logique, avec un rythme d'échanges ralenti et de l'effritement à la clé. Rien de plus normal : les banques avaient fermé leurs portes à midi, et les rangs des opérateurs s'étaient un peu plus éclaircis avec les nouveaux grands départs en vacances. Bref, les dégâts causés à la cote furent en grande partie préservés, l'indicateur instantané enregistrant 2 % de hausse d'un vendredi à l'autre.

Au-delà des apparences, cependant, l'évolution des cours observée cette semaine a été moins singulière qu'il n'y paraît de prime abord.

Un fait est certain : la Bourse a continué de naviguer sous l'étroite surveillance des « gendarmes » (organismes de placements collectifs) dont les interventions ont agi comme amplificateur de hausse et réducteur de baisse.

Mais ces interventions, souvent discrètes et en tout cas parcimonieuses, n'expliquent pas tout.

Tant du côté des institutionnels que des non-institutionnels, se dégage une sorte de volonté commune de ne pas laisser baisser le marché, qui doit, bien sûr, conserver son rôle de baromètre de l'économie, mais aussi faciliter le financement des investissements. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il a, cette fois, joué à fond. De ce fait, les facteurs techniques favorables à une reprise des cours après une baisse importante (rachats de vendeurs à découvert) ont pu se développer sans gêne, expliquant la poussée de fièvre du mardi 10 juillet. La preuve en est : les ordres de vente ont été, dans l'ensemble, peu étoffés.

De la même manière, les déclarations peu rassurantes du premier ministre, prévoyant une année 1980 difficile, et la nouvelle montée du chômage, n'ont pas eu l'impact qu'elles auraient eu en d'autres temps. Le moral des boursiers a été atteint, mais pas leur sang-froid.

N'ont-ils pas eu, en plus, l'assurance donnée par M. Barre que, dans le cadre de la lutte engagée contre l'inflation, les salariés allaient cette fois « trinquer » et non pas les entreprises ? L'essentiel n'est-il pas, à leurs yeux du moins, de voir préserver les forces vives de ces dernières, même au prix de quelques coups de canif au pouvoir d'achat des épargnants ?

Reste la perspective d'une récession aux Etats-Unis d'ici à la fin de l'année. Confirmée par la Maison Blanche, elle risquerait de provoquer à retardement des retombées dont toute l'économie européenne souffrirait. Ceci expliquant cela, la faiblesse des échanges enregistrés à la veille du week-end n'a pas été seulement imputable à la nouvelle fuite vers les plages.

Dimanche soir, à 22 heures, le président Carter fera, sur les chaînes de télévision américaines, d'importantes déclarations, liées, bien sûr, à la crise pétrolière. Peut-être même, annoncera-t-il de sévères mesures concoctées dans le secret de Camp David. Les investisseurs attendent donc d'en savoir plus long sur ses intentions, pour décider de la marche à suivre.

ANDRÉ DESSOT.

MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du blé et du plomb

MÉTAUX. — Les cours du plomb ont fléchi de 15 % à Londres. Un producteur américain a dû annuler la majoration de 4 cents par livre du prix de son métal. Les achats, pour le compte des pays de l'Europe orientale, ont pratiquement cessé.

Pour la première fois depuis le mois de janvier, les cours du cuivre sont revenus en dessous de 800 livres la tonne, pour repasser ensuite la barre, au Metal Exchange de Londres.

Nouveau fléchissement des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang.

Après avoir vivement progressé, épousant les fluctuations de l'or, l'argent s'est replié en fin de semaine à Londres.

TEXTILES. — Les cours de la laine ont été soutenus sur les divers marchés à terme. Le relèvement du prix plancher australien, porté de 298 cents à 318 cents le kilo, n'a pas exercé de répercussion sur le marché. Ce prix reste, en effet, inférieur à celui pratiqué en 1978-1979, lors des enchères à 361 cents.

CÉRÉALES. — Repli des cours du blé au marché aux grains de Chicago. La récolte de l'U.R.S.S. est, pourtant, évaluée par le département américain de l'agriculture à 90 millions de tonnes au lieu de 120,8 millions de tonnes.

DENRÉES. — Repli des cours du café sur l'ensemble des places commerciales. La récolte de l'Ouganda serait inférieure aux dernières estimations.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 13 juillet 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente).

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 802 (820) ; à trois mois, 821 (834) ; étain comptant, 7 320 (7 400) ; à trois mois, 6 855 (6 960) ; plomb, 548 (645) ; zinc, 321 (339) ; argent (en pence par once troy), 402 (403,20).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 79,40 (82) ; aluminium (lingots), inch. (80,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (98,77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 290-310 (320-350).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 975 (1 995).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, oct., 63,70 (65,20) ; déc., 63,41 (64,15).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), oct., inch. (233) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, white grade C, inch. (558).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 24,40 (24,30).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 59,50-59,80 (63,50-63,75).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 288,25-288,75 (294,25-295,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept., 136,60 (139,05) ; déc., 142,70 (145,40) ; sucre, sept., 8,90 (9,12) ; oct., 9,16 (9,44) ; café, sept., 204,44 (215) ; déc., 203,22 (214,83).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, sept., 108,30 (111,50) ; déc., 112 (116) ; café, sept., 1 840 (2 018) ; nov., 1 845 (2 015) ; cacao, sept., 1 441 (1 480) ; déc., 1 516 (1 555).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 395 (1 440) ; déc., 1 430 (1 465) ; café, sept., 1 715 (1 878) ; nov., 1 713 ; (1 880) ; sucre (en francs par tonne), août, 902 (971) ; oct., 993 (1 032).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 438 (467) ; déc., 451 (483) ; maïs, sept., 309 1/2 (314) ; déc., 312 3/4 (328 1/4).

Indices. — Moody's : 1 082,7 (1 094,9). Reuter : 1 582,5 (1 595,8).

Bourses étrangères

NEW-YORK
Baisse

Le chaud et le froid ont tour à tour soufflé sur le marché, qui finalement a fortement baissé, l'indice des industrielles cédant 12,6 points à 833,53.

Les nerfs des opérateurs, il est vrai, ont été mis à rude épreuve. En début de semaine, la décision de l'Arabie Saoudite d'augmenter sa production de pétrole et les informations selon lesquelles le président Carter aurait mis au point des mesures énergiques pour faire face à la crise énergétique avaient fait renaître l'espoir autour du « Big Board ». Las ! Les rumeurs faisant état du maintien de la politique actuelle en matière monétaire, puis la confirmation par la Maison Blanche d'une récession à peu près inévitable d'ici la fin de l'année aux Etats-Unis allaient rapidement faire déchanter les plus optimistes. Les prévisions de bénéfices moins bons que prévu pour I.B.M. et le remaniement de direction chez I.T.T. ont contribué à alourdir un peu plus l'atmosphère.

L'annonce d'une déclaration télévisée, dimanche soir à 22 heures, du chef de l'exécutif a encore ajouté au pessimisme ambiant, personne à Wall Street n'en attendant rien de bon.

L'activité hebdomadaire a porté sur 183,7 millions de titres contre 132,59 millions.

	Cours 6 juill.	Cours 13 juill.
Alcoa	51 3/8	51 1/4
A.T.T.	58	57 1/4
Boeing	42 3/8	40 1/2
Chase Man. Bank .	39	38 5/8
Du P. de Nemours	43	40 5/8
Eastman Kodak ..	57 3/8	54 5/8
Exxon	54 1/2	53 3/8
Ford	41 7/8	41
General Electric ..	50 1/8	50 1/4
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors ...	58 1/4	55 3/4
Goodyear	15 3/8	15 1/8
I.B.M.	73 1/2	69 3/4
I.T.T.	30 3/8	28 3/8
Kennecott	23	23 1/4
Mobil Oil	40	38 1/2
Pfizer	30 3/8	30 3/8
Schlumberger	75 7/8	76 3/8
Texaco	28 3/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	25
Union Carbide	37 3/4	39
U.S. Steel	21 3/4	21 3/4
Westinghouse	20 5/8	19 7/8
Xerox Corp	62	61 5/8

LONDRES
Irrégulier

Affecté par le manque d'affaires, le marché de Londres livré à lui-même, a évolué cette semaine de façon assez irrégulière, tendant plutôt à baisser après chaque tentative de redressement toujours très passagère. Finalement, l'indice des industrielles a perdu 4,4 points pour s'inscrire à 466,6, soit à son plus bas niveau depuis février dernier.

Les craintes inflationnistes, avivées par la montée des prix de gros et du coût de la vie en juin, ainsi que par la publication du bilan mensuel des banques illustrant l'augmentation des crédits, n'étaient pas, il est vrai, de nature à faire sortir les investisseurs de leur réserve.

Aux pétroles, les rumeurs selon lesquelles l'Etat s'apprêterait à revendre sa participation dans B.P. ont provoqué une chute de l'action de la compagnie pétrolière.

Indices « F.T. » du 13 juillet : mines d'or, 158,8 (contre 157,9) ; Fonds d'Etat, 72,34 (contre 73,57).

	Cours 6 juill.	Cours 13 juill.
Bowater	165	162
Brit. Petroleum ..	1 255	1 245
Charter	139	136
Courtaulds	87	85
De Beers	378	346
Free State Geduld*	27 1/2	27 1/2
G't Univ. Stores ...	366	364
Imp. Chemical	332	324
Shell	362	364
Vickers	167	163
War Loan	34 5/8	34

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar en attente

Dans des marchés nettement plus calmes, l'évolution des cours des monnaies, et notamment celui du DOLLAR, a été placé sous le signe de l'attente : celle du discours sur les économies d'énergie que le président Carter doit prononcer dimanche soir, après l'avoir ajourné la semaine dernière. Le dollar a donc peu varié, de même que l'or, qui consolide ses records antérieurs.

Stable en début de semaine, la monnaie américaine rechutait assez fortement mercredi, revenant derechef à son plus bas niveau de l'année sur la place de Francfort (1,8250 DM). Cette rechute traduisait le scepticisme des milieux financiers internationaux sur les résultats à attendre des entretiens du président Carter avec les nombreuses personnalités dont il sollicite les avis : *« La montagne, une fois de plus, va accoucher d'une souris »*, avançaient certains opérateurs. Le jour suivant, le soutien actif des banques centrales et l'espoir de voir enfin l'hôte de la Maison Blanche « prendre le taureau par les cornes » contribuaient à raffermir le dollar, qui, finalement, n'a pratiquement pas varié d'une semaine à l'autre.

On pourrait presque en dire autant de la LIVRE STERLING, qui, après s'être « envolée » mercredi, est revenue à ses niveaux antérieurs, consolidant ainsi son avance. Selon toute apparence, la Banque d'Angleterre n'entend pas abaisser son taux d'escompte, dont la hauteur (14 %) continue à attirer les prêteurs internationaux.

Le FRANC FRANÇAIS continue à glisser lentement par rapport au DEUTSCHEMARK, qui a franchi les 2,33 francs à Paris. La Banque de France a continué à freiner ce glissement en vendant des deutschemarks. Est-ce le franc qui baisse ou la monnaie ouest-allemande qui monte ? Il est de fait que, au sein du système monétaire européen, et par rapport au cours central de l'ECU, notre monnaie ne fait pas trop mauvaise figure et est encore assez éloignée de son « seuil de divergence » (la « sonnette »), cela en raison de la faiblesse du FRANC BELGE, de la COURONNE DANOISE et du FLORIN. Le véritable problème est celui de la hausse du deutschemark, que va accélérer l'élévation des taux outre-Rhin (voir en rubrique Marché monétaire). Le « réajustement » de cette monnaie vers le haut au sein du système européen apparaît de plus en plus probable, du fait de la différence des taux d'inflation (du simple au double, par exemple, de part et d'autre du Rhin).

Sur le marché de l'or, qui a calqué son comportement sur celui du dollar, le cours de l'once a peu varié aux alentours de 290 dollars. Un nouveau record a bien été établi jeudi à 290,75 dollars, mais vendredi soir on retombait à 287,45 dollars. Etablissant une relation entre le prix de l'or et celui du pétrole, M. Owen Horwood, ministre sud-africain des finances, a relevé que, à l'époque où le baril valait 2 dollars et l'once 35 dollars, le rapport était d'environ 1 à 15 : à 22 ou 23 dollars le baril, le même rapport assigne à l'once de métal fin un cours de 320 à 330 dollars. Rêve de Sud-Africain ? — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2280	9,5079	3,6984	4,0794	65,3918	4,4938	1835,87
	—	2,2250	9,4785	3,6734	4,0750	65,2815	4,4900	1831,50
New-York.	2,2280	—	23,4329	60,2409	54,6149	3,4071	49,5785	0,1213
	2,2250	—	23,4741	60,5693	54,6008	3,4083	49,5540	0,1214
Paris.....	9,5079	4,2675	—	257,87	233,06	14,5400	211,5765	5,1790
	9,4785	4,2600	—	258,02	232,59	14,5194	211,1000	5,1752
Zurich....	3,6984	168	38,8986	—	90,6608	5,6558	82,3004	2,0145
	3,6734	165,10	38,7558	—	90,1446	5,6271	81,8136	2,0057
Francfort.	4,0794	183,10	42,9056	110,3012	—	6,2385	90,7783	2,2220
	4,0750	183,15	42,9929	110,9327	—	6,2423	90,7581	2,2249
Bruxelles.	65,3918	29,3500	6,8775	17,6807	16,0294	—	14,5513	3,5618
	65,2815	29,3400	6,8873	17,7718	16,0196	—	14,5391	3,5643
Amsterdam	4,4938	201,70	47,2642	121,5060	110,1583	6,8722	—	2,4478
	4,4900	201,80	47,3706	122,2289	110,1829	6,8779	—	2,4515
Milan....	1835,87	824	193,0872	496,3855	450,0273	28,0749	408,52	—
	1831,50	823,15	193,2276	498,5766	449,4403	28,0555	407,90	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
ELF-Aquitaine ..	74 150	76 336 125
4/1/2 % 1973	59 600	71 322 390
Petrofina	59 650	46 224 925
Av. M. Dassault..	41 600	35 407 800
C.N.E. 3 %	8 125*	33 948 605
Matra	3 875	24 431 590
C. F. P.	123 225	23 800 379
Rhône-Poul.	180 100*	23 105 470
Norsk Hydro	46 375	19 258 333
Inst. Mérieux ..	26 475	14 930 850

* Quatre séances seulement.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE D'ÉGYPTE A ANKARA

Le Caire tient l'O.L.P. «avec toutes ses composantes» pour responsable de l'attaque

La prise d'otages à l'ambassade égyptienne d'Ankara a été revendiqué par les Aigles de la révolution, une organisation terroriste palestinienne parrainée par la Saïka (d'obédience syrienne). Les Aigles de la révolution sont responsables d'une série d'attentats perpétrés à la suite des accords de Camp David, dont celui commis au début de l'année contre le Foyer des étudiants juifs, à Paris. L'O.L.P. s'est cependant totalement dissociée du commando.

● A TEL-AVIV, *M. Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur, a affirmé que la prise d'otages d'Ankara était* « une conséquence directe... de la rencontre Kreisky-Brandt-Arafat, à Vienne ». *Il a souligné que* « les dirigeants de l'Internationale socialiste ont commis là une erreur magistrale, reconnu et encouragé l'internationale terroriste ».

● AU CAIRE, *M. Moustapha Khalil, le premier ministre égyptien, a affirmé que l'Egypte tenait l'O.L.P.* « avec toutes ses composantes » *pour responsable de l'attaque.* « L'Egypte, *a-t-il poursuivi,* adoptera de sévères mesures de rétorsion à l'encontre des agresseurs (de l'ambassade) et prendra toutes ses dispositions pour protéger ses ressortissants partout dans le monde. »

Les forces de sécurité turques ont resserré ce samedi leur dispositif autour de l'ambassade égyptienne, où restaient détenues dix-huit personnes — dont onze Egyptiens et sept employés turcs.

De notre correspondant

Ankara. — L'attaque d'un commando palestinien contre l'ambassade d'Egypte à Ankara, située sur l'artère principale de la ville, a suscité une vive émotion en Turquie. Tandis que le bâtiment de l'ambassade d'Egypte, dont la porte arrière donne sur l'ambassade de France, était cerné par les forces de l'ordre qui avaient été rejointes par des tireurs d'élite ainsi que par des unités de commandos militaires, le premier ministre, M. Ecevit, le ministre de l'intérieur, M. Gunes, ainsi que le chef d'état-major des armées le général Evren, formant l'état-major de crise, se rendaient sur les lieux, siégeant en permanence dans un bâtiment contigu à l'ambassade.

Les hommes du commando, qui avaient tué, par des rafales de mitraillettes, deux policiers turcs de garde devant l'ambassade avant de s'emparer du bâtiment de la chancellerie, ont pris en otages une vingtaine de personnes, dont sept Turcs. Parmi ces personnes figure l'ambassadeur d'Egypte, M. Ahmed Kamal Olama. Peu après l'attaque du commando palestinien, les forces de sécurité turques ont essayé de reprendre le contrôle de l'ambassade. Mais elles abandonnaient rapidement leur tentative, probablement à la suite d'une demande du gouvernement égyptien qui aurait souhaité que tout soit fait pour tenter de négocier.

Vers midi, les membres du commando jetaient par la fenêtre la liste de leurs revendications : rupture de tous liens avec le gouvernement de Sadate le *« traître »* libération de deux détenus palestiniens en Egypte : Joseph Selim Abdallah et Ibrahim Dahl ; mise à leur disposition d'un car pour aller à l'aéroport. Faute de quoi, le commando ferait sauter le bâtiment avec les otages.

Samedi matin, on affirmait que deux otages de nationalité égyptienne avaient réussi à s'échapper en sautant par la fenêtre. Vers sept heures, deux autres otages se jetaient par une fenêtre du dernier étage de l'ambassade. Grièvement blessé lors de sa chute, M. Hassan Gamal, le chauffeur de l'attaché militaire, est décédé à l'hôpital des suites de sa blessure. Le deuxième rescapé, M. Ali Thabout, un des gardes égyptiens de l'ambassade, semblait hors de danger.

Ce samedi matin, les négociations se poursuivaient. Selon l'agence semi-officielle d'Anatolie, les autorités auraient indiqué au commando palestinien que le gouvernement turc n'a pas l'intention de provoquer un bain de sang et que leurs deux amis détenus en Egypte, et dont ils exigeaient la libération, arriveraient en Turquie dans la journée. Un avion de la Turkish Airlines s'est effectivement posé ce samedi sur l'aéroport de Damas, mais c'était pour embarquer, à destination d'Ankara, une délégation de l'O.L.P.

ARTUN UNSAL.

A Berne

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE CONDAMNE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN AMÉRIQUE LATINE

(De notre correspondant.)

Berne. — Une commission spéciale de l'union interparlementaire présidée par M. Rodrigo Madrigal Nieto (Costa-Rica) s'est réunie les 12 et 13 juillet à Genève pour examiner la situation des droits de l'homme en Amérique latine. Après avoir entendu les témoignages de divers anciens parlementaires du Chili, d'Argentine et d'Uruguay, la commission a constaté que la mise en place dans le continent sud de régimes répressifs fondés sur la doctrine dite de sécurité nationale, avait mené à la suppression de l'état de droit.

La commission a également passé en revue la longue liste des atteintes aux droits de l'homme. Ainsi les assassinats sont devenus pratique courante dans plusieurs pays d'Amérique latine, notamment en Argentine, au Guatemala, au Nicaragua et au Salvador. L'Argentine a encore été mise sur la sellette à propos du problème des disparus dont M. Hipolito Solari Yrigoyen, ancien sénateur radical, a évalué le nombre à plus de quinze mille. L'union interparlementaire a aussi reçu des témoignages sur les tortures et les mauvais traitements infligés aux détenus en Argentine, au Chili, au Nicaragua, au Salvador et en Uruguay.

J.-C. B.

A Auckland

Victoire « historique » du XV de France sur les All Blacks (24-19)

Auckland (A.F.P.). — L'équipe de France de rugby a pris sa revanche du premier test-match en battant la Nouvelle-Zélande, par 24 points à 19, samedi 14 juillet, à l'Eden-Park d'Auckland. C'est la première fois de son histoire que l'équipe de France de rugby bat les All Blacks en Nouvelle-Zélande.

Cette victoire inattendue permet au quinze de France, défait nettement une semaine plus tôt, à Christchurch (23 à 9), de faire jeu égal, une victoire partout, après le deuxième et dernier test de la tournée.

En dépit de la large première victoire des All Blacks, la grande foule s'était déplacée à l'Eden-Park d'Auckland, où les cinquante-sept mille places avaient été vendues malgré le très mince crédit accordé aux Français. C'est en effet une équipe transformée qui a imposé son jeu, son style, son « french flair », pour gagner 24 à 19, en marquant quatre essais contre deux, en contrôlant pratiquement toujours la partie et obtenir son premier succès en terre néo-zélandaise, après six tentatives infructueuses en 1961 (trois fois) et en 1968 (trois fois).

Face aux impressionnants avants au maillot noir, on savait en effet que *le seul salut des* Français résidait dans l'ouverture à outrance, afin de sortir les All Blacks d'un schéma de jeu classique qui leur convient si bien. C'est ce à quoi ils s'employèrent avec un pack qui tint fort bien la route en mêlées fermées, en touche, dans les regroupements. Pourtant, si les visiteurs ouvraient le score par une pénalité transformée par Jean-Michel Aguirre (dixième minute), ce sont les Néo-Zélandais qui menaient après la première demi-heure grâce à un essai de S. Wilson et une pénalité de son homonyme Bevan Wilson : 7 à 3. Jérome Gallion égalisait pour la France en inscrivant un premier essai (trente-huitième minute) suivi d'un second, juste avant la mi-temps, de Caussade. C'était presque inespéré.

C'est alors que successivement en rendant les Néo-Zélandais fous par leurs attaques, leurs improvisations, les Français se dégageaient par un essai d'Averous (quarante-troisième minute), un drop de Caussade (cinquante-septième minute) et un quatrième essai de Codorniou (soixantième minute) transformé par Caussade. Avec quatorze points d'avance, il restait à tenir. Ce que firent les Français crânement.

Ils s'accrochèrent à leur bien par une défense héroïque. Ils concédèrent une pénalité et un essai transformé de Mourie (quatre-vingtième minute), mais restaient debout.

L'équipe de France a sauvé sa tournée en Nouvelle-Zélande en partageant les tests. Elle dispose désormais d'une base de départ solide pour repartir l'hiver prochain à l'assaut du grand chelem.

Après la destruction de 7 000 hectares de forêts en six jours

Les risques d'incendie demeurent très élevés dans le Midi

Plus de 7 000 hectares de forêts, soit environ la superficie de Paris, ont été détruits par des incendies dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var — ainsi que dans le Vaucluse pour une petite part — au cours de la « semaine rouge », du 7 au 12 juillet. Le bilan est particulièrement lourd dans les Bouches-du-Rhône où il dépasse, avec 5 700 hectares de forêts, de garrigues et de cultures parcourues par le feu, le total des surfaces brûlées au cours des six dernières années (5 390 hectares).

Depuis le début de l'année, mille huit cent trente-deux incendies ont ravagé plus de 20 000 hectares dans les trois régions de Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, et le département de l'Ardèche. M. Christian Gérondeau, directeur de la Sécurité civile, estime que la saison sera « très difficile » en raison des conditions de sécheresse qui règnent sur tout le littoral méditerranéen et qui sont comparables à celles de 1970, l'« année terrible » au cours de laquelle 73 000 hectares avaient été détruits dans sept départements et treize personnes avaient péri.

Les incendies de ces derniers jours ont, d'autre part, reposé le problème des moyens de lutte disponibles et de leur utilisation. Un « Comité cinquante Canadair pour sauver la Provence » vient d'être créé à Aix-en-Provence, avec comme objectif de sensibiliser l'opinion et de faire pression sur les pouvoirs publics afin de développer très considérablement les moyens aériens de la sécurité civile.

De notre correspondant régional

Marseille. — Près de dix fois plus d'hectares détruits qu'en 1978, autant en quelques jours que durant toute la période de 1973 à 1978 : le tribut payé au feu par le département des Bouches-du-Rhône entre le 8 et 12 juillet est accablant. L'incendie de Peynier, à l'est d'Aix-en-Provence, a pris des proportions exceptionnelles puisqu'il a ravagé à lui seul 2 500 hectares. Quatre autres feux principaux, ceux de Gardanne, de Gréasque, de Gémenos et de Jouques ont tous parcouru plus de 500 hectares.

Après la dévastation du plateau de l'Arbois (650 hectares), entre Aix-en-Provence et Marignane au mois de mai, des forêts entières ont été la proie des flammes, notamment celle de la vallée de Saint-Pons, dans le secteur de Gémenos, et les pinèdes, jusqu'ici miraculeusement épargnées, autour de la commune de Belcodène, dans la campagne aixoise.

Dans le Var, c'est en particulier la forêt de Janas, sur le versant nord du cap Sicié, reboisé au début de 1970 par la municipalité de La Seyne, qui a été en grande partie détruite, ainsi que 300 hectares de pins sylvestres et de chênes blancs sur le plateau de Canjuers.

La conjugaison de la sécheresse et du vent explique la propagation rapide de ces incendies, dont certains, selon les sauveteurs, auraient une origine criminelle.

Davantage de Canadair ?

Selon les spécialistes du centre de Marignane, les réserves en eau du sol sur tout le littoral des Pyrénées-Orientales à l'est varois et sur la côte est de la Corse sont de l'ordre de 30 à 50 millimètres, et même inférieures dans certaines zones des Bouches-du-Rhône (1). Ce qui se traduit par un risque « très sévère » d'incendie. M. Christian Gérondeau n'a pas dissimulé son inquiétude.

Les moyens de lutte seront-ils suffisants ? M. Gérondeau estime qu' « *ils sont améliorés d'année en année* ». Selon le directeur de la sécurité civile, le problème est moins actuellement « *de les développer indéfiniment que de mieux utiliser ceux qui existent, en particulier dans le domaine des transmissions et de la surveillance, et par la mise en place de structures de commandement efficaces* ».

L'entrée en fonction, le 15 juin, du Centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile (CIRCOSC), à Valabre, près de Gardanne, illustre cette politique. Les moyens aériens constituent cependant l'essentiel du dispositif de lutte contre les feux de forêts, dans une région où le relief accidenté gêne souvent l'action au sol des sapeurs-pompiers. A la flotte des douze Canadair, basés à Marignane, s'est ajouté cette année un DC-6 spécial, transformé en « bombardier lourd », transportant 12 000 litres — soit le double de la capacité des Canadair — d'un mélange eau-retardant, qui permet d'établir devant le feu une barrière chimique de 300 à 700 mètres de long. L'efficacité de l'appareil — loué pour un an à la compagnie U.T.A.-Industries — a été démontrée.

Le DC-6 « pompier » ne peut toutefois être ravitaillé qu'au sol, ce qui suppose des installations logistiques particulières. Travaillant, d'autre part, en attaque semi-directe, il n'est qu'un moyen complémentaire et non un substitut des Canadair. Ceux-ci ont, à nouveau, fait la preuve de leur fiabilité au cours des derniers jours : une disponibilité permanente de près de cent pour cent, quatre cent-dix heures de vol en cinq jours, mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit largages représentant 8 239 tonnes d'eau.

Faut-il en augmenter le nombre et surtout les utiliser plus précocement sur les feux ? Un comité « Cinquante Canadair pour sauver la Provence » (2), récemment créé aux Milles (Bouches-du-Rhône), le demande. La chaîne de fabrication de l'avion a, en fait, été arrêtée après la sortie de soixante-dix exemplaires. Mais la firme Canadair envisage de la relancer pour fournir de nouveaux pays demandeurs, comme la Yougoslavie, ou certains déjà dotés comme l'Espagne, la Grèce et l'Australie, qui ont exprimé des besoins supplémentaires.

Le comité estime que l'occasion est propice pour faire pression sur les pouvoirs publics et il se propose, pour sensibiliser cette fois l'opinion publique, d'organiser prochainement plusieurs expositions sur le problème à Paris et à Marseille. Les responsables de la sécurité civile ne paraissent pas disposés pourtant à s'orienter dans cette voie. Le prix d'achat de l'appareil est élevé (on parle aujourd'hui de 4 millions de dollars) et son coût d'exploitation se situe aux alentours de 13 000 F l'heure. Les départements sont encouragés, en revanche, à s'équiper de « bombardiers légers » (de huit cents à mille cents litres de mélange eau-retardant) de première intervention (en partie subventionnés par l'Etat), pouvant intervenir sur des feux naissants et utilisés en période de fort risque météo pour des opérations de guet armé. Quatre départements du Midi s'en sont déjà dotés, mais l'efficacité des « Canadair de poche » est contestée.

GUY PORTE.

(1) Selon une base conventionnelle, on considère que le sol est saturé à 150 millimètres.

(2) Adresse du comité : B.P. 26-13-290, Aix-Les Milles.

PLUSIEURS MESURES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA BAIE DE LA SOMME

(De notre correspondant.)

Amiens. — Plusieurs mesures en faveur de la côte picarde ont été récemment annoncées à Abbeville par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Parmi elles, l'acquisition du domaine du Hable-d'Ault (70 hectares) pour le placer en réserve naturelle, procédure également suivie pour la réserve de chasse littorale qui va de la baie de Somme à la baie d'Authie ; étude, par le directeur de la protection de la nature en liaison avec le conservatoire du littoral, de l'avenir de l'ensemble du massif de Marquenterre pour assurer la protection des dunes, de la flore et de la faune.

« La pollution de la plage de Saint-Valéry-sur-Somme, à l'embouchure de la rivière, est une affaire très grave dont la solution sera très coûteuse, a affirmé M. d'Ornano. *Si l'on veut réduire la pollution en baie de Somme, il faut commencer en amont, c'est-à-dire à Amiens.* » Il a ajouté que l'Etat était prêt à engager des crédits pour cette opération, mais il faut lui fournir un plan de financement rapidement afin que des décisions de principe puissent être prises avant la fin de l'année. — M. C.

Le « Wishful Thinking » des parlementaires de langue française

De notre correspondante

Genève. — *L'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) a clos, vendredi 13 juillet, sa dixième assemblée générale, plus spécialement consacrée aux institutions internationales établies à Genève. L'A.I.P.L.F. a notamment exprimé le souhait* que « le français et l'anglais, seules langues de travail du secrétariat des Nations unies, soient placés sur un véritable pied d'égalité, cette égalité devant se traduire notamment par un recrutement suffisant d'administrateurs francophones, qui doivent, en outre, pouvoir carrément utiliser le français comme langue de travail ».

Vœu légitime, certes, mais combien utopique au vu de l'évolution actuelle ! A qui la faute ? Comme nous abondions dans ce sens devant un membre de l'une des nombreuses délégations françaises qui se succèdent à Genève, il nous demanda : « Vous aimeriez, en somme, que tous les documents soient traduits en français ? » *Il ne lui venait pas à l'idée que les originaux ne soient pas rédigés en anglais.*

Laisser-aller, snobisme ou dégradation des fonctions... Toujours est-il que nombreux sont les délégués ou fonctionnaires internationaux francophones qui se contentent de documents rédigés uniquement en langue anglaise et dont les plus importants seulement sont traduits, non sans retard, parfois considérable, en français puis en espagnol. Et que dire des francophones qui rédigent ou s'expriment eux-mêmes en anglais, contribuant ainsi pour leur part à consolider le monopole linguistique de la langue de Shakespeare. Aucune des protestations de journalistes élevées parfois devant le secrétaire général de l'ONU lui-même n'a réussi à modifier d'un iota la règle tacite selon laquelle les communiqués de presse des organisations internationales sont systématiquement diffusés en anglais d'abord, même — c'est un comble ! — lorsqu'ils relatent ou citent des déclarations ou discours énoncés en français.

Il est permis de se demander si c'est la naïveté ou l'ironie qui l'emporte lorsque les parlementaires de l'A.I.P.L.F. « se félicitent, *comme ils le font dans la résolution adoptée vendredi,* que la langue française tienne une place honorable dans les instances des Nations unies à Genève ».

Les parlementaires de langue française ont renouvelé leur bureau. M. Philippe Yacé, président de l'Assemblée de Côte-d'Ivoire, a été élu à l'unanimité président de l'A.I.P.L.F. M. Charles Hélou, ancien président de la République du Liban et président sortant de l'association, a été élu président d'honneur.

ISABELLE VICHNIAC.

[« Wishful thinking » : prendre ses désirs pour des réalités, in french.]

NOUVELLES BRÈVES

● *« Le masque et la plume »*, le magazine de François-Régis Bastide et Bernard Deutsch, rendra hommage, dimanche 15 juillet, à Jean-Louis Bory, qui participait à cette émission depuis sa création en tant que critique cinématographique.

● *Un avocat suspendu pour un mois.* — Un avocat du barreau de Paris, Me Edouard Knoll, accusé d'avoir présenté un faux certificat de résidence afin de faire mettre l'un de ses clients en liberté, était poursuivi devant la treizième chambre correctionnelle de Paris pour subornation de témoin. Le tribunal a modifié l'inculpation et a condamné Me Knoll, vendredi 13 juillet, à un mois de suspension de l'exercice de sa profession pour *« complicité de fausse attestation »*.

● *Patrons de chalutiers de Formose condamnés.* — Les capitaines de trois navires de pêche immatriculés à Formose, surpris dans la zone économique de la Nouvelle-Calédonie les 29 et 30 juin par un avion et un patrouilleur de la marine nationale, ont été condamnés chacun à 38 500 francs d'amende.

● *Sécurité routière : réaction de la C.F.D.T.* — Après les mesures prises par le gouvernement, le 11 juillet, pour renforcer la sécurité routière, la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. souligne *« les graves insuffisances (du plan gouvernemental) en ce qui concerne les poids lourds. En effet, les conditions de circulation actuelles des poids lourds sont rendues très dangereuses en raison des conditions de travail des conducteurs routiers. Ces conditions continuent d'être désastreuses »*. Selon un rapport de l'ONSER (Organisme national de sécurité routière), la durée moyenne de travail hebdomadaire est de soixante-deux heures trente minutes avec des pointes allant à quatre-vingts, voire quatre-vingt-dix heures hebdomadaires.

Le numéro du « Monde » du 14 juillet 1979 a été tiré à 531 141 exemplaires.